DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — Nº 12955 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 23 SEPTEMBRE 1986

L'accord de Stockholm sur les « mesures de confiance » en Europe

Le projet de sommet Reagan-Gorbatchev se présente sous de meilleurs auspices

La conclusion, dimanche soir 21 septembre, d'un accord à la conférence de Stockholm sur les « mesures de confiance » et le désarmement en Europe favorise la préparation d'un nouveau sommet Reagan-Gorbatchev.

M. Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères, a déclaré, après ses entretiens à Washington, présentés par les deux parties sous un jour assez optimiste, qu'il estime avoir « créé les bases » de cette rencontre.

NEW-YORK
de notre envoyé spécial

Si M. Reagan et son secrétaire d'Etat, M. Shultz, ont tenu à manifester avec force leur mécontentement quant au sort réservé au journaliste américain Nicholas Daniloff, une chose ressort néanmoins des quarante-huit heures d'entretiens qu'ont eues, vendredi 19 et samedi 20 septembre, à Washington, le chef de la diplomatie des Etats-Unis et son collègue soviétique, M. Chevardnadze : on avance, et on le proclame.

Ainsi, dès avant le discours que le président américain devait prononcer ce lundi devant l'Assemblée générale des Nations unies, on savait que les Etats-Unis ne souhaitent pas plus que l'Union soviétique rompre le dialogue qui devait les conduire à une deuxième réunion au sommet dans les prochains mois.

M. Shultz a qualifié ses entretiens avec M. Chevardnadze de *« sérieux, constructifs et positifs »*. Des *« progrès »* ont été faits vers un accord sur les armes de moyenne portée ; d'autres pourraient se dessiner maintenant sur les armes chimiques ; les conversations *« sont allées plus au fond »* sur la question des armements anti missiles, même si elles demeurent une pomme de discorde.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

Une percée

Percée historique ou compromis boiteux annonçant de nouvelles difficultés entre l'Est et l'Ouest ? Il y a des deux dans l'accord qui vient de conclure à Stockholm la conférence sur le désarmement en Europe.

A première vue le scepticisme est de rigueur. Certes, des inspecteurs occidentaux pourront désormais non seulement assister aux exercices militaires du pacte de Varsovie mais aussi visiter ou survoler telle ou telle concentration de troupes sans y avoir été invités. Mais ces inspections seront limitées en nombre (pas plus de trois par an pour un même pays inspecté), et des zones interdites subsisteront, « en nombre le plus limité possible ». Les avions ou véhicules seront désignés « d'un commun accord », mais il est clair que les Soviétiques voudront en garder le contrôle pour tout ce qui concernera leur territoire. Que se passera-t-il en cas de litige sur tous ces points ? Le chef de la délégation américaine peut bien assurer que ces textes sont « sans ambiguïté », les diplomates et exégètes ont de beaux jours devant eux.

Cela dit, cet accord prend une tout autre signification s'il est replacé dans son contexte. Depuis 1979, date de la signature des accords SALT 2 (jamais ratifiés par les Etats-Unis et toujours menacés aujourd'hui), le processus de maîtrise négociée des armements n'avait débouché sur aucun résultat. Ce premier accord conclu par MM. Gorbatchev et Reagan constitue donc bien une percée. Malgré l'affaire Daniloff, un second sommet apparaît à nouveau comme probable.

Cet accord est également important parce qu'il rompt avec une doctrine constante des Soviétiques en matière de contrôle et de vérification. Dans les années 50, le rejet brutal par Khrouchtchev du plan de « cieux ouverts » proposé par Eisenhower avait mis fin à l'« esprit de Genève » (déjà !) célébré à l'issue d'un premier sommet Est-Ouest avant que la destruction d'un avion espion américain au-dessus de l'URSS annulle un autre sommet qui devait se tenir à Paris. Depuis lors, les Soviétiques avaient bien dû se faire à la ronde des satellites au-dessus de leur sol, mais ils ne voulaient pas entendre parler d'inspection « rapprochée », imposée de surcroît.

Faut-il y voir une retombée de la politique de transparence proclamée par M. Gorbatchev dans d'autres domaines ? Il est encore trop tôt pour le dire. Mais, en attendant, l'accord de Stockholm pourrait modifier la situation au sein du pacte de Varsovie. A titre d'exemple, les importants mouvements de troupes et « manœuvres » qui avaient précédé en 1968 l'invasion de la Tchécoslovaquie auraient été beaucoup plus difficiles avec le mécanisme de notification et d'inspection qui vient d'être approuvé.

L'accord marque aussi un pas vers d'éventuelles réductions de forces en Europe. Jusqu'à présent les Soviétiques affirmaient que des mesures de vérification ne pouvaient que suivre un accord de désarmement, en aucun cas le précéder. Ils semblent avoir admis aujourd'hui que la procédure inverse est plus rationnelle. Si tout va bien, on peut espérer maintenant que les « mesures de confiance » décidées à Stockholm vont servir pour la mise au point d'autres accords, limitant cette fois le niveau des troupes et non plus seulement leurs activités.

La lutte contre le terrorisme

La police continue de croire à la culpabilité des Abdallah

Poursuivant leur enquête sur les derniers attentats commis à Paris, les policiers continuent de privilégier la piste des frères de Georges Ibrahim Abdallah, détenu à la prison de la Santé.

Et cela malgré leurs proclamations d'innocence et les témoignages en provenance du Liban, qui affirment qu'ils étaient présents dans leur pays au moment de la vague terroriste.

« Les enquêtes sont en cours, je crois que nous avançons », a affirmé, samedi 20 septembre à Metz, M. Charles Pasqua. Cette déclaration du ministre de l'intérieur se fonde, selon toute vraisemblance, sur la conviction des policiers concernant les témoignages qu'ils ont recueillis après les attentats à la cafétéria de la Défense et rue de Rennes à Paris. Pour eux, il ne semble pas faire de doute que le premier a été commis par Robert Abdallah et le second par son frère Emile.

Au Liban toutefois, durant tout le week-end, les membres de la famille Abdallah et leurs amis ont multiplié les déclarations d'innocence. Ils affirment qu'il leur était impossible de commettre le moindre acte de terrorisme, puisqu'ils se trouvaient dans leur village de Kobayat au moment des attentats. Plusieurs des collègues de travail d'Emile Abdallah ont également apporté des témoignages, qui rendraient improbable sa présence à Paris lors de l'explosion de la rue de Rennes.

Le Comité de solidarité avec les prisonniers arabes et du Proche-Orient (CSPPA), qui réclame la libération de Georges Ibrahim Abdallah, a rendu publics, au cours du week-end, deux communiqués. Le premier menace la France de nouvelles actions et le second qualifie de ridicules les accusations portées contre les deux frères Abdallah. Ce dernier met également en garde contre *« une éventuelle liquidation physique de ses militants détenus en France »*.

(Lire nos informations pages 7 et 8.)

Six ans de guerre entre l'Iran et l'Irak

L'interminable carnage

La guerre du Golfe dure depuis six ans. Le président iranien Ali Khomenei a déclaré, dimanche 21 septembre, que son pays ne s'était jamais trouvé *« dans une aussi bonne situation sur le plan militaire »*.

BAGDAD
de notre envoyé spécial

L'Irak a célébré cette année à sa manière le début de la guerre du Golfe, en organisant à partir du 4 septembre une semaine consacrée à la Qaddissieh (1) de Saddam, pour marquer les *« victoires remportées par l'armée irakienne sur l'agresseur iranien »*. Les dirigeants baasistes ont profité de cette occasion pour expliquer aux journalistes étrangers que, contrairement à ce qui est communément admis, ce ne sont pas les Irakiens qui ont déclenché les hostilités, mais les *« mages zoroastriens idolâtres »* (2), qui, après la chute du chah, s'apprêtaient à envahir l'Irak *« pour y exporter leur révolution »*.

L'entrée des unités d'infanterie et de blindés irakiens en territoire iranien le 22 septembre 1980, accompagnée du pilonnage des aéroports et installations stratégiques de l'Iran par l'aviation de Bagdad, n'aurait donc été qu'une simple *« opération défensive légitime »* destinée à riposter à la guerre déclenchée le 4 septembre par *l'« imposteur Khomeiny »* en ordonnant à ses troupes de bombarder systématiquement les villes frontalières irakiennes.

Cette tentative de réécrire l'histoire du début de la guerre a surtout pour objectif de justifier l'attitude des dirigeants baasistes face à leur opinion publique. En effet, malgré tout le battage qui est fait ici autour du thème : « ce n'est pas nous qui avons commencé ce carnage », les Irakiens qui ont vécu personnellement les événements savent bien que ce sont leurs dirigeants qui ont commencé les hostilités, transformant en une guerre classique ce qui n'était au début que de simples incidents frontaliers.

Ce qui est nouveau, c'est que les Irakiens — du moins certains d'entre eux — n'hésitent plus à le dire ouvertement, même devant des interlocuteurs étrangers. Ils demeurent en outre fort sceptiques quand ils entendent leurs dirigeants leur raconter à longueur de journée que leur armée *« ne fait que remporter des victoires sur l'agresseur iranien »*.

La situation militaire sur le front s'était certes nettement améliorée après les échecs des offensives iraniennes de février 1984 (Aurore VI) et de mars 1985 (Badr) dans les marais de Howeiza. Le prestige des militaires de Bagdad et du Baas s'en était trouvé d'autant accru, mais la perte de Fao, occupé en février 1986 par les Iraniens, a tout remis en question et a ébranlé la belle assurance dont faisait montre depuis près d'un an l'état-major irakien.

La tête de pont de Fao constitue désormais une saillie iranienne en deçà de la frontière naturelle de l'Irak qu'est le Chatt-el-Arab, et constitue avec les îles Majnoun, dont plus des trois quarts de la superficie sont toujours occupés par les soldats de Téhéran qui s'y sont solidement implantés, les deux points de départ d'une éventuelle offensive en tenaille contre le port de Bassorah, qui demeure toujours l'objectif prioritaire de l'imam Khomeiny.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 4.)

(1) La guerre contre l'Iran est présentée en Irak comme une réédition, sous la conduite du président Saddam Hussein, de la célèbre bataille de Qaddissieh, que les musulmans remportèrent, en 663, sur l'empire perse des Sassanides.

(2) Terme péjoratif utilisé par les dirigeants irakiens pour désigner les religieux de Téhéran, comparés aux mages perses.



Saint-Gobain, Paribas et les Assurances générales de France

La privatisation en marche

Six mois après l'arrivée du gouvernement Chirac, les premières privatisations d'entreprises publiques vont être lancées. Le programme est ambitieux : sur cinq ans, durée de la législature, soixante-cinq des plus grandes sociétés industrielles, des banques et des compagnies d'assurances françaises devront passer de la propriété collective de leur capital à la propriété privée. Liste à laquelle s'ajoute TF1. Le programme est inauguré par Saint-Gobain, Paribas et les Assurances générales de France.

La voie avait été politiquement ouverte par les élections. La privatisation était inscrite dans la plate-forme RPR-UDF, et en votant pour la droite, les Français ont choisi. La voie législative est dégagée. Après le refus du président de la République de signer un texte d'ordonnance qui ne lui semblait pas présenter toutes les garanties nécessaires à la sauvegarde des intérêts nationaux, le gouvernement a obtenu le vote d'une loi de privatisation par la majorité. La voie est, enfin, libre socialement : les syndicats ne s'opposent aux privatisations que pour la forme. Il reste donc à mettre le programme en pratique.

Le secteur public français est le plus important d'Europe, représentant, depuis les nationalisations de 1982, 16 % des emplois, mais 28 % de la valeur ajoutée et 36 % des investissements. L'enjeu de ce qui se veut une « rupture » avec l'économie « mixte » en vigueur en France depuis la guerre — sinon depuis des siècles — est donc considérable.

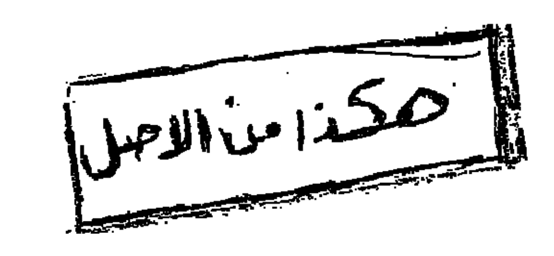
Saint-Gobain, Thomson, Bull, Rhône-Poulenc, représentent les fleurons de l'industrie française. La BNP, La Société générale ou Paribas entrent, elles, comme l'intégralité du secteur bancaire, dans une vaste mutation. Autant les nationalisations industrielles ont été suivies de vastes restructurations sectorielles, autant ce ne fut le cas que marginalement pour les banques. Or les risques pris dans le tiers-monde mais aussi dans certaines sociétés occidentales fragilisent les établissements. La désinflation leur impose par ailleurs de réduire leurs coûts. Au bout du compte, ce sont les qualités des services bancaires et en premier lieu les taux d'intérêt offerts à l'économie française qui sont en jeu.

La privatisation sera-t-elle le prélude à des faillites bancaires ou à des regroupements ? Les libéraux le souhaitent par doctrine. On verra à l'épreuve si le « moins d'Etat » est possible en la matière, et, à la lumière des nationalisations — discrètes mais réelles — opérées aux Etats-Unis sur les banques défaillantes, on peut en douter. Dans les assurances, une restructuration semble nécessaire aux yeux des professionnels. Ce secteur de services est promis à un bel avenir, et les appétits sont nombreux. Comment et avec quels critères le gouvernement fera-t-il ses choix ?

M. Balladur, l'homme clé de la privatisation, en décidera au fur et à mesure. La loi lui donne tous les moyens nécessaires d'agir pour conduire, pratiquement à sa guise, le recul de l'Etat. Il faudra du doigté pour contourner les nombreux écueils qui se présentent, industriels, financiers... et boursiers. La baisse des Bourses mondiales observée actuellement n'en étant pas le dernier.

(Lire notre dossier pages 33 à 36 dans « le Monde Economie ».)





Débats

POLITIQUE ET JUSTICE

Quand cessera-t-on, demande Jacques Robert, de jeter le discrédit sur la justice chaque fois que les décisions ou avis que rendront ses magistrats ne nous conviennent pas ? Michel Aurillac estime très utile la controverse sur le Conseil constitutionnel, notamment pour l'opinion publique.

Une controverse utile

Le temps confortera le Conseil constitutionnel mais le constituant suprême reste le peuple

par MICHEL AURILLAC (*)

AUX premiers temps de la Vᵉ République, un membre important de l'actuelle opposition défilait derrière des pancartes sous les fenêtres du Conseil constitutionnel, contestant le pouvoir à lui reconnu par la Constitution, approuvée par l'écrasante majorité des Français, de contrôler *le législateur. On peut encore* s'interroger sur l'ampleur de ce « pouvoir d'Etat » (Jacques Larché), désormais accru indirectement par la loi constitutionnelle du 29 octobre 1974, qui élargit la saisine du Conseil à soixante députés ou soixante *sénateurs.* On peut débattre à l'infini sur la question, grave il est vrai, de savoir quelle est la nature exacte de cette haute instance, assemblée de juges ou organe politique. On peut enfin, au gré des majorités parlementaires et de l'alternance, constater que, périodiquement, l'institution est mise en cause.

L'immense majorité des Français accepterait très mal d'être régentée par neuf personnes presque inconnues aujourd'hui pour la plupart du grand public — rappelons qu'elles sont astreintes à un strict devoir de réserve vis-à-vis des médias — et qui, par décisions rédigées d'une plume subtile, mais habillées de ce langage juridique qui déconcerte le peuple, décerneraient, comme arbitrairement, des *satisfecit successifs* — ou « alternés » — à la majorité et à l'opposition.

C'est bien là que résident en réalité tout à la fois la force nécessaire du Conseil constitutionnel mais aussi les limites qu'il doit impérativement ne pas franchir, sauf à risquer d'ébranler gravement les institutions, comme l'avait fait imprudemment, pour *son trône et* pour lui-même, le roi Louis XVI, en exerçant maladroitement le droit de veto qu'il tenait pourtant de la Constitution du 3 septembre 1791.

Deux observations nous paraissent, à cet égard, fondamentales :

a) Le rôle et la fonction du Conseil constitutionnel ne peuvent être véritablement assurés que par le temps ;

b) Nul autre que le constituant suprême, c'est-à-dire le peuple, ne détient de pouvoir absolu.

La durée tout d'abord. On sait que le Conseil constitutionnel représente une innovation de la Vᵉ République assez différente des tentatives antérieures (le Sénat de l'an VIII et du second Empire, *a fortiori* le Comité constitutionnel de l'article 91 de la Constitution du 27 octobre 1946, qui ne pouvait *exercer qu'un « pseudo-contrôle »*).

Affirmées par le général de Gaulle au travers de l'immense secousse de la guerre d'Algérie, puis de la brusque poussée de fièvre de 1968, mieux établies encore lorsqu'elles ont montré qu'elles pouvaient assumer l'alternance d'abord, la cohabitation ensuite, nos institutions n'en restent pas moins... fort jeunes : elles ont l'âge d'une génération, diraient les démographes. La conséquence inévitable est que cette jeunesse affecte plus particulièrement les corps *ou les pratiques des* institutions qui innovent eux-mêmes par rapport aux Républiques antérieures.

Comparaisons

On peut tenter des comparaisons. Il est intéressant de rechercher comment s'est peu à peu affirmé le pouvoir de la Cour suprême des Etats-Unis. Ainsi que le relève le *constitutionnaliste américain* Robert G. McCloskey dans un ouvrage qui met précisément en valeur l'évolution de l'institution (1), quatorze années séparent la loi sur l'organisation judiciaire de 1789, signée de George Washington, de la première grande décision — d'ailleurs très mesurée et pleine d'ingéniosité juridique... et politique — rendue par la Cour en 1803 (Marbury contre Madison). *Mais l'histoire de l'institution* ne s'arrête pas là, comme on le sait, ponctuée qu'elle a été des grandes questions qui ébranlèrent la *société américaine : l'abolition* de l'esclavage, le New Deal, les droits civiques, etc. Le Conseil constitutionnel, comme nos institutions, a besoin du temps !

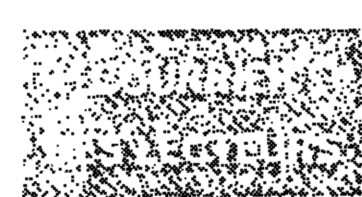
Seconde observation : le Conseil constitutionnel a été prévu, notamment, *pour interpréter la Constitution*, pour éviter les égarements possibles qui résulteraient du tumulte des Assemblées parlementaires. Mais, *en raison même du mode de* désignation et de la composition du conseil, ce pouvoir d'interprétation ne peut être que relatif. Il est impensable qu'il puisse se heurter au pouvoir constituant formé par le peuple souverain ou son émanation dans les conditions fixées en matière de révision constitutionnelle par le titre XIV de notre Loi fondamentale.

Comme le note avec justesse encore R. McCloskey, à propos des Etats-Unis (1) : *« La Cour suprême... est une institution vénérée, moitié tribunal judiciaire et moitié mentor politique, sensible, mais non soumise, à l'attente populaire, obligée, par tradition, de partager les charges politiques mais contrainte également de veiller à ce que sa participation n'excède pas ses capacités. »*

Ce jugement est d'actualité pour notre Conseil constitutionnel. Pour insolite qu'elle soit par rapport à nos traditions, la controverse sur le Conseil constitutionnel est utile. Utile pour l'opinion publique, car elle enracine le principe de la supériorité de la Constitution par rapport à la loi. La phrase malheureuse de 1981 : *« Vous avez juridiquement tort parce que vous êtes politiquement minoritaires »*, est désormais *imprononçable. Utile pour le* Conseil constitutionnel, dont la subordination à la Constitution, justement rappelée, est pour lui une protection contre les accusations et même les « tentations » d'abus de droit, utile pour la démocratie enfin, qui, si elle puise sa légitimité dans l'élection, ne prospère que là où le pouvoir arrête le pouvoir.

(1) *La Cour suprême des Etats-Unis*, Seghers.

(*) Ministre de la coopération.



Les archives de la Gestapo

(...) A propos des archives de la Gestapo, M. de Marenches a disposé de onze ans pour les faire inventorier. Il n'en a rien été. Cependant, au regard de sa fonction, comme de l'histoire, n'était-ce pas son devoir ? Sa raison ? Il l'a donnée dans *l'Express* cela aurait coûté trop cher ! Ce n'est pas très sérieux et quelque peu affligeant.

HENRI FRENAY,
compagnon de la Libération.

L'honneur des juges

Pourquoi les tribunaux judiciaires, le Conseil constitutionnel et le Conseil d'Etat se trouvent dans la ligne de mire

par JACQUES ROBERT (*)

LA justice française se trouve décidément aujourd'hui en première ligne... Après les juges judiciaires — ils en ont pris depuis longtemps l'habitude ! — et, hier, les juges constitutionnels, ce sont maintenant les juges administratifs qui se trouvent dans la ligne de mire. D'où viennent ces attaques lancées tous azimuts ? Non point, comme on pourrait le penser, de plaideurs amers, déçus ou frustrés, mais de ceux-là mêmes qui, au niveau élevé où ils se trouvent placés, devraient au contraire faire respecter, protéger et défendre les magistrats. La politique aurait tout envahi : les palais de justice de France, l'assemblée du *Palais-Royal et l'hôtel* Montpensier...

Ce n'est point la première fois que les juges judiciaires voient mettre en doute leur indépendance. Il y a bien longtemps que l'on dénonce, d'un côté, leur perméabilité aux influences, leur carriérisme et leurs préjugés, de l'autre, certains désirs de revanche sociale et une propension insidieuse à rendre une nouvelle « justice de classe ». On évoque volontiers la lenteur — provoquée — de certaines instructions ou le laxisme — encouragé — de certains jugements ; mais on se révolte, dans le même temps, contre des inculpations que l'on juge prématurées ou des incarcérations hâtives...

Ce procès est un faux procès. Car il vise les hommes alors que c'est l'institution elle-même qu'il faudrait, d'abord, réformer.

C'est vrai que la légitime ambition de faire carrière peut conduire à certains comportements serviles ou frileux. Mais qui est prêt, en haut lieu, à simplifier la hiérarchie des grades, à supprimer les avancements au choix, à bannir les décorations, à *modifier* la composition du Conseil supérieur de la magistrature pour le rendre plus indépendant, à la fois du pouvoir politique et du conformisme corporatif, à séparer le siège du parquet, à rompre les liens entre le grade et l'emploi, à proposer l'élection des chefs de juridiction par leurs pairs ?... Aucune réforme sérieuse du statut de la magistrature n'a jusqu'à présent pu aboutir.

Les juges constitutionnels sont dans une situation plus confortable. Nommés, certes, par les trois personnages politiques les plus importants de l'Etat (préférerait-on qu'ils le soient tous, comme aux Etats-Unis, par le seul président ou, comme ailleurs, par le Parlement à la proportionnelle des *groupes ?), ils ont* la chance d'être désignés, en général en fin de carrière, pour une période de neuf ans et de n'être ni renouvelables ni révocables. C'est cette stabilité qui assure leur indépendance. Le vrai problème de l'indépendance des juges ne se trouve pas, en effet, dans la nature de l'organisme qui les désigne, mais dans la condition juridique qui leur est faite.

Quel que soit le pouvoir

La preuve de l'impartialité et de l'objectivité des juges constitutionnels ne se trouve-t-elle pas spectaculairement apportée par le fait même qu'ils sont également et systématiquement critiqués, quel que soit le pouvoir en place ?

Le rôle du Conseil est de censurer la loi lorsqu'il ne l'estime point conforme à la Constitution. Cela n'a jamais fait plaisir au pouvoir. Le Conseil constitutionnel — dit-on — serait sorti de son rôle. Cessant d'être seulement le « protecteur de la légalité », il se serait érigé en une sorte de second Parlement, dictant au premier sa conduite à venir...

Il n'était pourtant pas besoin d'être grand clerc pour se douter, *dès l'origine, que le Conseil*, chargé de statuer sur la conformité de la loi à *toute* la Constitution, s'estimerait légitimement compétent pour se prononcer sur la régularité des textes qui lui seraient soumis par rapport aux dispositions du Préambule. Comme ce dernier renvoie à la Déclaration de 1789 et au Préambule *de 1946 qui — on le sait —* ajoutait au texte révolutionnaire les grands principes reconnus par les lois de la République et ceux qui étaient jugés « plus particulièrement nécessaires à notre temps », il était évident que le Conseil constitutionnel aurait à cœur de faire respecter par le législateur l'ensemble de ces *droits fondamentaux dont il* pouvait s'estimer légitimement le gardien.

Il en serait d'autant plus enclin que le *Parlement aurait tendance* à se dessaisir de sa fonction législative au profit d'un gouvernement habilité à tout faire par ordonnances...

On souhaite, par avance, bien du plaisir à ceux qui voudraient, pour limiter le contrôle du Conseil, faire entrer dans la Constitution l'énoncé de véritables « Tables de la loi » et ainsi dresser une liste — nécessairement exhaustive — des grands principes à retenir !

Intervenant *pour avis* sur les textes législatifs et réglementaires, le Conseil d'Etat n'allait point manquer de soulever à son tour l'ire majoritaire. On rappellera pourtant que, recrutés à l'issue d'un concours difficile et d'une scolarité soutenue parmi les élèves les mieux classés à la sortie de l'Ecole nationale d'administration, les membres du Conseil d'Etat avancent seulement *à l'ancienneté.*

Si nombre d'entre eux se trouvent « détachés » plus tard dans de hauts postes de l'administration et du secteur privé ou dans des cabinets ministériels, voire à la tête de ministères, c'est sans doute parce que le corps auquel ils appartiennent constitue un vivier irremplaçable dans lequel il semble de l'intérêt bien compris *de tous de puiser.*

Il est, de ce fait, évident que la coloration politique du pouvoir en place va nécessairement rejaillir sur celle, globale, des membres restant en fonctions au Conseil. Il y aura plus d'hommes de gauche en poste au Conseil d'Etat quand la droite est au pouvoir puisqu'elle a appelé les siens auprès d'elle. Le *même phénomène se produit dans* le sens contraire quand c'est la gauche qui gouverne.

Tirer argument de cette inévitable alternance pour prétendre que la gauche régnerait aujourd'hui en maître dans un Conseil d'Etat « politisé » est une absurdité.

Quand cessera-t-on, en France, de jeter le discrédit sur la justice chaque fois que les décisions ou avis que rendent ses magistrats ne vous conviennent pas ? On peut être ou non d'accord avec telle ou telle démarche et le dire. Mais on ne saurait jouer impunément, en démocratie, avec l'honneur des juges.

(*) Professeur de droit public à l'université Paris-II.

« On est toujours l'enfant de son siècle », de Gérard Mendel

Approfondir la démocratie

« ESSAI de psychanalyse de l'action profonde du siècle en nous tous. » Ainsi Gérard Mendel définit-il le sens de la recherche qu'il poursuit — brillamment — dans son nouveau livre.

Le fil rouge de l'histoire que nous vivons — et du livre, — c'est l'antagonisme entre les deux grandes forces, toutes deux ascendantes mais au pouvoir inégal : l'Etat et l'individu. La rupture, qui intervient avec le vingtième siècle, c'est qu'on se rend compte de plus en plus que l'Etat et le capital ont un caractère commun : ce sont deux logiques machinales fonctionnant toutes seules. Ils poursuivent le même combat contre ce que Gérard Mendel appelle « l'individualité sociale ».

Une longue partie de l'ouvrage de Gérard Mendel s'efforce de répondre à la question « le socialisme survivra-t-il au septennat de François Mitterrand ? » Au fil des pages, on comprend mieux pourquoi l'auteur a voulu descendre du piédestal historico-sociologique pour brasser une matière beaucoup plus sensible aux Français. C'est qu'il peut décortiquer le moteur qui a tourné de 1981 à 1986, et repérer ce qui a bien fonctionné et ce qui a grippé. *Curieusement, Gérard Mendal* estime qu'une bonne part des malheurs du PS proviennent de son absence d'intérêt pour la théorie. Le goût du PC pour la théorie n'a-t-il pas précisément précipité son échec ?

L'auteur nous semble mieux inspiré lorsqu'il parle du *« mythe socialiste »*, qui est toujours celui de 1848 et 1871, la lutte contre les capitalistes privés, le laïcisme, etc., de la *« sensibilité de gauche »*, qui recouvre le refus de la fatalité, l'égalité de droit entre les êtres humains, la meilleure maîtrise de nos actes sociaux face à l'autorité, l'esprit de tolérance.

Merci, François Mitterrand, pour avoir fait cesser le mythe socialiste, écrit Gérard Mendel et pour avoir ramené les aspirations de son parti à des vues plus proches de la réalité, d'avoir *« défendu le capitalisme privé pour sauver le socialisme démocratique »*. Mais il faut encore un effort. La lutte continue au sein du PS entre les *« étatistes »* et les *« démocratistes »*. Il est urgent maintenant de répondre à cette revendication de l'*individu moyen qui* est de *« voir le bout de ses actes »*, dans tous les domaines de son existence, c'est-à-dire d'aller vers une *démocratie participative.*

Ce thème fait l'objet de la dernière partie de l'ouvrage. On aurait envie de dire, là aussi, à l'auteur : gare aux mythes, comme celui de l'autogestion. Sa charge émotionnelle pourrait aujourd'hui se retourner contre le but poursuivi.

En tout cas, Gérard Mendel ouvre avec intelligence et clarté un vrai débat de grande politique.

PIERRE DROUIN.

★ Robert Laffont, 300 pages, 89 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LE MONDE*



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

La conférence sur le désarmement en Europe et les relations Est-Ouest

L'accord de Stockholm prévoit l'inspection obligatoire de mouvements de troupes de l'Atlantique à l'Oural

De l'avis de la plupart des délégations des trente-cinq Etats participants, le résultat des travaux de la CDE est *« substantiel »*, surtout si l'on tient compte du fait que la conférence s'était ouverte, le 17 janvier 1984, dans un climat politique international très froid. La rupture des négociations de Genève, le déploiement des missiles américains en Europe et l'affaire du Boeing sud-coréen abattu par la chasse soviétique avaient assombri les rapports Est-Ouest, et bien rares étaient ceux qui, à l'époque, pensaient qu'il serait possible de parvenir à un accord à Stockholm.

Aux propositions concrètes de mesures de confiance et de sécurité, à caractère militaire, déposées par l'alliance atlantique et les neutres et non-alignés (NNA), l'Union soviétique et ses alliés répondaient par de grands discours « politiques » sur le danger nucléaire. Le pacte de Varsovie réclamait aussi l'interdiction des armements chimiques, la création de zones dénucléarisées, l'engagement de ne pas utiliser le premier l'arme atomique et un traité de non-recours à la force — autant de propositions qui n'avaient absolument aucun rapport avec le mandat de la Conférence de Stockholm, qui portait sur les armements conventionnels.

Les premières sessions furent donc un dialogue de sourds. Il fallut attendre décembre 1984 pour obtenir enfin, grâce aux neutres et en particulier à la Finlande, un accord sur la structure de travail. Les pourparlers piétinèrent ensuite pendant environ un an, et ce n'est en fait que début 1986 qu'ils commencèrent à avancer. Toutefois, malgré ces longues périodes de « surplace », il n'y a jamais eu réellement d'affrontement Est-Ouest à Stockholm. Les événements internationaux — comme le raid américain contre la Libye ou l'affaire Daniloff — n'ont jamais directement pesé sur les travaux de la conférence, qui a mené sa « propre petite vie ».

STOCKHOLM
de notre correspondant

Le « document de la Conférence de Stockholm », adopté solennellement ce lundi 22 septembre, après d'ultimes tractations pendant le week-end, entre les trente-cinq pays participants (Europe, moins Albanie, plus les Etats-Unis et le Canada), comprend une vingtaine de pages. Il constitue un ensemble de mesures contraignantes de confiance et de sécurité dans une zone qui va de l'Atlantique à l'Oural, mesures qui englobent les points suivants :

1. — Non-recours à la menace ou à l'emploi de la force.

Les trente-cinq Etats rappellent leur obligation de *« s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force dans leurs relations avec tout Etat, indépendamment du système politique, social, économique ou culturel de cet Etat, et indépendamment du fait qu'ils entretiennent ou non avec cet Etat des relations d'alliance »*. Le texte réaffirme l'importance universelle des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Les signataires se déclarent résolus à prendre des mesures efficaces, au niveau tant national qu'international, pour la prévention et la suppression de tous les actes de terrorisme. *« Ils prendront toutes les mesures appropriées pour empêcher que leur territoire ne soit utilisé pour préparer, organiser ou commanditer des activités terroristes. Cela comprend entre autres des mesures visant à interdire sur leurs territoires les activités illicites, y compris les activités subversives, de personnes, de groupes et d'organisations qui sont les instigateurs d'actes de terrorisme, les organisent ou s'y livrent, y compris ceux dirigés contre les Etats et leurs citoyens. »*

2. — Notification préalable de certaines activités militaires.

Les Etats participants devront annoncer quarante-deux jours à l'avance les activités militaires obligatoirement notifiables, à partir d'un seuil de treize mille hommes ou de trois cents chars. Les transferts de troupes et leur date d'arrivée à l'intérieur de l'Europe seront également notifiables.

L'Acte final d'Helsinki prévoyait la notification, vingt et un jours à l'avance, des manœuvres mettant en jeu plus de vingt-cinq mille hommes.

3. — Observation de certaines activités militaires.

Les manœuvres deviennent « observables » à partir d'un seuil de dix-sept mille soldats. Des invitations seront adressées à tous les Etats participants, dont chacun pourra envoyer deux observateurs. L'Etat-hôte joindra un programme général sur la durée et les arrangements pratiques de l'opération, mais *« il ne sera pas tenu d'autoriser l'observation d'emplacements, d'installations ou de positions de défense d'accès réservé »*.



4. — Calendriers annuels de ces activités.

Avant le 15 novembre de chaque année, les Etats se communiqueront des informations sur les activités militaires prévues au cours de l'année calendaire suivante : type, caractéristiques générales, durée et objectif des activités, zone dans laquelle elles se déroulent, effectifs engagés, niveau du commandement. Le premier échange aura lieu au plus tard le 15 décembre 1986.

5. — Dispositions contraignantes.

Les exercices mettant en jeu plus de quarante mille hommes devront être mentionnés un an à l'avance dans le calendrier. Les manœuvres incluant plus de soixante-quinze mille hommes seront annoncées deux ans à l'avance.

6. — Conformité et vérification.

Le contrôle pourra se faire par des moyens techniques nationaux (satellites, par exemple). Mais, en outre, *« chaque Etat participant a le droit d'effectuer des inspections sur le territoire de tout autre participant. (...) Aucun Etat ne sera obligé d'accepter sur son territoire plus de trois inspections par année civile, et plus d'une inspection d'un même Etat participant »*. L'équipe effectuant l'inspection ne pourra pas comporter plus de quatre personnes. Le pays ayant reçu une demande devra y répondre dans un délai ne dépassant pas vingt-quatre heures et les inspecteurs devront se trouver sur le territoire du pays inspecté trente-six heures après que la demande a été formulée. L'inspection proprement dite — terrestre, aérienne ou combinée — durera au maximum quarante-huit heures.

Ce chapitre est l'un des points essentiels du « Document de la Conférence de Stockholm », puisque, pour la première fois, l'Union soviétique reconnaît noir sur blanc un droit d'inspection qui ne peut être refusé. Le choix de la nationalité de l'aéronef ou des jeeps tout-terrain sera fait *« d'un commun accord »*, mais les Occidentaux ont accepté *de facto* que le pays inspecté fournisse pour cette opération les véhicules ou l'avion ainsi que les équipages.

Les quatre inspecteurs — dont un pourra prendre place dans le cockpit de l'avion disposeront cependant de leurs propres cartes aériennes, de leurs propres jumelles, appareils photographiques et dictaphones. Ils seront autorisés à dévier le plan de vol préalablement approuvé pour faire des observations spécifiques et *« devront avoir accès à l'ensemble de la zone de manœuvres, à l'exception toutefois des zones interdites dont le nombre devra être le plus limité possible »*.

Un « saut qualitatif »

De l'avis des délégations de l'alliance atlantique, le droit d'inspection, le « saut qualitatif » par rapport à l'Acte final d'Helsinki en ce qui concerne les paramètres et l'augmentation sensible du nombre de notifications des activités militaires soviétiques, jusque dans l'Oural, qui va résulter des mesures adoptées, constituent les principaux résultats de la Conférence de Stockholm. Mais on reconnaît que le document a des points faibles et que l'on aurait pu *« faire mieux »*, par exemple dans le domaine de l'information et des seuils, que beaucoup jugent encore bien hauts. D'un autre côté, rares étaient ceux qui, il y a moins d'un an, croyaient que les Soviétiques allaient céder sur le droit d'inspection...

Selon le chef de la délégation américaine, M. Robert L. Barry, *« c'est un ensemble de mesures de confiance et de sécurité concrètes, vérifiables, sans ambiguïté, qui devraient éviter des discussions sur l'interprétation des textes. Ces résultats ont été obtenus parce que l'OTAN s'est montrée unie »*. Pour son homologue soviétique, M. Oleg Grinevski, ce document est *« le maximum que l'on puisse atteindre dans la situation actuelle »* (...) *« Malheureusement, nous n'avons pas pu obtenir l'interdiction des manœuvres de grande envergure qui n'ont aucune raison d'être et qui constituent un danger pour l'Europe. »*

Quant à la délégation française, qui a joué un rôle non négligeable dans la dernière phase de la conférence, après le sommet Mitterrand-Gorbatchev à Moscou, elle souligne que le projet a abouti parce que le thème des mesures de confiance et de sécurité était *« le bon sujet, dans la bonne enceinte — la CSCE à trente-cinq, — avec les bonnes méthodes. Nous avons commencé par quelque chose de modeste, mais de concret, qui peut ouvrir des perspectives. Le contraste est frappant entre la conclusion positive de deux ans d'efforts à Stockholm et la stérilité de treize ans de discussions à Vienne (MBFR) »*, a dit le chef de la délégation, M. Gaschignard, qui a toutefois regretté que le déroulement des dernières tractations ait revêtu *« un caractère accentué de bloc à bloc, ce qui est contraire à l'esprit de la CSCE. »*

C'est également la critique formulée par les pays neutres, particulièrement par la Suisse, qui se sentent un peu exclus du processus de la CSCE et dénoncent le bilatéralisme et la négociation de bloc à bloc. Au cours des pourparlers de Stockholm, ils n'ont pas joué leur rôle habituel, comme à Madrid, de « pont » entre les alliances, parce qu'il s'agissait essentiellement d'une discussion sur des questions militaires. Ils ont facilité la négociation, en faisant accepter des structures de travail, puis comme coordonnateurs au sein des différents groupes. Mais leur offre de fournir des avions neutres pour les inspections aériennes, qui leur aurait permis de tenir le rôle de « vérificateurs » des mesures de confiance adoptées, a été finalement rejetée par les Américains, qui recherchaient un compromis sur cette question.

Toutefois, malgré les imperfections du texte, les trente-cinq délégations estiment que l'accord de Stockholm, dont les résultats seront *« appréciés »* par la prochaine conférence-bilan de Vienne, apporte *« un peu plus de transparence »* en Europe.

ALAIN DEBOVE.

Le projet de sommet Reagan-Gorbatchev se présente sous de meilleurs auspices

(Suite de la première page.)

En outre, M. Chevardnadze — remarquable hommage — s'est exprimé *« avec bonne foi »*.

Quant au ministre soviétique des affaires étrangères, dont le sourire et le charme méridionaux (géorgiens en l'occurrence) ont décidément frappé les journalistes américains, il n'a pas, sur le fond, été en reste d'optimisme. Ces deux journées, a-t-il déclaré, *« ont créé les bases de la tenue d'une réunion au sommet, et nous allons de l'avant dans cette voie »*.

On n'aurait ni d'un côté ni de l'autre pu se montrer plus optimiste. Cette attitude retient d'autant plus l'attention que les deux parties se sont, dans le même temps, attachées à affirmer qu'elles n'étaient nullement prêtes à céder sur l'accessoire pour parvenir à l'essentiel. A la veille des discussions entre les chefs des deux diplomaties, M. Gorbatchev avait tenu, pour la première fois, à qualifier lui-même d'*« espion »* le correspondant à Moscou d'*US News and World Report*, et M. Chevardnadze — publiquement au moins — n'a pas laissé entrevoir de moyen pour la Maison Blanche d'obtenir la complète libération de M. Daniloff à des conditions acceptables.

Une décision « illégale »

Car, si le ministre soviétique a répété sur tous les tons qu'il y avait une *« chance réelle de résoudre le problème »*, s'il a affiché une grande disponibilité à reparler du dossier cette semaine, à New-York, avec M. Shultz, et si son porte-parole M. Guerassimov déclarait dimanche sur une chaîne de télévision : *« Nous ne voulons pas que ce cas nuise à nos relations. Nous pouvons trouver une solution. Il y a des idées dans l'air »*, il n'en reste pas moins que M. Daniloff est toujours inculpé d'espionnage et empêché de quitter le territoire soviétique.

L'URSS serait tout à fait disposée à l'échanger contre le fonctionnaire soviétique de l'ONU qui avait été arrêté pour espionnage le 23 août à New-York, mais Washington, se refusant à mettre sur le même plan un « otage » et un « espion », ne veut pas entendre parler d'un tel troc.

Depuis que le département d'Etat a décidé mercredi dernier d'exiger le départ d'ici au 1er octobre de vingt-cinq diplomates de la mission soviétique auprès des Nations unies — (*« décision illégale, irresponsable et provocatrice* [qui] *ne restera pas sans conséquences »*, a déclaré M. Chevardnadze) — le champ de manœuvres s'est peut-être élargi et le donnant-donnant pourrait ainsi devenir plus indirect. Il n'en reste pas moins que le compromis permettant à chacun de sauver la face n'est pas évident et que M. Schultz a clairement dit — et sur tous les tons lui aussi — que *« le cas Nicholas Daniloff doit être résolu de façon satisfaisante pour que le considérable potentiel de progrès qui existe trouve sa réalisation »*, ajoutant qu'il serait *« diffile de penser à un sommet fructueux »* sans que soit intervenue une solution.

En attendant que celle-ci s'esquisse — ou qu'un éventuel échec ne conduise à une impasse, — de significatives concessions soviétiques au début de l'été, suivies la semaine dernière de concessions américaines, ont permis à la Conférence de Stockholm sur le désarmement en Europe de s'achever dimanche sur un succès.

Plus important encore, après que Moscou a renoncé d'une part à faire dépendre un accord sur les armes de portée intermédiaire de progrès sur la « guerre des étoiles », d'autre part à exiger la prise en compte des forces britanniques et françaises, Washington vient à son tour de faire un pas dans le domaine des euromissiles. Une nouvelle proposition présentée jeudi aux négociations de Genève offrirait en effet, à en croire le *New York Times*, d'abaisser le nombre de têtes nucléaires des armes de portée intermédiaire à 200 pour chaque pays, dont 100 sur le théâtre européen et 100 autres dans la partie asiatique de l'URSS et aux Etats-Unis. Ce compromis permettrait à la fois de réduire à un nombre symbolique les missiles de moyenne portée stationnés en Europe et à l'URSS de conserver quelques-unes de ces armes en Asie sans qu'il y ait déséquilibre avec les Etats-Unis et sans que cela constitue un réel sujet d'inquiétude pour le Japon et la Chine.

Ainsi continue-t-on d'avancer sur les perspectives d'accord de contrôle des armements. Le mouvement est tel qu'on ne cachait pas, dans la délégation française à l'assemblée générale, une préoccupation sur les suites d'un éventuel accord sur les euromissiles. C'est que, ce pas franchi, le danger permanent d'une tentation de découplage des défense, de l'Amérique et de l'Europe pourrait resurgir. En outre, la pression soviétique pourrait bien alors s'accentuer en faveur d'une réduction des forces britanniques et françaises.

BERNARD GUETTA.

[Si les propositions américaines sur les armements à moyenne portée sont confirmées et servent de base à un accord, elles auront pour effet une réduction considérable du potentiel nucléaire à moyenne portée des deux grandes puissances, puisque le nombre de SS-20 soviétiques dans la partie européenne de l'URSS, qui est actuellement de 270 selon l'Otan, devrait être ramené à 33 (chacun de ces missiles comporte en effet trois ogives). En échange, le parc de fusées Pershing 2 et de missiles de croisière américains déployés en Europe depuis 1983 serait réduit de 236 aujourd'hui à 100, alors que le programme initial prévoyait un total de 572. Quant à l'arsenal soviétique en Asie, il serait ramené de 171 SS-20 à 33 également, les Américains se réservant le droit théorique, selon le *New York Times*, de lui opposer une force équivalente.

Tout cela ne sera possible que si Moscou renonce de son côté à exiger la renonciation de la France et de la Grande-Bretagne à leur programme de modernisation en cours. Or, si M. Chevarnadze a confirmé, à Washington, que son pays ne demande plus la prise en compte des forces de ces deux pays, il n'a pas spécifié que celles-ci n'auraient plus à être gelées à leur niveau actuel, comme le demandait M. Gorbatchev en janvier dernier. Il semble donc prématuré, en l'état actuel des informations, de conclure à une concession soviétique sur ce point.]

Afrique

TCHAD

Retour progressif des réfugiés installés en Centrafrique

Plus de la moitié des 16 000 réfugiés tchadiens installés en Centrafrique depuis 1984 ont déjà regagné leur pays, a annoncé, samedi 20 septembre, le représentant du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) à Bangui.

Ces réfugiés avaient fui leur pays par milliers après les violents combats entre « rebelles sudistes » et forces régulières du président Hissène Habré.

Ils étaient soumis à des attaques constantes de maquisards et vivaient dans un état d'insécurité permanente. Les autorités centrafricaines avaient alors décidé de les éloigner de la zone frontalière et de les réinstaller à l'intérieur du pays avec le concours du HCR.

D'autre part, le colonel Wadal Abdelkader Kamougué, ancien vice-président du GUNT (Gouvernement d'union nationale de transition) dont il a démissionné en juin, a annoncé samedi la tenue prochaine d'une réunion des groupes qui ont rompu avec M. Goukouni Oueïddei.

Le dirigeant sudiste, qui séjourne depuis près de deux mois en Côte-d'Ivoire, a indiqué que son directeur de cabinet se trouvait à Cotonou pour préparer cette rencontre, qui se tiendra *« d'ici à la fin de mois »* dans une capitale africaine. — *(AFP.)*

● **Le président Omar Bongo Prix Dag Hammarskjöld.** — Le prix de la paix Dag Hammarskjöld a été remis, samedi 20 septembre, au cours d'une cérémonie officielle à Colombo (Sri-Lanka) au président de la République du Gabon, M. Omar Bongo, *« en hommage aux efforts qu'il a déployés durant plusieurs années pour tenter de ramener la paix au Tchad »*. L'ancien secrétaire général des Nations unies Dag Hammarskjöld est mort tragiquement (son avion s'est écrasé) durant l'une de ses missions, dans l'ancien Congo belge, le 20 septembre 1961. Une « académie diplomatique de la paix » décerne chaque année des prix internationaux portant son nom. — *(AFP.)*

Aux Nations unies

Le roi Juan Carlos s'adresse pour la première fois à l'Assemblée générale

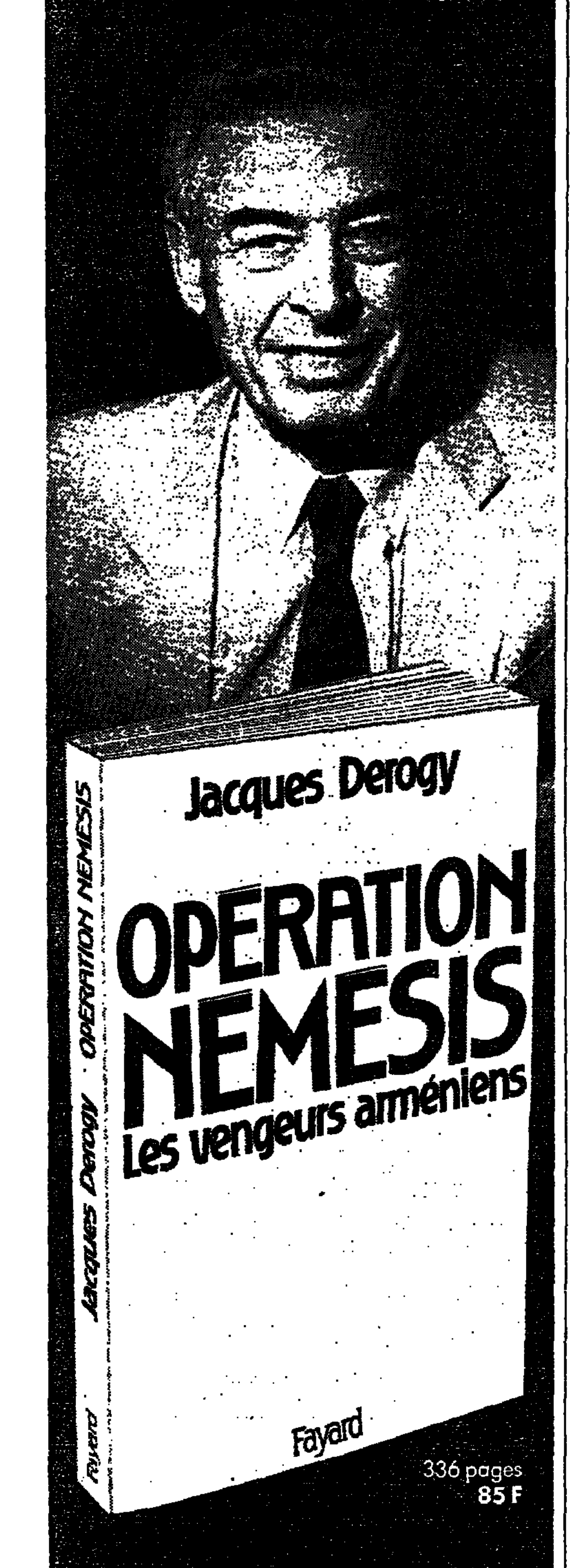
M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, s'est rendu, dimanche 21 septembre, à New-York, pour diriger la délégation française à la 41e session de l'Assemblée générale de l'ONU. C'est toutefois M. Jacques Chirac qui prononcera le traditionnel discours, le 24 septembre. Durant son séjour d'une semaine à New-York, le ministre français des affaires étrangères aura des entretiens avec une trentaine de ses collègues.

Le débat politique de l'Assemblée générale des Nations unies s'ouvre ce lundi avec, notamment, les discours du président Ronald Reagan et du roi d'Espagne, Juan Carlos, qui intervient pour la première fois devant l'Assemblée. Le contentieux relatif aux affaires d'espionnage entre les grandes puissances demeure en toile de fond à ces débats, après que vingt et un diplomates de la mission soviétique aux Nations unies — sur les vingt-cinq accusés d'espionnage et expulsés par les Etat-Unis — ont quitté New-York dimanche. Tous les diplomates concernés auront quitté le territoire américain avant la date limite du 1er octobre fixée par Washington.

Par ailleurs, l'Assemblée générale a appelé, samedi, par cent vingt-six voix et vingt-quatre abstentions, à la mise en œuvre de sanctions globales et obligatoires contre l'Afrique du Sud, pour contraindre celle-ci à accorder immédiatement l'indépendance à la Namibie.

● **M. Igor Andropov à la tête d'une délégation soviétique à Vienne.** — M. Igor Andropov, ambassadeur et fils de l'ancien dirigeant soviétique Youri Andropov, va diriger la délégation de l'URSS à la réunion de Vienne devant préparer, à partir du mardi 23 septembre, la prochaine session de la CSCE (Conféence sur la sécurié et la coopération en Europe), a annoncé dimanche l'agence Tass. M. Andropov, qui est âgé de quarante-cinq ans, est ambassadeur itinérant depuis 1985 après avoir dirigé l'ambassade de son pays en Grèce. — *(AFP.)*

هكذا من الاصل





LIBAN : après les attaques contre la « zone de sécurité »

Israël est décidé à répliquer aux extrémistes chiites

Le secrétaire général du Quai d'Orsay, M. André Ross, s'est rendu dimanche 21 septembre à Nakoura, à la frontière israélo-libanaise, au quartier général de la FINUL pour s'entretenir avec les responsables de cette force du *« redéploiement »* des « casques bleus » français. Il devait aller ce lundi à Beyrouth pour y rencontrer, notamment, le premier ministre libanais. A Damas, le président syrien, M. Hafez El Assad, a réaffirmé son soutien à la FINUL, prenant ainsi, une nouvelle fois, le contre-pied de son « allié » iranien, qui a appelé au départ du sud du Liban de cette force. Radio-Téhéran a fait valoir samedi que *« la seule solution pour expulser les forces israéliennes du sud du Liban (...) était le développement de la lutte armée »*. Enfin, *Al Aahad*, l'hebdomadaire du parti libanais du Hezbollah (chiites pro-iraniens, qui ont multiplié ces dernières semaines les attaques contre la FINUL), écrit que le contingent des « casques bleus » français *« est une force d'occupation aux ordres de l'Etat français »*.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Absent depuis plusieurs mois des discours sinon des esprits, le Liban redevient ces temps-ci pour Israël un sujet d'inquiétude. La double offensive de l'extrémisme chiite contre les « casques bleus » de la FINUL et contre les soldats de l'armée du Liban sud (ALS) préoccupe à des degrés divers les dirigeants de l'Etat hébreu.

Jérusalem prend au sérieux les attaques de plus en plus meurtrières lancées par les hezbollahs contre les avant-postes de l'ALS. Les pertes subies par la milice pro-israélienne ont de quoi, il est vrai, mettre en alerte son puissant protecteur. En une semaine, quinze miliciens de l'ALS ont été tués et treize autres blessés dans la « zone de sécurité » restée sous le contrôle d'Israël (*le Monde* daté 21-22 septembre). A titre de comparaison, l'ALS avait déploré vingt-sept morts en douze mois (juin 1985-juin 1986). Ces chiffres en disent long sur l' « escalade » anti-ALS.

Israël perçoit celle-ci comme une mise à l'épreuve de ses alliés, un défi qu'il lui est indispensable de relever. Il n'a donc d'autre choix que de prêter rapidement main forte à l'ALS. *Faute de quoi*, les coups portés à l'armée du général Antoine Lahad (un ancien officier de l'armée libanaise) risquent de saper gravement son moral et de ruiner ses capacités de défense. A terme, c'est bien toute la stratégie libanaise d'Israël, fondée sur le maintien d'une « zone tampon » servant de cordon sanitaire aux localités frontalières de Galilée, qui est en jeu. D'où les propos fermes et sans équivoque, dimanche 21 septembre, de M. Itzhak Rabin, ministre israélien de la défense.

« Le niveau de notre engagement dans la zone de sécurité, a prévenu M. Rabin, *dépendra du niveau de terrorisme dirigé contre nous. Nous continuerons à aider l'ALS à repousser les attaques des hezbollahis et des radicaux d'Amal. S'il le faut, nous augmenterons notre assistance militaire. Tant que nous n'aurons pas retrouvé la tranquillité, il en sera de même pour les villages qui soutiennent les hezbollahis. »*

D'autres responsables sont encore plus nets. Pour M. Uri Lubrani, coordonateur des activités israéliennes au Liban, *« l'armée devra accroître sa présence sur le terrain »*. On estime *« entre quatre cents et cinq cents »* le nombre de conseillers, soldats et agents de renseignement *israéliens* restés au Liban. Nul doute que l'Etat juif est résolu, si nécessaire, à augmenter ses effectifs. Le prédécesseur de M. Lubrani, M. Shlomo Ilia, plus expéditif, propose de *« frapper les bases du Hezbollah »*. En revanche, chacun exclut une extension de la zone de sécurité, mesure qui la rendrait plus vulnérable. La presse israélienne souligne le rôle croissant au sud du Liban des hezbollahis, plus nombreux, plus actifs et mieux entraînés.

Officiellement, les malheurs de la FINUL alarment moins Israël que ceux de l'ALS. M. Rabin a rappelé dimanche, en conseil des ministres, la position traditionnelle de son gouvernement : Jérusalem ne demande ni le maintien ni le retrait de la FINUL, mais s'oppose au redéploiement de celle-ci le long de sa frontière. *« Nous n'avons pas demandé*, a ajouté M. Rabin, *aux mères des soldats de la FINUL d'envoyer leurs fils défendre l'Etat d'Israël. Nous n'avons besoin pour cela de personne. Nous refusons tout redéploiement des « casques bleus », lequel équivaudrait à liquider la zone de sécurité. »*

Le redéploiement, suggéré par M. de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, est accueilli ici avec quelque ironie. Comment la FINUL, demande *Yediot Aharonhot*, pourrait-elle défendre la frontière israélienne alors qu'elle ne peut se protéger elle-même ? En privé, nombre de responsables israéliens redoutent néanmoins les conséquences d'un éventuel démantèlement de la FINUL. Le départ des « casques bleus », conviennent-ils, créerait un vide que les pires ennemis d'Israël (hezbollahis et Palestiniens notamment) ne manqueraient pas d'occuper en renforçant encore leur influence aux dépens du mouvement Amal.

En attendant, un autre redéploiement, celui du bataillon français, se poursuit et devrait s'achever en fin de semaine. Les fantassins ont abandonné leurs *positions* les plus vulnérables et se regroupent au centre de leur zone sur des postes mieux défendus.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Le chargé d'affaires iranien reçu par M. Raimond

Le chargé d'affaires de Téhéran à Paris, M. Gholam Reza Haddadi, a *remis*, samedi 20 septembre, au ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, une lettre de son homologue, M. Ali Akbar Velayati, a annoncé dimanche 21 septembre l'agence iranienne IRNA.

Cette lettre constitue la réponse de M. Velayati à un message de M. Raimond du 22 août dernier, précise l'agence. Elle ajoute que, durant cet entretien de quatre-vingt-dix minutes, les moyens de régler le contentieux franco-iranien ont été évoqués.

Il s'agit de la quatrième rencontre entre les deux responsables au cours de ces quarante-cinq derniers jours, selon l'agence iranienne.

D'autre part, le parti d'opposition irakien Al Dawaa, a annoncé dimanche que le gouvernement français assumait désormais l'entière responsabilité du sort des sept otages détenus au Liban, après l'expiration de la date de retour en France de ses deux militants expulsés en février dernier vers Bagdad.

Dans *un communiqué* parvenu à une agence de presse occidentale à Beyrouth, Al Dawaa affirme que *« le ministère français des affaires étrangères avait fait savoir le 5 septembre que les deux étudiants, Fawzi Hamze et Hassan Khiereddine, pourraient regagner Paris dans un délai de dix à quinze jours. (...) Or leur non-retour* [en France] *confirme nos appréhensions sur les atermoiements et les mensonges du gouvernement français »*.

Au Quai d'Orsay, on fait valoir que *« des contacts ont eu lieu très récemment entre l'ambassade de France à Bagdad et les deux hommes (...), qui ont affirmé leur intention de regagner Paris »*. *« Ils prennent eux-mêmes*, ajoute-t-on, *les dispositions nécessaires, compte tenu de la date de la reprise des cours qu'ils devront suivre à l'Université. »*

Six ans de guerre entre l'Iran et l'Irak

(Suite de la première page.)

Plus grave encore : il est maintenant établi que la perte de Fao a été en grande partie le résultat de la négligence de l'état-major irakien et des défenseurs de la cité, qui ne semblent même pas avoir amorcé un simulacre de résistance tant a été grand l'effet de surprise. En outre, la contre-offensive irakienne en vue de reprendre la ville n'a commencé qu'après un délai de quatre jours, un temps précieux qui a été mis à profit par les Iraniens pour rendre leurs nouvelles positions quasi inexpugnables.

Par la suite, un peu tardivement peut-être, les meilleures unités de l'armée irakienne, dont la division blindée de la garde présidentielle, ont été jetées dans la bataille sans parvenir à déloger les Iraniens. En fin de compte, incapable de reconquérir Fao, le président Saddam Hussein, qui est en même temps le commandant en chef de l'armée, ordonnait l'occupation de l'agglomération iranienne de Mehran contre l'avis du général Tewfik Ibrahim, le commandant du 2e corps d'armée. Celui-ci estimait que cette ville, qui fut finalement conquise par les Irakiens le 17 mai dernier, ne pouvait être tenue longtemps dans la mesure où elle est située au pied de plateaux élevés difficilement défendables. C'est exactement ce qui s'est passé fin juillet avec la reprise de Mehran par les Iraniens, descendus par milliers des hauts plateaux.

La désastreuse expédition de Mehran avait un double objectif. Primo, démontrer que les Irakiens, comme leurs adversaires iraniens, étaient eux aussi capables d'occuper et de tenir des positions stratégiques importantes en territoire ennemi et secundo, procéder à l'échange de Mehran contre Fao, à la condition bien entendu que les Iraniens veuillent bien négocier un tel troc avec un *adversaire dont ils refusent de reconnaître la* légitimité. En fin de compte la perte de Fao, qui a coûté la vie à près de 15 000 militaires irakiens, et la déconfiture subie à Mehran ont profondément affecté le moral de l'armée et de la population. Des sanctions ont été prises contre les officiers commandant la place de Fao, notamment contre le général Chawkat Ahmed, qui se trouvait *alors à la tête du* 7e corps d'armée, limogé en avril et remplacé par le général Maher Abdel Rachid, qui s'était illustré en 1984 et 1985 dans la bataille des marais.

Echaudés, les Irakiens ont apparemment abandonné toute idée de reconquérir Fao, ne souhaitant pas assumer de nouvelles pertes en vies humaines pour ce qu'ils considèrent maintenant n'être que *« quelques arpents de terre »* sans intérêt stratégique particulier. Il est cependant certain que la tête de pont de Fao, *désormais reliée* à l'Iran par une digue routière et toute une série de ponts mobiles, constitue pour l'état-major irakien un casse-tête redoutable et une menace grave pour le front sud qui demeure, de l'avis général, la cible de la prochaine *« offensive finale »* en direction de Bassorah. Celle-ci, si jamais elle a lieu, *sera loin d'être une promenade militaire.*



Les Iraniens devront en effet franchir d'abord le « mur », un complexe de fortifications d'une profondeur de quinze kilomètres qui a été construit par les Irakiens et dont une partie est visible de l'autoroute Bagdad-Bassorah entre Qalaat Salhi et Qourna. Ce mur a *été* récemment prolongé plus au sud par un canal naturel et un bassin qui protègent Bassorah de toute attaque provenant du Chatt el Arab, et plus au nord par un dispositif *défensif qui s'étend* jusqu'aux abords de Badra et de Mandali sur le front central.

Pour s'attaquer à ce qui est devenu peu à peu une sorte de ligne Maginot, les Iraniens devront payer cher. Il faudra d'abord qu'ils percent les premières lignes *de défense* situées le long de la frontière, traversent les marais et s'attaquent ensuite à la seconde ligne du mur le long de l'autoroute Bagdad-Bassorah, après avoir franchi d'innombrables champs de mines parsemés de barbelés et de systèmes antitanks. Il n'empêche que le mur irakien constitue ce que les militaires appellent une défense statique et, comme toute défense statique, il est vulnérable face à des adversaires *décidés* prêts à accepter d'importants sacrifices. En fait, la stratégie de l'état-major irakien le condamne à mener une *guerre exclusivement* défensive qui semble le priver de toute initiative et toute flexibilité face à un adversaire extrêmement mobile et imaginatif.

Le front du Sud demeure donc, malgré les multiples obstacles dont il est hérissé, le talon d'Achille de la défense irakienne. En revanche, le front central, qui s'étend d'Amara aux environs de Kasr-el-*Chirine*, *inspire* moins d'inquiétudes aux stratèges de Bagdad. L'ensemble de ce front a été relativement calme au cours de ces dernières années, à l'exception de la région de Mehran, qui vient tout récemment encore de *« se réchauffer »*. On n'exclut pas une éventuelle offensive iranienne dans ce secteur en direction de Kut dans le cadre de l'*« offensive finale »* annoncée.

Certains observateurs militaires vont même jusqu'à prévoir une attaque iranienne en direction de Mandali. Il ne s'agirait dans ce cas que d'une manœuvre de diversion dans le genre d'opérations périodiquement lancées sur le front du Nord, au Kurdistan irakien, où le relief tourmenté interdit toute possibilité de percée importante. C'est ainsi que la récente offensive des troupes de Téhéran dans le secteur de Haj-Omrane s'est soldée, comme d'habitude, par un match nul.

Il existe donc de fortes chances que, dans la guerre du Golfe, la septième année, qui commence ce lundi 22 septembre, ne soit pas l'année décisive *dont* on parle si souvent à Téhéran. Le parfait équilibre qui s'est créé le long de la frontière irano-irakienne entre deux armées dont l'une – celle de Bagdad – jouit d'une supériorité incontestable dans le domaine des armements, surtout en ce qui concerne l'aviation, et l'autre – celle de Téhéran – d'une stratégie agressive fondée sur la surprise et la mobilité semble interdire toute victoire décisive d'un *adversaire sur* l'autre. On a même l'impression dans les milieux militaires occidentaux de Bagdad que les Iraniens sont conscients *de ce fait et* cherchent surtout par leurs offensives répétées à multiplier les coups de butoir afin de fragiliser le régime irakien et ébranler un peu plus le moral de la population. Selon la formule d'un diplomate occidental à Bagdad, *« les troupes iraniennes viennent régulièrement secouer l'arbre pour voir si les fruits sont mûrs et prêts à tomber »*.

Les Irakiens, *pour leur part*, ne veulent pas se laisser enfermer dans une guerre terrestre qu'ils ne peuvent gagner. Depuis 1984, ils ont déclenché *une escalade* militaire dans les eaux du Golfe pour *tenter* de priver le régime de Téhéran de son unique source en devises étrangères, en asphyxiant graduellement le terminal iranien de l'île de Kharg, talon d'Achille de la République islamique. En août dernier, l'aviation *irakienne*, qui domine les cieux de la région, a porté la bataille plus au sud en détruisant le terminal pétrolier de Sirri, menaçant de priver l'Iran des moyens nécessaires pour financer sa machine de guerre.

La guerre que l'Irak mène contre les cibles économiques vitales de l'Iran constitue cependant une arme à double tranchant. Elle renforce en effet les Iraniens dans leur refus de négocier avec les dirigeants actuels de Bagdad une paix honorable. Elle peut également contraindre les *dirigeants* de Téhéran, *pris* à la gorge par la guerre économique, à relancer les bombardements des villes, ce que les Irakiens *souhaitent* éviter à tout prix, et aussi à précipiter et à intensifier l'*« offensive finale »* tant annoncée.

JEAN GUEYRAS.

Amériques

Le procès des militants du MIR chilien à Genève

Les inculpés ont été condamnés à des peines de prison avec sursis

Francisco Master, Julio Carrasco, Amelia Negron, des Chiliens militants du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire), et leurs deux complices suisses, Marie-Jeanne Piuz et Raymond Joly, ont été condamnés le samedi 20 septembre à des peines de prison avec sursis par un tribunal de Genève.

Ils avaient tenté de « blanchir » 2 millions de dollars provenant d'une rançon versée pour la libération d'un banquier panaméen.

Ils ont bénéficié des circonstances atténuantes en raison de leurs « motivations politiques ».

GENÈVE
de notre correspondant

Les retombées d'un enlèvement commis en mars 1984 ont été évoquées lors d'un procès qui s'est achevé le samedi 20 septembre devant la cour correctionnelle de Genève. Au banc des accusés, trois militants du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) du Chili, ainsi que deux comparses suisses, inculpés de recel. Quatre d'entre eux avaient été arrêtés le 26 novembre 1985 à Genève, alors qu'ils tentaient de « blanchir » une partie de la rançon de 7 millions de dollars payée quelques jours plus tôt à Zurich pour la libération d'un homme d'affaires panaméen, M. Sam Kardonski.

Les faits remontent au 11 mars 1984, lorsque M. Sam Kardonski, qui appartient, avec ses trois frères, à l'une des familles les plus riches de Panama, est enlevé par trois inconnus dans une rue de Colon, le port atlantique du canal.

Abordé par deux hommes et une femme, il est tout d'abord frappé puis entraîné de force dans une voiture. Les yeux bandés et drogué, cet homme de soixante-cinq ans est ensuite transporté sous le siège arrière d'un second véhicule avant d'être transféré dans un hélicoptère qui vole pendant plusieurs heures vers une destination inconnue. Son attente devrait durer une vingtaine de mois. Dans une minuscule chambre sans fenêtre, sous la surveillance de gardiens en cagoule, M. Kardonski, vraisemblablement séquestré en Colombie, fut finalement relâché le 2 novembre 1985 sur un parking de l'aéroport de Quito (Equateur). L'enlèvement n'a jamais été revendiqué par une quelconque organisation politique. Les négociations proprement dites se déroulèrent d'abord à Miami, où la famille Kardonski possède un pied-à-terre, puis à Mexico.

Une rançon

Commencée à Panama, l'enquête a ensuite été menée par le FBI, qui a mis sur table d'écoutes le poste des Kardonski à Miami. Dans un premier temps, les ravisseurs, qui avaient fait parvenir à la famille un enregistrement vidéo de leur otage, avaient réclamé une rançon de 25 millions de dollars. Finalement, le 5 octobre 1985, les deux parties s'accordaient sur un montant de 7 millions de dollars à verser en Suisse.

Accompagné des deux fils de M. Kardonski et d'un de ses neveux, un négociateur britannique engagé par la famille se rend en Suisse mettre au point les détails techniques de l'opération et prévient la police. Le 18 octobre, la rançon était remise à deux hommes masqués, sur un parking de Zurich.

Le 26 novembre, la police genevoise interpellait quatre personnes, en train de changer dans diverses banques des sommes de 50 000 dollars à chaque opération. D'après des photocopies de coupures de 100 dollars faites à Zurich, l'enquête aurait permis d'établir que les quelque 2 millions de dollars changés ou retrouvés sur les inculpés provenaient de la rançon versée pour la libération de l'homme d'affaires panaméen.

S'ils n'ont pas dissimulé leur appartenance au MIR, les trois Chiliens incarcérés à Genève ont prétendu ignorer l'origine des fonds retrouvés en leur possession. Tout au plus ont-ils admis que cet argent leur avait été remis pour être changé par un certain Manuel, d'origine salvadorienne ou hondurienne.

Les dirigeants du MIR ont fait savoir que ces 2 millions de dollars provenaient d'une *« organisation progressiste centraméricaine »*, qui leur avait fait cette *« donation »*, et avait demandé de reconvertir cette somme en francs suisses, *« en raison de la dévaluation constante du dollar »*.

« Ce genre de service, disent-ils, *est normal entre révolutionnaires. Par la suite, nous avons appris par le juge d'instruction que cet argent était le produit d'un chantage criminel. »*

Le MIR, qui se bat contre la dictature du général Pinochet au Chili, se déclare *« étranger à des actes de ce genre »*. Comme c'est souvent le cas dans des affaires d'enlèvement, la victime et sa famille ne se montrent pas non plus très loquaces. Encore sous le coup de sa détention, M. Sam Kardonski se refuse à toute déclaration. Son neveu Frank, qui s'est indirectement occupé des tractations, nous avait déclaré à Panama : *« Dans cette sorte d'affaire, il est préférable de ne rien dire. Ce furent vingt mois très difficiles pour toute la famille. Nous préférerions en rester là, oublier cet épisode et ne plus y penser. »*

JEAN-CLAUDE BUHRER.

● **Un appel de la mère de Cesar Bunster.** — Mme Hortensia Ariztia, mère de Cesar Bunster Ariztia, accusé par les autorités chiliennes d'avoir participé à l'attentat contre le général Pinochet (et actuellement recherché par la police), nous écrit pour dire que son fils est *« le bouc émissaire d'une campagne orchestrée par les militaires »*. Cesar Bunster est le fils de l'ancien ambassadeur du Chili au Mexique pendant le gouvernement Allende. Il n'était rentré au Chili que depuis trois mois, après des études en Grande-Bretagne et au Mexique. Mme Ariztia insiste sur *« l'absence totale de garanties au Chili »* et redoute *« une disparition »*.

SURINAME : pour faire échec à la guérilla

Le gouvernement envisage la création de milices populaires armées

AMSTERDAM
de notre correspondant

Au Suriname, le régime dictatorial de M. Desi Bouterse envisage d'*« armer le peuple »* afin de faire échec à la rébellion armée qui se développe dans l'est du pays. Dans un discours prononcé le samedi 20 septembre à Paramaribo et particulièrement suivi aux Pays-Bas, M. Henk Herrenberg, ministre des affaires étrangères, en effet, a suggéré la formation de milices populaires armées pour combattre les guérilleros de M. Ronnie Brunswijk, un ancien garde du corps de M. Bouterse.

Pour les observateurs des Pays-Bas, où résident plus de deux cent mille Surinamois, soit la moitié de la population de l'ancienne colonie, l'appel de M. Herrenberg illustre le désarroi du régime face à une insurrection qui est contrôlée par les opposants se trouvant en Hollande. Ces dernières semaines, les guérilleros de l'Armée de libération nationale surinamoise de M. Brunswijk ont multiplié leurs attaques contre des casernes, des patrouilles de l'armée et des postes de police.

Il y a quelques mois, M. Brunswijk était sur le point de demander l'asile politique aux Pays-Bas, sa révolte ayant, semble-t-il, fait long feu. Des dirigeants politiques de la résistance surinamoise, aux Pays-Bas, l'en dissuadèrent et renvoyèrent M. Brunswijk au Suriname où il a repris la lutte.

Dans son discours, M. Herrenberg a admis que certaines parties du pays échappent au contrôle du gouvernement. Le gouvernement surinamois a plus d'une fois accusé les Pays-Bas d'encourager *« la subversion »*, mais, la semaine dernière, Paramaribo a envoyé son premier ministre M. Radhakishun à La Haye, où le gouvernement s'est montré favorable à *« l'ouverture démocratique »* promise par M. Bouterse, un ancien sergent, moniteur sportif dans l'armée néerlandaise.

Au Suriname les conseillers cubains ont été renvoyés chez eux après l'intervention américaine à la Grenade. Depuis, le régime de M. Bouterse se veut non aligné, mais les dirigeants ont jugé prudent de ne pas se rendre au sommet de Harare. Enfin, on apprend à Miami, une peine de quatorze ans de prison pour trafic de cocaïne a été requise contre le commandant Etienne Boerenveen, ancien bras droit de M. Bouterse. Il avait présenté le Suriname comme un pays *« sûr »* pour l'acheminement de cocaïne vers les Etats-Unis par le biais de la ligne aérienne nationale.

RENÉ TER STEEGE.

● **Semaine péruvienne au Centre culturel de Rueil-Malmaison.** — Une série de manifestations artistiques et culturelles (cinéma, conférences, expositions de peinture, de sculpture et de photographie) aura lieu, du 19 au 27 septembre, dans les locaux du Centre culturel de Rueil-Malmaison, 20, boulevard Edmond-Rostand.

Europe

AUTRICHE : en obtenant deux sièges à la diète de Styrie

Les Verts font leur entrée sur la scène politique

VIENNE
de notre correspondante

Le Parti socialiste autrichien (SPOe) a enregistré, dimanche 21 septembre, un recul sensible aux élections régionales de Styrie, dernier test avant les élections générales prévues pour le 23 novembre prochain. Les socialistes perdent deux sièges à la Diète de Styrie (ils en conservent vingt-deux) et cinq points de pourcentage de voix. Le Parti populiste (conservateur) gagne un point en pourcentage et conserve trente mandats à la diète. Le Parti libéral, en léger recul, garde ses deux mandats. Quant aux Verts, malgré leurs divisions, ils obtiennent 5 % des voix et, pour la première fois, deux sièges dans un Parlement régional.

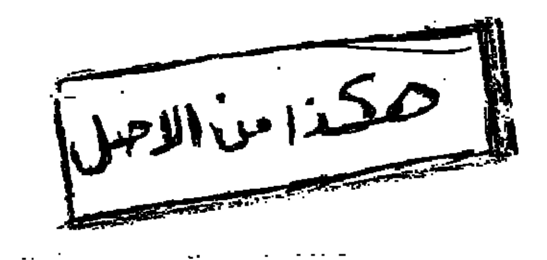
Le recul des socialistes s'explique en partie par la crise que connaît le groupe industriel Voest-Alpine. La Styrie est, en effet, l'une des régions touchées par le plan de redressement établi pour ce groupe et qui prévoit la suppression de dix mille emplois. D'autre part, les voix perdues par les socialistes se sont portées essentiellement sur les Verts. Cette consultation autorise ainsi à penser que la lutte sera serrée entre socialistes et populistes en novembre prochain.

L'arrivée de M. Joerg Haider, représentant de l'aile droite, à la tête du Parti libéral, ce qui a provoqué la rupture de la coalition socialo-libérale au pouvoir à Vienne (*le Monde* du 17 septembre), n'a eu apparemment qu'une influence minime sur le comportement des électeurs. Rien ne dit pour l'instant que les libéraux parviendront au plan national à récupérer leur électorat traditionnel de droite perdu ces dernières années.

Les trois groupes écologistes les plus importants ont annoncé, dimanche, leur intention de présenter une liste commune aux élections de novembre, sous la direction de Mme Frada Meissner Blau (candidate à l'élection présidentielle du printemps dernier), ce qui augmente leurs chances d'être représentés dans le prochain Parlement...

WALTRAUD BARYLI.

● **RECTIFICATIF.** — Dans l'article consacré à la rupture de la coalition socialo-libérale à Vienne (*le Monde* du 17 septembre), une erreur de transmission nous a fait attribuer à M. Wilfried Gredler, ancien ambassadeur d'Autriche, des propos peu amènes qu'il n'avait, en fait, pas tenus. M. Gredler avait estimé que les médias allaient traiter le nouveau président du Parti libéral de *« fils adoptif de Hitler »*. Il n'avait pas pris ce qualificatif à son compte, contrairement à ce que nous avons écrit.



Europe

POLOGNE : après la libération des prisonniers politiques

Les dirigeants de Solidarité face à des choix difficiles

Le temps des décisions difficiles est arrivé pour les responsables de Solidarité. Faut-il liquider ce qui reste des structures clandestines du syndicat, profiter des circonstances créées par la libération des prisonniers politiques pour inciter les dirigeants qui se cachent encore à refaire surface ? Et faut-il dans cette hypothèsa constituer aussitôt un organisme de substitution, agissant au grand jour, pour affirmer la pérennité du mouvement ? Une telle décision n'apparaîtrait-elle pas comme une *proovocation à l'égard* du pouvoir, un pouvoir dont les intentions réelles restent fort obscures ?

C'est de tout cela, entre autres, qu'ont du s'entretenir, samedi 20 septembre, MM. Lech Walesa et Zbigniew Bujak, le président « élu » de Solidarité et l'ancien dirigeant clandestin, flanqués de MM. Geremek et Mazowiecki — les deux conseillers attitrés de M. Walesa, — de M. Wielowieyski (personnalité proche de l'épiscopat et qui a eu au printemps des « contacts » avec les autorités), et de plusieurs *ex-membres du* KOR (MM. Kuron, Michnik, Wujec).

Rien n'a filtré sur le contenu de ces conversations, mais on est en droit de supposer que M. Walesa et ses conseillers se sont prononcés pour des décisions prudentes qui ménageraient l'avenir, face à un Zbigniew Bujak que sa toute récente libération, après trois mois de prison et plusieurs année de clandestinité, pousse plutôt à une certaine euphorie.

Il faut dire que les « optimistes », ceux qui pensent que l'opposition reste suffisamment puissante pour contraindre le pouvoir à composer, ont pu trouver des encouragements dans le spectacle offert, dimanche, par le pèlerinage annuel des ouvriers à Czestochowa. Plus de cinquante mille personnes, une multitude de banderoles de Solidarité, des ovations pour les nombreux dirigeants du mouvement qui avaient fait le déplacement et en avaient profité pour se concerter (MM. Walesa, Lis, Borusewicz, Modzelewski, etc.). Et, pour couronner le tout, une police pour une fois fort discrète, et la présence de l'une des principales figures de l'épiscopat, le cardinal Gulbinowicz, qui, au cours d'une autre cérémonie, la veille, rappelait que *« sans organisations indépendantes* [du pouvoir], *la profonde crise politique et économiques du pays ne pourrait être surmontée »*. Pas facile, dans ces conditions, de garder les pieds sur terre.

Une étrange soirée

Déjà, vendredi soir, le dixième anniversaire de la fondation du KOR (comité de défense des ouvriers) avait été l'occasion d'une fête propre à réchauffer le *cœur de tout ce que la Pologne* compte d'opposants. Il y avait là, entassés dans l'appartement de Jacek Kuron (l'une des « bêtes noires » du régime), des dizaines d'anciens prisonniers politiques, d'hommes qui furent de tous les combats, ceux du KOR, de Solidarité, de la lutte clandestine, sans oublier des artistes indépendants mais dont le cœur penche *clairement du* côté de l'opposition, comme le cinéaste Andrzej Wajda. Et aussi l'hôte le plus inattendu de cette joyeuse réunion (où il était interdit de parler politique...), Leszek Moczulski, le président de la Confédération pour une Pologne indépendante, une sorte d'antithèse du KOR, souvent considérée comme son adversaire idéologique. Décidément, comme le disait Adam Michnik dans nos colonnes (*le Monde* du 21 septembre), les choses — et les gens — ont bien changé, à mesure que s'écoulaient les années, en particulier les années passées dans des prisons communes.

Il y avait par contre, à cette étrange soirée, un absent de marque : Lech Walesa, pourtant à Varsovie ce jour-là. Comme si le président de Solidarité souhaitait *garder non pas ses distances*, mais une image un peu différente, plus autonome.

Le jour même, M. Walesa avait eu un long entretien avec le secrétaire de la conférence épiscopale, Mgr Dabrowski (qui est aussi l'interlocuteur le plus régulier du pouvoir, et notamment du ministre de l'intérieur). Cette concertation était d'autant plus nécessaire que, dans la très délicate période qui s'annonce, l'Eglise restera évidemment l'intermédiaire privilégié entre les autorités et l'« opposition ». La commission mixte, qui réunit des représentants du gou*vernement et de l'épiscopat, doit* d'ailleurs se réunir mardi 23 septembre. Ce devrait être là l'occasion pour le pouvoir de préciser un peu ses intentions, d'indiquer s'il entend vraiment prendre le risque d'une certaine ouverture. *Il n'est* pas sûr, pourtant, que les autorités soient prêtes à dévoiler leurs batteries — à supposer d'ailleurs qu'elles soient elles-mêmes fixées sur l'attitude à adopter. Le général Jaruzelski a quitté, samedi, Varsovie pour un voyage en Extrême-Orient, et en particulier pour la Chine. Il faudra très vraisemblablement attendre son retour pour que, de ce côté-là au moins, le brouillard se dissipe.

JAN KRAUZE.

GRANDE-BRETAGNE : l'évolution à l'égard de l'Afrique du Sud

Le chef du Congrès national africain a été reçu par le secrétaire au Foreign Office

LONDRES
de notre correspondant

La rencontre de Sir Geoffrey *Howe, secrétaire* au *Foreign Office* et de M. Tambo chef du Congrès africain (ANC) confirme la lente évolution de la position du gouvernement britannique sur la question sud-africaine. Il n'y a pas si long*temps, on déclarait à Londres* qu'une telle rencontre serait impossible tant que l'ANC ne renoncerait pas à la violence. Le mouvement d'opposition sud-africain n'a pas changé sur ce point, et c'est le gouvernement de *Mme Thatcher qui* a modifié son attitude.

Déjà, au début de l'année, des contacts discrets avaient été pris avec l'ANC par des hauts fonctionnaires du Foreign Office. Puis Mme Lynda Chalker, « ministre » (secrétaire d'Etat), avait reçu M. Tambo à Londres. Le pas était franchi. En juillet, au cours de sa mission de bons offices en Afrique du Sud au nom des Douze, Sir Geoffrey avait notamment dit au président Botha d'engager des pourparlers avec l'ANC. C'est à ce moment qu'il aurait dû rencontrer M. Tambo. Mais, à l'époque, ce dernier refusa.

Depuis l'échec de la mission de Sir Geoffrey auprès du président Botha, le gouvernement britannique, tant au sein du Commonwealth que de la Communauté européenne, a quelque peu changé d'attitude. La semaine dernière, lors de la réunion des ministres des Douze, c'est l'Alle*magne de l'Ouest qui* est apparue comme le principal frein à l'adoption de mesures significatives contre l'Afrique du Sud. Sir Geoffrey était prêt à accepter un embargo sur les importations de charbon sud-africain, mesure à *laquelle* le gouvernement de Bonn s'est opposé.

En venant à Londres samedi, M. Tambo a montré qu'il savait gré au chef de la diplomatie britannique de cette évolution.

Sir Geoffrey, M. Tambo et leur entourage sont restés très discrets sur le contenu des conversations. Le Foreign Office a seulement fait savoir que Sir Geoffrey avait réaffirmé son rejet de l'apartheid et la nécessité de parvenir à des changements en Afrique du Sud par des *« moyens pacifiques »*.

Un porte-parole de l'ANC a indiqué, pour sa part, qu'il n'était pas question que son mouvement renonce à la *« résistance »* et aux actions des *« combattants de la liberté »*. L'entretien semble s'être limité à un échange de vues, *mais*, dans les milieux proches de l'ANC, on souligne que cette rencontre est particulièrement importante dans la mesure où le gouvernement britannique, étant donné ses rapports étroits avec Washington, pourrait amener la Maison Blanche à évoluer à son tour.

FRANCIS CORNU.

Asie

CORÉE DU SUD : l'ouverture des Jeux asiatiques

Opération séduction à Séoul

La cérémonie d'ouverture des Jeux asiatiques, s'est déroulée samedi 20 septembre, à Séoul. Des mesures de sécurité sans précédent avaient été prises. M. Nakasone, en visite officielle en Corée du Sud, a assisté à la cérémonie. Le premier ministre japonais, qui a *regagné Tokyo dimanche après un* entretien avec le président Chun Doo-Hwan, a déclaré que la situation militaire dans la péninsule coréenne était *« plus dure que jamais »* et s'est inquiété de la coopération militaire entre Moscou et Pyongyang.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Les premières images qu'ont les visiteurs étrangers en débarquant à l'aéroport de Kimpo sont celles de soldats l'arme au poing en faction tous les 50 mètres et de banderoles de bienvenue tout aussi nombreuses. Depuis l'attentat de dimanche dernier, le dispositif de sécurité dans les villes *où se déroulent* les Jeux, à commencer évidemment par Séoul, a été renforcé au maximum. Des barrages ont été mis en place sur les routes d'accès à la capitale.

Malgré ce déploiement martial, Séoul, qui accueille les dixièmes Asiad (Jeux asiatiques), se veut pimpante. Le long de la Voie olympique, qui relie l'aéroport au complexe sportif, dont la pièce maîtresse est le grandiose stade Chamsil (cent mille places), conçu par l'architecte coréen Kim Sok-Kun, les nouveaux arrivants longent les rives du majestueux fleuve Han aux eaux sablonneuses. L'aménagement de ses rives, sur lesquelles se succèdent espaces verts, promenades et terrains de sport, constitue la principale réalisation occasionnée par les Jeux.

Comme Séoul doit être la vitrine du pays et que les autorités se méfient du caractère parfois un peu rude, mais enjoué, de la population, elles ont lancé des campagnes pour faire *« disparaître tout ce qui est vulgaire »*. On a demandé aux piétons de ne pas jeter de mégots par terrer, de ne pas cracher, de respecter les queues aux arrêts de taxi et d'autobus ; et aux restaurateurs d'observer les règlements en matière d'hygiène et de repeindre les murs. Dans leur zèle, les autorités ont même ordonné aux marchands des rues de disparaître, car elle cela donnait un *« côté sous-développé »* à la ville.

La grande opération de promotion internationale de la Corée du Sud a coûté cher : 2,7 milliards de dollars (soit sept fois les investissements faits lors des Olympiades de Los Angeles). Les opposants ont poussé les hauts cris et ont dénoncé des *« dépenses somptuaires »*, alors que le pays doit déjà faire face à une dette extérieure de 45 milliards de dollars.

« Le pays vit dans le regard des autres », estime une religieuse coréenne. *« Certains ont payé cher cette opération de séduction internationale »*, ajoute-t-elle. Ainsi, pour construire la Voie olympique il a fallu déloger les habitants de l'un de ces *« quartiers de la lune » (tal dong ne)* : une zone de squatters, semi-bidonville formé de baraques de fortune construites par ces campagnards venus à la ville dans l'espoir d'y mieux vivre. Ce quartier des laissés-pour-compte, Mokdong, a été rasé en juin 1985. Louable initiative si l'on avait pensé à reloger les habitants. Ce ne fut pas le cas, et quelques-uns se sont retrouvés à l'autre bout de la ville, à Sanggye-Dong. Mais au cours de l'été *on* a commencé là aussi à détruire le quartier. Les habitants se sont révoltés. Les leaders ont été mis en prison, et désormais la police anti-émeute est quotidiennement présente pour surveiller les deux cents familles qui s'obstinent à vivre dans leurs maisons à moitié démolies.

PHILIPPE PONS.

Les attentats à Paris et la lutte contre le terrorisme

Les nouvelles menaces du CSPPA

Le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (CSPPA) a, le samedi 20 septembre, de nouveau rendu publics deux communiqués. Le premier, rédigé en arabe, a été remis, le même jour, à une agence de presse occidentale de Beyrouth. Le CSPPA y menace la France et promet de nouvelles actions : « *Nous n'avons pas mis un terme à nos opérations*, précise-t-il, *et nous n'avons pas l'intention de le faire. Nous réclamons la libération des militants détenus en France. Sinon, le feu va grandir, s'étendre, se poursuivre et se déplacer.* » Après quelques menaces similaires visant l'Italie (où deux membres des FARL — Fractions armées révolutionnaires libanaises, — Joséphine Abdo Sarkis et Mohammed El Mansouri, sont détenus, condamnés à quinze ans et seize ans de prison), le communiqué qualifie de « *ridicules* » les accusations portées par la police française contre Maurice, Robert et Emile Abdallah, les frères de Georges Ibrahim Abdallah dont le CSPPA réclame avec insistance la libération. « *Pourquoi ne pas aussi accuser la mère de Georges (...) de la dernière opération que nous avons menée à Montparnasse, à Paris ?* », affirme-t-il.

Le second communiqué du CSPPA est parvenu le même samedi, quelques heures plus tard, également à une agence de presse occidentale de Beyrouth. Cette fois, le CSPPA met en garde le gouvernement français contre « *toute liquidation physique, sous le prétexte de maladie ou autre, de ses militants (...) détenus en France* ». En raison d'une erreur de traduction, les radios locales libanaises avaient en effet annoncé, samedi matin, le transfert de Georges Ibrahim Abdallah, chef des FARL, à l'hôpital, alors qu'il n'était transféré, pour des raisons de sécurité, qu'à la prison de la Santé.

Au même moment, Mᵉ Jacques Vergès, défenseur de Georges Ibrahim Abdallah, se présentait à la porte de la prison et se voyait interdire la possibilité de voir son client, alors entendu, ont précisé plus tard les autorités pénitentiaires, par la police judiciaire. Mᵉ Vergès a immédiatement fait parvenir au président de la République un télégramme où il fait état de ses inquiétudes quant à l'intégrité physique de son client. « *Je suppose qu'il est dans un tel état qu'on n'ose pas le montrer* », a encore déclaré l'avocat à un journaliste de l'agence Reuter qui l'interrogeait.

Les mêmes inquiétudes ont sûrement agité le CSPPA avant qu'il ne publie son communiqué. Le correspondant du *Matin de Paris* à Beyrouth, Jean Boutros, était à Kobayat, village de la famille Abdallah, lorsque la radio libanaise a fait état du transfert de Georges Ibrahim Abdallah à l'hôpital. L'atmosphère jusque-là bon enfant s'est brusquement tendue, note le journaliste, qui signale encore que *plusieurs hommes en armes sont apparus*, alors que les frères Abdallah s'isolaient dans un coin pour discuter. Quelques heures plus tard, le CSPPA rendait public son communiqué promettant une violente riposte en cas de « *liquidation physique (...) de ses militants détenus en France* ».

La journée de samedi a aussi été marquée par plusieurs réunions consacrées à la lutte antiterroriste. Samedi soir, M. François Mitterrand a reçu M. André Giraud, ministre de la défense, et le général René Imbot, directeur général de la DGSE. L'ordre du jour de la réunion n'a pas été précisé, mais de source proche de la présidence de la République, on indiquait que les discussions avaient porté sur l'évolution de la situation de la FINUL au sud du Liban et, plus largement, des attentats terroristes qui frappent actuellement la France. C'était la deuxième réunion présidée par le chef de l'Etat depuis son retour d'Indonésie, vendredi soir.

Samedi matin, le premier ministre, M. Jacques Chirac, avait également présidé une réunion du conseil de sécurité intérieure à laquelle participaient les ministres, MM. Charles Pasqua, Robert Pandraud, Albin-Chalandon, André Giraud et Jean-Bernard Raimond. C'était la troisième fois en une semaine que M. Jacques Chirac réunissait le conseil de sécurité intérieure. Le premier ministre et le président de la République se sont entretenus par téléphone, à deux reprises, samedi.

De son côté M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a déclaré, samedi à Metz : « *Les enquêtes sont en cours, je crois que nous avançons.* » Malgré les témoignages en provenance du Liban qui tendent à innocenter les frères Abdallah, les autorités policières continuent à *privilégier la* piste Abdallah et à voir dans les différents frères les auteurs des derniers attentats qui ont ensanglanté Paris. On n'exclut pas, dans les milieux gouvernementaux, que les terroristes aient bénéficié de l'aide logistique de certains groupes européens ou français. On s'interroge, aussi, sur le rôle des Syriens, alors que les Iraniens paraissent « presque » hors de cause.

En revanche, les présomptions pesant contre d'autres membres du clan n'ont pu être étayées. Ainsi, les vérifications de la brigade criminelle ont permis de retrouver et de mettre hors de cause deux femmes un moment suspectées d'avoir participé à l'attentat contre le bureau de poste de l'Hôtel de Ville. Un responsable du bureau avait, en effet, été intrigué par le comportement de deux femmes de type arabe, qui étaient venues à trois reprises, y compris juste avant l'explosion, réclamer un mandat que l'on ne retrouvait pas.

Le témoignage de Gilles Sidney Peyroles

Le rôle de Maurice et Robert

Maurice et Robert Ibrahim Abdallah, deux des frères de Georges, le chef présumé des FARL (Fractions armées révolutionnaires libanaises) détenu en France, ont menti jeudi 18 septembre à la journaliste de l'AFP qui les interrogeait à Kobayat. C'est ce qu'affirme en substance M. Gilles Sidney Peyroles, diplomate français, conseiller culturel actuellement en poste à l'étranger, que nous avons joint par téléphone dimanche.

M. Peyroles avait été enlevé à Tripoli — il y était directeur du centre culturel français — en mars 1985 par des amis de Georges Abdallah qui voulaient s'assurer que, prochainement libéré, celui-ci ne serait pas livré par la France aux phalangistes chrétiens libanais (*le Monde* du 17 septembre). Entre son lieu d'enlèvement et son lieu de détention, il avait été transporté durant deux heures en voiture et avait reconnu, sur place, le relief particulier des massifs de la *région de l'Akkar*, celle de Kobayat. Ses *ravisseurs*, voilés par un keffieh au départ, discutèrent ensuite avec lui à visage découvert. Sa détention dura près de dix jours.

Interrogé par la DST après sa libération, il devait reconnaître sur photos quatre personnes : Jacqueline Esber, Salim El Khoury, Maurice et Robert Abdallah. Or ces deux derniers ont affirmé, jeudi : « *Nous ne l'avons jamais vu. Il s'agit d'une affabulation.* » Mais dimanche M. Peyroles nous a confirmé qu'il reconnaissait toujours catégoriquement comme deux de ses *ravisseurs Maurice et Robert* sur les nouvelles photos, diffusées par la presse et prises lors de leur conférence de presse tenue le 17 septembre à Tripoli. Il reconnaît toujours Salim El Khoury sur les photos diffusées, vendredi dernier, par la police française. Il reste en revanche plus prudent sur Jacqueline Esber.

G. M.

La famille Abdallah clame son innocence

Durant tout le week-end, les membres de la famille Abdallah et *leurs proches ont multiplié les déclarations* d'innocence. Ils ont fait valoir que les accusations de la police française à leur égard étaient infondées puisque, selon eux, ils se trouvaient au Liban au moment de la vague d'attentats à Paris. Interrogé dans son village de Kobayat par un correspondant de l'agence Reuter, Emile Abdallah a ironisé sur l'idée qu'il ait pu se trouver mercredi en fin d'après-midi à Paris pour commettre l'attentat de la rue de Rennes, contre le magasin Tati, et regagner son village du nord du Liban dès jeudi : « *C'est ce qu'on voit dans les films de James Bond* », *a-t-il dit.*

Un de ses collègues de travail aux PTT libanais, a affirmé à l'AFP qu'Emile était à son bureau, à Tripoli, mercredi matin. Ce témoin, qui a tenu à garder l'anonymat, n'a cependant pas précisé l'heure à laquelle il avait vu Emile Abdallah à Tripoli.

Un autre technicien du central des PTT de Tripoli, M. Assad Nadri, *a affirmé l'avoir vu jeudi*, entre 9 h 30 et 11 heures (heure de Paris), dans les locaux du central. A 11 h 30, M. Abdallah quittait le central *pour rentrer probablement* chez lui, a-t-il ajouté.

Le directeur des communications téléphoniques et télex du Nord-Liban, M. Mohamad Dib as Saouda (trente-neuf ans), a déclaré pour sa part qu'il avait parlé au téléphone avec Emile Abdallah, jeudi à 9 h 30, quinze heures environ après l'explosion meurtrière au magasin Tati dans le centre de Paris. M. Saouda a indiqué *qu'il avait demandé à Emile* Abdallah d'aller réparer des lignes téléphoniques à la caserne de l'armée libanaise de Aandaqatt (140 kilomètres au nord de Beyrouth), à proximité de Kobayat. Il a précisé que, durant toute la matinée de jeudi, Emile Abdallah était en communication téléphonique avec deux employés des PTT libanais à Tripoli.

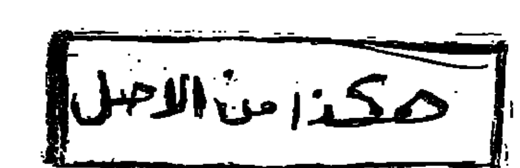
Samedi, Caroline Esber Bitar, une autre personne suspectée et recherchée par la police française, a, elle aussi, démenti être en quoi que ce soit impliquée dans les attentats de Paris. Dans une déclaration faite à Aandaquat, Caroline Bitar, étudiante à l'université de Tripoli (Liban du Nord), a indiqué avoir passé ses examens de fin d'année à la mi-juillet. « *Mon innocence est facile à prouver car je travaille à l'hebdomadaire* Nida ach Chimal (Appel du Nord) », a-t-elle dit. « *Mes parents, mes collègues, mes voisins à Tripoli ainsi que tous les habitants du village peuvent témoigner de ma présence au Liban lorsque les attentats se sont produits* », a-t-elle ajouté.

Enfin, une autre jeune femme libanaise contre laquelle la police a lancé un avis de recherche, Ferial Daher (vingt-cinq ans), a à son tour juré de son innocence. Recevant les journalistes à Aandaquat, elle a déclaré : « *c'est un mensonge et une calomnie et la France le sait bien ; je n'ai pas besoin de me défendre.* »

Cependant, à Damas, la radio syrienne a implicitement accusé les Etats-Unis et Israël d'être derrière les attentats. Pour le commentateur politique de Radio-Damas, « *ces actions criminelles n'ont rien de commun avec la lutte de libération* », et, selon lui, « *la campagne politique et psychologique actuelle, menée par Washington, Tel-Aviv et les media qui leur sont inféodés, a été savamment planifiée* ».

Radio-Damas affirme que « *les explosions (...) et les assassinats se sont produits en France, pays qui a fermé son espace aérien aux avions américains lors de l'attaque contre la Libye et qui a adopté une position objective et même juste concernant le Proche-Orient et le conflit israélo-arabe* ».





Les attentats à Paris et la lutte contre le terrorisme

M. André Giraud et le général Imbot à l'Elysée

Le renseignement, « pièce maîtresse » du dispositif

Le président de la République a convoqué, samedi soir 20 septembre à l'Elysée, en séance de travail sur le terrorisme en France et les attentats contre le contingent français de la FINUL au Liban, le ministre de la défense, M. André Giraud, et le général René Imbot, directeur général de la DGSE (direction générale de la sécurité extérieure), qui est le service secret français.

A cette réunion participaient le directeur de cabinet du premier ministre, M. Maurice Ulrich ; le chef du cabinet militaire du premier ministre, le général Bernard Norlain, et le chef d'état-major particulier de la présidence de la République, le général Gilbert Forray. C'est la première fois que ces responsables étaient réunis à l'Elysée depuis les attentats terroristes à Paris et le retour d'Indonésie de M. Mitterrand.

Au terme de cette séance de travail, qui a duré plus d'une cinquantaine de minutes, aucune déclaration officielle n'a été rendue publique. Cependant, la présence du général Imbot donne à croire que le chef de l'Etat a pris connaissance des informations recueillies par la DGSE sur les « filières » du terrorisme international en France et sur les influences étrangères que l'on *soupçonne être à l'origine des attentats* dont furent victimes l'attaché militaire de France à Beyrouth, le colonel Christian Goutierre, et les « casques bleus » français au Sud-Liban.

M. Giraud a, en effet, demandé à la DGSE d'intensifier son effort sur *le renseignement dans cette région* du monde, considérant que le renseignement est la *« pièce maîtresse »* du dispositif de lutte antiterroriste face à une *« internationale »* de la violence qui cherche à créer l'inquiétude dans les pays démocratiques dont la France est, en quelque sorte, le *« porte-drapeau »*.

Le ministère de la défense reste, d'autre part, très discret sur l'éventualité de mesures militaires de précaution qu'il pourrait être amené à prendre selon les circonstances. Mais la participation de la France à des manœuvres de l'OTAN en Méditerranée (*le Monde* du 20 septembre) lui fournit l'occasion, en ce moment, de redéployer son dispositif militaire dans le sud de la France.

Quatre des trente-neuf blessés rue de Rennes sont dans un état très grave

Les cinq personnes tuées le mercredi 17 septembre lors de l'attentat commis devant le magasin Tati, rue de Rennes, ont été identifiées. Il s'agit de M. Anil Mamadaly (âge indéterminé) et M. Mouktar Tahirali, âgé de dix-neuf ans, demeurant tous deux rue Brancion (15e), de nationalité *française et nés aux Comores* ; Mlle Linda Médioni-Lajeus, trente ans, originaire de Rabat (Maroc), de nationalité française, demeurant à Anglet (Pyrénées-Atlantiques) ; Mme Micheline Peyrat, née Pellan, âgée de quarante-cinq ans, de nationalité française, demeurant à Villejuif (Val-de-Marne) ; Mme Claudie Béral, née Zaïtoun, quarante-huit ans, originaire de Sousse (Tunisie), de nationalité française, demeurant route de Versailles à Port-Marly (Yvelines).

Parmi les trente-neuf blessés toujours hospitalisés et dont quatre sont dans un état très grave, on dénombre vingt-quatre Français et quinze étrangers de neuf nationalités différentes : un *Comorien, quatre Algériens, deux* Portugais, deux Egyptiens, deux Libanais, un Panaméen, un Tunisien, un Marocain et un Iranien.

M. Mitterrand s'est rendu au chevet d'enfants blessés

M. François Mitterrand a rendu visite, dimanche après-midi, à l'hôpital Necker à Paris, à quelques-uns des enfants blessés dans l'attentat de la rue de Rennes, mercredi dernier.

Arrivé dans la plus grande discrétion au centre hospitalier, peu après 17 h 30, le chef de l'Etat, qui n'était accompagné que de deux de ses proches collaborateurs, s'est aussitôt rendu dans le service de chirurgie orthopédique du professeur Rigault, au chevet de trois des enfants hospitalisés depuis cet attentat meurtrier qui a fait cinq morts et plus de cinquante blessés.

Après s'être entretenu pendant quelques minutes avec l'équipe médicale, M. Mitterrand s'est attardé auprès du petit David, âgé de huit ans, soigné pour des fractures ouvertes aux jambes. Le père de cet enfant, très grièvement atteint lors du même attentat, est toujours soigné dans un autre hôpital parisien.

Dans la même chambre, le président de la République a pu interroger un autre garçon, un peu plus âgé et souffrant, lui aussi, de plaies et fractures aux jambes.

C'est dans la chambre d'une jeune Libanaise de seize ans, venue de Beyrouth en vacances en France pour y *« trouver un peu de calme »*, que M. Mitterrand a achevé sa brève visite aux petits blessés. La jeune fille, dont les deux cousines ont également été blessées rue de Rennes, doit subir des greffes aux jambes dans les jours à venir.

Au terme de cette visite, le chef de l'Etat a noté que si *« chaque victime mérite compassion et solidarité »*, on se sentait *« encore plus responsable lorsqu'il s'agit d'enfants »*.

Les socialistes affirment leur solidarité mais s'interrogent sur les responsabilités de M. Chirac

Ne rien faire, ne rien dire qui puisse nuire à la cohésion nationale. Telle est toujours la consigne dans les rangs socialistes. MM. Mauroy, Jospin, Lang, Fabius, Bérégovoy, Chevènement, se sont exprimés à l'unisson ce week-end pour appeler le pays à ce que M. Chevènement *« sursaut républicain »*, nomme aussi, comme l'a souligné M. Mauroy, *« à la vigilance pour la sauvegarde des libertés et contre l'exaspération de la xénophobie »*.

Mais l'expression unanime de cette solidarité des responsables de l'opposition envers le gouvernement de M. Chirac n'exclut pas remarques et interrogations.

M. Jack Lang déplore que l'actuelle majorité n'ait pas eu avant le 16 mars le même état d'esprit que l'opposition d'aujourd'hui : *« Dans le malheur qui nous frappe*, a-t-il noté au « Grand Jury RTL-*le Monde* », *le gouvernement a de la chance d'avoir une opposition responsable animée d'esprit civique. Cela n'a pas toujours été le mot d'ordre de la droite. »* M. Lionel Jospin n'hésite pas à invoquer la responsabilité du ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua : *« Nous avons l'intention d'appeler la communauté nationale à la cohésion, mais*, déclare-t-il, *nous ne nous laisserons pas récupérer politiquement dans je ne sais quelle union nationale. Nous ne ferons pas preuve d'indulgence pour ceux qui prétendaient, il y a quelques mois, terroriser les terroristes et qui maintenant se taisent... Les dirigeants de droite ont perdu le droit de faire la leçon en matière d'insécurité. »*

M. Bérégovoy : appel au président

MM. Fabius et Bérégovoy, comme M. Jospin la semaine dernière, s'interrogent sur les relations de M. Chirac avec les pays du Proche-Orient. *« Qui est derrière* [ces attentats], se demande M. Fabius ? *Pourquoi la France ? Pourquoi maintenant et pas avant ? Il faudra apporter des réponses. » « Je m'interroge*, a surenchéri M. Bérégovoy au « Club de la presse » d'Europe 1 *sur ce qui s'est passé entre le mois de mai et le mois de septembre. J'espère qu'un jour le pays sera informé pour y voir plus clair. »*

Autant de questions jugées inopportunes par le secrétaire général du RPR. *« Est-il bien utile*, a déclaré M. Toubon ce lundi matin à Europe 1, *de mettre en doute par avance l'action du gouvernement, d'envisager l'échec ? »* De même M. Toubon juge bien vaines les discussions à propos de la répartition des rôles entre le président de la République et le premier ministre sur le terrain de la lutte antiterroriste.

Le débat avait été engagé la veille par M. Bérégovoy. *« Le président*, a expliqué l'ancien ministre, *est responsable de la sécurité du pays, du fonctionnement régulier des pouvoirs publics et de l'union nécessaire des Français. Si le gouvernement ne parvenait pas à assurer l'ordre public, si des menaces pesaient sur la sécurité et l'unité du pays, si les mesures prises n'étaient pas suffisantes pour conjurer le péril, si devant la montée du terrorisme la situation devait se dégrader, le président de la République aurait alors à imaginer les solutions qui s'imposent pour faire face à cette situation. Il aurait à intervenir. Il serait amené à considérer qu'un problème majeur se pose à lui. Il lui faudrait l'apprécier et en tirer les conséquences. J'ai voulu me placer dans un certain cas de figure. Dans ce cas, le président ne serait pas inerte. »*

M. Bérégovoy invoquait-il le recours à l'article 16 de la Constitution ? *(lire ci-contre)*. M. Toubon a répondu que, à son avis, les conditions n'étaient pas requises pour l'application par le chef de l'Etat de cet article.

Pour l'heure, du côté de la majorité, on préfère se féliciter du bon fonctionnement des institutions : *« Pour l'instant*, note le président du Sénat, M. Alain Poher, *heureusement qu'il y a la cohabitation, parce que l'on peut être ensemble au service du pays. Ce n'est pas le moment de se diviser et de faire des petites phrases, il faut être au coude à coude. »*

M. Le Pen : « désinvolte »

Pour sa part, le secrétaire général du CDS, M. Jacques Barrot, souhaite que la France agisse sur la scène internationale. Au micro de RMC, il a préconisé *« une offensive diplomatique »* en direction des Etats qui soutiennent le terrorisme *« pour faire comprendre à ces Etats que la France ne tolérera plus ces complicités »*.

M. Jean-Marie Le Pen reste le seul à se désolidariser ouvertement de l'action gouvernementale qu'il persiste à juger *« désinvolte »*. Malgré les consignes d'interdiction du gouvernement qui lui avaient été expressément signifiées par M. Chirac au cours de leur tête-à-tête de vendredi à Matignon, M. Le Pen a annoncé dimanche qu'il maintenait son appel *« à une manifestation contre le terrorisme et pour la sécurité »*, lundi, à 18 h 30, place de l'Opéra à Paris.

Dimanche soir, la préfecture de police de Paris a confirmé l'interdiction de cette manifestation (1), soulignant que ce n'est pas *« le droit de manifester qui est mis en cause mais l'utilisation qui en est faite »*. Pour les responsables de la sécurité à Paris, ce n'est pas le moment *« de distraire la police de ses tâches de prévention »*. *« La détermination de ne pas céder au chantage des terroristes*, concluent-ils, *doit se manifester en restant calmes et lucides. »* Ces arguments n'ont guère convaincu le président du Front national : *« Nous faisons une manifestation contre le terrorisme sans nous préoccuper des organisations terroristes »*, a-t-il déclaré.

M. Bérégovoy a en tout cas approuvé la fermeté du gouvernement : *« Le gouvernement*, a-t-il dit, *a eu raison d'interdire cette manifestation qui est de nature à troubler non pas l'ordre public, mais l'unité de la nation qui s'impose. Le gouvernement doit se donner les moyens pour que cette manifestation n'ait pas lieu. Il doit manifester son autorité autrement que par des mots. »*

(1) Selon le décret-loi du 23 octobre 1935 – trois textes réglementent les réunions et manifestations : les lois du 30-6-1881 et du 28-3-1907, le décret-loi du 23-10-1935 – portant réglementation des mesures relatives au renforcement de l'ordre public (D.P. 1935, 4367, code pénal), – la puissance publique se réserve le droit d'interdire par arrêté toute manifestation pouvant troubler l'ordre public. L'interdiction doit alors être motivée. Si l'autorité s'abstient de réagir, il n'y a pas interdiction. Elle peut donc interdire, elle n'a pas à autoriser.

Toutes les manifestations sur la voie publique doivent être déclarées trois jours au moins et quinze au plus avant la date prévue. Les organisateurs doivent fournir leurs nom, prénom et domicile. Ces démarches se font à la mairie de la commune concernée et, pour Paris, à la préfecture de police.

L'usage veut qu'organisateurs et forces de l'ordre s'entendent sur le parcours envisagé.

L'article 16

Bien que M. Bérégovoy n'ait pas fait référence explicitement à l'article 16 de la Constitution, son intervention a suscité des interrogations sur le recours éventuel à cette procédure. L'article 16 de la Constitution est ainsi rédigé :

« Lorsque les institutions de la République, l'indépendance de la nation, l'intégrité de son territoire ou l'exécution de ses engagements internationaux sont menacées d'une manière grave et immédiate et que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics constitutionnels est interrompu, le président de la République prend les mesures exigées par ces circonstances, après consultation officielle du premier ministre, des présidents des assemblées ainsi que du Conseil constitutionnel.

» Il en informe la nation par un message.

» Ces mesures doivent être *inspirées par la volonté d'assurer* aux pouvoirs publics constitutionnels, dans les moindres délais, les moyens d'accomplir leur mission. Le Conseil constitutionnel est consulté à leur sujet.

» Le Parlement se réunit de plein droit.

» L'Assemblée nationale ne peut être dissoute pendant l'exercice des pouvoirs exceptionnels. »

Le samedi 22 avril 1961, un régiment de parachutistes de la Légion étrangère, basé à Alger, entre en rébellion, donnant le signal de ce qui sera appelé le *« putsch des généraux »*. Le même jour, le général de Gaulle réunit le conseil des ministres, qui décrète *« l'état d'urgence »*. Le lendemain, dimanche 23 avril, après avoir consulté les présidents des assemblées et saisi le Conseil constitutionnel, le général de Gaulle prononce à 20 heures une allocution radiotélévisée qui commence par *« un pouvoir insurrectionnel s'est établi en Algérie par un pronunciamiento militaire »*. Il parle du *« quarteron des généraux en retraite »* et il ajoute : *« Devant le malheur qui plane sur la patrie et la menace qui pèse sur la vie publique, ayant pris l'avis officiel du Conseil constitutionnel, du premier ministre, du président du Sénat et du président de l'Assemblée nationale, j'ai décidé de mettre en œuvre l'article 16 de notre Constitution. »* Le « putsch » s'effondrera le 25 avril avec la reddition d'un de ses auteurs, le général Challe, tandis que l'OAS se développe dans la clandestinité. L'article 16 *s'appliquera jusqu'au 30 septembre* 1961, soit au total un peu plus de cinq mois.

67 % des Parisiens n'ont pas renoncé à leurs projets de week-end

Selon un sondage IPSOS pour *le Journal du dimanche* réalisé auprès de cinq cents personnes, le 19 septembre, soit le surlendemain de l'attentat de la rue de Rennes, la majorité des Parisiens (67 %) n'ont pas renoncé à leurs projets de week-end : 86 % ont décidé de passer la fin de semaine hors de chez eux ; ils n'ont pas renoncé à la promenade habituelle du dimanche (80 %), au restaurant ou au café (75 %), aux courses dans un grand magasin ou un centre commercial (68 %), au cinéma ou au théâtre (62 %), à la visite d'une exposition, d'un musée (54 %), d'un salon ou d'une foire (50 %), à une manifestation sportive (42 %).

Parmi les personnes qui prennent des précautions particulières (31 %), une forte majorité (88 %) disent faire davantage attention à ce qui se passe autour d'eux.

41 % des Parisiens préfèrent éviter certains quartiers parmi ceux-ci : les Champs-Elysées (66 %), les Halles (64 %), Barbès-Montmartre (56 %), Montparnasse (54 %), la Défense (53 %), etc.

Les Français de l'étranger seront indemnisés en cas d'attentats *annonce M. Raimond*

M. Jean-Bernard Raimond a déclaré samedi aux Français de l'étranger que des *« efforts sont déployés par le gouvernement pour veiller à la sécurité des ressortissants français et de leurs biens à l'étranger »*. Parlant devant l'Union des Français de l'étranger (UFE), réunie en assemblée générale, il a annoncé que la loi d'indemnisation des victimes d'attentats s'appliquera désormais aux un million cinq cent mille Français vivant à l'étranger.

Le ministre des affaires étrangères a précisé, en outre, que l'informatisation des contrôles préconisée par le gouvernement devait faciliter la mise en œuvre des mesures concernant l'obligation des visas pour tous les étrangers venant en France.

Soulignant que cette mesure, qui vise à *« renforcer le contrôle des flux migratoires »*, a été *« dans l'ensemble bien comprise par les gouvernements étrangers »*, M. Raimond a, par ailleurs, encouragé l'expatriation des Français et assuré que la réinsertion au retour comme l'expatriation constituent *« deux volets inséparables de notre politique »*.

Sollicitude britannique

Nos voisins d'outre-Manche sont *pleins de sollicitude pour* la France dans l'épreuve. Du moins est-ce ce qui ressort de la lecture des journaux britanniques du dimanche. « Le SAS prêt à aider Paris », titre à la « une » le *Sunday Times*. Foin des ressentiments entre services français et britanniques du contre-terrorisme, si l'on en croit le correspondant politique de l'hebdomadaire. Selon lui, cette offre sans précédent de l'unité d'élite antiterroriste Special Air Service (SAS) aurait été formulée lors de *« discussions à haut niveau »* entre Paris et Londres la semaine dernière. Elle ne vaudrait toutefois qu'en cas de prise d'otages... Les journalistes qui cherchaient à en savoir plus se sont heurtés à un laconique *« no comment »* aux ministères britanniques de l'intérieur, de la défense et des affaires étrangères.

« Vive la France »

D'autre part, dans un vibrant hommage au pays *« qui a appris au monde ces mots glorieux : liberté, égalité, fraternité »*, Robert Maxwell, propriétaire du groupe de presse Mirror, milliardaire et travailliste, en appelle à la solidarité de ses concitoyens, à l'heure où *« d'innocents Français, leurs femmes et leurs enfants sont lâchement assassinés par des meurtriers lanceurs de bombes »*. L'appel se termine par un enthousiaste *« vive la France ! »*... et par l'invitation faite aux lecteurs du *Sunday Mirror* (3,2 millions d'exemplaires) à souscrire à un fonds de soutien aux victimes françaises du terrorisme. Il *n'est apparemment, pour M. Maxwell*, de bons sentiments sans concrétisation sonnante et trébuchante. Sa francophilie au demeurant est connue de longue date. Il est naturel qu'elle s'exprime avec une particulière vigueur à l'heure où le magnat de la presse britannique ambitionne de développer ses affaires en France.

[M. Maxwell avait signé en mars 1986, à quelques jours des élections législatives, un accord avec le gouvernement français autorisant le consortium européen pour la télévision commerciale qu'il préside à diffuser, sur deux canaux du satellite français TDF 1, des programmes de télévision. Ce consortium regroupe les propriétaires de la cinquième chaîne et leurs partenaires européens (le groupe italien Fininvest de M. Berlusconi, la SEPC, holding des participations françaises dans la « 5 », le groupe britannique de M. Maxwell, le groupe allemand Beta Taurus et une société espagnole). Cette autorisation sera annulée par la promulgation de la nouvelle loi sur l'audiovisuel et M. Maxwell contraint de renégocier.]

● L'association Coup de soleil, qui réunit des « beurs », des juifs sépharades, des Français musulmans rapatriés, des Maghrébins de France et des pieds-noirs : *« Nous sommes tous originaires du Maghreb et nous voulons témoigner, aujourd'hui plus que jamais, de la profonde solidarité de nos communautés face à la montée du terrorisme et du racisme. Un terrorisme aveugle provoque la recrudescence d'un racisme aveugle, et nous refusons avec la même énergie ces deux formes de barbarie. »*

Une proposition de loi au Sénat

La peine de mort pour les terroristes

Deux sénateurs de l'Union centriste, MM. Louis Caiveau (Vendée) et Jean Francou (Bouches-du-Rhône), ont déposé le mercredi 17 septembre, sur le bureau de leur assemblée, une proposition de loi tendant à rétablir la peine de mort à l'encontre des *« auteurs de crimes ou de tentatives de crimes de sang, à leurs complices lorsque ces crimes ont le caractère d'actes de terrorisme »*. Les deux sénateurs précisent qu'*« une loi fixera les modalités d'exécution de la peine de mort »* dans un délai d'un an suivant le rétablissement de celle-ci.

Dans leur exposé des motifs, MM. Caiveau et Francou notent que *« depuis le 15 septembre 1974, il y a eu vingt-six attentats en France, dont vingt et un à Paris, qui ont fait quarante-quatre morts et plus de six cents blessés. L'année 1986*, ajoutent-ils, *compte déjà dix attentats meurtriers. »*

« C'est parce que nous sommes attachés avant tout au respect de la vie humaine, expliquent-ils, *que nous souhaitons faire peser la plus dissuasive des menances sur ces assassins impitoyables. »*

Le découpage électoral

M. Pasqua indique qu'il tiendra compte des avis du Conseil d'Etat pour vingt-cinq départements

L'assemblée générale du Conseil d'Etat a achevé, le samedi 20 septembre, l'examen du projet d'ordonnance portant délimitation des futures circonscriptions pour l'élection des députés.

Dans une note diffusée dimanche, le ministre de l'intérieur dresse le bilan suivant des travaux du Conseil d'Etat, qui, selon lui, a :

– donné un avis favorable sur 458 des 574 circonscriptions qui lui étaient soumises. Ces circonscriptions sont celles de 75 départements et des deux territoires d'outre-mer, qui ont donné lieu à un avis favorable global, et de 8 départements, pour lesquels 17 circonscriptions (sur 83) ont fait l'objet d'une recommandation de réaménagement.

– estimé nécessaire de réviser la délimitation de 17 départements, représentants 99 circonscriptions.

L'inscription du projet d'ordonnance est toujours prévue à l'ordre du jour du conseil des ministres du 24 septembre, indiquait-on ce lundi en fin de matinée à l'hôtel Matignon.

Dès dimanche, le ministère de l'intérieur a cru pouvoir tirer la leçon suivante des divers examens préalables du projet d'ordonnance : *« Au total, compte tenu de l'intervention antérieure de la commission des six magistrats instituée par la loi, ce sont 92 départements et 2 territoires d'outre-mer, représentant 527 circonscriptions sur dix – soit plus de neuf circonscriptions sur dix, qui ont fait l'objet d'une approbation ».* Le ministère de l'intérieur indiquait en conclusion : *« La délimitation des huit départements restants (quarante-sept circonscriptions) sera modifiée pour tenir compte des critiques formulées par la commission et le Conseil d'Etat. En outre, et bien qu'il s'agisse de départements dont le découpage n'avait pas soulevé d'objection de la part de la commission des Six, le gouvernement prendra en considération la majeure partie des observations formulées, le plus souvent d'ailleurs pour des raisons d'équilibre démographique, par le Conseil d'Etat dans les dix-sept autres départements. »*

M. Pierre Bérégovoy, ancien ministre de l'économie et des finances, a déclaré, dimanche 21 septembre, au cours du « Club de la presse d'Europe 1 » que *« toute précipitation dans le découpage électoral ne serait pas de mise dans le contexte actuel. L'intérêt national commande qu'on évite par exemple la division sur ce sujet. Le gouvernement ferait un mauvais calcul,* a ajouté M. Bérégovoy, *s'il voulait profiter des circonstances pour imposer sa loi en tous domaines. S'il devait se livrer à un tel calcul politique, ce serait dérisoire et une très grave faute politique ».*

La Lettre de la Nation, organe quotidien du RPR, commente en ces termes, dans son édition du 22 septembre, les travaux du Conseil d'Etat : *« Sans parler des arrière-pensées politiques, il y a souvent désaccord entre les critères démographiques et géographiques. La commission des « sages » avait donné la priorité aux premiers. Le Conseil d'Etat paraît plus attaché aux seconds ».*

« Dans les circonstances présentes, ajoute *la Lettre de la Nation, on comprend que le ministre de l'intérieur ait d'autres soucis que de rattacher ou de détacher des cantons d'une circonscription à l'autre. Mais le problème politique de la réforme du système électoral ne perd pas pour autant de son importance, et la position que prendra le président de la République est toujours une énigme. Qu'il lutte avec Jacques Chirac « la main dans la main » contre le terrorisme ne signifie pas qu'ils sortiront ensemble leur stylo pour signer l'ordonnance électorale. »*

Une élection cantonale

MEUSE : canton de Montfaucon (2e tour) :

Inscr., 1 734 ; vot., 1 555 ; suffr. expr., 1 509. MM. Denis Cordonnier (RPR), c. m. de Gercourt-et-Drillancourt, 853, ÉLU ; André Trouslard (sout. PS), 377 ; André Dormois (div. d.), 279.

[M. Denis Cordonnier remporte aisément (avec 56,52 %) cette élection partielle organisée à la suite du décès en juin dernier d'André Beauguitte (UDF-PR), ancien député. Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 1 935 ; vot., 1 518 ; suffr. expr., 1 487. MM. Cordonnier, 581 ; Trouslard, 275 ; Dormois, 232 ; Gilbert Delandre (div. d.), 208 ; Maurice Bernier (div. d.), 134 ; Philippe Sauvagnac (FN), 43 ; Pierre Feuvrier (PC), 14. Dans ce canton traditionnellement de droite, M. Trouslard a réalisé une bonne opération en recueillant 24,98 % des suffrages, alors que le total des voix de gauche, au terme du premier tour, s'élevait à 19,43 %. Ce gain de plus de 5 points peut s'expliquer par une plus forte mobilisation électorale ce dimanche, avec un taux d'abstention de 10,32 % (contre 21,55 % lors du premier tour).]

EN BREF

● **Le CIR : cohabitation jusqu'en 1988.** – Le Centre indépendant et républicain (CIR), proche de M. Jacques Chaban-Delmas, a indiqué, le dimanche 21 septembre, à l'issue d'un conseil national de quarante-huit heures, que *« l'expérience actuelle de la cohabitation doit se poursuivre jusqu'à son échéance normale de 1988 ».* Soulignant que *« cette situation nouvelle sous la Ve République devrait favoriser un consensus national autour des grands problèmes »,* il ajoute : *« S'il est heureux que la classe politique soit unie face au terrorisme, elle devrait l'être tout autant face au chômage et sur le choix des grandes orientations économiques et diplomatiques. »*

● **M. Giscard d'Estaing « président de l'Europe ».** – M. Edmond Alphandéry, député UDF proche de M. Barre, a déclaré dimanche à Radio-CVS, que M. Valéry Giscard d'Estaing *« a un avenir politique devant lui »* et qu'*« il est le seul homme politique français »* qui pourrait occuper le poste de *« président de l'Europe »* si celui-ci était élu au suffrage universel. Selon M. Alphandéry, l'ancien président de la République *« est parmi ceux qui ont le plus contribué à la construction de l'Europe, et est le seul homme politique français pouvant permettre à la France d'occuper ce poste prestigieux ».*

● ***Les convents maçonniques.*** – A la Grande Loge féminine de France (six mille membres), Mme Pauline Salmona, soixante-sept ans, artiste lyrique, ancienne animatrice des activités culturelles et artistiques de l'Institut national de recherches pédagogiques, a été élue, le 21 septembre, grande maîtresse. Elle succède dans cette charge à Mme Nicole Pinard, parvenue au terme de son mandat.

A la Grande Loge mixte de France (trois cents membres), c'est Mme Martine Lannes, trente-cinq ans, chef de service à l'Agence informatique, qui a été élue aux fonctions de grand maître, en remplacement de Mme Christiane Duvignau, dont le mandat de trois ans était arrivé à son terme.

Selon un sondage IFOP-« le Journal du dimanche »

MM. Mitterrand et Chirac en hausse

La cote de popularité de MM. Mitterrand et Chirac est en hausse sensible, tandis que celle des principales personnalités politiques a tendance à s'effriter. Tel est le résultat du sondage réalisé par l'IFOP et publié dans *le Journal du dimanche* daté 21 septembre (1). Ainsi, le président de la République enregistre 57 % d'avis favorables (au lieu de 51 % au mois d'août), alors que 30 % des personnes interrogées sont d'un avis contraire (35 % le mois dernier). Le premier ministre, pour sa part, recueille 47 % d'opinions positives (au lieu de 40 %) et 38 % d'avis négatifs (43 % en août).

En outre, la cote de popularité de toutes les personnalités politiques est en baisse ce mois-ci. Dans la majorité, M. Raymond Barre, toujours en tête avec 49 % d'opinions favorables, et Mme Veil (47 %) perdent 1 point. MM. François Léotard (43 %) et Valéry Giscard d'Estaing (39 %) perdent respectivement 4 points et 2 points. La baisse est plus importante dans l'opposition, où M. Michel Rocard, qui obtient le meilleur score avec 49 % d'avis favorables, perd 4 points. M. Jacques Delors (43 %) en perd 3, et M. Laurent Fabius (40 %), 4. M. Lionel Jospin, pour sa part, recueille 31 % d'opinions favorables contre 37 % en août.

(1) Sondage effectué du 8 au 15 septembre auprès d'un échantillon représentatif de 1 749 personnes.

M. Lang : pour une « majorité nouvelle » en 1988

M. Jack Lang, ancien ministre de la culture et député socialiste du Loir-et-Cher, invité le dimanche 21 septembre du « Grand Jury RTL-*le Monde* », a estimé que son *« intuition »* est que *« la prochaine élection présidentielle ne se jouera pas dans les termes classiques* [de] *(...) 1974 ou (...) 1981 ». « Je crois, en effet,* a ajouté M. Lang, *que le moment est venu (...) d'une redistribution des cartes. Le pays est « encorseté » par des divisions politiques parfois artificielles, et naturellement les partis ont leur rôle à jouer et doivent jouer leur rôle, ils sont indispensables à l'expression de la démocratie et des suffrages. Mais je souhaite, je pense, que la prochaine élection présidentielle peut être l'occasion de l'émergence d'une majorité nouvelle, d'une majorité d'hommes d'action tournés vers l'action, provenant naturellement des formations politiques et éventuellement extérieurs à ces formations, et qui pourront faire accomplir à notre démocratie un nouveau bond en avant. La Ve République, comme tout corps vivant, est un corps qui évolue... »*

D'autre part, tout en réaffirmant, avec toutefois moins de netteté que devant le séminaire d'« Espace 89 » ou le comité directeur du PS, que le PS et le président jouent *« deux partitions totalement différentes »* et qu'il est indispensable, pour le PS, *« d'éclairer l'opinion publique sur la politique actuelle et d'appeler un chat un chat »,* M. Lang s'est défendu d'avoir voulu mettre en cause personnellement le premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin.

En Guadeloupe

Les indépendantistes appellent à la « mobilisation » contre les responsables du scandale financier

POINTE-A-PITRE
de notre correspondant

La direction de l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (UPLG) – principale formation indépendantiste du département – vient d'appeler à la *« mobilisation »* du *« peuple guadeloupéen »* contre les dirigeants politiques impliqués dans le scandale financier qui agite depuis le début du mois de septembre tous les milieux locaux. Elle rappelle que *« ce scandale n'est pas le premier du genre »,* en énumérant les différentes affaires – étouffées pour la plupart – qui ont mis en cause, en particulier depuis 1981, plusieurs élus locaux, et elle affirme qu'elle *« ne laissera pas commettre une nouvelle infamie ».* Son organe officiel, l'hebdomadaire *Lindependans,* a établi un parallèle entre les *« béni oui-oui »* de l'Algérie française *« sur lesquels le pouvoir colonial français fermait les yeux »* et les *« bwa-bwa »* (en créole : pantins) de la Guadeloupe.

L'ampleur des malversations commises (et soumises désormais à l'appréciation de la chambre régionale des comptes si celle-ci juge utile de se saisir de ce dossier comme l'a souhaité, à la majorité, le conseil régional) (*le Monde* daté 14-15 septembre) demeure toutefois incertaine.

A la lecture du rapport établi par M. José Dicale, à la demande du nouveau président de l'assemblée régionale, M. Félix Proto (PS), on peut raisonnablement estimer qu'au moins 6,5 millions de francs (et non plusieurs centaines de millions comme l'avaient laissé entendre les premières indications données sur cette affaire) ont été dilapidés ou ont « disparu » des caisses publiques, entre 1983 et 1985, dans la gestion de divers organismes dépendant directement ou indirectement du conseil régional présidé à l'époque par M. José Moustache, démissionnaire du RPR au printemps dernier.

Après un séjour en métropole, l'auteur de ce rapport – qui a agi en qualité de conseil financier de M. Proto, mais qui ne possède pas la qualité d'expert devant les tribunaux – vient de revenir en Guadeloupe. Il affirme subir des menaces. Les conclusions de son analyse mettent en cause, en effet, les responsabilités, directes ou indirectes, de plusieurs personnalités (1).

Les diverses anomalies qu'il a relevées conduisent à s'interroger sur l'usage qui a été fait de certaines subventions qui n'ont apparemment pas été totalement utilisées par les organismes qui les ont reçues. Les « trous » en question seraient de l'ordre de 1,5 million de francs dans les comptes de l'Institut régional de pêche maritime (IRPM, dont le président est M. Gérard Penchard, RPR), de 1 million dans les comptes de l'Institut régional de promotion de l'industrie agro-alimentaire (IRPIA, dont le président est M. Georges Marianne, divers droite), de 2 millions pour ce qui concerne l'Institut régional d'études et de promotion économique (IREPE, présidé par M. Moustache), etc.

Dans plusieurs cas, le rapport de M. Dicale cite le nom de M. Henri Lother, homme de confiance de M. Moustache dont il occupait à la fois les fonctions de directeur des services du conseil régional et de directeur du cabinet. M. Lother apparaît également dans de nombreuses opérations de sous-traitance réalisées pour le compte du conseil régional ainsi que dans les conseils d'administration d'entités périphériques du conseil régional.

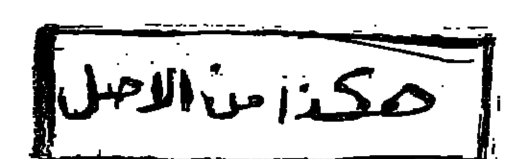
M. Dicale affirme, en particulier, qu'aucun contrôle n'aurait permis de vérifier l'utilisation réelle des sommes affectées à trois conventions signées par l'IREPE avec le Centre régional de techniques internationales (CRTI), pour un total de 390 605 F. Il ajoute que M. Lother aurait personnellement touché 704 711,20 F pour une « opération de développement intégré » traitée par lui-même. M. Dicale avance, en outre, qu'une autre société, la Société régionale d'études et de promotion du développement (SOREP), dont M. Lother est le directeur général, ferait état de 9 277 000 F de dépenses *« dont 7 117 000 F de chiffrage incertain »*...

Le commissaire de la République en poste dans le département, M. Yves Bonnet, a fait savoir, depuis le début de cette affaire, qu'il ne ferait aucun commentaire avant les élections sénatoriales. Ce scrutin aura lieu dans un climat lourd.

ANDRÉ LÉGER.

(1) Le porte-parole du Parti communiste guadeloupéen, M. Serge Pierre-Justin, dont le nom avait été mentionné dans nos éditions du 9 septembre à propos des premières informations recueillies sur ce sujet, nous prie de préciser qu'il n'est cité dans le rapport de M. Dicale, à deux reprises, qu'en tant que secrétaire de l'Institut régional pour la promotion des industries agro-alimentaires (IRPIA), mais que le rapport ajoute que *« rien ne permet de mettre en doute la comptabilité de l'IRPIA, tenue pour l'instant par la chambre de commerce et d'industrie de Pointe-à-Pitre ».*





La préparation des élections sénatoriales

Le PS en perte de vitesse

Moins touchés que les communistes, les socialistes subiront néanmoins de plein fouet le contrecoup des revers essuyés dans les dernières élections locales, qui devrait se traduire par la perte d'une demi-douzaine de sièges... à peine compensés par les deux ou trois gains espérés.

Sur les vingt-huit départements de métropole **soumis à renouvellement (1), douze ne sont dès aujourd'hui représentés au Sénat ni par un socialiste ni par un radical de gauche : c'est le cas du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Haute-Saône, de la Sarthe, de la Haute-Savoie, des Deux-Sèvres, de la Somme, de la Vendée, de la Vienne, des Vosges, de l'Yonne et de la Seine-et-Marne. Aucun changement n'y est attendu.**

Pour les ***seize autres,*** **deux** ***sont*** **représentés par un ou plusieurs MRG mais pas de socialiste : il s'agit des Yvelines et du Tarn-et-Garonne, avec respectivement un et deux sénateurs MRG. Les quatorze autres avaient un ou** ***plusieurs*** **représentants socialistes flanqués ou non d'élus MRG. Les Yvelines devraient compter au soir du 28 septembre un sénateur socialiste. Le PS n'avait été privé d'un siège que par la disparition de Philippe Machefer, élu en 1977. Le suivant de liste qui lui avait normalement succédé est communiste. Cette fois, M. Jean Béranger, sénateur sortant, figure en deuxième position derrière** ***M. Jacques Bellanger (PS).*** **La situation devrait rester inchangée dans cinq départements : il s'agit de la Seine-Maritime, du Tarn, de la Haute-Vienne, des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne, où le PS devrait garder un siège. En revanche, dans le Rhône, et dans une moindre mesure dans l'Essonne, il espère doubler la mise en envoyant deux des siens au Palais du Luxembourg.**

Dans la Seine-Saint-Denis, les socialistes ne comptaient au départ sauver qu'un seul de leurs deux sièges (celui de M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS). La division de la droite dans ce département pourrait leur permettre de conserver leur second siège, détenu par M. Claude Fuzier. A l'inverse, dans le Val-d'Oise, le siège de M. Louis Perrein est très menacé. De même, les ***socialistes devraient enregistrer des pertes en*** **Saône-et-Loire (où le socialiste et le radical de gauche ne peuvent guère envisager de réussir un « doublé »), en Savoie, où l'unique siège socialiste est condamné, et dans le Var, où ils s'attendent à être rayés de la carte sénatoriale.**

Cette bérésina est la conséquence logique du véritable effondrement du PS dans ces départements, ces dernières années ***(lire ci-dessous).***

Dans le Vaucluse, le PS ne devrait sauver qu'un seul de ses deux sièges, et faire faire ainsi son entrée au Sénat à M. Jean Garcin, président du conseil général. De même, il n'aura plus qu'un siège à Paris au lieu de deux. Il sera occupé par M. Claude Estier. Autre renouvellement : dans l'Essonne, c'est le jeune premier secrétaire fédéral, M. Jean-Luc Mélenchon, qui remplacera le sénateur sortant, M. Pierre Noé, qui ne se représente pas.

Parmi les caractéristiques de ce scrutin, on notera que le quota de femmes candidates, qu'impo- ***sent théoriquement*** **les statuts du parti, est encore moins respecté qu'aux législatives : une seule femme est** ***tête*** **de liste... et elle sera battue. Il s'agit de Mme Geneviève Le Bellegou-Beguin, dans le Var.**

Dans les Hauts-de-Seine, à la suite du seul véritable conflit qu'a entraîné à l'intérieur du PS la désignation des candidats, M. Robert Pontillon devrait, après sa réélection, céder la place à mi-mandat à Mme Françoise Seligmann.

J.-L. ANDRÉANI.

(1) S'y ajoutent l'Aude et le Puy-de-Dôme, qui ont chacun un siège vacant jusqu'alors occupé par des socialistes. Dans le Puy-de-Dôme, afin de régler un insoluble problème interne au PS dans ce département, M. Quilliot avait accepté de conduire la liste socialiste pour les législatives avant de revenir au Sénat. Dans l'Aude, M. Raymond Courrière tente de retrouver un mandat qu'il avait abandonné lors de son entrée au gouvernement en 1981.

Dans le Var

Pleurs sur les lambeaux d'un empire

TOULON
de notre envoyé spécial

Les socialistes, ici, *ont appris le* fatalisme. Ils ont vu trop de bastions imprenables tomber les uns après les autres. Ils ont vu trop de leurs propres troupes sortir exsangues de combats fatricides. Alors ils attendent sans émotion apparente, avec une moue un rien désabusée, de perdre, dans dix jours, l'un des derniers lambeaux de leur empire passé. « *Après tout*, se consolent-ils, *quand nous aurons perdu nos trois sénateurs, nous ne pourrons pas descendre plus bas...* »

En une dizaine d'années, ils ont déjà presque tout perdu : leurs villes, leurs cantons, la présidence du conseil général. Que reste-t-il aujourd'hui de tout cela ? Onze cantons, ruraux pour l'essentiel ; une poignée seulement de communes socialistes ont plus de 5 000 habitants. Quand un désastre atteint de *telles proportions, il en vient à fasciner* même ses victimes. Le Var n'a-t-il pas été, en 1981, l'un des rares départements français à préférer M. Valéry Giscard d'Estaing à M. François Mitterrand ?

Certains facteurs de déclin s'imposent par leur évidence. C'est le cas du couple infernal *désindustrialisation-chômage* ; de la lente évolution vers un département d'activités tertiaires, de retraités et de résidences secondaires ; de l'arrivée, à partir de 1962, de rapatriés souvent commerçants et pas très à gauche ; ou aussi de l'accroissement progressif du nombre de militaires dans la population.

Clientélisme

Il est pourtant trop simple et trop facile de tout mettre sur le dos de *l'évolution sociologique : l'accélération* de la chute entre 1981 et 1986 participe aussi, par exemple, de la permanence d'un trait du caractère varois. Le « Var rouge » est plus républicain et frondeur que socialiste. Etre socialiste, ici comme dans une bonne partie du midi de la France, c'est d'abord s'opposer au pouvoir central. Quand le Parti socialiste est arrivé au pouvoir à Paris, une partie du Var « socialiste » a continué à s'opposer. L'exemple venait de haut : les socialistes racontent ici que le « roi » Soldani, même s'il prenait des gants, ne cessa jamais, à cette époque, d'être contestataire.

Président du conseil général, maire de Draguignan, sénateur, M. Edouard Soldani incarna dans le Var pendant plus d'un quart de siè*cle un socialisme « clientéliste » qui* fit les beaux jours de la gauche dans le Midi avant de mettre, dans une certaine mesure, son existence même en péril.

Le clientélisme fut une réalité historique bien adaptée à des régions rurales où ces notables au socialisme bien tempéré évoluaient comme des poissons dans l'eau. Aujourd'hui encore, M. Maurice Janetti, député socialiste du haut Var, est solidement enraciné dans sa campagne. « *Janetti tiendra*, ironise un socialiste, *puisque même les moutons votent pour lui.* » Mais ce système est, par nature, figé, souvent aveugle et sourd aux évolutions sociologiques, quand par un effet pervers il n'accélère pas sans s'en rendre compte des mutations qui le condamnent à terme.

Après des lustres d'un tel fonctionnement, *les élus qui prennent de* l'âge et ronronnent ne se rendent pas compte que le terrain leur échappe progressivement. Enfin, le système disparaît avec la machine politique de celui qui l'incarnait et qui contrôlait à la fois les élus et l'appareil du parti.

C'est schématiquement ce qui *s'est passé dans le Var, du grignotage* progressif au drame final, dont l'un des acteurs est M. Alain Hautecœur, jeune avocat du département et gendre de M. Soldani au début des années 70. En 1975, il se sépare de la fille du président du conseil général ; en 1978, il prend la suite de M. Pierre Gaudin, décédé, dans la circonscription de Draguignan. Il acquiert du poids dans le département, au point de devenir sans doute doublement coupable aux yeux de M. Soldani : coupable pour apparaître *comme son dauphin présumé*, voire son concurrent ; coupable pour être sorti de la famille. En 1986, M. Hautecœur quittera le département, mais c'est un véritable « processus d'autodestruction » *qui s'est* mis en place et a déjà fonctionné. Les socialistes du Var jugent aujourd'hui que M. Soldani a préféré couler le bateau avec lui et a pratiquement « donné » le conseil général à M. Maurice Arreckx (PR), auquel l'unissaient depuis des années des liens d'estime réciproque.

Comme la fédération départementale du PS est alors une coquille vide, la perte des municipalités et des cantons équivaut à la quasi-disparition de l'implantation socialiste dans le département. La situation est encore aggravée par l'existence d'un accord *tacite*, un vrai secret de polichinelle, entre M. Soldani et M. Arreckx. Cet accord veut que chacun respecte le territoire de l'autre : Draguignan pour M. Soldani, Toulon pour M. Arreckx. L'application de l'accord supposait que les socialistes ne cherchent pas réellement à s'imposer à Toulon. Après la perte de Draguignan puis du conseil général, il n'est plus rien resté du système socialiste, ni à Draguignan ni, et pour cause, à Toulon. C'est du *moins* ce qu'expliquent *en privé* l'ensemble des dirigeants socialistes du Var.

Pourtant, les élections de 1986 montrent que l'électorat socialiste ne s'effondre pas : le PS représente 24,14 % des suffrages exprimés. Au premier tour des élections législatives de 1974, il avait obtenu 22,39 % des voix. Au premier tour de l'élection présidentielle de 1981, M. Mitterrand en avait recueilli 22,90 %. A l'automne 1985, à l'occasion du renouvellement des ins*tances du PS qui accompagne la* tenue du congrès national, le Var s'est doté pour la première fois d'une réelle structure fédérale, dirigée par M. Jean-Louis Dieux. Membre de l'ex-CERES, très proche de M. Chevènement, le nouveau premier secrétaire fédéral, maire de la commune du Luc, a appartenu en tant qu'élu local au système Soldani. Il peut en quelque sorte faire le lien entre le passé et l'avenir.

M. Goux, M. Dieux et M. Glo

Mais l'ex-CERES n'est pas majoritaire dans une fédération où chacun des courants constitués du PS représente *grosso modo* un quart des *effectifs. Cette division* « administrative » se complique de clivages officieux mais au moins aussi réels. L'élection de M. Dieux est liée à l'un de ces clivages : celui qui oppose à l'intérieur du courant A (mitterrandiste) les partisans de M. Christian Goux, député, ancien président de la commission des finances, ancien maire de Bandol, à ceux de M. Christian Glo, maire de Cogolin. M. Goux est proche de M. Pierre Joxe. M. Glo est proche de M. Paul Quilès.

La nomination du premier secrétaire fédéral et la constitution des listes pour les élections législatives et régionales ont cristallisé l'opposition entre ces deux nouveaux « *clans* ». *Candidat à la tête de la* liste législative, M. Glo a refusé le compromis qui lui était offert et qui lui aurait assuré la première place aux élections régionales ainsi que le poste de premier secrétaire fédéral. M. Goux, dans cette hypothèse, aurait conservé, sans concurrence, la tête de la liste législative. Dès lors que M. Glo se maintenait, M. Goux avait besoin de soutiens extérieurs au courant A. Ses amis ont donc fourni leurs voix à M. Dieux pour être élu premier secrétaire fédéral, *tandis que le CERES, en échange*, votait la désignation de M. Goux comme tête de liste.

Cette affaire a laissé des cicatrices. Une partie de la fédération, notamment au sein du courant A, reproche amèrement à M. Goux d'avoir « vendu » la fédération au CERES. A Paris, les dirigeants nationaux du courant mitterrandiste souhaitent récupérer la direction fédérale dès que l'occasion s'en pré*sentera. Les amis de M. Mauroy,* eux aussi visés, remarquent qu'en toute hypothèse le département n'est pas de tradition mitterrandiste (M. Soldani était officiellement compté depuis le congrès de mai 1979 parmi les amis de M. Pierre Mauroy). De son côté, M. Goux a fait valoir que la solution Dieux était la seule possible dès lors que M. Glo avait refusé l'arrangement proposé.

Médiocre

Dans cette affaire, M. Glo a déçu une partie des socialistes du Var, qui jugent que son refus de négocier ce compromis au nom de la pureté politique est une grosse erreur. M. Goux, lui aussi, a déçu : on lui reproche d'être souvent à Paris et rarement sur le terrain. Pour tout compliquer, M. Glo et les rocardiens ne dissimulent pas quelques atomes crochus. Et M. Glo est accusé d'être prêt à livrer la fédération aux rocardiens. A l'inverse, d'autres socialistes sont révulsés à l'idée que la *fédération soit dirigée par un membre de l'ex-CERES.*

Cet imbroglio fait fi d'une autre faiblesse. Tout, dans le Var, passe aujourd'hui par Toulon, où les socialistes sont fort peu implantés. A l'exception notable de M. Glo, la plupart des socialistes rêvent aujourd'hui d'un parachutage qui leur amènerait un leader providentiel. Il est vrai qu'ils ajoutent aussitôt : « *Mais qui voudrait venir ici ?* »

Les socialistes varois semblent pour la plupart désenchantés. Au point que les optimistes comme M. Janetti, qui se dit « *confiant dans l'avenir* », prennent ici des allures de bêtes curieuses. Difficile dans ces conditions de partir à l'assaut le cœur léger, flamberge au vent.

Difficile et long. En perdant leur emprise électorale sur le départe*ment, les socialistes ont aussi* perdu le gros de la guerre politique, les moyens matériels qui sont le pain quotidien du militantisme. La chute des communistes, de surcroît, peut *réduire à néant les efforts* de reconquête socialiste. Mais la contagion d'une partie de la droite par les idées de l'extrême droite et un éventuel échec de la gestion municipale et *départementale* de droite peuvent pousser vers le PS des électeurs modérés ou centristes. Les socialistes trouvent au moins un sujet de délectation morose dans la contemplation d'une droite qui est, selon eux, en train de se « se planter » dans les municipalités qu'elle contrôle désormais et en voie de se diviser. C'est pourquoi, ici ou là, on suggère qu'ils seraient bien fous de se passer du concours des modérés ou de rejeter les « bonnes idées » de tel ou tel homme de droite. Ironie de l'histoire : le vieux socialisme mâtiné de Midi y retrouverait son compte.

J.-L. A.

Dans le Rhône

M. Sérusclat ou le socialisme originel

LYON
de notre correspondant régional

Sénateur du Rhône depuis neuf *ans, M. Franck Sérusclat s'apprête* à un nouveau bail. Sa position en tête de la liste socialiste lui épargnera les angoisses du décompte des votes des grands électeurs. Son principal souci, *le 28* septembre prochain, tiendra à l'élection de son deuxième de liste, M. Roland Bernard, ancien député et maire d'Oullins. En militant, il mène une campagne très active. Sans doute une façon pour lui de « *renvoyer l'ascenseur* » à des adhérents qui, toutes tendances socialistes confondues ou presque, l'ont plébiscité au moment des « *primaires* » organisées pour les candidatures. MM. Charles Hernu et Jean Poperen avaient voté « Sérusclat » ensemble... Ce n'est pas rien.

A soixante-cinq ans, *celui qui fut*, il y a dix-neuf ans, le premier maire socialiste rhodanien d'une ville de plus de quinze mille habitants (Saint-Fons), a l'aura des précurseurs. Le prestige de ceux qui ont, en pionniers, enraciné la gauche dans des terres vouées jusque-là à un assolement politique de modérés et de communistes. Paradoxe, M. Franck Sérusclat est devenu maire quatre ans avant d'adhérer au PS à Epinay. Dans la foulée, il prend la tête de la fédération du *Rhône du PS. Il se révélera comme* un organisateur efficace.

Son ancrage à gauche vient de loin. M. Franck Sérusclat ou le socialisme originel : fils d'un instituteur ardéchois – il est né à Sarras, – il a vécu une enfance vivaroise aux étapes rythmées par les mutations paternelles. Le temps de fixer un attachement à l'« *ensemble ardéchois* » et de découvrir la « *chappe étouffante des politiques et des rites* ». Il a vécu dans l'histoire des guerres de Religion, celle de la présence des « *fous de Dieu* », version ardéchoise, dans la mémoire collective. Sa famille était protestante. Longtemps, il a eu des « *difficultés* » pour entrer dans une église à l'occasion d'un enterrement. « *J'ai eu une évolution difficile, mais je m'en suis dégagé* », admet-il. L'élu a su composer, évoluer vers un œcuménisme qui n'était pas garanti par une *enfance bercée d'affrontements.*

Le premier choc politique sera la guerre d'Espagne avec son cortège de réfugiés grossi par les anti-nazis allemands qui trouvèrent un abri chez Sérusclat père, militant SFIO. Il sera « protégé » par sa famille pendant la guerre. « *Mon père*, raconte-t-il, *a tout fait pour que je n'intervienne pas dans ses réseaux de résistance.* » L'avenir du « *fils d'instit* » devait être libéral. Le futur élu socialiste est devenu pharmacien en 1946, avant de prendre pour un « passage » la direction *d'une officine* à Saint-Fons. Il l'a cédée après trente ans d'exercice, non sans avoir apporté la voix « *de gauche* » dans les instances ordinales, en se taillant une réputation de « *conscience* » dans un milieu où le mot socialiste paraît incongru. « *Il y a dans ce milieu, comme dans toutes les professions, 10 % de truands et 10 % de pointes de diamants* » : l'actuel et futur sénateur a voulu être un défricheur tout au long de sa vie professionnelle. Curieux de toutes les nouveautés, il tentait alors de *fixer de nouveaux* rapports entre soignants et soignés.

Dans la vie politique, il joue avec conviction le rôle de l'étudiant perpétuel : « *On sent toujours le plaisir d'acquérir des connaissances. Il est ensuite difficile de ne pas être entraîné par les dossiers.* » « Mitterrandiste » depuis son adhésion, il semble loin de ses débuts politiques par le biais du Mouvement fédéraliste européen, mais il est encore marqué par son passage au cercle Tocqueville, un club lyonnais dirigé *par l'avocat Claude Bernardin – son* « père » en politique – qui devait, au début des années 70, générer un socialisme nouveau. Et s'il reconnaît à l'actuel président de la République l'« *art des stratégies et des tactiques* », c'est pour mieux fustiger les « *altérations à la Guy Mollet* », repoussoir de nombreuses générations militantes.

M. Franck Sérusclat concède qu'il doit tenir sa réputation de « *rigoriste* » des origines protestantes de sa famille tout en rappelant que son code éthique relève du « *Respectez-vous les uns les autres* ». Un exemple : il ne « *fera pas une maladie* » si le groupe Rhône-Poulenc – une usine du groupe est installée à Saint-Fons – est effectivement dénationalisé.

Passionné par les questions éducatives, il a beaucoup travaillé pour faire de sa commune *une cité-pilote* en matière d'éducation artistique, avec notamment un « *collège musical* ». Parce que, tout jeune, son père lui avait fait apprendre le piano dans un *couvent... Sa mère a été* « *privée d'eau et de baignades* ». Lui-même n'avait pas pu, enfant, réaliser son rêve : monter à cheval. A Saint-Fons, il a tout fait pour développer les activités de plein air des enfants : le ski, le tennis, l'équitation, la natation... M. Franck Sérusclat ne sait pas du passé faire table rase...

CLAUDE RÉGENT.

AUTOMOBILISME

La victoire de Mansell au Grand Prix du Portugal

Les frissons de la pole-position

Le Britannique Nigel Mansell (Williams-Honda) a remporté, dimanche 21 septembre, à Estoril, sa cinquième victoire de la saison dans le Grand Prix du Portugal de formule 1.

En tête dès le départ le pilote britannique a conservé son avance devant des poursuivants prestigieux. Dans le trio lancé à sa suite, Alain Prost a profité d'une panne d'essence de Ayrton Senna et d'un tête-à-queue de Nelson Piquet pour s'octroyer la deuxième place. Il bénéficie ainsi de quelques points supplémentaires dans le classement du championnat du monde des conducteurs.

ESTORIL
de notre envoyé spécial

Seuls. Ils sont seuls, les vingt-sept *pilotes alignés sur deux files* impeccables sous le soleil qui chauffe la piste du circuit d'Estoril. Enfermés dans leur coque de plastique, isolés des cinquante mille spectateurs qui agitent des drapeaux multicolores, serrés dans leur cagoule, engoncés dans leur épaisse combinaison, ils attendent la dernière minute du compte à rebours.

Il est déjà loin l'instant où Ayrton Senna, Alain Prost, Nigel Mansell et Nelson Piquet posaient ensemble pour le plaisir des photographes. Assis sur la rambarde du circuit les quatre pilotes souriaient pendant que leurs mécaniciens donnaient le dernier tour de vis à leurs bolides. Piquet, le farceur, chatouillait Prost. Mansell laissait un rictus soulever sa moustache et le grand enfant Senna semblait insensible au milieu des fans qui scandaient son nom.

Ce moment fut court. Comme un entracte entre les essais du matin et les dernières consignes distribuées par les responsables des écuries. A peine sautés du mur, les quatre hommes ont regagné leur stand. Troquant la casquette à large visière pour une cagoule blanche, Mansell redevenait le leader en titre. Piquet retrouvait sa rage de vaincre pour s'imposer.

Un tour juste pour quitter les stands. Pour parcourir encore une fois les 4,350 kilomètres du circuit que les pilotes empruntent depuis trois jours. Un tour pour venir prendre les positions attribuées par le classement de la veille sur la grille de départ. Un tour au bout duquel les pilotes ont le droit de se dégourdir les jambes une dernière fois.

Bouchons dans les oreilles et casques protègent les pilotes du vacarme provoqué par le lancement des moteurs. Le volant entre les mains, la visière baissée, il attendent tous le feu vert pour le premier tour de chauffe.

Ivan Capelli, le petit nouveau du monde des circuits espère que sa voiture Charro-AGS, le mènera jusqu'à la ligne d'arrivée. Un rêve partagé par toute l'équipe des mécanos de Gonfaron (Var), superbes avec leur brodure rouge sur des chemises en jean. Un espoir encore trop fou pour ce dernier Grand Prix couru en Europe. Un espoir envolé dès le cinquième tour.

Piquet pense lui aussi à la ligne d'arrivée. Le Brésilien souhaite réitérer son exploit de Monza. Vaincre une nouvelle fois son coéquipier et conquérir la première ligne dans le classement des pilotes. Un désir qui le taraude depuis plusieurs jours. Une ambition partagée par l'autre Brésilien de l'épreuve, tout fier dans sa voiture noir et or, d'avoir réalisé le meilleur temps aux essais de qualification.

Et Prost à quoi songe-t-il en ces derniers instants qui précèdent la ruée sauvage ? Il l'a dit et répété à chaque fois que la meute des journalistes faisait le siège de son *motor home : « Je dois au minimum devancer Mansell. »* Il sait que la course va être très fatigante et que le circuit, tout en virages, en montées et en descentes comme le paysage sec qui l'entoure, offre peu d'endroits pour doubler. Prost concentré oublie les enfants qui, la veille encore, bloquaient sa Ford à la sortie du circuit, en quête d'une *signature griffonnée sur le programme*. Il ne voit pas les gendarmes à cheval, aux étranges casques à pointe, qui, au bout de la piste, pourchassent les resquilleurs. Il ne voit pas non plus là-bas, près *des stands*, le visage encore *marqué* par les traces de brûlures de Marc Surer, le pilote de chez Arrows, qui, après son accident du 31 mai, est venu faire ses adi0 eux à la formule 1. Un œil rivé sur la ligne droite, l'autre sur le rétroviseur, il attend le moment difficile du départ.

Car tous les pilotes, au-delà de leur envie profonde de gagner, redoutent ces premiers tours de roues. Ce moment où vingt-six bolides essaient de rattraper le privilégié qui a obtenu la première marque. *« Le risque est toujours présent à cet instant »*, reconnaît Mansell, le *placide*.

Quelques secondes d'angoisse. Un temps qui paraît long aux pilotes avant que leur puissant moteur les projette sur la piste. Avant que l'habile Gerhard Berger ne faufile sa Benetton vert et blanc entre les roues des concurrents. Un cort intermède auquel l'Anglais Mansell met vite le holà. Au Portugal le pilote de la Williams-Honda s'est imposé magistralement. Seul en tête, comme pour faire plaisir aux charmantes petites dames anglaises qui, à l'automne, hantent cette station balnéaire.

SERGE BOLLOCH.

Abandon de Renault ?

La rumeur du retrait de la régie Renault de la formule 1 a flotté pendant tout le week-end sur les stands. Il semble désormais acquis que l'écurie McLaren va renouveler le contrat qui la lie avec le motoriste Porsche pour équiper ses voitures en 1987. A la recherche d'une écurie de pointe, la Régie était en discussion depuis plusieurs semaines avec Ron Dennis, directeur de l'écurie TAG-Porsche. Des négociations qui, si elles ont échoué, risquent de marquer une suspension d'activité de la Régie en formule 1. Renault pourrait revenir ultérieurement à la compétition en fonction de la nouvelle réglementation qui sera rendue publique le 3 octobre par M. Jean-Marie Balestre, président de la Fédération internationale du sport automobile.

PÉTANQUE : championnat du monde

Tireurs d'Afrique

La Tunisie a remporté, dimanche à Epinal, son second titre de championne du monde de pétanque. La triplette tunisienne s'est imposée à celle du Maroc par 15 points à 11. La Côte-d'Ivoire, facile vainqueur de la Suède, 13 à 1, en finale de la Coupe des nations, complète le triomphe des pays africains.

ÉPINAL
de notre envoyé spécial

Le ventre arrondi sous le maillot de sport trop moulant, ils ressemblent à des vétérans dans un tournoi de sixte. Physiquement, l'élite de la pétanque sportive mondiale n'a pas toujours fière allure.

« Détrompez-vous », répliquent les amateurs, pour qui l'art de manier les boules s'apprend avec l'âge; la maturité va de pair avec l'alourdissement de la silhouette. Mais, cette année, dans le parc des expositions d'Epinal, la jeunesse et la forme physique ont été les meilleures armes pour gagner. Les équipes de Tunisie et du Maroc, qui se sont hissées en finale, avaient une moyenne d'âge de trente ans. Toutes deux formés d'un ancien et de deux jeunes, elles ont surmonté toutes les situations, tous les caprices des boules, quand d'autres perdaient lucidité et précision sous la pression de l'enjeu et les efforts d'une compétition marathon de quatre jours.

Les premiers favoris à craquer ont *été* les Français Patrick Lepèze, Didier Choupay et Alain Bideau. La triplette tricolore, championne du monde en titre, a disparu dès le premier tour. *« Le terrain n'est pas bon ; on ne sait jamais comment il va réagir sous la boule »*, confiait, après l'élimination, Patrick Lepèze, le pointeur de la formation. *« En fait*, expliquait un connaisseur, *ils ne se sont sans doute pas assez préparés pour ce rendez-vous international, qui ne vaut que pour l'honneur. »*

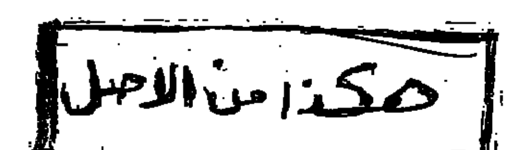
Dans la salle surchauffée et saturée de fumée et d'odeurs de frites, d'autres ont chuté. Non des moindres : l'Italie, la Suisse, Monaco, autant de pays qui ont déjà remporté la couronne mondiale. Leurs spécialistes du carambolage de boules en panne de précision, leurs pointeurs roublards en faillite, elles ont laissé filer le trophée vers le continent africain.

Tunisie et Maroc en finale, ce n'était cependant pas vraiment une surprise. Les deux pays avaient déjà conquis le titre mondial, le premier en 1983 à Tunis, le second l'année suivante à Rotterdam. Au demeurant, il y a bien longtemps que le cochonnet a franchi la Méditerranée. Au Maghreb, il a perdu son folklore mais gagné en efficacité. *« Les Français nous ont appris beaucoup de choses, mais nous avons progressé par nous-mêmes »*, dit Abdelaziz Khagat, le manager malin des Marocains. Son idée : sélectionner les meilleurs du moment parmi une quinzaine de joueurs régulièrement suivis et les entraîner intensivement. Le retentissement intérieur d'une victoire tient ensuite lieu de motivation pour ces garçons solides et athlétiques qui représentent leur pays.

Mais, en revanche, Abdelaziz Khagat et Ali Lahma, son homologue tunisien, n'ont pas su, hélas ! apprendre l'audace à leurs protégés. Ceux-ci ont proposé, dimanche après-midi, une finale toute en calculs et en retenue défensive, bien éloignée des conceptions audacieuses et fanfaronnes qui prévalent du côté de Marseille ou de Nice. *« C'est un peu triste »*, commentait, mélancolique, un connaisseur, après une heure de jeu, tandis que, parmi les cinq mille spectateurs, les murmures de désapprobation sanctionnaient les palabres et débats des joueurs sur le terrain.

Les Marocains pouvaient « gagner la gagne » aux seizième et dix-septième mènes. Par excès de prudence, *ils ne l'ont pas fait*. Et au bout de cent quarante minutes de jeu, Allala Jenboudi, le tireur tunisien, inscrivait le point nécessaire au bonheur de son pays. Dans la tribune, Philippe Séguin, ministre et maire d'Epinal, applaudissait. Natif de Tunis, cette victoire lui faisait *chaud au cœur*.

PATRICK DESAVIE.



Sports

RUGBY : championnat de France

Les bonnes recettes de Toulouse

Commencé tôt à cause de la Coupe du monde, qui se déroulera en juin, le championnat de France connaît déjà l'effervescence en raison de la nouvelle formule. L'élite du rugby, regroupée en deux poules de dix, en décond dès le début de saison. Quatre équipes seulement demeurent invaincues : Montferrand, Brive, Racing et Toulouse.

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Transfuge de l'été, Didier Codorniou persiste et signe. Entre Narbonne et Toulouse son cœur ne balance plus. Auteur de deux essais dimanche 21 septembre face à ses anciens équipiers, le trois-quarts centre international a été le principal artisan de la victoire du Stade toulousain (25 à 18). Traîtrise sans remords. Car, pendant l'intersaison « Codor » n'a pas seulement changé de maillot. A Toulouse, il a découvert un nouveau monde, « *un club qui a dix ans d'avance sur les autres* », devait-il avouer.

« *Disons, un club entièrement différent* », corrige Jean-Claude Skrela, co-entraîneur avec Pierre Villepreux de l'équipe championne de France. Différent dans ses structures, propriétaire de ses installations, le Stade toulousain est charpenté comme un club professionnel et ouvert sur sa région économique. Une vingtaine d'« *entreprises performantes* » (Aerospatiale, Matra, etc.) ont choisi d'investir leur image dans ce club lui aussi performant. « *Nous ne leur demandons pas un simple appui financier*, dit Jean Fabre, président du club depuis 1980, *mais une contribution matérielle et sociale à la vie professionnelle et à l'avenir de nos joueurs. Le rugby est à la croisée des chemins. Sans pour autant devenir professionnel il faut que ce sport ne pénalise pas ceux qui le pratiquent.* »

Cette nécessité de « muscler » le club et d'étendre son rayonnement est apparue à Jean Fabre « *parce que Toulouse est une grande ville. Le rugby n'y est pas un fait social comme dans les localités moyennes où l'on va au stade comme on allait à vêpres. Nous subissons la concurrence du football et des autres activités culturelles* ». Le mot d'ordre pour attirer la foule au stade des Sept-Deniers est « *gagner et séduire* ». Toute la politique sportive du club découle de cette idée. Depuis deux saisons, Toulouse gagne, séduit les amateurs de rugby total et fournit au XV de France une kyrielle de nouveaux héros : Charvet, Bonneval, Rougé-Thomas, Janik, Portolan, Maset.

« Absence de prise de risques »

La « différence » cultivée par le jeu à la toulousaine est la conséquence de la responsabilisation des joueurs sur et en dehors du terrain : « *Ils sont moins assistés qu'ailleurs* », note Jean-Claude Skrela. Le théoricien du rugby de mouvement mis en œuvre à Toulouse depuis six ans, Robert Bru, directeur technique du club, explique : « *Le système repose sur des principes très rigides, des schémas de jeu qui ne sont jamais remis en cause, mais dont l'application est très souple ; elle est laissée à l'initiative individuelle. Un système collectif ne peut être efficace que si des individualités prennent l'initiative du jeu.* » Pour pratiquer ce jeu complet en perpétuel mouvement, il faut des joueurs polyvalents, c'est-à-dire, précise Robert Bru, « *capables de s'intégrer à toutes les situations de jeu. Plus les joueurs sont polyvalents, plus ils sont efficaces dans leur tâche spécifique* ».

Cette conception est pour Pierre Villepreux « *le rugby du futur* ». « *A condition*, ajoute-t-il, *de réformer profondément la formation des jeunes, de passer d'une formation analytique à une formation plus globale.* » Etiqueter pilier ou ailier un gamin de neuf ans est, selon lui, une hérésie. Jouons d'abord, apprenons la technique ensuite ! Ce que Robert Bru traduit par « *développons les aspects tactiques. Les moyens d'y parvenir, c'est-à-dire la technique individuelle, viennent en second* ». La méthode, qui a de chauds partisans et des adversaires faroches, a réussi au Stade toulousain. Certains joueurs, jusqu'alors discrets, s'y sont épanouis depuis 1981.

Pourtant les « Rouge et Noir » sont à la peine en ce début de saison. Tenus en échec à Nice, ils ont encore bégayé leurs enchaînements dimanche face à une robuste équipe narbonnaise, sauvant l'essentiel, grâce à des exploit personnels des nouvelles recrues : Didier Codorniou et Joël Dupuy.

« *L'absence de prise de risques* » que déplore à l'issue de la rencontre Robert Bru est due à une condition physique encore précaire et à une motivation encore tiède. « *Nous n'avons pas les moyens physiques de nos intentions de jeu* », reconnaît Jean-Claude Skrela, se rassurant à l'idée que « *l'équipe était au même point l'an dernier à la même époque* ». Tâtonnante mais invaincue.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

MOTOCYCLISME

Duel fratricide au Bol d'Or

AFP

Les Français Dominique Sarron, Pierre Bolle et Jean-Louis Battistini, sur Honda-Rothmans, ont remporté, le dimanche 21 septembre, le cinquantième Bol d'Or motocycliste sur le circuit Paul-Ricard du Castellet, précédant la Yamaha-Gauloises de leurs compatriotes Christian Sarron, Jacques Cornu et Richard Hubin.

CYCLISME

L'heure de Jeannie Longo

Après avoir remporté la Coors Classic (Tour du Colorado par étapes), le *championnat du monde de poursuite* et le championnat du monde sur route, la Française Jeannie Longo a réalisé l'exploit cycliste de l'année en ajoutant à ses titres de gloire le record du monde de l'heure féminin. Cette série de victoires tout à fait exceptionnelle — quatre compétitions totalement différentes, sans aucune défaite — se trouve en effet valorisée par une performance d'un très haut niveau athlétique. Sur la piste du Colorado Springs, samedi 20 septembre, Jeannie Longo a couvert dans l'heure 44,770 km, soit 1 688 m de plus que la Néerlandaise Cornelia van Oosten-Hage.

Cependant, sa tentative a été perturbée par un voyage fatigant autant qu'inutile à La Paz, où la Grenobloise avait initialement prévu de se mettre en piste. Contrainte de régler elle-même les problèmes d'organisation et n'ayant pu obtenir le concours des chronométreurs officiels, elle décida de revenir aux Etats-Unis. En outre, elle a probablement pris un départ trop prudent puisque, si elle a battu au passage les records du monde des 10 km (13 mn 30 s 05) et des 20 km (26 mn 55 s 61), ses temps intermédiaires *représentent des moyennes* inférieures à son kilométrage final. Le fait qu'elle ait roulé au cours des dix dernières minutes à plus de 46 km à l'heure, ainsi que son état de fraîcheur à sa descente de vélo montrent qu'elle possédait de solides réserves, en dépit des circonstances et que son record, pour remarquable qu'il soit, ne situe pas ses véritables limites.

J. A.

TENNIS

Les filles du bord de mer

SAINT-TROPEZ
de notre envoyé spécial

Les meilleures Françaises rivalisant pour un titre national : c'était, du 19 au 21 septembre, à Saint-Tropez, pour la finale des Interclubs, un spectacle inattendu, dans la mesure où quelques-unes des meilleures raquettes n'avaient pas daigné se rendre à Vichy le samedi précédent pour un titre individuel. Ce n'était pas du tennis de plage pour autant : les demoiselles du CASG — Tanvier, Paradis, Suire, Calleja, Phan Thanh et Vernhes — n'ont pas fait de cadeau à leurs camarades du RCF pour s'attribuer leur neuvième victoire consécutive. Comme les organisateurs avaient réussi le tour de force de mobiliser commerçants et restaurateurs locaux et de trouver un commanditaire, en dépit de l'absence de couverture télévisée, l'événement aurait été un succès total pour ce petit club des Mares qui dérange à la fois la Fédération française, parce qu'il garde jalousement sa couvée de championnes, et la municipalité, parce qu'il est la seule association sportive locale hors de son contrôle. Malheureusement, en dépit des efforts d'Isabelle Demongeot et de Nathalie Tauziat, l'équipe de Régis de Camaret n'a pas pu conserver sa place en division nationale.

A. G.

TRIATHLON

Frais comme des roses

SAINT-TROPEZ
de notre envoyé spécial

L'ennui avec les sports nouveaux tel le triathlon, c'est que le public manque singulièrement de références. Ainsi, le 20 septembre à Ramatuelle, un couple de retraités du cru était un peu déçu de voir le Néerlandais Rob Barel franchir la ligne d'arrivée de l'épreuve finale du circuit Arena, frais comme une rose : « *Té, ça devait pas être bien dur aujourd'hui, pardi ! Pourtant l'autre jour à la télévision, il y en avait un qui tombait drôlement dans ce triathlon.* »

Des concurrents au bord de l'épuisement, il y en aura sûrement dans quelques jours à Nice, pour l'épreuve qui est annoncée comme un championnat du monde, avec ses 3 km de nage, ses 120 km de vélo et ses 32 km de course à pied. Mais, dans la plaine de Pampelone, il ne s'agissait que d'un galop d'entraînement pour les meilleurs Européens, qui venaient, de surcroît, recevoir la récompense (20 000 F) des efforts déployés lors des quinze précédentes étapes du circuit. La Hollandaise Erin Baker, meilleure mondiale de la spécialité, s'est d'ailleurs payé le luxe, après une arrivée au sprint, en quinzième position du classement général, de repartir en sens inverse pour encourager sa sœur.

Bref, par la vertu d'un entraînement adapté dans les trois disciplines, le triathlon, naguère présenté comme une épreuve inhumaine, se dédramatise. Pour soutenir l'intérêt du public, une fois passé l'effet de nouveauté, il apparaît nécessaire qu'une structuration claire des épreuves soit établie par l'autorité responsable, le CONADET, afin d'éviter une multiplication des titres, c'est-à-dire leur dévaluation. C'est l'intérêt des sportifs, de plus en plus nombreux à se lancer dans cette aventure.

A. G.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

CHAMPIONNAT DU MONDE DE FORMULE 1

Grand Prix du Portugal. – 1. Mansell (Williams-Honda), les 300,450 km en 1 h 37 mn 21 s 90 (187,644 km/h) ; 2. Prost (McLaren-TAG), à 18 s 77 ; 3. Piquet (Williams-Honda), à 49 s 27 ; 4. Senna (Lotus-Renault), à 1 tour.

Championnat du monde des conducteurs. – 1. Mansell, 79 pts ; 2. Piquet, 60 ; 3. Prost, 59 ; 4. Senna, 51.

Championnat du monde des constructeurs. – 1. Williams-Honda, 130 pts ; 2. McLaren-TAG Porsche, 78 ; 3. Lotus-Renault, 53.

Boxe

CHAMPIONNAT DU MONDE

L'Américain Marvin Johnson a conservé son titre mondial des poids mi-lourds (version WBA) en battant le Français Jean-Marie Emebe par arrêt de l'arbitre à la treizième reprise, samedi 20 septembre à Indianapolis.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
(Dixième journée)

*Lille et Marseille	2-2
*Bordeaux b. Le Havre	3-0
Paris-SG b. *Nantes	1-0
*Sochaux et Toulouse	1-1
Auxerre b. *Metz	1-0
*Nice b. Lens	3-1
Monaco b. *Toulon	3-1
*Saint-Etienne et Brest	1-1
*RC Paris et Laval	1-1
*Rennes et Nancy	0-0

Classement. – 1. Marseille et Bordeaux, 15 pts ; 3. Paris-SG, 13 ; 4. Toulouse, Lille et Nantes, 12 ; 7. Metz, Monaco, Auxerre et Sochaux, 10 ; 11. Brest, Laval, Nice et Rennes, 9 ; 15. Lens, Nancy, RC Paris et Saint-Etienne, 8 ; 19. Le Havre, 7 ; 20. Toulon, 4.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
(Troisième journée)

POULE 1

*Montferrand b. Aurillac	29- 3
*Brive b. Romans	31- 9
*Toulouse b. Narbonne	25-18
*Grenoble b. Nice	28-12
Graulhet b. *Béziers	16-12

Classement. – 1. Brive et Montferrand, 9 pts ; 3. Toulouse, 8 ; 4. Aurillac et Béziers, 7 ; 6. Grenoble et Graulhet, 4 ; 8. Nice, 5 ; 9. Romans et Narbonne, 3.

POULE 2

Racing-CF b. *Lourdes	27- 7
*Perpignan b. Biarritz	12- 9
*Bayonne b. Nîmes	33-16
*Valence b. Toulon	12- 9
Agen b. *Pau	22- 3

Classement. – 1. Racing-CF, 9 pts ; 2. Perpignan, Bayonne, Valence, Agen et Toulon, 7 ; 7. Biarritz et Lourdes, 5 ; 9. Nîmes et Pau, 3.

Tennis

TOURNOI DE HAMBOURG

Demi-finale. – Leconte (Fr.) b. Sanchez (Esp.), 6-4, 6-2 ; Mecir (Tch.) b. Carlisson (Suè.), 6-3, 6-2.

Finale. – Leconte b. Mecir, 6-2, 5-7, 6-4, 6-2.



Une démarche de juifs et de chrétiens français

Les pèlerins d'Auschwitz

185 Français, juifs et chrétiens, se sont rendus le dimanche 21 septembre à Auschwitz, en Pologne, pour un pèlerinage sans précédent. Ce voyage était lié à la création, très contestée, d'un carmel à la lisière de l'ancien camp nazi.

AUSCHWITZ
de notre envoyé spécial

« Terre, ne recouvre pas leur sang. Qu'il n'y ait nul endroit pour étouffer leurs cris ! » Le chant de Elmale rahamine consacré aux victimes de la choah (holocauste) et celui du kaddish, la prière des morts, s'élèvent vers le ciel. Ce ciel toujours gris dont parlaient les survivants de Birkenau.

Puis tombe un silence lourd, que trouble seulement le froissement des peupliers dans le vent. Des peupliers plantés par les Allemands pour dissimuler au reste du camp et au monde l'horreur des crématoires.

Dignité, émotion contenue. Dans les cimetières sans sépultures d'Auschwitz et de Birkenau – 1,5 million de morts – le pèlerinage judéo-chrétien venu de France était exceptionnel.

Par sa composition d'abord : 140 juifs, dont trois rabbins libéraux, trois anciens déportés et de nombreux enfants de déportés, conduits par Serge Klarsfeld, qui, en majorité, venaient pour la première fois dans les camps de la mort. Avec eux, quarante-cinq chrétiens, dont des prêtres, des religieux, des religieuses, inquiets devant la menace de crise entre juifs et chrétiens à propos d'Auschwitz, et venus faire acte de repentance (1).

Le style et le but de cette démarche à caractère spirituel et non revendicatif étaient également sans précédent : il s'agissait de réaffirmer le caractère spécifiquement juif d'Auschwitz, contre toute tentative de récupération et de banalisation du site.

Le risque n'est pas mince. Des thèses nient l'ampleur du génocide et jusqu'à l'existence de chambres à gaz. L'affaire Waldheim a rouvert des plaies. *Racisme* rime avec terrorisme.

Les sinistres blocs de brique rouge d'Auschwitz sont eux-mêmes devenus un musée à la gloire des résistants polonais. Seules deux stèles gravées en hébreu et en yiddish, à la rampe de triage de Birkenau, rappellent que 4 millions de juifs sont morts en Pologne parce qu'ils étaient juifs, avant d'être polonais, hongrois, russes ou français. Ce pèlerinage du 21 septembre n'était pas une manifestation, mais bien des participants ont eu du mal à réprimer une certaine révolte contre ce qu'ils ont appelé la *« désinformaion »* (2).

« Notre responsabilité est immense »

Secrétaire du Comité épiscopal français de relations avec le judaïsme, le Père Bernard Dupuy a déclaré à Birkenau, le 21 septembre :

« Pour avoir le droit de prier à Auschwitz, il nous faut confesser la trop faible et trop lente prise de conscience chrétienne devant la perversité nazie et devant le danger mortel qui s'abattait alors sur les juifs.

» Il ne suffit pas de condamner l'action des bourreaux ; notre repentance n'est pas un réflexe de culpabilité morbide. Nous ne pouvons pas récuser la part de responsabilité chrétienne dans l'histoire qui a abouti à la « choah » (l'holocauste).

» Ayant détaché le peuple juif du lien qui l'unit à Dieu, nous, chrétiens, l'avons chargé du péché par excellence, allant même jusqu'à prononcer contre lui le mot sacrilège de « peuple déicide ». Nous l'avons environné de mépris et de haine. L'accusant d'aveuglement, nous avons voulu le faire chrétien, y compris souvent par la force et en violant sa conscience (...).

» Ce jugement sur le peuple juif, transmis de siècle en siècle, les multiples discriminations qui en ont résulté, ont ouvert la voie à l'antisémitisme moderne, raciste.

» Oui, notre responsabilité est immense. A-t-il fallu un tel abîme pour réveiller notre conscience ? Nous qui venons d'être associés à la prière juive à Auschwitz, conclut le Père Bernard Dupuy, *nous prenons solennellement l'engagement d'être vigilants dans un monde qui est loin d'être guéri de tous ces maux. Nous promettons de combattre de toutes nos forces pour que vérité et justice soient rendues au peuple juif. »*

L'émotion provoquée dans les milieux juifs – belges, français ou italiens – par l'aménagement d'un carmel à Auschwitz était la raison, sinon unique du moins directe, de ce pèlerinage. *Des carmélites* sont installées depuis près de deux ans dans le théâtre où étaient entreposés les gaz, à la lisière du camp, derrière un double rideau de barbelés.

Une vocation à onze ans

De leurs fenêtres, la vue des religieuses plonge sur le mur des fusillés et sur le fameux bloc 11, celui de la *« prison »* où les condamnés, comme le Père Maximilien Kolbe, mouraient de faim ou d'épuisement après de longues heures de station debout, dans de minuscules et misérables cellules.

Fondatrice de ce carmel, sœur Marie-Thérèse de l'Enfant-Jésus entendit, à onze ans, le père d'une amie qui leur montrait la fumée tragique montant dans le ciel d'Auschwitz : *« Il ne suffira pas d'une vie,* leur dit-il, *pour expier un tel péché... »* De ce jour datent sa vocation religieuse et son désir tenace d'installer, près du camp, un lieu de prière et de repentir. Faire d'Auschwitz non plus un musée, mais *« une conscience »* pour l'humanité.

Alertées par des publications d'origine catholique collectant de façon maladroite des fonds pour la construction du carmel, les communautés juives d'Europe occidentale ont craint qu'Auschwitz ne perde sa valeur de symbole juif – celui de la nuit et du silence éternel et que *l'Eglise* polonaise ne *se l'*approprie pour en faire un lieu de pèlerinage. La polémique est allée très loin. Un groupe de visiteurs juifs venus de Belgique, en mars dernier, a manifesté devant le carmel et s'en est pris directement aux religieuses.

Les travaux du carmel sont arrêtés

Il a fallu, le 22 juillet dernier, une rencontre exceptionnelle, à Genève, entre le cardinal Macharski, archevêque de Cracovie (sur le territoire duquel se trouvent les camps d'Auschwitz et de Birkenau), les cardinaux Lustiger (Paris), Decourtray (Lyon), Dannels (Bruxelles), et des personnalités juives, comme le grand rabbin Sirat et Mᵉ Théo Klein, président du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives en France) pour dédramatiser l'affaire. La décision d'arrêter les travaux d'agrandissement du carmel a été prise lors de cette réunion.

De fait, la grande nef centrale du bâtiment contesté ne sera pas transformée en église comme le projetaient les sœurs. *Les* travaux sont interrompus. Mais quatorze religieuses vivent toujours cloîtrées dans l'une des deux ailes du bâtiment. Elles viennent d'élire une prieure. Elles attendent d'autres sœurs (jusqu'à vingt-quatre) dans l'aile opposée, en cours d'aménagement, de l'ancien théâtre d'Auschwitz.

Leur position et celle de l'Eglise catholique polonaise, qui avait largement sous-estimé les raisons d'un mécontentement juif, ont évolué, mais la question d'un éloignement de cette communauté est, sur place, jugée *« prématurée »*. *« Il ne faut pas brûler les étapes »*, a dit le cardinal Macharski, au cours d'une rencontre informelle, mais très cordiale, entre l'archevêque de Cracovie et une délégation du pèlerinage français.

« Auschwitz est le Golgotha des temps modernes », avait dit Jean-Paul II en juin 1979. Au nom de l'épiscopat catholique français qu'il est chargé de représenter, le Père Bernard Dupuy a renouvelé, en l'amplifiant, ce geste de repentir, cette fois devant cent quarante témoins juifs. Mais il faudra sans doute d'autres pèlerinages, comme celui qui devait s'achever dimanche soir à la synagogue de Cracovie, pour faire comprendre aux juifs meurtris par la choah le sens d'une prière cachée et silencieuse aux portes du camp et à la puissante Eglise polonaise qu'on ne manie pas impunément de tels symboles.

HENRI TINCQ.

(1) L'initiative de ce pèlerinage revient au Mouvement juif libéral présidé par le rabbin Daniel Fahri et aux Amitiés judéo-chrétiennes de France, représentées notamment par Mᵐᵉ Colette Kessler, vice-présidente.

(2) 1,2 à 1,5 million de personnes sont mortes dans le camp d'Auschwitz et dans celui de Birkenau qui en était l'extension, à partir de mars 1943. Le nombre de 6 millions de juifs est celui de l'ensemble des victimes de la choah.

Un film soviétique présenté à Royan

La bataille de Tchernobyl

Tchernobyl n'est pas seulement une catastrophe industrielle due à *« l'irresponsabilité, au manque de discipline et à une série d'infractions aux normes d'exploitation »*, comme a conclu la commission soviétique chargée d'analyser l'accident. C'est aujourd'hui une épopée, avec ses commandos de choc, ses colonnes blindées et ses héros sacrifiés. Un nouveau Stalingrad, en quelque sorte, que la télévision soviétique a reconstitué pour édifier les générations futures.

Le moyen métrage (cinquante-cinq minutes) présenté en exclusivité à Royan à l'occasion des cinquièmes Rencontres internationales sur l'environnement et la nature (RIENA), le dimanche 21 septembre, témoigne de ce retournement. *« Tchernobyl, deux couleurs du temps »* réussit, en effet, à transformer un échec sans précédent en une victoire de la solidarité humaine, où le sacrifice de quelques-uns, sous le contrôle de *« personnels hautement qualifiés »* – l'expression revient dans le film comme un leitmotiv – permet de triompher de l'ennemi le plus insidieux : la radioactivité déchaînée.

L'équipe de tournage est la même que celle qui, un mois avant l'explo*sion du réacteur nº 4, était venue fil*mer la centrale nucléaire de Tchernobyl, alors considérée comme *« la plus « sûre » du point de vue écologique »*, et qui allait devenir une des plus grosses installations d'URSS avec la construction d'un cinquième puis d'un sixième réacteurs...

Les caméramen soviétiques reviennent donc après la catastrophe pour consater que la ville de Pripiat – *« 65 000 habitants dont l'âge moyen oscille autour de vingt-six ans »* – a été évacuée dès le 27 avril *« à 100 % en deux heures et vingt minutes »*. Une *« évacuée »* raconte, émerveillée, comment les cars ont emmené tout le monde dans des villages, où *« chacun invitait deux ou trois personnes »* et transformait sa cusine en *« cafétéria »*...

Mais la véritable épopée a commencé un mois après l'accident, lorsque, malgré les déversements de sable, de béton et de lingots de plomb sur le réacteur en folie, il a été décidé de creuser un tunnel pour injecter de l'azote liquide dans le *« piscine »*, c'est-à-dire la dalle qui sert de base au réacteur.

Sous les ordres du camarade général-major Vitali Goldine, *« coordinateur entre l'armée et la science »*, les mineurs de Sakhaline, bientôt remplacés par les mineurs de Toula, creusent à la pelle et au wagonnet une étroite galerie de 200 mètres pour accéder au réacteur. C'est alors que le camarade Anatole Chevtchenko, directeur de l'Ukrénergomécanisation, a été le premier à percer le mur du réacteur, où quatre hommes se sont aussitôt engouffrés, la voix couverte par le bruit de la ventilation. L'un d'eux n'a jamais été retrouvé. *« Aucun règlement n'envisageait une telle situation,* observe le commentateur, *mais les règlements de l'époque de la Grande Guerre patriotique ne disaient pas non plus qu'on pouvait couvrir les mitrailleuses ennemies de son corps »*...

ROGER CANS.

FAITS DIVERS

● ***Paris : le « preneur d'otage » de la banque Worms arrêté lors d'un hold-up.*** – André Millepied, âgé de vingt-sept ans, qui avait organisé la fausse prise d'otage, le 24 juillet, à la banque Worms, boulevard Haussmann à Paris, a été arrêté dans la matinée du vendredi 19 septembre, alors qu'il commettait un hold-up dans une agence de la BNP, 96, rue de Belleville, à Paris (19ᵉ). Le malfaiteur, qui était armé, a été blessé aux jambes par les policiers.

Billy Graham en campagne

Messe en mineur à Bercy

On attendait la grand-messe tous lustres illuminés, orgues tonnantes et pompes déchaînées. On attendait le show spectaculaire dont les Nord-Américains, politiciens ou businessmen, ont le secret. On attendait, au mieux, un homme au charisme implacable, incandescent dans le cône magique d'un projecteur, soulevant les montagnes, fendant la mer en deux parts, déchirant la soie du firmament et capturant de son bras le soleil. Au pis, Savonarole, soufflant la folie sur les Florentins médusés... Ce samedi soir, le fanatisme supposé n'allait-il pas s'allier à l'efficacité affairiste et s'emparer d'une foule accourue au Palais omnisports de Bercy à Paris (*le Monde* du 12 septembre) ?

Ce fut presque une messe basse. La première soirée – il y en aura huit jusqu'au 27 septembre – du pasteur baptiste Billy Graham, le 20 septembre, en déconcerta plus d'un. Est-ce la faute des médias, qui, des deux côtés de l'Atlantique, ont façonné du tribun une image dont les traits ont peut-être changé ou se modifiant au gré des auditoires ? Billy Graham à Paris joue-t-il sur le même registre qu'en 1955 ou en 1963, ou que Billy Graham en Californie, dans les pays de l'Est, en Corée ou en Afrique du Sud ?

L'homme a pris de l'âge aussi : à soixante-huit ans, la foi parle avec *« moins d'ornementation »*, comme dira une participante, si l'œil est toujours aussi transparent.

La gravité des temps surtout. Entrées ouvertes à la dernière minute, fouille individuelle, visite du coffre et de l'intérieur des voitures : l'arsenal tristement habituel depuis quelques jours. Avec, l'acception avouée chez ces 15 000 personnes – *dont beaucoup de jeunes* – de l'inévitable. Ainsi Delphine, dix-sept ans, venue d'Angers : *« S'il y a un attentat, c'est que Dieu le permet. »*

Messe chantée tout de même. Une chorale de 1 300 chanteurs derrière le podium pour entraîner la foule, un quatuor vocal et un couple de chanteurs en prime. Mais les fidèles succomberont au recueillement plus qu'à la démonstration. Les rires aux anecdotes que le prédicateur distille avec soin révèlent qu'ils demeurent en éveil.

« Comme on sera au paradis »

Ce sont des hommes et des femmes de tous âges, de Paris et de province, bien que les soirées soient retransmises par satellite dans trente-quatre villes de France. Depuis deux ans, ils préparent cette campagne dont ils couvrent les dépenses en France : 6 450 000 F. La plupart appartiennent à l'une des familles protestantes : baptiste, évangélique, pentecôtiste, adventiste du septième jour, mais aussi réformée. Il y a quelques luthériens et des catholiques. Tous répugnent à ces étiquettes et se déclarent *« chrétiens »*. Ils sont venus comme Florence, lycéenne, pour *« louer Dieu dans un grand rassemblement, comme on sera au paradis »*, parce que, pense Lisiane, vingt-cinq ans, comptable stagiaire, *« on a besoin de se sentir tous unis »*... Ou bien telle Marie-Agnès, étudiante en médecine et catholique : *« Je me demande ce que Billy Graham peut apporter par rapport au pape, que j'irai voir à Lyon dans quinze jours. »*

Alors, ils écoutent le pasteur de Caroline du Nord leur exposer phrase par phrase, au rythme de la traduction, que *« notre problème fondamental n'est pas social ou d'éducation ; c'est le péché »*. En moins d'une heure, le point culminant est atteint : *« Vous pouvez recommencer votre vie ce soir »*. Pour cela, il faut descendre des gradins et venir en bas, au pied du podium, se recueillir, *« dire oui à Dieu »* et parler avec des *« conseillers »* (chrétiens militants) ou des *« superviseurs »* (des pasteurs) : *« C'est difficile ? »* demande l'orateur. *« Oui, mais Jésus-Christ a été crucifié tout nu devant des milliers de personnes. »*

Ils sont 1 500. Au début de la semaine, ils recevront un exemplaire du Nouveau Testament, une invitation pour *« continuer à parler de Dieu »* et... une lettre d'encouragement de Billy Graham.

Longtemps ils s'attardent. Comme Colette, qui sent qu'elle *« vient de faire un pas décisif »*. Les autres, ceux qui ne sont pas descendus, s'en expliquent : *« J'avais déjà reçu Dieu dans mon cœur... » « Je sais que je suis sauvée »*. Cette institutrice quadragénaire est *« bouleversée parce qu'elle n'a pas vu un spectacle mais un homme tout simple »*. Marie-Agnès, elle, est un peu déçue. Elle a l'impression d'avoir *« entendu un commentaire de l'actualité plus qu'un discours profond »*. Chez d'autres enfin, des techniciens du Palais omnisports présents de soir pour des raisons professionnelles, c'est l'effarement : *« Je suis scandalisé qu'on puisse faire marcher des gens comme ça. Ce sont des moutons »*.

Un petit groupe de « chrétiens » – l'un d'eux est fils de pasteur – accepte l'objection. *« C'est vrai qu'il y a toujours un côté émotionnel dans une foule. »* Mais les certitudes, qui paraissaient chavirer, reprennent le dessus : *« On est un peu gêné. Cependant, nous ne pouvons juger ce qui se passe dans le cœur des gens. Et puis, c'est pour la bonne cause. »*

CHARLES VIAL.

Culture

CINÉMA

« Autour de minuit », de Bertrand Tavernier

La nécessité du jazz

« Autour de minuit », c'est un film d'amour sur l'amour du jazz. C'est la voix de Dexter Gordon, musicien bouleversant.

Avec les films de Bertrand Tavernier, il y a toujours un risque, *minime si l'on veut, mais réel, qu'ils* soient réussis. *Autour de minuit* est réussi, et dans la réussite, il ne fait pas le détail. Même ce qui échappe au scénario, cette dérive emportée par l'incroyable présence de Dexter Gordon, finit par rejoindre la volonté du film.

Vie et mort d'un musicien de jazz génial et déjeté (Charlie Parker, Bud Powell, Lester Young, etc.), momentanément sauvé de l'enfer, à Paris, par un Français Francis (François Cluzet, excellent dans un rôle vaguement inspiré par la rencontre du graphiste Francis Paudra et de Bud Powell), finalement rendu à l'enfer et à la mort. Voilà très exactement le sujet fait pour rater un film. Pas seulement parce que veillent, sourcilleux, les gardiens du temple, les amateurs de jazz qui aiment d'autant moins qu'on leur chipe leur secret qu'ils ne sont pas certains de le partager vraiment (le mot de passe en est très variable). Pas seulement parce qu'un tel sujet se heurte immédiatement à sa condition de validité : la crédibilité, l'« authenticité » accordée au personnage, mais parce que le sujet met en jeu, c'est la relation imaginaire de l'Europe (la France en particulier) *au jazz.*

En gros, c'est d'ailleurs ce que disent les musiciens de jazz, *« nous » avons su mieux aimer le* jazz, mieux reconnaître ses génies, avec plus de passion, plus de pitié et moins de condescendance. Dans cette optique, donc, le film se condamne à se conduire avec de bons sentiments. Ce qui n'est pas, on le sait, la « focale » idéale. C'est son *risque, son pari, et il le tient.* Et la musique, même si elle ne compte pas parmi les chefs-d'œuvre de Dexter Gordon, d'autant qu'il a voulu jouer « cassé », comme Lester à la fin, emporte le film à son destin.

Dès le premier plan, en réponse à une question pataude l'ami français, *avec mauvais accent « frenchie »* et naturel très appliqué (mais cette gaucherie est intimement liée à ce rôle de Francis en adorateur malencontreux forcément), la voix de l'ombre s'engouffre dans le film, dans la salle et en nous, comme un chorus de saxophone. C'est la voix *de Dexter, voix* de caverne, plus riche en harmoniques du désespoir aimable que toutes les voix de l'enfer. Cette voix venue d'ailleurs est une spendeur, et le son — premier acte du respect — lui rend totalement justice. Il la fait exister.

La scène se passe dans un hôtel. *Hantise des décorateurs, les hôtels,* lieux de vie entre la vie, théâtres neutres de scènes sinistres ou marrantes, sont ici refaits, par Alexandre Trauner, comme la rue du Blue Note en studio, d'ailleurs avec une sorte de réalisme imaginaire. Au générique, en lettres bleues, bleu de *schiste qui domine le film,* couleur


GUY LE QUERREC (MAGNUM)

Dexter Gordon et Herbie Hancock

de nuit, de fumée et de cendre, le *vocaliste Bobby McFerrin vient de* chanter, mais sans acrobatie, avec autant de délicatesse contenue que l'éclairage du film *Round Midnight,* la composition de Monk cosignée par Cootie Williams et Bernie Hanigen. On ne pense pas tout de suite à une voix humaine. On pense à quelque instrument inconnu.

Quand elle s'engouffre, la voix de Dexter (Dale Turner, dans l'histoire), elle, est la voix la plus humaine qu'on puisse imaginer, éraillée, grave, au bord du rire ou des larmes, sans rire jamais ni pleurer, un souffle où roulent des cailloux, une voix qui se prolonge en coloration du son du ténor. Elle est de la même *famille que la sonorité* du ténor. Elle est sa sonorité même. Dès le premier plan, le frisson ne vous ment pas, que vous donne cette voix qui remplit l'espace et le hante longtemps après qu'elle s'est tue, trouée de silences, lente, parole lente *du cinéma (enfin). Le film de* Tavernier n'est pas un film sur le jazz. Pas un film sur le dos du jazz, en tout cas. C'est un film (et un acte) d'amour sur l'amour du jazz. Sur l'absolu de cet amour. Sur sa bêtise, donc, si l'on veut prendre des airs. Et la voix de Dexter, *sa pré*sence, le moindre de ses gestes fascinants, jusitifient à eux seuls ce film. Comme un premier regard lavé du pittoresque et du mépris ordinaire de la musique. Le regard étonné et buté des enfants.

S'il doit y avoir cette aberration comique que serait le doublage de la voix de Dexter, alors il faut aussi remplacer ses parties de saxophone par un air d'accordéon. Et celles de Herbie Hancock, Ron Carter, Wayne Shorter, Pierre Michelot ou John McLaughlin (quelques-uns des musiciens du film) par un concert de pipeaux. C'est la règle absolue qu'impose au film la seule présence de Dexter Gordon.

Une nécessité mythique

Le plus transformable des comédiens (De Niro, par exemple) ne fera jamais croire à personne qu'il joue du saxophone. Pour la bonne raison qu'il n'en joue pas. Même si ses joues gonflées ont la même courbure, vérifiée au pied à coulisse, que celles de Charlie Parker... Or cette adhésion, ce pacte fondamental, sont essentiels. Et Dexter pourrait ne pas jouer une note de tout le film de Tavernier, ou souffler tandis qu'on entend, comme cela arrive fugitivement, une autre « prise » de son, on sait de toute éternité, dès le premier plan, qu'il est musicien. Impossible de blanchir sa voix, qui est une voix de musicien lassé de tout sauf de la musique.

Aucune surprise à ce qu'il tire le film, lentement, vers une plus grande simplicité, vers une sorte de nécessité mythique qui absente le scénario. Tavernier, relayé par Francis, l'ami français, le sauveur impossible, à moins que ce ne soit le regard de sa petite fille qui le guide, se laisse faire. Il se laisse faire au-delà même de ses propres choix et de ses passions. En voici un indice amusant : Francis a tiré Dale-Dexter du caniveau, l'habille, le loge, le rend présentable. Il joue mieux d'ailleurs et oublie ce désir qui le tenaille, de boire. Bien. Pour couronner cette réhabilitation, on va à Lyon fêter l'anniversaire de la petite.

Délices familiales, provinciales, joies simples, art de vivre ; superbement filmée, Lyon est encore plus jolie, pas plus belle mais plus jolie que Florence : les pastels proprets des quais de Saône... Et c'est là, oui là, dans ce bonheur rassurant, qu'enfin sauvé Dexter se souvient de l'hôtel Alvin ! *« Je t'en ai jamais parlé ? C'est l'hôtel où habitent les plus grands musiciens de jazz. Il faut que je retourne chez moi, maintenant, à New-York City. »* La scène n'a pu que douloureusement s'imposer à Tavernier, enfant de Lyon.

Dexter, après quelques heures de béatitude pastellisée, l'air absent, décide donc de se faire engloutir par New-York City. Rêve des couloirs sordides de l'hôtel Alvin, de l'ombre du dealer qui rôde, de ces managers qui n'arrêtent pas de parler (Martin Scorcese), du bruit et de la vie, oui, la vie, qui recommence. New-York City vous a fait, New-York City vous reprend. C'est aussi une histoire du jazz, troublante, amère, qui échappe au film.

C'est à cause de sa souplesse,de son émotion et de sa générosité que *Autour de minuit* ne s'ajoutera pas aux films ratés sur le jazz. Parce qu'il joue à fond, le jeu de sa liberté sentimentale : *moments où l'on pleure, moments où l'on rit,* moments où on l'échappe belle, moments où on se demande. Avec ce que cela peut avoir de passionnel et d'incertain : mais ni plus ni moins, en fait, qu'un chorus de Miles Davis avec Charlie « Chan », le 30 janvier 1953, *sur Round Midnight,* justement. « Chan » est le pseudonyme de Parker. Dans le film, c'est le nom de la fille de Dale Turner. Et Miles ferait un excellent comédien (la voix, encore) pour un prochain film de Tavernier. Moins triste.

F. M.

ARTS

Une œuvre de Bazaine dans le métro ?

Jack Lang avait proposé au peintre Jean Bazaine de décorer la nouvelle station Cluny-Sorbonne. La commande acceptée par la RATP ne semble pas confirmée par le nouveau ministre de la culture.

Le métro de Moscou est célèbre pour les fastes de sa décoration voulue par Staline. Un pastiche des palais impériaux élevés à la fin du siècle dernier, lustres compris. Le père du métro parisien, Fulgence Bienvenüe, préféra une sobriété quasi minimale : faïences blanches et cartouches bleus. On les retrouve presque partout maintenant que l'on débarrasse les quais des pans de ferrailles jaunes dont leurs murs ont été affublés au début des années 60. Hormis quelques stations à thèmes : Bastille, Hôtel-de-Ville, Louvre ou Saint-Germain-des-Prés, les panneaux publicitaires constituent pour la plupart d'entre elles l'ornement le plus efficace.

La réouverture de « Cluny-Sorbonne », sur la ligne nº 10, en liaison avec les branches B et C du RER a permis d'innover. Sa décoration tout entière a été confiée au peintre Bazaine. Mais cette intéressante initiative est peut-être en train de s'enliser définitivement.

Au printemps de 1984, le peintre avait rencontré Jack Lang à l'occasion d'un vernissage. Les impératifs de la rigueur n'avaient pas encore élagué la commande publique. Le ministre proposa à l'artiste de décorer un monument de son choix. Devant sa perplexité, il lui « offrit », la station de métro Cluny. Un peu interloqué, Bazaine, parti comme tous les étés pour la Bretagne, oublia la proposition ministérielle. En octobre, il reçut, à sa grande surprise, une confirmation écrite du délégué aux arts plastiques, Claude Mollard. Bazaine se mit aussitôt à l'ouvrage.

« J'ai d'abord été impressionné par les propositions de cette station, reconnaît-il. *Elle comporte trois voies. Elle est donc plus large que les stations ordinaires. Et sa voûe, en forme d'anse de panier surbaissée est d'une grande beauté. On pense à une sorte de cathédrale souterraine. Par ailleurs, le fait qu'elle se nomme Cluny-Sorbonne m'imposait un thème bien précis. Non seulement un hommage aux maîtres de la vieille Université, mais aussi à un certain nombre d'hommes, rois, écrivains, savants, poètes et artistes qui ont hanté le quartier. »*

« Le vent de l'esprit »

Les parois de la station seront recouvertes d'un enduit gris-blond, à l'exception du soubassement qui conservera son carrelage blanc initial. Les mosaïques qui se détachent sur le fond, réalisées en lave de Volvic vernissées, représentent deux grands oiseaux, symbolisant *« l'inspiration, le vent de l'esprit ».* L'un est à dominante bleu et violette, l'autre, garance et rose. Disposés tête-bêche et décentrés, il occuperont une surface de 150 mètres carrés. Aux extrémités de chaque quai s'élèveront des flammes dans les mêmes teintes. Entre les deux, agrandies jusqu'à devenir des graffitis abstraits, des signatures illustres, celles d'Héloïse et d'Abélard, de Victor Hugo, de Robespierre et de Louis XIV, de Sartre, de Bachelard, de François Iᵉʳ, de Richelieu et de Marie Curie.

Le projet, présenté au président de la République et au premier ministre Laurent Fabius, fut accepté. Alors commença pour le peintre le régime de la douche écossaise. D'abord, rien ne vint concrétiser les propositions de Claude Mollard. Dans les derniers jours de 1985, un diligent attaché de cabinet lui fit savoir que tout était fini, les crédits coupés. Démenti furieux de la Rue de Valois, mais l'acte officiel manquait toujours. Il arriva enfin au domicile du peintre, daté du 14 mars 1986, à deux jours de l'échéance.

Depuis, en dépit de nombreux courriers adressés par le peintre au nouveau ministre, aucune nouvelle. A la RATP, où le projet de Bazaine a de chauds partisans, on n'en sait pas plus. Or l'aval de François Léotard est indispensable. Le coût de la remise en état de la station est estimé à 6 millions de francs, dont la moitié environ correspond au travail de Bazaine. La RATP a suggéré au ministère d'avancer une partie des sommes imputables à la décoration. Pas de réponse. En attendant, les travaux techniques se poursuivent et il sera bientôt trop tard pour que l'intervention du peintre soit possible. Philippe Druillet, un auteur de bande dessinée à qui on avait proposé dans les mêmes conditions la station Villette, semble vivre la même aventure.

EMMANUEL DE ROUX.

Entretien avec Dexter Gordon

La vérité des mots

« Au fond, je suis beaucoup intervenu sur le film. Avec Bertrand Tavernier, on avait des conversations quotidiennes, sur les répliques, le dialogue, sur tout ce qui touche au langage et à la *façon dont je le sentais,* si je le sentais sonner vrai ou non, juste ou non. Tavernier est un amateur de jazz. Il a cet amour du jazz.

» S'il n'avait pas eu cet amour, il n'y aurait pas eu de films. Mais, avec le langage très particulier des musiciens de jazz, surtout ceux des années 50, il y avait forcément un problème de texte. Je n'ai pas abusé de ce langage particulier, très inventé, très poétique, très drôle, mais il fallait qu'il apparaisse avec le plus de vérité possible. Parfois, sur le script, il me semblait que ça ne sonnait pas juste, comme un son, comme un accord, à l'oreille. D'entrée de jeu, Tavernier m'a dit : *« Dexter, ce film est votre film. »* Et il m'a laissé cette assurance. Nous n'avons plus cessé alors de discuter, sur les détails, les gestes et le dialogue. Je pouvais dire non, ça, ça ne passe pas. Il y avait des *phrases que je ne pouvais pas* prononcer, et on s'entendait très bien. Tavernier admettait parfaitement cela. Nous avons parlé pendant tout le tournage.

» J'ai beaucoup aimé ce tournage. Je n'avais jamais joué un vrai rôle de cinéma, bien qu'on puisse me voir dans des *films* comme *Atlantic City Honeymoon* et *Pillow to Post,* mais toujours dans le rôle d'un musicien de jazz. En revanche, au théâtre, j'ai joué un an à Hollywood dans la pièce de Jack Gelber, *The Connection,* que le Living Theater avait d'abord montée à New-York avec Jackie McLean. Jouer de la musi*que et faire l'acteur, c'est au fond* la même chose : la scène, les lumières, les micros. Montrer le saxophone, comme je le fais en fin de concert ou de set, en club, annoncer les titres et les musiciens, c'est du théâtre. Cette présentation du saxophone, ce geste *m'est venu tout seul, il y a très* longtemps. Je ne saurais dire comment. Pour moi, c'est un geste parfaitement naturel.

» Dans le film, j'essaie de faire passer une image du musicien de jazz, avec sa dignité, sa grandeur, et la dimension très humaine de tous les musiciens que j'ai connus. Ce film est bon pour le jazz, parce que cette dimension du respect s'impose, et c'est salutaire, surtout aux États-Unis, c'est un élément beaucoup plus sensible qu'en Europe, où, quand vous arrivez, vous êtes pris pour *un artiste,* tout de suite, vous n'avez pas besoin d'avoir une énorme bagnole et d'être riche pour vous imposer. J'ai appris ça en Europe, j'ai compris ça en arrivant, en 1962, à Copenhague et, plus tard, à Paris. En Europe, un musicien de jazz est considéré *comme un musicien. Pourquoi le* film, cet hommage au jazz et aux grands acteurs du jazz, n'a pas été réalisé par un Américain depuis longtemps ? En effet... C'est une bonne question...

» Aujourd'hui, Woody Shaw, Freddie Hubbard, Wayne Shorter, Herbie Hancock, Billy Higgins, ces gens-là me paraissent avoir pris le relais des grands artistes de la génération précédente : de Bud Powell, par exemple, pour qui j'avais une admiration éperdue, qui jouait avec autant d'invention que Charlie Parker, ou de Lester Young, un de mes ténors préférés.

» Dans le film, à la question *« Quels sont vos ténors préférés ? »* je réponds Coleman Hawkins, Lester Young, Don Byas, Ben Webster... En fait, je les aime tous. J'aime tous les ténors. Dans le film, c'est le personnage Dale Turner qui répond. Et pourtant, Dale Turner, moi, c'est vraiment la même chose. J'ai emprunté des traits aux uns et aux autres. C'est Lester, par exemple, qui appelait tout le monde « Lady », qui appelait son saxophone « Lady ». Ça faisait partie du langage de Lester. C'est *une jolie idée. Il avait* constamment des trouvailles poétiques. Beaucoup du langage du jazz vient de lui : cette manière d'appeler New-York « The big Apple », par exemple, ça s'est imposé. Tout le monde le fait. Lester était un type charmant, très sensible, élégant. Et, *en plus,* il jouait comme personne.... »

Propos recueillis par
FRANCIS MARMANDE.

Culture

MUSIQUES

Raphaël Oleg au Festival de Sceaux

Une passion souterraine

Le jeune violoniste Raphaël Oleg – il est né à Paris, en 1959 – accumule les prix. Avec une technique impeccable mais une passion peut-être trop contenue, il vient de participer, à Sceaux, au cycle des sonates de Beethoven pour violon et piano.

Raphaël Oleg est, à vingt-sept ans, le violoniste français le plus primé de sa génération. Dès 1976 il obtient les récompenses suprêmes du Conservatoire. L'année suivante, il est le plus jeune lauréat du concours Jacques-Thibaud à recevoir le Grand Prix, et, en 1986, il remporte *ex-aequo*, le premier prix au concours Tchaïkowski à Moscou. On peut espérer qu'il s'arrêtera là, car le développement d'une personnalité s'accommode mal de la préparation des concours.

La manière de Raphaël Oleg se distingue avant tout par la finesse et l'égalité d'un jeu qui ne souffre visiblement d'aucune entrave technique ; le phrasé est impeccablement juste, au service du texte musical. On sent toujours la maîtrise et une retenue qu'on ne saurait considérer comme un défaut. Cependant, c'est sur ce dernier point qu'on est en droit d'attendre encore des progrès décisifs de la part d'un musicien déjà si accompli.

Dans la *septième sonate* en ut mineur de Beethoven, les sollicitations de la musique sont si puissantes que Raphaël Oleg est bien obligé d'y répondre. A voir la fougue contenue qui se lit dans l'expression de son visage, on devine qu'il pourrait aller bien au-delà s'il ne se retenait pas. Il pense peut-être que ce n'est pas nécessaire, qu'une telle musique parle d'elle-même, que sa beauté n'a besoin ni de fard ni d'artifice.

En revanche, dans la deuxième et dans la huitième, on a du mal à se convaincre des vertus d'une esthétique aussi épurée. Une composition peut être admirable d'architecture et regorger d'idées, elle reste lettre morte pour l'auditeur si l'interprète ne lui communique pas son humour du moment, malgré les risques que cela comporte.

« Rien de grand en art ne s'accomplit sans passion », écrivait Schumann dans ses *Conseils aux jeunes musiciens*. Visiblement, Raphaël Oleg, qui avait placé cette phrase en exergue de son premier disque, ne manque pas de passion. Il y a tout lieu de penser que celle-ci cessera bientôt d'être souterraine pour exploser au grand jour.

Théodore Paraskivesko, qui l'accompagnait au piano avec une complicité évidente, se serait peut-être mieux accommodé d'un partenaire plus démonstratif : en comparaison, il pouvait sembler parfois un peu brutal. Comparaison n'est pas raison il s'en faut de beaucoup, car on connaît par ailleurs les qualités de cet excellent musicien.

GÉRARD CONDÉ.

★ Le cycle des *sonates* de Beethoven pour piano et violon au Festival de Sceaux s'achèvera, le 28 septembre à 17 h 30, avec deux autres très grands artistes français : Patrice Fontanarosa et Jean-Claude Pennetier.

Le salon de la musique à La Villette

Le règne de l'ordinateur

Sous la Grande Halle de La Villette où se déroulait le Salon de la musique, on se pressait pour admirer les derniers gadgets électroniques.

Assister à une *« démo de super bat avec séquenceur »*, essayer, boulevard du Jazz, *« la Rolls Rock de la guitare électrique »*, manipuler la nouvelle Electone HX de Yamaha ? Pour beaucoup, l'après-midi de dimanche a filé plus vite qu'un 78 tours. Avec ses deux cent cinquante exposants, réunis sous la Halle de La Villette, le treizième Salon de la musique, quelque peu déserté pendant la semaine, a connu ce week-end une affluence de foire.

Bassistes en blouson de cuir ou violoneux évaporés, curieux du dimanche et groupies de Charlélie Couture ou d'Higelin, ils naviguaient entre les stands, les bras chargés de « doc », la tête criblée de notes. On dénombrait dix mille instruments à essayer.

Les vendeurs, au bout de six jours de Salon, sont épuisés. *« Les professionnels sont sous-informés. Le public, lui, est coulé ; il ne fait plus très bien la liaison entre le matériel et la musique »*, expliquait-on chez Yamaha, un stand planté sur un tapis de gazon naturel.

Et le même de diagnostiquer : *« Il y a un blocage avec l'informatique musicale. »* Méprisant ? Non, *« connecté »*, tout simplement. Il jonglait à toute allure avec des expressions intraduisibles : *« interface digital »*, *« optique modulaire »*, *« expandeur multitimbral »*. On nageait dans un album de Bretecher. Impossible de se consoler au stand Fratelli : on rêvait de piano à bretelles et de musette éternel, on tombe sur des accordéons futuristes, *« avec des contacts sous chaque touche, qui retransmettent l'information à un interface midi, lequel pilote des types de synthétiseurs »*...

Quel était le best-seller chez Paul Beuscher, libraire musical ? *Six cents sons pour DX 7*, un manuel aux pages noircies de tableaux titrés « THX 1138 », « Polyprint » ou « Pianosylo ». Heureusement, dans la foule, on finit par trouver des complices anonymes. Un couple d'amoureux rejouant *Mélo* au-dessus d'un demi-queue laqué ivoire, un évadé du CNRS feuilletant les dernières parutions de chez Van de Velde, l'éditeur de la méthode rose et de l'histoire du rock en bandes dessinées. Enfin, celui qui a osé demander au vendeur de chez Yamaha : *« Est-ce que je peux chanter et entrer dans l'ordinateur ? »*

LAURENCE BENAIM.

La semaine du mélomane

En consultant son agenda, le mélomane se demande s'il arrivera entier au bout de la semaine, contraint d'être chaque soir en deux ou trois endroits. Ainsi, le mardi 21 le verra en même temps au Palais des fêtes de Strabourg dès 19 heures pour les concerts Boulez, à la cathédrale d'Orléans où une étonnante organiste japonaise, Kei Koïto, donnera un récital (on pourra encore l'entendre le 25 à Reims et le 26 à Beauvais), à Paris pour écouter le Groupe vocal de France chanter les *Rechants*, de Messiaen, et des *Madrigaux*, d'Arrigo (à l'auditorium des Halles à 18 h 30), puis *le Directeur dans l'embarras*, de Cimarosa : dix représentations données par l'Opéra de chambre jusqu'au 5 octobre au Théâtre de Paris, 15, rue Blanche (tél. : 43-59-39-39).

Le 24, il aura le choix entre un curieux concert-spectacle autour du vieux Liszt avec Denis Levaillant et le Quatuor Flammer (auditorium des Halles, tél. : 47-64-90-80), le concert de rentrée du Nouvel Orchestre philharmonique au grand auditorium de Radio-France (Haydn, Mozart et Beethoven) et celui de l'Orchestre de Paris, qui fête les dix ans de son chœur avec la *Neuvième* de Beethoven (salle Pleyel les 24, 25 et 26).

Repos le 25 s'il n'y a plus de place pour *le Rêve dans le pavillon rouge*, par l'Opéra de Shanghai, au Théâtre Mogador, mais il y a encore quatre représentations (tél. : 42-85-28-80).

Voyage-éclair à La Baule, enfin, où Michel Dalberto est annoncée les 26, 27 et 28. Tant pis pour la première de *Don Carlos*, version française presque intégrale, à l'Opéra de Paris le 27 ; il reste douze représentations et sans doute à peu près autant de places à vendre.

DANSE

« Assaï » à la Biennale de Lyon

Dominique Bagouet se laisse aller

Après le langage épuré de ses précédents ballets, Désert de l'amour, le Crawl de Lucien, *Dominique Bagouet, avec* Assaï, *laisse parler sa fantaisie.*

La création d'*Assaï* est un moment délicat, redoutable, pour Dominique Bagouet, parvenu après *Déserts d'amour*, *le Crawl de Lucien* et *Fantasia Semplice* à un langage si épuré, si organisé, qu'il semblait fixé.

Et puis, soudain, la partie refoulée de Bagouet – le rêveur, le fantaisiste, – laisse percer le bout de l'oreille et prend des libertés.

La musique torrentueuse de Pascal Dusapin a fait lever en lui des sensations fortes, des images venues du fond de ses souvenirs cinématographiques.

Cette fois le chorégraphe a renoncé aux croquis, aux notations préliminaires qu'il donnait à étudier aux danseurs. Il a travaillé directement sur la matière vivante et construit son ballet séquence par séquence, image par image, avec une compagnie entièrement imprégnée de son vocabulaire. Avec *Assaï*, il passe de l'exercice de style à un spectacle cohérent maîtrisé où la tension, le suspense, viennent de la danse.

Le rideau s'ouvre sur une boîte noire ménageant de multiples accès côté cour et côté jardin. Quatre actions avec interludes vont s'y développer successivement.

On voit d'abord quatre ballerines en jaune qui exécutent avec humour des pas classiques quelque peu dénaturés. Deux *clowns blancs* semblables à des automates du dix-neuvième siècle se livrent à de petits gestes précieux, chers à Dominique Bagouet, où même la position du petit doigt est prédéterminée. Au fond du décor, deux couples dansent un quadrille saccadé.

Il y aura ensuite la descente de rampes lumineuses et une scène où trois personnages dédoublés – évoquant les héros du *Cabinet du docteur Caligari* – évoluent chacun selon un rythme différent en rapport avec son caractère, tandis qu'un nageur en maillot rayé danse un solo tout en flexions qui rappelle Murray Louis.

A la façon de Cunningham

Le troisième tableau s'ouvre sur les envols de deux danseurs qui occupent l'espace à la façon de Cunningham, tandis que, par entrées successives, les autres organisent une chorégraphie complexe faite de pas vifs et légers utilisés en canon ou en contrepoint.

Une fille en maillot vert bougeant comme une rose des vents ouvre la quatrième partie, sorte de bal de somnambules allant crescendo et s'achevant sur un effet de contre-jour qui silhouette les danseurs.

Un parfum d'étrangeté et de nostalgie flotte sur le spectacle. Il provient de l'écriture de Bagouet, ces dos arrondis, têtes penchées, effleurements, gestes découpés et précis, qui tournent à la calligraphie. On les perçoit comme les signes d'un autre univers.

Etrange aussi le décor futuriste de ce ballet mécanique et les costumes pseudo-romantiques de Dominique Fabrègue.

On aime ou on n'aime pas les ondes sonores déployées par Pascal Dusapin dans la bonne tradition de Varèse, on peut même les trouver antidansantes. Mais, comme Dominique Bagouet ne cherche jamais à coller à leur rythme ou à leur phrasé, comme il résiste même à leur suggestion, une dynamique naît du dialogue entre la danse et la musique, entre les dix danseurs et les soixante-cinq musiciens de l'Orchestre philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon... un luxe pour un chorégraphe.

MARCELLE MICHEL.

★ *Assaï* est une coproduction de la Biennale de la danse de Lyon, de Musica Strasbourg, du Festival d'automne et de la Maison des arts de Créteil. Prochaines représentations à la Maison des arts de Créteil, mardi 30 septembre, mercredi 1er octobre, à 20 h 30.

VARIÉTÉS

Francis Lalanne au Palais des sports

Candide bateleur

Il n'est pas toujours nécessaire de fabriquer des « tubes » et de passer au « Top 50 » pour remplir une salle. Francis Lalanne le prouve.

Dans la chanson française d'aujourd'hui, deux artistes à contre-courant de la mode, peu portés au dialogue avec le show business mais toujours à l'écoute du spectateur, se sont frayés un chemin hors des médias par le phénomène de plus en plus rare du bouche-à-oreille.

Tous les deux ont pris une part de l'héritage de Léo Ferré. L'un, Hubert-Félix Thiéfaine, chante des histoires surréalistes et a une manière bien à lui de dérober du feu avec la folie de vivre. L'autre, Francis Lalanne, est un magicien lunaire, un candide bateleur qui envoûte littéralement une salle par sa fougue et sa volonté d'amour, par des histoires lourdes de signification qui nourrissent l'orgueil et l'amour propre de son jeune public.

Né à Bayonne il y a vingt-sept ans, découvert au Printemps de Bourges il y a sept ans, Francis Lalanne n'a eu qu'un seul « tube » : *la Maison du bonheur*, l'une de ses premières chansons. Depuis, sans avoir besoin du fameux « Top 50 », il a habillé ses spectacles en comédies musicales ou en concerts-marathons, créant, à chaque fois, d'étranges moments de communion et de ferveur transformant la chanson en un fabuleux et excessif acte d'amour.

Une année de rupture avec la scène a élargi le champ de vision du chanteur, qui a composé un opéra rock (*Athom le rebelle*), écrit une pièce de théâtre et... coproduit le dernier film d'Alain Delon (*le Passage*). Quatre soirs au Palais des sports, inaugurent une nouvelle tournée de deux mois où, plus que jamais, la participation du public est sollicitée et obtenue avec des chansons aux titres évocateurs : *Que l'apocalypse soit*, *Dissident*, *Fais-moi l'amour, pas la guerre*, *Coup de foudre*, *Monsieur Pouvoir*, *Je veux marcher dans le ciel*, *Besoin d'un copain*.

Les naïvetés et le gros trait s'effacent devant l'incontestable dimension scénique de Lalanne qui joue avec les vibrations de son auditoire comme d'une balle qu'il fait rebondir dans la salle, impose des beaux silences pour raconter une fable, un conte, imagine des séquences ravissantes et chante avec une diversité de couleurs, accompagné par un petit groupe de cinq musiciens dirigé par son frère, le guitariste Jean-Félix Lalanne.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Palais des sports, lundi 22 septembre, 20 h 30.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LA BÊTE DANS LA JUNGLE, Marie-Stuart (45-08-17-80), 20 h 30.
LE LIEUTENANT GUSTEL, Marie-Stuart (45-08-17-80), 22 h.
TORTILLA FLAT, Deux Portes (43-61-24-51), 20 h 45.
BUDDY AND FLAPPO BRULENT LES PLANCHES, Centre culturel suisse (42-71-44-50), 20 h 30.
FEYDEAU-LABICHE, La Plaine (48-42-32-25), 20 h 30.
LA MAISON DES JEANNE ET DE LA CULTURE, Renaissance (42-08-18-50), 21 h.
LES PETITS OISEAUX, Mathurins (42-65-90-00), 20 h 45.
ADRIANA MONTI, Atelier (46-06-49-24), 21 h.
LES FOURBERIES DE SCAPIN, Escalier d'or (45-23-15-10), 21 h.

Les salles subventionnées

COMÉDIE FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Bérénice.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 30 : la Repasseuse.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 30 : la Parpaillotte, Souricette, l'Histoire du tigre.
COMÉDIE CAUMARTIN (42-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 21 h : Scapin.
FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Vingt ans de pianos forcés.
GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : le Système Ribadier.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Embrassons-nous Folleville ; 21 h 15 : l'Amour goût ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ecoute petit homme.
TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), 20 h 30 : Antigone.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.
SALLE BEAUMARCHAIS (43-29-60-22), 20 h 30 : les Vagues.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-60-70), Petite salle, 18 h 30 : le Deuil des roses.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 21 h : American Buffalo (à partir du 22).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : l'Orchestre ; 21 h 45 : Fassure tes risques ; 23 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : L'Étoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.
DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

Music-hall

FOLIES PIGALLE (48-78-25-56), 24 h : Marie-France.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : Diane Tell.
PALAIS DES SPORTS (42-28-40-90), 20 h 30 : Francis Lalanne.

Opérettes, comédies musicales

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 L'opéra Kunqu de Nankin.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre philharmonique d'Israël (Bernstein, Foss, Dvorak...).
Salle Gaveau, 20 h 30 : A.-S. Schic (Haydn, Schumann, Villa-Lobos...).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : R. Franc Hot Jazz Sextet.
CITHEA (43-57-99-26), 20 h : F. Lockwood, J.-M. Jafet, A. Romano.
KISS (48-87-89-64), 23 h : Wasa.
MONTANA (45-48-93-08), 22 h 30 : M. Saury.
MONTGOLFIER (45-54-95-00), 21 h : Irakli.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : J.-P. Aubert.
PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 22 h : 78 All Stars.
LA PINTE (43-26-26-15), 21 h : Six Machines.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : D. Schnitter Trio.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Théâtre de la Bastille, 21 h : Deux derniers soirs d'été suivis d'un autre soir.
Comédie-Française, 20 h 30 : Bérénice.
Mogador, 20 h 30 : le Pavillon des pivoines.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Septembre 36, les films à l'affiche : 15 h, Un drame à Manhattan, de W. S. Van Dyke (v.o.) ; 17 h, les Marins de Kronstadt, de E. Dzigan ; Soirée Casa de Velasquez : 19 h, Actus, de A. Mazars ; les Yeux fermés, de A. Mazars.

Les exclusivités

ACT OF VENGEANCE (A., v.f.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Images, 18e (45-22-47-94).
AFTER HOURS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
A PROPOS D'HIER SOIR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
LES AVENTURES DE JACK BURTON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
BLACK MIC-MAC (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
CASH-CASH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
CLOCK WISE (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
LE COMPLEXE DU KANGOUROU (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LE CONTRAT (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
CORPS ET BIENS (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
CRAZY FAMILY (Jap., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
CRITTERS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
DANS LES BRAS DE L'ENFER (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
LE DIABLE AU CORPS (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).
ESCORT GIRL (Br., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
FX, EFFET DE CHOC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Lundi 22 septembre

GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
GINGER ET FRED (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
HANNAH ET SES SOEURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
HAVRE (Fr.) ; Studio 43 (h.sp.) 9e (47-70-63-40).
HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HITCHER (A., v.o.) (*) : George V, 8e (45-62-41-46).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA TERRE (Génésis) (A., V.f.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
L'INVASION VIENT DE MARS (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LE JARDIN D'ENFANTS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-46-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-98-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
JE HAIS LES ACTEURS (Fr) : Gaumont Halles, 1er (42-26-12-12) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
LE MAL PAR LE MAL (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
MÉLO (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LE MOME (*) (Fr) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MONA LISA (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).
MORT UN DIMANCHE DE PLUIE (*) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-96-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-43-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-72-47-94).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f : Lumière, 9e (42-46-49-07).
OPERA DO MALANDRO (Franco-brésilien, v.o) : Saint-Ambroise (h.sp.), 11e (47-00-89-16).
OTELLO (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LE PALTOQUET (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
PIRATES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34). – V.o. et v.f. : George V, 8e (45-42-41-46).
POLTERGEIST (*) (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
PYGMÉES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LE RAYON VERT (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
RÉGIME SANS PAIN (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
ROMÉO ET JULIETTE (Brit., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
RUNAWAY TRAIN (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Le Grand Edgard (h.sp.), 14e (43-20-90-09).
LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
SAUVE-TOI LOLA (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Fauvette, 3e (43-31-56-86).
SHORT CIRCUIT (A., v.f.) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
SOLEIL DE NUIT (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
TOUCH OF ZEN (Chinois, v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
UN SACRÉ BORDEL (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).
UNDER THE CHERRYMOON (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
YIDDISH CONNECTION (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS, film américain de Paul Mazursky, v.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (43-41-77-99).
LA FEMME SECRÈTE, film français de Sébastien Grall : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE SEXE DU DIABLE, film espagnol de Imanol Uribe, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
TOP GUN, film américain de Tony Scott, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-46-10-96).

Les grandes reprises

AILLEURS, L'HERBE EST PLUS VERTE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
A L'EST D'EDEN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
AU CŒUR DE LA NUIT (Brit., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
BARRY LYNDON (A., v.o.) : Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).
BOUDU SAUVE DES EAUX (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
BUGSY MALONE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).
LE CANARDEUR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).
CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA CLÉ DE VERRE (A.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE COMBAT DANS L'ILE (Fr.-It.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).
COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).
DÉLIVRANCE (A.) (*) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V. f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).
LA FORET D'ÉMERAUDE (A. v.o.) : Grand Pavois 15e (45-54-46-85).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA HORDE SAUVAGE (A. v.o.) (*) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
L'HOMME AU COMPLET BLANC (Brit., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
HUMORESQUE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (A., v.f.) : Grand Pavois (h.sp.), 15e (45-54-46-85).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Ambroise (h.sp.), 11e (47-00-89-16).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Chatelet Victoria, 1er (45-08-94-14).
LUDWIG (It.) (version intégrale) (v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
LE MÉPRIS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).
NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Rive Gauche 5e (43-29-44-40) ; Mac Mahon 17e (43-80-24-81).
NOBLESSE OBLIGE (Brit., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA NUIT (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
PETER PAN (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Napoléon, 17e (42-67-63-40).
PIC-NIC A HANGING ROCK (Aus., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.f.) : Grand Pavois (h.sp.), 15e (45-54-46-85).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).
ROCKY IV (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
SANG POUR SANG (A., v.o.) (*) : Le Grand Edgar, 14e (43-20-90-09).
SUBWAY (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
TCHAO PANTIN (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
TUEUR DE DAMES (A., v.o.) Logos, 5e (43-54-42-34).
LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (45-54-46-85).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

Les festivals

W. ALLEN (v.o.), Templiers, 3e (42-72-94-56). En alternance : Manhattan, Woody et les Robots, Zelig, Comédie érotique d'une nuit d'été, Tombe les filles et tais-toi, Broadway Danny Rose, Guerre et Amour, Bananas.
FESTIVAL FASSBINDER (v.o.), 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68), Tous les autres s'appellent Ali.
J.-L. GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01), 12 h 20 : Détective.
LAUREL ET HARDY (v.o), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07), Laurel et Hardy au Far-West.
HOMMAGE A G. MELIES. 5 programmes différents, Studio 43, 9e (47-70-63-40), 20 h 30.
MARX BROTHERS (v.o.), Templiers, 3e (42-72-94-56), en alternance : Copacabana, une Nuit à Casablanca, Panique à l'hôtel.
MONTY PYTHON (v.o.), Parnassiens, 14e (43-20-32-20), Monty Python.
LUBITSCH (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60), To be or not to be ; + Action Christine, 6e (43-29-11-30), That Uncertain Feeling.
HOMMAGE A A. RESNAIS, Le Latina, 4e (42-78-47-86), la Vie est un roman.
ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 19 h 20 : la Femme de l'aviateur ; + Denfert, 14e (43-21-41-01), 20 h : Ma nuit chez Maud.
LA TRILOGIE DE LA GUERRE DES ÉTOILES (A, v.o. et v.f.), Espace-Gaîté, 14e (43-27-95-94), Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
F. TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01), 22 h : Jules et Jim ; 14 h : Tirez sur le pianiste.
VIVE LA REPRISE (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 14 h : les Trois Lanciers du Bengale ; 15 h 40 : les Espions ; 18 h 10 : Padre Nuestro ; 20 h 10 : Chien enragé ; 22 h 20 : le Journal d'une fille perdue.

Les séances spéciales

AMADEUS (A., vo) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 14 h ; + Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 19 h 45.
L'AME SŒUR (Suisse, all. ; v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.
L'AMOUR A MORT (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 18 h.
ANTONIO DAS MORTES (Brés. ; v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (45-08-51-33), 15 h 30.
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 22 h 30.
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 22 h 20.
LE BAISER DE LA FEMME-ARAIGNÉE (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45.
CUL-DE-SAC (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 16 h.
LA DAME DE SHANGHAI (A., vo) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 18 h.
DÉLIVRANCE (A., vo) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 22 h 20.
GENESIS (Ind., vo) : Denfert, 14e (43-21-41-01), 16 h.
LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 20 h 15.
LUDWIG, REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 17 h 40.
M. LE MAUDIT (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 17 h 30.
MACARONI (It., v.o.) : Cinoches 6e (46-33-10-82), 13 h 50.
MAINE-OCEAN (Fr.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.
PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 50.
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 17 h 45.
LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 14 h.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio-Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 15.
TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 15.
WITNESS (A., vo) : Rialto, 19e (46-07-87-61), 18 h 55.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 24 SEPTEMBRE

« Montmartre : Cités d'artistes, ruelles et jardins », 15 heures, métro Abbesses (M. Pohyer).

« Souvenirs de George Sand au musée Renan-Scheffer », 15 heures, 16, rue Chaptal (s'inscrire au 42-60-71-62. Après 18 heures, au 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« La franc-maçonnerie », 15 heures, 16, rue Cadet (P.-Y. Jaslet).

« Le musée Picasso », 15 heures, 5, rue de Thorigny (Hauts lieux et découvertes), ou 19 h 45 (M.-Ch. Lasnier).

« L'hôtel de Soubise », 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (D. Bouchard).

« Les appartements royaux du Louvre », 14 h 45, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (AITC).

« La basilique de Saint-Denis, tombeaux royaux », 14 h 30, entrée église (Approche de l'art).

« Le dix-huitième siècle français au musée Cognacq-Jay », 10 h 30, entrée 25, bd des Capucines.

« Montmartre d'hier et d'aujourd'hui », 14 h 30, 2, rue du Mont-Cenis.

« Le paradis dans la peinture occidentale », 12 h 30, Louvre, pavillon de Flore, et « l'Ecole vénitienne », 14 h 30, Louvre, devant la Joconde (Paris Passion).

« Histoire du parc Monceau », 14 h 30, métro Monceau (Mlle Leblanc).

« Les jardins du village de Saint-Germain-des-Prés, l'abbaye, ses caves », 14 h 30, devant église Saint-Germain (Vieux Paris).

« Le Marais (sud), la place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

« Le Marais, la place des Vosges illuminés », 21 heures, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Jardins de Belleville-Ménilmontant », 14 h 30, métro Place-des-Fêtes (Paris pittoresque et insolites.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 22 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 L'avenir du futur.
Emission de Jean-Pierre Hutin.
Cinéma : Outland ■■
Film de Peter Hyams (1981), avec Sean Connery, Frances Sternhagen, Kika Markham, Steven Berkoff, Mark Boyle, James B. Sikkins, Clarke Peters, John Ratzenberger.
L'univers du western transposé dans l'espace et au vingt-et-unième siècle. Sean Connery dans le rôle du shérif. Intéressant.

22 h 5 Débat : La médecine de l'espace.
Avec le docteur A. Nicogossian, directeur de la division des sciences de la vie à la NASA ; M. A. Berthoz, directeur du laboratoire de physiologie neurosensorielle du CNRS ; le professeur L. Pourcelot, professeur de biophysique à la faculté de médecine de Tours.

23 h 5 Journal.

23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Série : Les cinq dernières minutes.
Le collier d'épingles (rediff.). Avec Jacques Debary, Marc Eyraud, Jean-Claude Arnaud, Nelly Benedetti, Claude Nertrand.
Une enquête menée dans une région de France où l'on croit encore aux envoûtements et à la sorcellerie.

22 h 25 Documentaire : Chroniques nomades.
Les Touaregs à Tchin-Tabaradene, *film de Claude Herviant. Ils sont encore un million environ au sud du Sahara, menacés par la technologie, les nationalismes, l'islam et la sécheresse.*

23 h 20 Cyclisme.
Tour de l'avenir.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : le Vol du sphinx □
Film français de Laurent Ferrier (1984), avec Miou-Miou, Alain Souchon, Jean Benguigui...
Film d'aventures raté malgré Miou-Miou.

22 h 5 Journal.

22 h 50 Boîte à lettres.
Cavanna sur la sellette.

23 h 30 Prélude à la nuit.
Concerto en la majeur, *d'Antonio Vivaldi, interprété par l'orchestre de chambre national de Toulouse, dir. Georges Armand.*

CANAL PLUS

20 h 30, Les Triplés ; 20 h 35, Cinéma : le Privé de ces dames ■ film américain de Robert Moore (1978), avec Peter Falk, Ann-Margret, Eileen Brennan, Sid Caesar ; 22 h, Flash d'informations ; 22 h 15, Étoiles et buts ; 22 h 45, Les K.O. de Canal Plus ; 23 h 45, Football américain ; 0 h 5, Cinéma : la Clé □ film italien de Tinto Brass (1984), avec Stefania Sandrelli, Franck Finlay, Franco Branciaroli, Barbara Cupisti ; 2 h 30, Série : Les monstres.

LA « 5 »

20 h 30, Téléfilm : Si c'était demain (3e p.) ; 22 h 10, Série : La cinquième dimension ; 23 h 10, Téléfilm : Si c'était demain (3e 6p.) ; 0 h 50, Série : Star Trek ; 1 h 30, Série : La cinquième dimension.

TV 6

20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 (rediff.) ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le théâtre de foire dans les années 1720.

21 h 30 Musique : Latitudes. La sardane.

22 h 30 La nuit sur un plateau.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 1er septembre, à l'Auditorium des Halles) : *Sonate en si bémol majeur*, de Vivaldi ; *Concerto italien en fa majeur pour clavecin, BWV 971*, de Bach ; *Sonate en la mineur*, de Vivaldi ; *Suite pour violoncelle nº 5, en ut mineur, BWV 1011*, de Bach ; *Sonate en sol mineur*, de Vivaldi, par Anner Bijlsma, violoncelle, et Blandine Verlet, clavecin.

23 h Les soirées de France-Musique : Autour de Kathleen Ferrier. Entretiens avec Winifred Ferrier.

Mardi 23 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

15 h 45 Feuilleton : Paul et Virginie.

16 h 15 Variétés : Show bises.
Avec Richard Gotainer, Partenaire particulier, les 3 Jeanne, Josiane Balasko et Thierry Lhermitte, Françoise Dorin, Charles Dumont.

17 h 25 Feuilleton : Les roses de Dublin.

18 h 25 Mini-journal.

18 h 35 La vie des Botes.

19 h 10 Feuilleton : Santa Barbara.

19 h 45 Expression directe.
CNPF, FO.

20 h Journal.

20 h 25 Loto sportif.

20 h 35 Série : Arsène Lupin.
D'après l'œuvre de Maurice Leblanc. *La danseuse de Rottenburg*. Avec Georges Descrière, Dagmar Heller, Gunter Strack...
Une jeune femme est dépouillée de son unique bien, une toile de Van Beuken...

21 h 45 Médecine à la une.
Emission proposée par Igor Barrère.
Le cancer (2e partie) : traitement et avenir. Avec le professeur Schwartzenberg. Invités : le professeur Griscelli (immuno-hématologue à Necker-Enfants malades) ; le docteur Fraioli (spécialiste de chimiothérapie par pompes implantables à la clinique d'Alleray) ; le docteur Delepine (chirurgien des os à Paul-Brousse) ; le professeur Papillon (radiothérapeute, spécialiste du cancer du côlon – Lyon) ; le docteur Descor-Declere (anesthésiste-réanimateur à Paul-Brousse) ; et le professeur Thiebault (neuro-chirurgien à Lariboisière).

23 h 15 Journal.

23 h 30 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

15 h Série : Destins croisés.

15 h 50 C'est encore mieux l'après-midi.
Présenté par Christophe Dechavanne.

17 h 35 Récré A2.
Super Doc ; Quick et Flupke ; Bibifoc.

18 h 5 Série : Capitol.

18 h 30 Magazine : C'est la vie.
Les banques.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont.

19 h 15 Actualités régionales.

19 h 40 Le nouveau théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Mardi cinéma : L'as des as ■■
Film français de Gérard Oury (1982), avec Jean-Paul Belmondo, Marie-France Pisier, Rachid Ferrache, Franck Hoffmann, Benno Sterznbach.
▶ A 22 h 25 : L'actualité cinématographique et les jeux avec Thierry Lhermitte et Josiane Balasko.
Belmondo en champion des Jeux olympiques de Berlin et de l'antisémitisme. La qualité Oury.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

16 h Documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire. La Loire.

17 h Les après-midi de Disney channel.
Pluto au zoo, Les Gummi, Défense de fumer : Les merveilles de la nature.

17 h 55 Croq'soleil.

19 h Le 19-20 de l'information.

19 h 15 Actualités régionales.

19 h 55 Dessin animé : Les entrechats.

20 h 5 Les jeux à Charleville-Mézières.

20 h 30 D'accord, pas d'accord.

20 h 35 Cinéma : Un espion de trop ■■
Film américain de Don Siegel (1977) avec C. Bronson, L. Remick, D. Pleagence, P. Magee, A. Badel...

22 h 20 Prélude à la nuit.
Fantaisie et fugue sur le nom de Bach, de Liszt, par Karoly Mocsary, piano.

CANAL PLUS

14 h, Cinéma l'Empereur du Nord ■■ film américain de Robert Aldrich (1973) avec Lee Marvin, Ernest Borgnine, Keith Carradine ; 16 h, Cinéma : Tristesse et Beauté □ film français e Joy Fleury (1985) avec Charlotte Rampling, Andrzej Zulawski, Myriem Roussel, Jean-Claude Adelin... ; 17 h 35, Série : Les monstres ; 18 h 5, Dessins animés ; 18 h 15, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 18 h 45, Top 50 ; 19 h 15, Zénith ; 20 h 5, Starquizz ; 20 h 30, Les triplés ; 20 h 35, Cinéma : Escalier C ■■ film français de Jean-Charles Tachella (1984) avec Robin Renucci, Jean-Pierre Bacri, Catherine Leprince, Jacques Bonnaffé, Jacques Weber, Claude Rich... ; 22 h 10, Flash d'informations ; 22 h 20, Cinéma : le Gendarme et les Gendarmettes □ film français de Jean Girault (1982), avec Louis de Funès, Michel Galabru, Maurice Risch, Guy Grosso, Michel Modo, Patrick Préjean, Catherine Serre ; 23 h 55, Cinéma : Un témoin dans la ville ■ cycle Lino Ventura, film français d'Edouard Molinaro (1959), avec Lino Ventura, Sandra Milo, Franco Fabrizzi, Dora Doll, Jacques Jouanneau, Robert Dalban ; 1 h 20, Les superstars du catch ; 2 h 15, Série : Winchester à louer.

LA « 5 »

18 h 15, Série : K 2000 ; 19 h 10, Série : Happy days ; 19 h 35, Série : Star Trek ; 20 h 30, Feuilleton : Racines (5e épisode) ; 22 h 10, Série : Kojak ; 23 h, Feuilleton : Racines (5e épisode) ; 0 h 40, Série : Star Trek ; 1 h 35, Série : Kojak.

TV 6

14 h, Tonic 6 ; 17 h, Système 6, invité : Jacques Bonnaffé ; 19 h, NRJ 6 ; 20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 (rediff.) ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h Musique. Mode d'emploi. Les écrits sur la musique de E.T.A. Hoffmann : curiosités musicales.

20 h 30 Le journal du corps.

21 h 30 Musique. Diagonales.

23 h Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 4 Jazz d'aujourd'hui.

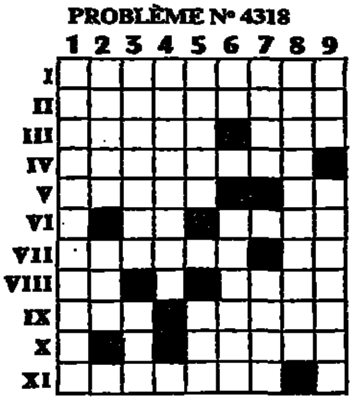
20 h 30 Concert (donné le 24 mai au Staatsoper de Vienne) : *la Gioconda*, opéra en quatre actes de Ponchielli, par les chœurs et orchestre du Staatsoper de Vienne, dir. Adam Fischer ; chef des chœurs : Walter Hagen-Groll ; solistes : E. Marton, L. Semtschuk, K. Rydl, M. Lilowa, P. Domingo, M. Manuguerra et A. Sramek.

23 h 50 Les soirées de France-Musique : Poissons d'or.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4318



HORIZONTALEMENT

I. Terrain glissant. – II. S'occuper des « dents ». – III. Instrument à cordes. Restent verts ou prennent de la bouteille. – IV. Fermeture à bouton. – V. Forme protestante d'un prophète juif. Note. – VI. Symbole. Moyen de dépannage. – VII. *Décoration murale.* Négation. – VIII. Dans le coup. Trompé. – IX. Sillonne la terre. Source d'eau pure. – X. Voisin du hareng. – XI. Mal fondée.

VERTICALEMENT

1. Avec lui on ne voit que du bleu. – 2. Autrement dit. *Marâtre.* – 3. A donné naissance à tous les grands noms du cinéma. Trompe. – 4. N'hésitent pas à « lécher » une figure. – 5. Mâle de mer. Coup de trictrac. – 6. Indéfini. Marche à pied. – 7. *Inversé :* un petit malin. Cri antique. – 8. Entraînent un renvoi *ou permettent un engagement.* – 9. Lentilles. Sont fauchées comme les blés.

Solution du problème nº 4317

Horizontalement

I. Repli. Fiole. Fil. – II. Amaigrissant. Ni. – III. Mou. Nie. Cuti. Dé. – IV. Bustier. Ironie. – V. Ale. Fu. Lent. Lu. – VI. Ré. Pusillanimes. – VII. Duc. Gê. Satan. Bi. – VIII. Erode. DDT. Nain. – IX. Ste. Ne. Balle. – X. Inconsolable. – XI. Prêté. Tan. Lue. – XII. Tare. Tin. Lest. – XIII. La. Étau. Asti. – XIV. Accélération. Al. – XV. Ahuris. Lérot. Ré.

Verticalement

1. Rambarde. Apt. Aa. – 2. Emouleurs. Ranch. – 3. Pause. Côtier. Cu. – 4. Li. Denteler. – 5. Ignifugé. Ce. Ali. – 6. Rieuse. Nô. Es. – 7. Fier. Dentier. – 8. LS. LSD. Santal. – *9. Oscillation.* Ate. – 10. Lauréat. Cuir. – 11. Entonna. Bal. Oo. – 12. Tintinnabulant. – 13. Allées. – 14. Indélébile. Star. – 15. Lie. Usine. Utile.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 21 septembre 1986 :

UN ARRÊTÉ

● *Du 18 août 1986* portant agrément des accords du 23 juin 1986 relatifs aux annexes VIII et X au règlement annexé à la convention du 19 novembre 1985 relative à l'assurance-chômage.

UNE INSTRUCTION

● Nº 3-86 du 28 août 1986 prise en application du règlement nº 86-08 du comité de la réglementation bancaire concernant la centralisation des incidents de paiement.

DES LISTES

● Des élèves de l'École supérieure des géomètres et topographes du *Conservatoire national des arts* et métiers ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement.

● Des élèves de l'École nationale supérieure de mécanique de Nantes ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1985.

SOLIDARITÉ

Biennale des antiquaires
Une soirée pour la recherche médicale

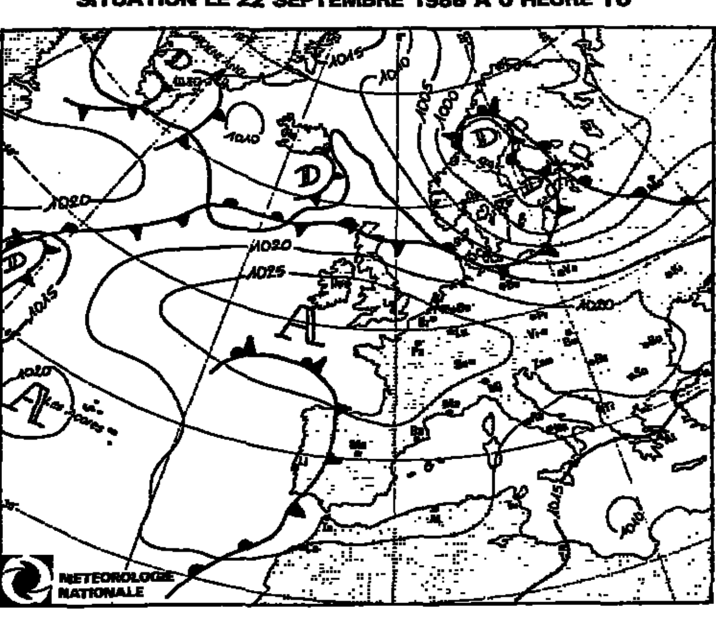
La Biennale internationale des antiquaires consacrera l'intégralité de la recette du vernissage à la Fondation pour la recherche médicale, le 24 septembre à 20 heures. Il s'agit d'une soirée exceptionnelle : entrée 400 F, buffets compris, avec, en outre, la possibilité de dîner au restaurant.

★ Billets au Syndicat national des antiquaires, 11, rue Jean-Mermoz, 75008 Paris, tél. : 42-25-44-33.

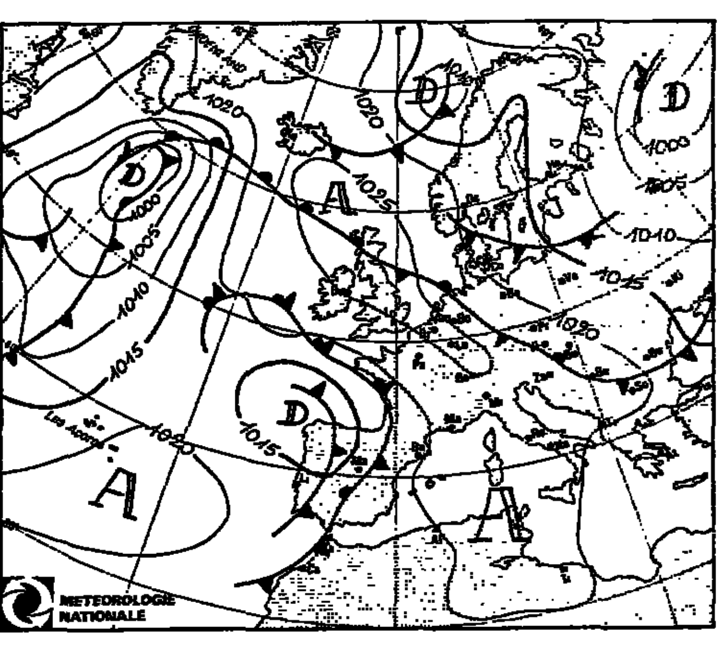
● **VIE ASSOCIATIVE : Tribune libre.** – *Liberté 3, l'émission hebdomadaire* consacrée aux associations sur FR 3 le samedi à 16 h 15, change de nom et de formule. Elle s'appelle « Tribune libre » et est diffusée du lundi au vendredi, de 12 heures à 12 h 15, depuis le lundi 22 septembre.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22 SEPTEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



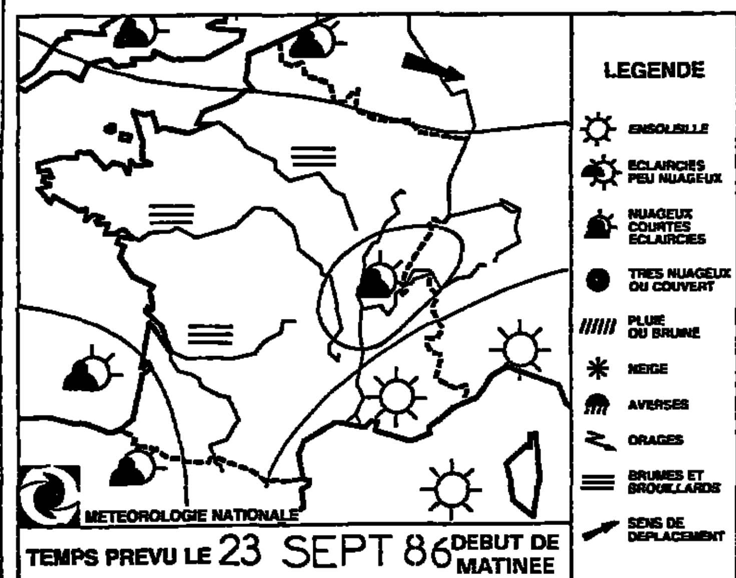
PRÉVISIONS POUR LE 24 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 22 septembre à 0 heure et le mardi 23 septembre à 24 heures.

Les conditions anticycloniques se maintiennent du nord-est de l'Europe à la Méditerranée. Des perturbations à caractère orageux remontent du large du Portugal vers le golfe de Gascogne et toucheront en soirée la côte atlantique.

Mardi : le début de matinée sera très *brumeux et frais sur* la majeure partie du pays. Les nappes de brouillard épaisses et lentes à se dissiper n'épargneront que le Sud-Est. La fraîcheur sera surtout marquée dans l'intérieur de la moitié nord. La journée sera bien ensoleillée sur la plus grande partie du pays. Les températures maximales seront en hausse de 2 à 3 degrés par rapport à lundi. Mais dans la journée des nuages élevés gagneront les régions des Pyrénées au sud de la Bretagne, des ondées orageuses sont possibles en soirée sur la côte atlantique.



TEMPÉRATURES maxima - minima
Valeurs extrêmes relevées entre le 21-9-1986 à 6 h TU et le 22-9-1986 à 6 h TU

FRANCE	max	min	
AJACCIO	26	14	S
BIARRITZ	24	16	B
BORDEAUX	25	12	N
BOURGES	21	7	S
BREST	16	5	B
CAEN	15	6	B
CHERBOURG	14	6	B
CLERMONT-FERR.	21	9	B
DIJON	21	11	N
GRENOBLE St-M-H	21	15	C
LILLE	20	7	B
LIMOGES	21	12	S
LYON	20	11	N
MARSEILLE-MAR.	27	13	S
NANCY	20	4	S
NANTES	22	9	S
NICE	26	19	S
PARIS-MONTS.	20	9	B
PAU	26	12	S
PERPIGNAN	30	15	S
RENNES	19	7	B
ST-ÉTIENNE	19	12	C
STRASBOURG	20	6	B
TOURS	21	6	S
TOULOUSE	26	11	S
POINTE-A-P.	28	25	C

ÉTRANGER	max	min	
ALGER	30	18	S
AMSTERDAM	18	10	B
ATHÈNES	20	19	C
BANGKOK	33	25	C
BARCELONE	27	19	S
BELGRADE	22	8	S
BERLIN	19	12	C
BRUXELLES	19	8	B
LE CAIRE	34	27	S
COPENHAGUE	16	10	S
DAKAR	30	27	N
DELHI	38	26	S
DJERBA	31	24	N
GENÈVE	20	10	B
HONGKONG	30	25	S
ISTANBUL	22	17	N
JÉRUSALEM	28	17	S
LISBONNE	27	19	N
LONDRES	21	6	B

Temps observé le 22-9-1986 à 6 heures TU

	max	min	
LOS ANGELES	22	13	S
LUXEMBOURG	20	6	S
MADRID	28	17	C
MARRAKECH	33	21	N
MEXICO	25	13	B
MILAN	25	11	S
MONTRÉAL	17	6	N
MOSCOU	10	6	P
NAIROBI	26	13	S
NEW-YORK	24	16	C
OSLO	20	7	S
PALMA-DE-MAJ.	31	16	S
PÉKIN	27	12	S
RIO-DE-JANEIRO	22	20	C
ROME	25	13	S
SINGAPOUR	28	27	C
STOCKHOLM	15	6	S
SYDNEY	17	14	C
TOKYO	30	24	S
TUNIS	31	20	N
VARSOVIE	17	12	C
VENISE	24	12	S
VIENNE	21	13	C

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Echecs

CHAMPIONNAT DU MONDE
LONDRES-LENINGRAD
1986

Dix-huitième partie

Karpov en démonstration

Kasparov a-t-il perdu le sens de l'objectivité, qui est aux échecs ce que l'air est à la vie ? Pour oser reprendre, le samedi 20 septembre, la dix-huitième partie ajournée vendredi dans une position archiperdante pour lui (*le Monde*, daté 21-22 septembre), le champion du monde n'a pu avoir que deux raisons : soit avoir fait, avec son équipe, une analyse incorrecte de la situation, ce qui paraît impensable, soit compter sur une faute de son adversaire, ce qui est interdit aux échecs.

Le seul résultat de ce coup de folie a été de permettre à Karpov de faire une démonstration. Sans tomber dans les (petits) pièges tendus par Kasparov (prise possible de *pions blancs passés, échange de* tours), le challenger a tout simplement renforcé le réseau de mat qui se devinait à l'ajournement. Il s'est payé le luxe de laisser la possibilité à Kasparov d'aller à dame avec son pion a : il le matait, dame ou pas, en deux coups.

Voici donc Karpov à un point de Kasparov (9,5-8,5) après deux victoires consécutives, la seconde avec les Noirs. Après la seizième partie, il avait trois points de retard... Cependant, à moins d'un effondrement de Kasparov, on a du mal à imaginer qu'il puisse encore gagner deux fois dans les six parties qui restent à jouer et ne pas en perdre une seule.

C'est pourtant ce qu'il doit *faire* pour reconquérir son titre. Tout de même, Kasparov doit être encore dans l'état de faire les cinq nulles qui l'amèneraient aux fatidiques douze points. Mais gare à lui, s'il veut, comme dans cette dramatique dix-huitième partie, gagner, encore gagner, toujours gagner.

Pour *commencer*, le *champion* du monde a pris, ce lundi, son dernier *time out*, faisant ainsi reporter la dix-neuvième partie au mercredi 24 septembre. Objectivement, il n'a pas eu tort.

B. de C.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Dix-huitième partie

Position à l'ajournement. — Blancs : Ré1, Tb5, Th7, Fb4, Pa5, ç3, f2 et g2 ; **Noirs :** Rg6, Td7, Tg8, Cg7, Pé4, é6, f5 et g4.

41. Tb4 (c.s.e.)	Tgd8	50. f×g3	T×g3
42. ç4	Td1+	51. Rf1	Tg×g2
43. Ré2	Tç1	52. Fé1	Tgç2
44. a6	Tç2+	53. ç6	Ta1
45. Ré1	Ta2	54. Th3	f4
46. Tb6	Td3 (19)	55. Tb4	Rf5
47. ç5 (21)	Ta1+	56. Tb5+	é5
48. Ré2	Ta2+	57. Ta5	Td1
49. Ré1	g3	58. a7	é3
			Aband.

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps de réflexion pour le coup joué.

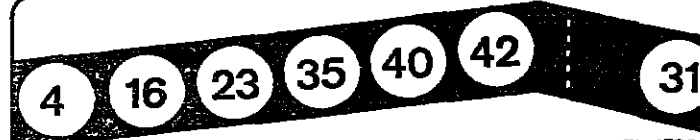
JEU GAGNANT N° 57
LOTO SPORTIF

	Equipe 1	Equipe 2					Equipe 1	Equipe 2			
1	NICE	LENS	X	N	2	9	LILLE	MARSEILLE	1	X	2
2	NANTES	PARIS S.G.	1	N	X	10	TOULON	MONACO	1	N	X
3	RENNES	NANCY	1	X	2	11	REIMS	QUIMPER	1	N	X
4	BORDEAUX	LE HAVRE	X	N	2	12	VALENCIENNES	MULHOUSE	1	X	2
5	SOCHAUX	TOULOUSE	1	X	2	13	ABBEVILLE	BEAUVAIS	1	N	X
6	ST-ÉTIENNE	BREST	1	X	2	14	CANNES	MONTPELLIER	1	X	2
7	METZ	AUXERRE	1	N	X	15	LIMOGES	BÉZIERS	X	N	2
8	R.C. PARIS	LAVAL	1	X	2	16	CUISEAUX LOUHANS	THONON	X	N	2

Tirage des " 7 Numéros de la Chance " du Dimanche 21 Sept. 1986 : 1 3 8 10 12 13 15



N° 38 TIRAGE DU SAMEDI 20 SEPTEMBRE 1986



NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAINS TIRAGES, EN DIRECT SUR
MERCREDI 24 SEPTEMBRE 1986 A 20H35
ET SAMEDI 27 SEPTEMBRE 1986 A 20H35

VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI AUX HEURES HABITUELLES

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°	14	1 239 320,00 F
5 BONS N° + complémentaire	66	52 535,00 F
5 BONS N°	2 511	4 545,00 F
4 BONS N°	98 347	115,00 F
3 BONS N°	1 638 648	14,00 F

BONUS DU SAMEDI 142 185

3 BONS NUMEROS + COMPLEMENTAIRE : 14,00 F X 2 = 28,00 F

DEMAIN

Dans notre rubrique

« Secteurs de Pointe »

- **Bilan du Sicob : panorama des nouveaux micro-ordinateurs.**
- **La formation professionnelle : un investissement nécessaire.**

Plus de 10 pages d'offres d'emploi pour cette seule rubrique.



Communication

Un entretien avec Jean Drucker

Antenne 2 n'a pas d'états d'âme, elle a des résultats

Il y a six mois, tous les observateurs pariaient sur la privatisation d'Antenne 2. Ses bons résultats, sa santé financière en *faisaient, aux yeux du ministre de la culture* et de la communication lui-même, le candidat idéal pour incarner l'audiovisuel libéral. Depuis, le gouvernement a choisi TF 1, et Antenne 2 est devenue *« la chaîne de référence », « le bateau amiral du service public »*. Dès lors, la rumeur s'est curieusement inversée. On dit la chaîne paralysée par l'indécision, au bord du déficit, gagnée par le malaise. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Jean Drucker, PDG d'Antenne 2, analyse son bilan, dévoile une partie de ses projets et affirme que sa chaîne est, à bien des égards, l'entreprise pilote de l'audiovisuel français.

« A un moment où les principaux responsables de l'audiovisuel multiplient déclarations ou initiatives, Antenne 2 fait, curieusement, très peu parler d'elle...

— Dans un paysage passablement agité, Antenne 2 est une sorte de Suisse de l'audiovisuel. On y travaille beaucoup et bien, ce dont témoigne la santé de l'entreprise. Cette chaîne n'a pas d'états d'âme. Elle a des résultats.

— A votre arrivée à la présidence, vous jugiez la chaîne « mal en point ». Presque un an après, quel est votre bilan ?

— En 1985, Antenne 2 avait perdu plusieurs milliers de téléspectateurs, et toutes les études indiquaient qu'il s'agissait non d'un accident, mais d'une véritable érosion. Mon premier souci a donc été de redresser l'audience, sans laquelle une chaîne généraliste de service public ne peut pas justifier ses missions. Au premier sondage CESP de 1986, nous n'étions plus qu'à un point derrière TF 1. En avril, nous passions la barre des vingt-six millions de téléspectateurs, un record historique pour la chaîne. En juillet, nous étions en tête et nous le restons en septembre. Dans le même temps, Antenne 2 est devenue la première chaîne publique à diffuser de 6 h 45 à minuit.

» Mais ce redressement ne devait pas se faire à n'importe quel prix. Il ne fallait pas abîmer l'image d'Antenne 2 ni sacrifier l'équilibre traditionnel de ses finances. Là encore, l'objectif est atteint. De récentes études montrent qu'Antenne 2 reste la chaîne préférée des Français, notamment des jeunes. Ils lui reconnaissent un effort de qualité tant dans le domaine de la fiction que dans celui du documentaire ou de l'information. Quant aux comptes, je peux vous assurer que l'exercice 1986 sera en équilibre.

— On reproche aux chaînes publiques de sacrifier la production française au profit de l'achat de programmes américains...

— La seule série américaine que nous programmons à une heure de grande écoute est « Deux flics à Miami ». Encore l'avons-nous acheté dès le début de sa diffusion aux Etats-Unis, évitant ainsi la surenchère que l'on observe aujourd'hui sur les prix.

» En revanche, nous aurons produit et réalisé à la fin de cette année deux cent quinze heures de téléfilms et de séries purement français. Ce qui fait d'Antenne 2 le premier producteur de fiction national. Ajoutez à cela l'effort consenti cette année en faveur du cinéma : la chaîne a consacré 100 millions de francs à l'achat de films et a diffusé 75% de longs métrages français. C'est un soutien appréciable pour une profession qui connaît au même moment des *difficultés sur* l'exploitation en salles.

» En coproduction, le budget de cette année atteint 43 millions de francs (sans compter les 37 millions de droits de diffusion), un record pour la chaîne. Je précise que, à concurrence de 30 millions de francs, cette somme provient des bénéfices réalisés par la filiale Films A 2 sur ses coproductions précédentes. Mais la quantité ne doit pas faire oublier la qualité : *Max, mon amour, Thérèse, le Lieu du crime, I Love You*, sélectionnés à Cannes cette année, sont des coproductions d'Antenne 2. *Mélo* d'Alain Resnais et *La Storia* de Commencini, présentés à Venise, le sont aussi.

— Malgré ce beau catalogue, votre grille de rentrée reste bien classique et sans grandes nouveautés...

— On ne change pas une équipe qui gagne. Pourquoi voulez-vous que je touche à ces grands rendez-vous de l'audience que sont « Le grand échiquier », « Apostrophes », « Champs-Elysées », « Alain Decaux raconte », « L'heure de vérité », et tant d'autres. Nous avons seulement décidé de modifier nos programmes d'information, dans lesquels une étude, réalisée au mois de juin, décelait certaines faiblesses. Pas question de toucher au « Journal de 20 heures », qui a connu cette année une spectaculaire remontée. Notre effort porte maintenant sur l'édition *de la mi-journée qui commence* désormais à treize heures, présenté par William Leymergie et Patricia Charnelet. Bernard Rapp animera un magazine économique mensuel, tandis que Daniel Bilalian présentera une émission hebdomadaire d'information thématique le jeudi en fin de soirée.

L'ensemble constitue le remodelage le plus important de l'information sur Antenne 2 depuis plusieurs années.

» Pour les grandes surprises, il faudra attendre janvier, qui me paraît être le vrai rendez-vous stratégique. *Mais notre nouvelle grille est* déjà prête. Elle vise à fidéliser davantage encore notre public et marquera une nette évolution du programme. Mais sans révolution car le public n'aime pas qu'on le bouscule.

— Comment relevez-vous le défi de la concurrence avec TF 1 privatisée ?

— En restant nous-mêmes, en restant fidèles au style d'Antenne 2. La coexistence d'un secteur public et d'un secteur privé ne peut être bénéfique pour le téléspectateur que si chacun joue son rôle et que chaque station garde sa personnalité. Pas question pour Antenne 2 de se battre sur le terrain de la télévision commerciale. Pas question non plus de devenir une chaîne culturelle et élitiste. Mon ambition est de faire d'Antenne 2 la vitrine du service publique. La notion de « chaîne de référence » ne me gêne pas. Je la revendique comme un pari.

— Malgré la baisse de la redevance, le plafonnement des ressources publicitaires ?

— Tout ce que nous avons prévu *pour 1987 restera dans les strictes* limites de notre budget. Avec une gestion encore plus rigoureuse, nous pouvons maintenir notre politique de création. En cinéma nous nous sommes déjà engagés sur la production d'une vingtaine de films. On y trouve aussi bien le prochain Chabrol que le *Sous le soleil de Satan* de Bernanos, adapté par Maurice Pialat, en passant par *l'Avare* réalisé par Planchon, premier film d'une série de dix pièces de Molière.

» En ce qui concerne la fiction télévisée, nous avons d'ores et déjà investi près de 250 millions de francs dans 155 heures de téléfilms et de séries. Comme pour le cinéma, nous nous attachons à marier qualité et diversité. Je pense au *Sang noir*, de Louis Guillou, adapté par Yves Robert et Bertrand Poirot-Delpech, *San Antonio, La sorcière rouge* d'après Sulitzer, *Le château*, adapté d'Isaac Singer ou à *la Bicyclette bleue*, de Régine Desforges.

Cela dit, il faut être clair : le service public, pour rester dans la course doit bénéficier de l'égalité des chances. C'est-à-dire disposer de moyens financiers suffisants et ne pas être accablé de charges insupportables.

— Ne risquez-vous pas d'être exposé à une certaine surenchère sur les événements sportifs ou au départ de quelques-uns de vos animateurs vedettes séduits par les chaînes concurrentes ?

— Dans un contexte de concurrence, Antenne 2 ne pourra pas tout garder, mais précisons aussi qu'aucune chaîne n'aura tout. En ce qui concerne les retransmissions sportives, l'avenir est assuré : nous serons la chaîne du rugby pour trois ans et celle du Tour de France. Pour les vedettes, il est clair que notre sta*tut de service public ne donnera pas* les moyens de surenchérir sur les salaires. Certains resteront parce qu'Antenne 2 saura leur donner d'autres raisons de rester. D'autres partiront ; nous les remplacerons par de nouveaux talents. Il y a trois ans, personnes ne connaissait Christophe de Chavanne. Aujourd'hui, c'est une star du petit écran !

— Comment réagit le président d'une chaîne de référence quand le garde des sceaux met en cause ce que vous faites chaque soir pour les otages français détenus au Liban ?

— C'est un point de vue que l'on peut comprendre. D'autres considèrent, et me le disent, que ce que nous faisons est bien. Le sort des otages français — dont deux *appartiennent au personnel d'Antenne 2* — est pour moi et mes collaborateurs une préoccupation quotidienne. Nous avons fait à Antenne 2 ce que nous estimions en conscience devoir faire. Nous réexaminons chaque jour notre position. S'il s'avérait à un moment donné que notre initiative devienne inutile ou néfaste, elle serait immédiatement revue. Je rappellerai aussi que, lors de l'enlèvement de Jacques Abouchar, Antenne 2 avait déjà procédé ainsi, et que la CBS a diffusé pendant un an un message sur les otages américains de Téhéran.

— Comment expliquez-vous le départ de Bernard Langlois ?

— La direction de l'information a suspendu Bernard Langlois, mais elle n'a jamais remis en question ni l'existence de « Résistances » ni le principe d'une émission sur les droits de l'homme. Bernard Langlois a cru bon de démissionner en rendant publique une lettre où il me prête des arrières-pensées politiques étranges et sans fondements. J'ai simplement pris acte de sa décision.

— La Commission nationale de la communication et des libertés va sans doute s'occuper d'ici un mois *des présidences des sociétés publiques*. Souhaitez-vous rester à la tête d'Antenne 2 ?

— J'ai été nommé pour trois ans et j'atteins à peine le terme de ma première année de mandat. »

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● La chaîne de télévision américaine NBC en tête pour les Emmy Awards. — En remportant dix-neuf des trente et un Emmy Awards — les prix décernés chaque année aux meilleurs acteurs et aux meilleures productions de télévision — NBC a battu tous ses concurrents, et notamment CBS (dix Emmy) et ABC (un Emmy). Avec cent quarante-huit nominations (CBS quatre-vingt-dix et ABC cinquante et un), NBC est en tête pour la première fois. Parmi les productions télévisées récompensées au Civic Center de Pasadena (Californie) par l'académie des sciences et des arts télévisés, *NBC a raflé les prix dramatiques* (*An Early Frost, Love is Never Silent, Hill Street Blues*, etc.), comiques (*The Golden Girls, The Crosby Show*, etc.) ainsi que celui pour les mini-séries (*Peter the Great*).

Enfin, les Emmy revenant aux acteurs et actrices principaux ont été *décernés à Michael Fox* (*Family Ties* — NBC) et Betty White (*The Golden Girls* — NBC), dans la catégorie comique, et à William Daniels (*St Elsewhere* — NBC) et Sharon Gless (*Cagney and Lacey* — CBS), dans le genre dramatique.

« Le Figaro » a cent vingt ans

Le quotidien *le Figaro* célèbre ses cent vingts ans. Il édite à cette occasion, le 22 septembre, un numéro anniversaire de cent soixante pages, qui comprend outre le quotidien et ses suppléments « économie », « littéraire » et « vie sportive », trente et une pages reproduisant les « unes » qui ont marqué son histoire.

Ce numéro du Figaro a été tiré à 661 181 exemplaires (au lieu de 500 000 habituellement). Le 19 septembre, grâce à ses suppléments *le Figaro Magazine* et *le Figaro Madame*, le quotidien de M. Robert Hersant comportait plus de 600 pages.

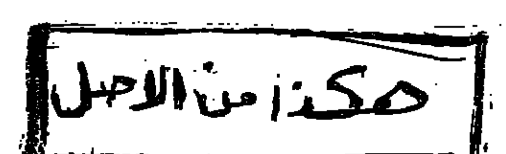
Créé en 1826 par le chansonnier Maurice Alhoy, *le Figaro*, alors hebdomadaire, devient quotidien en 1866 sous la direction de Hyppolite de Villemessant, ancien chroniqueur de mode à *la Presse*, le journal d'Emile de Girardin.

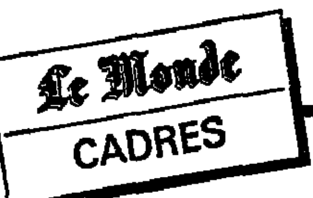
Maurice Lévy nommé vice-président du groupe Publicis

Maurice Lévy a été nommé, le 19 septembre, vice-président *« chargé de la coordination du réseau international du groupe Publicis SA »*. M. Roger Faraggi, a été confirmé dans ses fonctions de vice-président, chargé de l'administration et de la gestion financière du groupe. Le groupe Publicis SA, fondé par M. Marcel Bleustein-Blanchet qui en est le président, comprend quatre-vingts sociétés. Parmi elles : la première agence de publicité française Publicis-Conseil (dont le chiffre d'affaires en 1985 est de 3,5 milliards de francs et qui vient de gagner le budget de communication globale de la société Saint-Gobain-Pont-à-Mousson qui va être privatisée ; Régie-Presse, qui assure la régie publicitaire de quatre-vingts quotidiens et périodiques et de soixante radios locales privées ; Publicis-international et la Société des drugstores Publicis. Président-directeur général de Publicis-Conseil, M. Maurice Lévy est aussi président de TV 6, la chaîne musicale télévisuelle créée en mars dernier.

[Né au Maroc en 1942, M. Maurice Lévy a d'abord été informaticien à l'agence Synergie. Entré en 1971 au groupe Publicis, il partage d'abord en tant que directeur général la responsabilité de Publicis-Conseil avec M. Claude Marouse, avant de devenir administrateur de Publicis SA en 1980, vice-président de Publicis Conseil en 1981 et PDG en 1983.]

Le Monde
CADRES





Le Monde

CADRES

ALIMENTAIRE

Grandes marques mondiales

Chef de groupe de produits

Un groupe international de tout premier plan offre une opportunité particulièrement attractive à un Chef de Groupe à qui seront confiés la gestion et le développement de deux marques mondialement connues.

Sa mission impliquera :
- la gestion de budgets publi-promotionnels importants (publicité, sponsoring...) en liaison avec des agences renommées,
- l'animation de deux Chefs de Produits "Senior".

La réussite dans ce poste-clé nécessite :
- une formation HEC, ESSEC, ESCP... + MBA apprécié,
- 5 à 8 ans d'expérience et des résultats particulièrement performants en marketing produits grands publics, au sein d'un groupe important, *de préférence chez un des "Grands" de l'alimentaire,*
- une envergure personnelle, des qualités de créativité et de rayonnement, permettant de s'affirmer comme un interlocuteur apprécié, tant à l'intérieur du groupe qu'à l'extérieur.

Larges perspectives d'évolution de carrière dans le groupe.
Poste : grande ville du Sud-Est. **Rémunération : 350 000 F +**

Ecrire sous réf. LA 106 CM. Discrétion absolue.

PUBLIPANEL

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris





BANQUE FRANÇAISE
DU COMMERCE EXTERIEUR

recherche pour son Département Informatique et Organisation, dont les équipes mettent en œuvre de puissants moyens informatiques, des

JEUNES DIPLOMÉS
(GRANDE ÉCOLE)

attirés par les systèmes d'informations bancaires

Elle vous propose, après vous avoir donné la formation bancaire et informatique nécessaire, de participer à des études qui vous mettront au contact des services et directions de la banque, afin d'appréhender leurs besoins, de rechercher les solutions appropriées, et de les réaliser.

Elle vous permettra ultérieurement de vous orienter vers des fonctions d'encadrement.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence M-666 à STRUCTURES, 31 avenue de l'Opéra, 75001 Paris.

STRVCTVRES



hutchinson

9.000 PERS. - 19 USINES EN FRANCE
3,5 MILLIARDS DE F PAR AN
recrute pour son Département
MOULAGE FIN (LIF)
et son USINE (415 personnes)
près d'ALENÇON (61)

Ingénieur RECHERCHE & DEVELOPPEMENT

Dépendant du Directeur du Département, IL A EN CHARGE LA FONCTION R. et D. POUR *LE DEPT (150 millions F) : PRODUITS* (nouveaux et existants), MATÉRIELS et PROCESS. Il pourra faire appel au Centre de Calcul central du Groupe.

- **Jeune INGÉNIEUR diplômé MÉCANICIEN (moins de 35 ans)**
- **ANGLAIS pratiqué**
- **EXPÉRIENCE R. et D. Connaissances de l'INFORMATIQUE et du CALCUL SCIENTIFIQUE très appréciées**
- **Sens du concret et de la rentabilité**

S.C. vous garantit une DISCRÉTION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscr., C.V. dét., photo et rémunér.) sous réf. 8507 à



Directeur régional Rhône-Alpes



La filiale française du groupe Northern Telecom, leader mondial dans le domaine des équipements de télécommunications numériques et important fabricant de systèmes informatiques et de bureautique intégrée, recherche son Directeur Régional Rhône-Alpes.

Basé à Lyon, répondant à la Direction Commerciale (siège à Paris), il aura pour premier objectif d'assurer, avec son équipe, le développement *du chiffre d'affaires auprès des grandes entreprises ainsi que la promotion* de la Société et des produits. Il définira les orientations commerciales en tenant compte de l'évolution technologique actuelle dans laquelle le groupe a des atouts très favorables.

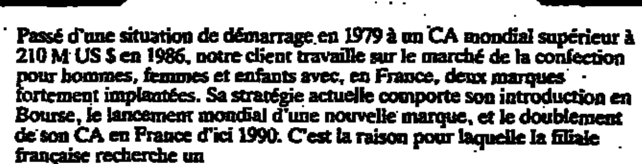
Ce poste, de haut niveau, requiert une formation supérieure (Grandes Ecoles d'Ingénieurs ou de Commerce et Management), une expérience commerciale réussie dans le secteur informatique, avec animation d'équipe, une forte personnalité et un excellent dynamisme. Des connaissances en télécommunications et réseaux seront appréciées.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite sous réf. A060/M avec C.V. détaillé, photo et niveau de rémunération à Chantal GELLER

MEMBRE DE SYNTEC

SEMA•SELECTION
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

12, rue du Professeur Deperet 69160 TASSIN LA-DEMI-LUNE.



Passé d'une situation de démarrage en 1979 à un CA mondial supérieur à 210 M US $ en 1986, notre client travaille sur le marché de la confection pour hommes, femmes et enfants avec, en France, deux marques fortement implantées. Sa stratégie actuelle comporte son introduction en Bourse, le lancement mondial d'une nouvelle marque, et le doublement de son CA en France d'ici 1990. C'est la raison pour laquelle la filiale française recherche un

Directeur administratif et financier

FF 250 000 + BONUS TRES IMPORTANT

Ce poste qui vient d'être créé fait appel aux qualités suivantes :
- Energie et enthousiasme pour un poste exigeant.
- Capacité de se sentir parfaitement à l'aise dans une ambiance commercialement combative mais sympathique,
- Anglais courant,
- Expérience internationale.

En tant que membre-clé du «Management team» travaillant en collaboration avec le Directeur Commercial, vous assumerez les responsabilités suivantes :
- Supervision du Service Comptabilité,
- Trésorerie, Gestion des Liquidités et Devises Etrangères,
- Etablissement des budgets intérieur et extérieur,
- *Organisation et extension des installations d'informatique.*

Il est impératif que les candidats, âgés d'au maximum 35 ans, soient passionnés par une activité en évolution rapide et extrêmement prenante, soient disposés à accepter d'être rémunérés en fonction de leurs résultats personnels et de ceux de la société et soient prêts à s'installer dans la région lilloise.

Veuillez contacter **James Forte ou Charles-Henri Dumon au 40.70.00.36** ou leur envoyer un CV + numéro de téléphone + salaire actuel sous la réf. J 3028/32/LM à **Michael Page International, 19 avenue George V,** 75008 Paris.



Michael Page International
Spécialiste en recrutement financier
Paris · Londres · Bruxelles · New-York · Sydney

Vous avez dit Ingénierie Financière ?...

Filiale, en Rhône-Alpes, (CA : 200 MF, 100 pers.) d'un des grands Groupes français du Bâtiment, nous proposons des ouvrages «clefs en mains» à des maîtres d'ouvrages publics ou privés. Nous concevons, exécutons, entretenons certes mais assurons aussi la mise en place des moyens nécessaires au financement de nos réalisations.

Vous êtes aujourd'hui, dans l'entreprise, Directeur Financier, à l'aise dans la pratique quotidienne du contrôle de gestion, compétent en comptabilité et fiscalité, pertinent dans la gestion de la trésorerie et juste dans l'appréciation de la situation financière et de son environnement économique. Un atout de plus ? vous êtes un homme averti des techniques de financement liées à l'activité construction, devenues pour vous, au fil des ans, outil de réussite des montages d'affaires et instrument de compétitivité industrielle.

Ni aventurier de la Finance, ni théoricien des systèmes, vous souhaitez vous impliquer sur le terrain et entreprendre. Si votre talent est reconnu par le Groupe, d'autres responsabilités vous attendent. Nous vous en proposons l'opportunité.

Exprimez votre intérêt aux consultants de SIRCA Rhône-Alpes, Le Britannia C — 20, Boulevard Eugène Deruelle 69432 LYON Cédex 03, sous référence 012 411 M en envoyant votre CV et une photographie.

SOURCES

Sirca Rhône-Alpes

Membre de Syntec



air industrie systèmes

Leader français du traitement de surfaces, 270 personnes, 225 MF de CA (900 MF *avec nos filiales), nos équipements sont installés* dans le monde entier principalement dans l'industrie automobile. Notre patron du montage recherche comme collaborateur direct un

Ingénieur superviseur de chantiers

De l'élaboration des devis de montage et d'essais à l'organisation des opérations sur le site (planning, recherche et choix des sous-traitants, préparation des chantiers), vous êtes l'homme sur qui reposent le suivi et la coordination de nos équipes sur le terrain.

La trentaine, vous avez au moins 5 ans d'expérience de chantiers de biens *d'équipement tant en France qu'à l'étranger.* Autonomie, organisation et sens de la communication sont parmi les qualités qui vous feront reconnaître de vos clients comme un interlocuteur fiable et compétent. Pour ce poste basé à Courbevoie mais qui nécessite une bonne part de votre *temps sur les chantiers,* vous parlez bien anglais et si possible allemand.

Merci de nous adresser lettre, CV, photo, sous réf. 1428 M. 24, rue Eugène Flachat - 75017 Paris. Nous vous assurons confidentialité et réponse.



Bernard Julhiet Psycom

SOURCES

Membre de Syntec



Un juriste financier de haut niveau

Vous possédez une formation supérieure (DESS, Doctorat...) ainsi qu'une **expérience juridique d'au moins cinq ans** dans le secteur financier, qui vous confère une réelle autorité tant dans le domaine SICAV, FCP, que dans celui des nouveaux instruments financiers.

Cardif, réputée pour la gamme de ses produits et de ses services financiers tournés vers les particuliers et les entreprises, vous propose un rôle de **Conseil juridique** auprès de ses départements opérationnels.

Au sein d'une équipe de spécialistes financiers réputée pour son dynamisme et sa créativité, vous *prendrez en charge l'ensemble des aspects juridiques.*

De réelles perspectives d'évolution existent pour un candidat à fort potentiel, ayant le sens de l'équipe et pouvant s'adapter au développement rapide de l'entreprise.

Adressez votre dossier de candidature, sous réf. 366 à Marie-Christine Barjolin, Compagnie Bancaire, Service Orientation-Recrutement, 5 avenue Kléber, 75116 Paris.

CARDIF

SOURCES

groupe de la compagnie bancaire



Le Monde
CADRES



SCOR SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE REASSURANCE

Multinationale française, nous sommes implantés sur les cinq continents. Nous avons pour vocation de prendre des engagements financiers sur des entreprises du Monde entier. *L'importance des risques couverts implique l'intervention d'experts qui réalisent des diagnostics tant techniques que financiers.*

Directeur à Abidjan dans un an : un ingénieur plus qu'ingénieur...

Pour prendre la responsabilité de notre bureau d'Abidjan, nous recherchons un ingénieur qui, après une formation très complète à notre siège de Paris, apportera à nos partenaires une assistance dans tous les domaines des risques techniques.

35 ans environ, vous avez une formation grande école et une expérience de cinq à dix ans dans le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics. Vous avez été amené à négocier des contrats en Afrique francophone, et à connaître aussi les chantiers. Vous aurez à faire de fréquents voyages dans les différents pays d'Afrique Noire ; *la pratique de l'anglais est* indispensable. Réf. 2429 M

Ingénieur génie civil

Analyse et souscription de risques dans le cadre de l'assurance construction, suivi de ces souscriptions et des sinistres, sont les aspects dominants de votre fonction... en France comme à l'étranger Ajoutez à ceux-ci une dimension commerciale très relationnelle avec nos partenaires.

30 ans environ , une formation grande école, vous avez une expérience Bureau de Contrôle, Bureau d'Etudes et vous avez été en poste à l'étranger. Cette fonction requiert la pratique parfaite de l'anglais... l'espagnol serait un plus. Réf. 2432 M

Merci de nous adresser lettre, CV et photo sous réf. choisie. 24 rue Eugène Flachat 75017 Paris. Nous vous assurons confidentialité et réponse.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

JOURNES

JEUNES ATTACHES COMMERCIAUX

NOTRE DEVELOPPEMENT EST A LA MESURE DE VOS AMBITIONS

La Compagnie Générale de Banque, filiale du groupe CITIBANK (présent dans 92 pays) recherche pour assurer le développement de son activité crédit immobilier en faveur des *particuliers, de jeunes diplômés* (BAC + 2, BTS, DUT *ou équivalent*) - 27 *ans minimum* - possédant une première expérience acquise au sein d'une banque ou d'un organisme commercialisant des produits similaires.

Rendant compte au directeur des agences locales, ils auront pour mission de gérer et de développer un portefeuille de clientèle particulière (crédits CT. MT. LT). Les perspectives d'évolution proposées aux candidats passent, à terme, par la responsabilité d'agence.

Les rémunérations proposées seront liées à l'expérience acquise. Les postes étant à pourvoir à **PARIS, LYON, BORDEAUX,** et **NANTES,** les entretiens pourront avoir lieu en région.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo, lettre) à la Direction des Relations Humaines - COMPAGNIE GENERALE DE BANQUE CITIBANK - B.P. 704 - 75821 PARIS Cedex 17.

COMPAGNIE GENERALE DE BANQUE
CITIBANK
IMMOBILIER

PA Advertising

Directeur des Achats

Boulogne sur Mer — **Agro-Alimentaire**

Nous sommes l'un des premiers groupes spécialisés dans l'industrie du poisson. Notre filiale est plus particulièrement orientée vers le négoce, la congélation et la surgélation, le conditionnement.

Nos clients sont les grands de la distribution, les traiteurs, les détaillants; nos fournisseurs sont en Europe, en Asie, au Canada, aux USA, en Amérique du Sud, en Afrique.

Directement rattaché au PDG du groupe, le spécialiste de l'agro-alimentaire que vous êtes, sera principalement responsable des achats; vous aurez donc une bonne expérience des produits.

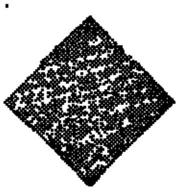
Obligatoirement de formation supérieure, parfaitement bilingue anglais, aussi motivé pour faire du négoce à haut niveau que pour promouvoir des produits nouveaux, vous avez le battant d'un collaborateur appelé à prendre de plus en plus de responsabilités au sein de notre groupe.

Nous vous remercions d'écrire sous réf. 553/M à A.L. CONSEIL, 102, bd. Malesherbes, 75017 PARIS, chargé de cette mission et qui vous garantit discrétion et réponse.

CYRRICULUM

AL conseil

Responsable de secteur



La technique vous passionne

Responsable de projets importants, dans les secteurs public et parapublic, vous répondez aux appels d'offres. Vous serez au cœur de la réussite de chaque opération.

l'Encadrement vous motive

Responsable d'une équipe d'une vingtaine de chefs de projets et d'ingénieurs, vous prendrez en charge l'animation et le développement d'un secteur d'activité.

La gestion vous stimule

Vous gérerez votre budget et vous prendrez part de manière *active à la stratégie commerciale de la direction Ingénierie de Sys*tèmes de Gestion pour les secteurs public et parapublic.

Votre expérience vous a déjà confronté à ces missions. Rejoindre SEMA-METRA c'est donner au développement de votre carrière la dimension de l'un des leaders européens du conseil et de l'ingénierie informatique.

SEMA·METRA

Envoyer C.V. et lettre manuscrite à Agnès Chauvin, responsable du recrutement, sous référence LM2 - 16, rue Barbès - 92126 Montrouge cedex.

dièse

Pour écouter et conseiller les utilisateurs, faire avancer les technologies

de jeunes ingénieurs doués pour les affaires

Votre diplôme d'ingénieur Grande Ecole, vous *voulez le valoriser par une expérience* commerciale. Parce que vous êtes convaincu, comme nous, qu'il ne suffit plus de produire. Encore faut-il connaître son marché et savoir évoluer dans le monde des affaires. Nous avons tous ces atouts. Nous vous les mettons en main. Société *américaine (20 bureaux de vente dont 8 en Europe, 8 unités de production), nous fabriquons* et commercialisons des produits industriels, hautement spécialisés, pour un marché sur lequel nous sommes leader avec une progression de 10 à 20% par an. Votre mission : visiter les industriels, participer aux essais des matériels placés, suivre vos clients en devenant leur conseiller technique. C'est là que votre sens des affaires, basé sur de solides *compétences techniques*, votre imagination et votre diplomatie deviennent précieux. Dans un même temps, vous analysez les besoins et suggérez des solutions de nature à améliorer la technologie. Vous gardez bien entendu, un oeil vigilant sur l'évolution du marché et de la concurrence, les stocks, etc... Le Service Marketing vous sera un soutien très efficace. Il s'agit donc de postes typiquement technico-commerciaux. Ils s'adressent à de jeunes candidats qui évolueront très rapidement dans la société. La pratique de l'anglais est indispensable. Plusieurs marchés sont à couvrir, dans diverses régions de France, et plus particulièrement dans le Nord. Veuillez adresser votre candidature détaillée mentionnant vos souhaits de rémunération à M.J. Villoing. **Vésuvius International Corporation**, Bd de la Woluwe, n°2, B.2, 1150 Bruxelles.



DESSEIN

Jeunes Managers

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (Ecole Supérieure de Commerce).

Vous possédez une ou deux années d'expérience de la fonction commerciale. Comme nous, vous le savez, seul un travail sur le terrain, en contact avec le marché et les hommes qui font les ventes, est efficace.

Comme nous, vous avez compris l'importance stratégique du développement régional.

Le Directeur de notre activité «Maison Individuelle» recherche ses trois assistants directs. Les candidats retenus effectueront auprès de lui, pendant une année environ, des missions d'assistance, de contrôle et de conseil dans toutes les régions de France. Ils seront appelés ensuite à prendre la direction d'un centre *de profit* dans la région de leur choix.

Après quelques années, le GROUPE MAISON FAMILIALE leur permettra de faire évoluer leur carrière dans des domaines aussi passionnants et différents que la finance (FICOFRANCE), l'assurance (SOCIAFRANCE) ou l'hôtellerie internationale située dans le triangle d'or à PARIS.

Si vous souhaitez faire évoluer votre carrière de manière diversifiée, sans changer nécessairement d'employeur, avec une rémunération très motivante directement liée à vos résultats personnels, adressez votre candidature (C.V. + photo + prétentions) à :
Jean-François DUFORT - GROUPE MAISON FAMILIALE - 15, rue de Marignan - 75008 PARIS.

MAISON FAMILIALE

MEDIA BA

Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26 000 collaborateurs, de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs plus de liberté pour mieux entreprendre. Au sein du Groupe, BULL SYSTEMES conçoit, développe et industrialise nos grands et moyens systèmes, 5 000 personnes dont 1 500 ingénieurs y travaillent.



Vous êtes généraliste, vous avez 5 à 10 ans d'expérience acquise successivement dans un poste opérationnel en entreprise et dans un cabinet de conseil.

Venez renforcer notre direction de l'organisation.

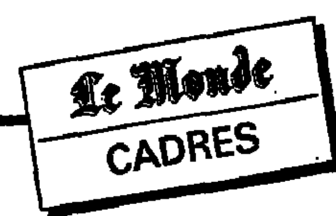
Vous conduirez l'étude et la mise en œuvre de projets d'organisation dont vous saurez analyser tous les aspects stratégiques, techniques, économiques et humains. Vous en définirez les enjeux, les améliorations attendues. Vous jouerez aussi un rôle d'animateur "méthodologie" auprès de nos structures opérationnelles.

Outre votre professionnalisme, ce sont vos capacités d'entraînement et d'engagement personnel qui assureront votre réussite.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant votre rémunération actuelle sous ref. M-1-86 à
Christian FINE (F1 1A 10)
BULL Systèmes - rue Jean-Jaurès
78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS

Bull

SOURCES





AIR INTER

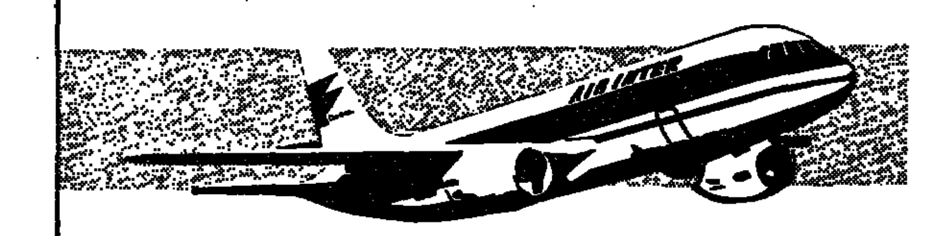
RECHERCHE POUR RENFORCER SA DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES

JURISTE DU TRAVAIL

Directement rattaché au Responsable des Relations Professionnelles, vous serez plus spécialement chargé, au sein d'une équipe, de la gestion des contentieux du personnel et des contrats de prévoyance, et aurez de nombreux contacts avec les organismes extérieurs.

Vous participerez aux études à caractère juridique, social et économique.

Agé d'environ 30 ans, vous avez une formation juridique et économique (Sciences Po, DESS...) avec une spécialisation en droit social et de solides connaissances en droit du travail, sécurité sociale et prévoyance acquises lors de votre première expérience en entreprise ou dans un organisme paritaire (3 ans minimum). (Réf. JT)



CHARGÉ RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LE PERSONNEL NAVIGANT

Vous aurez pour mission de développer une cellule chargée de préparer les dossiers de négociation avec le Personnel Navigant Technique et Commercial (Convention Collective, Accord d'Entreprise, définition des effectifs...) et vous apporterez votre contribution aux études sociales et économiques dans ce domaine.
A ce titre, vous assurerez la mise en place d'outils d'analyse (élaboration de tableaux de bord, statistiques, moyens de simulation...).

Diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs ou de Gestion, vous avez une première expérience professionnelle, de bonnes connaissances économiques et vous maîtrisez l'outil informatique. (Réf. CRPN)

* * *

Dans le cadre de la politique de mobilité développée par l'Entreprise et en fonction de votre réussite, nous vous offrons de larges possibilités d'évolution.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, en précisant la référence choisie, à
AIR INTER - Département Carrières et Emploi - 1, avenue du Maréchal-Devaux - 91550 PARAY-VIEILLE-POSTE.

MEDIA PA

DIRECTEUR DES VENTES AGRO-ALIMENTAIRE

La Société développe une ligne de produits de grande consommation haut de gamme (180 millions de chiffre d'affaires) soutenus par un effort Marketing important.

Diplômé de l'enseignement supérieur (E.S.C.) le candidat recherché assurera sur le marché français et à l'exportation (zone C.E.E.) la promotion de ces produits.

Rattaché au DIRECTEUR GENERAL, il sera responsable de l'animation d'une équipe d'une quinzaine de personnes, force de ventes et administration.

Poste à pourvoir dans l'Ouest.

Les candidatures sont à adresser à HAVAS Annonces Classées n° 13372 - 29, bld des Italiens - 75002 PARIS.

INGÉNIEUR ÉLECTROTECHNICIEN

diplômé ESE, INPG, ou INPT

1 à 2 ans d'expérience en électronique courants forts.
Lieu de travail : ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS DE MARSEILLE.

Missions : recherche appliquée et formation d'élèves ingénieurs contrat d'un an (renouvelable).
Rémunération brute annuelle : 138 000 F.

Ecrire avec C.V. + PHOTO à
S.A. ESIM, service du personnel
B.P. 64, 13375 MARSEILLE CEDEX 12.

DÉCISION INTERNATIONAL S.A.

implantée en Europe et aux U.S.A., recherche pour sa Direction Opérationnelle de PARIS:

CHEF DE PROJETS Réf. : DP 01
INGÉNIEURS LOGICIELS Réf. : DP 02
à partir de 3 ans d'expérience

compétents dans les domaines suivants :

Réseaux et communications, Bases de données, Temps Réel, Calcul Scientifique, Traitement du signal, Intelligence Artificielle, Génie Logiciel.

La connaissance des environnements informatiques VAX/VMS, APOLLO, SUN, SPS7, UNIX/C, MITRA/MMT2/LTR, IBM MVS/TSO, DPS 8/7/6 constituent des atouts importants.

La qualité des prestations, l'image de marque et la participation des ingénieurs sont *les composantes essentielles du succès et de la croissance de* DÉCISION INTERNATIONAL auxquels ont contribué les plus grands Groupes Industriels Internationaux, ainsi que les Grandes Administrations.

REJOIGNEZ une société dynamique en pleine expansion permettant à des éléments *de valeur de se réaliser pleinement. D'autres postes sont à* pourvoir à Toulouse, Bordeaux, Aix-en-Provence, Grenoble et Orléans. Merci d'adresser CV et prétentions à :

DÉCISION INTERNATIONAL.
Direction du Personnel. 112, rue de Paris 92100 BOULOGNE.

Des hommes au cœur de l'intelligence informatique.

DECISION INTERNATIONAL

Stag

LA PREVENTION DES RISQUES : UN METIER OUVERT

Factory Mutual International est l'un des premiers groupes mondiaux d'assurances de risques industriels.
L'originalité du Factory Mutual System dont FMI fait partie est de promouvoir auprès de ses assurés la connaissance et l'application des techniques de prévention des sinistres, tout en leur fournissant une couverture assurance globale, adaptée à leurs besoins spécifiques.
Pour poursuivre notre expansion en France, nous recherchons des

JEUNES INGENIEURS H/F
"Prévention risques industriels"

Ils auront un rôle de Conseil auprès des Directions de notre clientèle : analyse des risques et propositions de programmes d'amélioration préventive.

Vous avez environ 25-30 ans, une formation supérieure (école d'ingénieurs), une expérience d'au moins 1 an dans l'industrie ou les assurances. Vous êtes autonome, ouvert, communicatif.
Actif, dynamique, vous êtes disponible pour des déplacements en France et en Europe (durée moyenne 1 à 2 semaines consécutives - 100 nuits/an).
De plus, vous maîtrisez parfaitement l'anglais (une autre langue européenne serait un atout supplémentaire).
Nous vous assurons une formation technique dont la notoriété auprès des industriels est mondialement reconnue.
Notre politique de gestion de carrières et de rémunération est particulièrement attractive.
Ces postes sont basés à ANNECY.

Factory Mutual System

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), en indiquant la référence 7612M, à notre Conseil ACTIMAN - 20 rue Pergolèse, 75116 Paris - qui vous garantit une totale discrétion.

Factory Mutual International

« L'assurance en soi n'est pas tout »

SOURCES

Recherche, prototype, essais... vivre l'innovation

Notre appartenance à l'un des Grands Groupes Industriels Européens nous garantit les moyens et nous permet d'être déjà présent sur de nombreux marchés. Notre avance technologique et notre volonté de développement nous amènent à souhaiter approcher d'autres secteurs d'applications et d'autres marchés (USA, JAPON...). Pour se joindre à notre équipe, nous recherchons un nouvel *Ingénieur*.

A partir d'un cahier des charges élaboré avec le client (Français ou Etranger) il procède à la définition (matériaux, caractéristiques...) de nouveaux produits, aux essais et à la mise au point... Il participe à l'amélioration des dispositifs d'essai et s'appuie sur l'informatique pour l'analyse. Enfin, il anime et contrôle son équipe.

Ce poste peut intéresser un jeune ingénieur possédant de bonnes connaissances en hydraulique, mécanique des fluides et résistance des matériaux, bénéficiant, si possible, d'une première expérience (Méthodes, Bureau d'Etudes). Sa connaissance impérative de l'Anglais et souhaitée de l'Allemand, lui permet d'être opérationnel au plan international.

Base de travail : Paris.

SEFOP remercie les personnes intéressées d'adresser leur dossier sous réf. VR 992 M.



11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

AUTOMOBILE — TOURAINE

La Direction Générale d'une Filiale de Distribution

Rattachés à un groupe français important, notre vocation est l'étude et la commercialisation de produits et matériels spécifiques auprès des réseaux de distribution et des constructeurs Automobiles.
Avec bientôt 30 personnes et un objectif de CA à 60 MF, nous assurons notre croissance sur le marché Automobile par le développement technique de nos produits.
Pour assurer la Direction Générale, nous souhaitons rencontrer un candidat d'environ 35 ans, de préférence Ingénieur de formation disposant :
- d'une ouverture complémentaire (CESMA, IAE, ...)
- d'une bonne expérience de la distribution de produits industriels liés au marché Automobile
- d'un potentiel d'évolution lui permettant d'accéder à d'autres disciplines

Bilingue français/anglais, vous êtes disponible pour des déplacements en France et en Europe.

Merci d'adresser votre candidature à notre Conseil ALGOE. *Ecrire sous référence 990 M, en mentionnant* votre rémunération actuelle à François PHILIBERT, 9 bis route de Champagne, 69134 ECULLY Cédex.

ALGOE
DE L'IDÉE À L'ACTION

DESSEIN

GRACE

L'un des premiers mondiaux de la chimie. 80000 personnes sur cinq continents, 8000 personnes en Europe.
Une Société Française à Epernon, près de Rambouillet : 1000 personnes, un chiffre d'affaires de 900 millions de Francs en 1985.

Des technologies de pointe dans la Transformation des Matières Plastiques pour l'EMBALLAGE SOUPLE ALIMENTAIRE.

Vous êtes JEUNE DIPLOME(E) UNIVERSITAIRE (maîtrise Sciences Eco, Pshycho-Socio), IEP (DESS Etudes de marché et d'opinion), ou EQUIVALENT, ayant réussi une première expérience de 2 à 3 ans soit en cabinet d'études de marchés alimentaires, institut de sondage, soit comme chef de produit dans une industrie agro-alimentaire ou dans un secteur de la grande distribution.

Vous prendrez en charge des missions d'

ETUDES DE MARCHES
Portion Consommateur - Grande Distribution

Ces missions comportent
- la coordination de la recherche d'informations en matière de portion consommateur (réalisation des études de marché, animation des enquêtes et des panels consommateurs, étude des rotations de produits en linéaire),
- l'exploitation publipromotionnelle des résultats et leur présentation lors de tables rondes jusqu'au plus haut niveau de décision en clientèle ou en distribution

L'Anglais et la capacité à convaincre sont indispensables. Un BTS de gestion commerciale est un atout supplémentaire.
Evolution de carrière possible tant à l'intérieur de l'Entreprise que dans nos unités européennes.

Si ce poste vous intéresse, envoyez votre C.V. avec photo, sous la référence MO/616 à :
Edith BLATTMANN, Grace Sarl, B.P. 9, 28231 EPERNON

Organisation et Publicité

GROUPE BANCAIRE

recherche des

Chefs de guichet

pour ses agences de

LIMOGES et GRENOBLE

De formation B.P. de Banque et bonne expérience administrative (3 à 5 ans) ainsi que le goût de l'exploitation pour gérer et développer un guichet de Banque.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et prétentions, en précisant la ville choisie à N.5487 - PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

Le Monde
CADRES



Aéroports De Paris

recherche pour ORLY

INGÉNIEUR DIPLOMÉ (H.F.)
EN ÉLECTROMÉCANIQUE

ayant une expérience confirmée d'études et de réalisation d'équipements électromécaniques impliquant la mise en œuvre d'automates programmables.

- Expérience de pilotage de projets.
- Capacité d'innovation, d'animation et de gestion.

Adresser lettre manuscrite et CV à
ALAIN CARRIÈRE
291, bd Raspail, 75675 PARIS CEDEX 14
Téléphone : 43-35-71-80.

RESPONSABLE ASSURANCE QUALITE

En production

Un des leaders mondiaux de l'imagerie et de l'électronique médicales, recherche un Responsable Assurance Qualité en production.

Rattaché au Responsable du Département Contrôle Industriel de la Qualité, basé en proche banlieue nord, il anime un service de 4 personnes.

Arbitre entre la Fabrication et le Contrôle, il traite les non conformités décelées par les ingénieurs de contrôle, déclenche et fait réaliser par les départements de production les actions correctives qu'il a préconisées. Il réalise aussi des audits préventifs, en France et à l'étranger.
C'est donc un opérationnel qui améliore encore, par le niveau de ses exigences, l'Assurance Qualité en production d'une entreprise qui s'est fixée des impératifs rigoureux.

Nous attendons la candidature d'ingénieurs grandes écoles ou équivalent, âgés de 35 ans minimum, ayant acquis leur expérience chez un grand ensemblier de l'électronique professionnelle à un poste Qualité, Production ou Méthodes. Pugnaces, bons négociateurs, les candidats maîtriseront si possible les statistiques et l'anglais.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet et rémunération actuelle, sous référence M 42/1866 H, à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

Crédit Mutuel
du Sud-Ouest

Etre associé au développement de notre Fédération (470 pers. Siège à Angoulême, 70 agences sur Charente, Gironde et Dordogne), c'est ce que nous proposons à notre futur

DIRECTEUR DU MARKETING HF

Responsable de la gestion du budget, il animera une jeune équipe de 3 personnes (chargée d'Etudes, Responsables de Produits). Chargé de concevoir le plan marketing, il assurera le suivi et la coordination des campagnes menées sous sa *responsabilité, et entretiendra des relations très étroites avec la Direction* et les Agences.

Dans ce contexte très ouvert, il exercera une analyse permanente de la stratégie et des produits de la Fédération et contribuera très activement à leur conception.

Une formation supérieure commerciale marketing est nécessaire. Votre professionnalisme confirmé, à la tête d'un service marketing, dans le secteur bancaire éventuellement ou dans le domaine des services pourra s'exprimer pleinement dans ce poste très opérationnel.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous la référence M 35/1732 B, à :

EGOR AQUITAINE
29, Cours Georges Clémenceau - 33000 BORDEAUX

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

Responsable ventes "marine"

Groupe pétrolier

La filiale française d'un groupe pétrolier international, disposant d'une infrastructure de premier plan, recherche le manager de son département "marine". Basé en proche banlieue ouest et sous l'autorité du directeur général, il prendra en charge, de manière autonome, la gestion et le développement de cette activité à partir de la France. Sa mission consistera, en étroite relation avec le réseau international, à assurer le suivi technique et commercial des clients existants (contrats, prix, livraison des carburants "marine" et lubrifiants à l'échelon national et international). Il développera également cette activité par une action de prospection auprès des armateurs nationaux. Ce poste, polyvalent, s'adresse à un candidat âgé de 30 ans minimum, de formation ingénieur ou équivalent. Il possédera une bonne connaissance des moteurs marins acquise chez un pétrolier, dans la marine nationale, chez un armateur, dans la construction navale ou chez un fournisseur "marine". La pratique de l'anglais courant est indispensable. La rémunération de bon niveau tiendra essentiellement compte de l'expérience du candidat. Ecrire à D. MORETTE en précisant la référence A/R 9182M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

B A C + 4 + E X P E R I E N C E V E N T E

ANIMER UNE EQUIPE COMMERCIALE

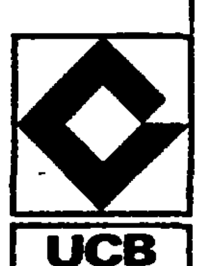
c'est communiquer, dynamiser, entraîner

A l'UCB, c'est aussi transmettre un savoir-faire et former son équipe à des méthodes commerciales en renouvellement constant.
C'est motiver pour que les objectifs soient atteints, et même dépassés.

Agé de 28 ans environ, vous avez un BAC + 4, une 1ère expérience commerciale réussie et peut-être même eu déjà l'occasion d'animer et encadrer des vendeurs.
Alors, nous devons nous rencontrer...
Mais avant de prendre contact, sachez que L'UCB :

- est filiale de la Compagnie Bancaire (1er groupe financier privé européen),
- vous donnera tous les moyens nécessaires pour mener à bien votre mission.
- vous offre de réelles perspectives d'évolution si vous acceptez le principe d'une certaine mobilité géographique.

Adresser, sans attendre, votre candidature (photo + prétentions) sous réf. 910 à Gilles DELALANDRE - COMPAGNIE BANCAIRE - Service Orientation Recrutement 5, avenue Kléber - 75116 PARIS.



groupe de la compagnie bancaire

TEMANA FRANCE
FILIALE GRANDE CONSOMMATION DES GROUPES AKZO ET SHELL

recherche

ACHETEUR
GAMME PROPSAC

Professionnel de l'achat, vous savez négocier en toute autonomie vos contrats de sous-traitance et vos achats de matières premières (plastiques).

Vous disposez d'une expérience en milieu industriel et vous avez le goût des contacts, de la créativité, du dynamisme et de la rigueur.
Vous êtes disponible et vous êtes prêt à voyager 2 à 3 jours par semaine car votre efficacité ne peut se réaliser que chez nos fournisseurs français et européens.

La connaissance de l'anglais vous donne les facilités nécessaires à vos contacts internationaux.

Nous remercions les candidats d'adresser un dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à : TEMANA FRANCE - Tour Anjou - 92814 PUTEAUX Cedex - bureau 1411.

VALENS CONSEIL

Ingénieur chimiste vers la responsabilité d'un labo

LAFARGE NOUVEAUX MATÉRIAUX

Nous sommes des industriels. Le Groupe auquel nous appartenons tient depuis toujours une place de première importance sur ses marchés, nationaux et internationaux.
Pour maintenir son avance technologique, il a une structure de recherche très organisée : un labo central chargé de la recherche fondamentale et, dans chaque filiale, une cellule plus axée sur les applications nouvelles et l'amélioration de la performance des produits.
Notre société, quant à elle, est spécialisée dans les produits de façade et de la chimie du bâtiment (mortiers industriels) et notre labo a mis au point la quasi-totalité des productions que nous commercialisons aujourd'hui. Nous vous proposons de rejoindre ce centre de recherche, d'application et de développement et d'en prendre bientôt la direction.
C'est un travail d'organicien qui vous attend et un passé industriel de quelques années dans la peinture, par exemple, serait une parfaite préparation.
Mais c'est aussi un poste très au contact de la réalité du terrain, un poste de dialogue avec les vendeurs, n'ignorant rien des contraintes commerciales. Un petit effectif de 7 techniciens et laborantins attend de vous le «plus» qu'apportent votre formation d'ingénieur et votre expérience de chercheur. L'allemand enfin serait pour vous un sérieux avantage.
Merci de tenir compte de tous ces paramètres en adressant votre dossier à SEFOP sous réf. RL 993.
Dernier point important : le poste est à pourvoir à 80 km Sud de Paris.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

Béghin Say

No 1 sur le marché français dans ses différentes activités recherche pour son siège social son

futur Directeur de la Comptabilité du groupe

Il devra succéder d'ici 2 à 3 ans au Directeur actuel qui doit partir en retraite.
Il aura *la* responsabilité :

- de la comptabilité générale des différentes activités de la Société, et de la consolidation des filiales ;
- de la mise en œuvre de la doctrine comptable et fiscale et de l'harmonisation des procédures au sein du groupe ;
- de l'établissement du bilan, des comptes de résultats annuels et intermédiaires.

Ce poste conviendrait à un candidat de 35 ans environ, diplômé grande école de Commerce + DECS, ayant occupé durant 5 à 10 ans un poste de responsabilités au sein de la Direction Comptable d'une grande entreprise utilisant des systèmes informatiques élaborés.
Il devra posséder de solides connaissances en droit des sociétés, droit fiscal et *méthodes de consolidation aux normes européennes.*
Ses capacités d'autonomie, d'organisation, de communication, son autorité naturelle seront des atouts importants.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

France Cadres — Nous vous remercions d'écrire sous réf. 762/06 M à notre Conseil Jacqueline COUTURET - 22, rue Saint-Augustin 75002 PARIS qui étudiera votre candidature en toute confidentialité.

L'un des principaux groupes industriels français

recherche

25 INGÉNIEURS
débutants ou 2-3 ans d'expérience.

Généralistes - Chimistes - Mécaniciens - Automaticiens - Informaticiens.

INGENIEURS DE PRODUCTION
Après une formation de 2 ans environ, ils se verront confier des responsabilités importantes d'encadrement en production en France ou à l'étranger.

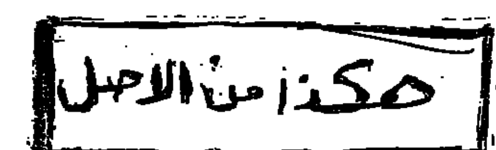
INGENIEURS DE BUREAU D'ETUDES
Ils auront à concevoir, réaliser et mettre au point des machines d'essais ou de fabrication dans des domaines de mécanique, d'automatique ou de conduite de process.

INGENIEURS DE RECHERCHE
Au sein d'équipes pluri-disciplinaires, ils seront chargés de concevoir des produits complexes, de haut niveau technologique et passeront rapidement des idées aux réalisations.

INGENIEURS INFORMATICIENS
Ils se verront confier une responsabilité globale sur des projets en informatique de gestion, en recherche opérationnelle ou en informatique scientifique. Ils utiliseront les logiciels les plus récents sur une gamme étendue de matériel.

13-85-189-01

Envoyez curriculum vitae et photo à INTERMEDIA n°620 - 9 bis, rue Labie - 75017 PARIS, qui transmettra. Discrétion assurée.



هكذا من الاجل





Notre souci de qualité et de sérieux a fait de nous l'un des leaders de la profession. Nos produits électroménagers allient l'innovation à l'esthétique, et sous l'impulsion d'une nouvelle équipe dirigeante, nous renforçons nos positions et attaquons de nouveaux marchés.

Adjoint Directeur Marketing

Nous souhaitons intégrer à notre équipe, un Chef de Produit confirmé (grande école + 5 ans d'expérience). Notre esprit marketing vous aidera à définir et à développer efficacement les gammes de demain. Homme de techniques et de réflexion, vous serez l'un des hommes clé de notre avenir, capable d'orienter nos choix stratégiques. Réf. 229G.

Ingénieur Electronicien

Les techniques de cuisson que nous perfectionnons sans cesse, font une large place à l'électronique. Notre bureau d'études prépare nos futurs produits. Nous aimerions rencontrer un Ingénieur Electronicien ayant environ 3 ans d'expérience et soucieux de prendre, à terme, la responsabilité de projets de développement. Réf. 230G.

Nous sommes ambitieux et saurons vous associer à notre réussite. Postes basés à 300 kilomètres de Paris.

Merci d'adresser votre dossier complet, en précisant la référence du poste choisi, à Gérard Pont, 15 rue du Louvre 75001 Paris, chargé de cette recherche en toute confidentialité.

nervet pont conseil



Curriculum



« Chez Apple, la formation est plus qu'une priorité, c'est une partie intégrante de notre culture »

Apple

220.000 +

Responsable Logistique - Formation

Nous souhaitons vous confier la responsabilité de la **logistique des actions de formation** réalisées par le Département Formation Europe d'Apple. Vous serez plus particulièrement chargé d'organiser les séminaires en France et en Europe et aurez à vous déplacer dans les pays concernés. Pour mener à bien cette mission, vous avez acquis une première expérience de la formation (conception de programmes, organisation et animation de stages, choix et suivi des prestataires de service, gestion de budgets de formation importants...) dans un environnement multinational. Parfaitement bilingue français-anglais, la trentaine, vous êtes à la fois un homme/femme de communication et tout-à-fait à l'aise dans la compréhension des concepts; vous avez un sens inné du planning et une énergie débordante; enfin, vous êtes quelqu'un pour qui... impossible n'est pas formation. Vous reporterez au Directeur de la Formation Europe et serez basé au siège à Paris.

Merci d'adresser votre dossier complet, sous réf. 227 A, à Alain Nervet, 15 rue du Louvre 75001 Paris, chargé de cette recherche en toute confidentialité.

nervet pont conseil





RHONE ALPES

Notre Entreprise est membre d'un très grand groupe industriel international. Elle conçoit, fabrique des produits d'Appareillage haut de gamme et elle les commercialise dans le monde entier. Nous recherchons :

INGENIEUR METHODES
(AM, ENSI MECANIQUE...)

Débutant ou 1re expérience. Il participera à la mise en service d'un système de gestion de production. (Réf. 4965-M)

INGENIEUR DEVELOPPEMENT
(ESE, INPG, ENSI ELECTROTECHNIQUE)

Débutant ou 1re expérience dans un service technique. Sa mission principale sera d'assurer la liaison entre un service Recherche et un service Développement. (Réf. 4966-M)

ING. COMMERCIAUX EXPORT
(ELECTROTECHNICIENS, ELECTROMECANICIENS)

Débutants ou 1re expérience. Mission : analyse des marchés, animation des actions de vente, relations avec les Représentants. Anglais indispensable. Espagnol apprécié. (Réf. 4967-M)

Les possibilités d'évolution dans ces différents postes sont de nature à vous intéresser.

Merci d'écrire sous référence correspondante à I.C.A., 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS



COGESAL (700 personnes, 900 MF de CA), société française du GROUPE UNILEVER, fabrique et commercialise des produits glacés et surgelés sous les marques MOTTA et IGLO.
Nous recherchons pour son usine d'Argentan (Orne) un

RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT PRODUITS ET CONTRÔLE QUALITÉ

Muni d'une expérience d'au moins 5 ans dans l'industrie agro-alimentaire, vous prendrez en charge le développement de nouveaux produits et le contrôle qualité glaces et surgelés. Placé sous l'autorité immédiate du directeur de l'usine, vous exercerez votre activité dans le contexte d'un marché en forte évolution et développerez des contacts fréquents tant avec les autres services opérationnels de la société COGESAL (production, marketing...) qu'avec les entreprises alliées à l'étranger.
A une formation d'ingénieur agronome, vous ajouterez des qualités de rigueur, de dialogue et d'ouverture internationale, ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais.
Vos possibilités d'évolution sont ouvertes à l'échelle du GROUPE UNILEVER en France et à l'étranger.
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. IX/86 M à
UNILEVER FRANCE SERVICES - recrutement des cadres - 75384 PARIS Cedex 08.

SOURCES

UNILEVER UNE DIMENSION INDUSTRIELLE A L'ECHELLE HUMAINE







Crédit d'équipement des PME

Le C.E.P.M.E. équipe les ambitions des entreprises

Spécialiste du financement des investissements des petites et moyennes entreprises, le Crédit d'Equipement des P.M.E. est présent dans toute la France, 217.000 entreprises ont fait appel à lui pour réaliser leurs ambitions.

Aujourd'hui, dans le cadre de son Plan d'Entreprise, il conduit l'évolution de ses structures, de son organisation et de ses outils informatiques pour accroître ses performances, et offrir une qualité de service toujours plus grande à ses clients.

Dans ce cadre, le C.E.P.M.E., recherche, pour sa **DIRECTION DE L'ORGANISATION ET DE L'INFORMATIQUE** un

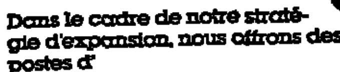
concepteur chef de projet HF

Il participera en relation avec les utilisateurs et les organisateurs à la formalisation des besoins. Il mènera la conception informatique et animera l'équipe de développement.

Le profil requis est celui d'un diplômé d'Enseignement Supérieur, âgé d'environ 30 ans, ayant l'expérience réelle de la conduite d'un projet important, si possible dans le secteur bancaire. La connaissance et la pratique de la méthode MERISE est souhaitée.

Adresser C.V. + photo + salaire actuel, sous référence 63.15/CP/799 à ADEQUATION 62-64 avenue Emile Zola, 75015 Paris.

Adequation CONSEIL EN RECRUTEMENT



Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes d'

ingénieurs informaticiens



Formation : *Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...*

De 0 à 5 ans d'expérience, désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :
- systèmes temps réel,
- informatique industrielle,
- logiciel de base,
- génie logiciel,
- systèmes de gestion,
- systèmes de communication,
- systèmes de gestion de bases de données.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. M 229 à GROUPE SYSECA, Direction du Personnel, 315, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX

SYSECA (300 MF de C.A., 850 collaborateurs dont 85% d'ingénieurs) est une Société de services et d'ingénierie informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Emplois et Entreprises



SOREFI Picardie

Notre établissement financier, créé en 1985 à Amiens, regroupe les ressources des CAISSES D'EPARGNE de l'Aisne, de l'Oise *et de la Somme, et assure le financement de leurs activités.*
Il participe au développement du réseau régional par le rôle qu'il joue dans les domaines financier, marketing, animation, ressources humaines et organisation technique.

Nous créons la fonction d'

ORGANISATEUR

Auprès de notre Directeur de l'Organisation Technique, les activités qu'il mènera auront un double objectif :
- **optimiser les procédures existantes et les circuits de fonctionnement des entreprises du Réseau,**
- **provoquer et accompagner les évolutions techniques et les applications informatiques nouvelles.**

La dimension des missions confiées requiert l'expérience confirmée de responsabilités en secteur **bancaire (avec la maîtrise de l'outil informatique)** et un très bon niveau de formation.
Le poste exige en outre un esprit innovateur mais rigoureux, ainsi que des qualités relationnelles et d'animation d'équipe.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous réf. LM/DOT22 à Organisation et Publicité - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra. Votre candidature conservera un caractère confidentiel.

3 Jeunes Ingénieurs Grande Ecole... à la campagne.

Notre usine (400 p.) appartient à un groupe industriel solide, leader dans son domaine. Pour développer et diversifier nos activités, nous renforçons nos services Etudes, Méthodes, Fabrication. Nous recherchons les trois adjoints des chefs de départements.
Jeunes ingénieurs Grande Ecole, votre formation, complétée si possible par une première expérience des bureaux d'études et/ou de fabrication (mécanique, électronique, petits moulages plastiques...), *votre esprit d'équipe et votre* sens des initiatives, sont des atouts indispensables pour participer à nos efforts et à la réussite de notre développement.
Nous serons heureux de vous accueillir dans le calme de notre usine-parc de 50 ha à 200 km au Sud-Est de Paris.
Merci d'adresser votre dossier (lettre précisant la rémunération souhaitée, C.V., photo) sous réf. 5127/LM à notre Conseil ou transmettez-le à **CV PLUS** en composant sur votre Minitel le (1) 43.59.40.25.



Ressources & Développement
6, rue Casimir Delavigne - 75006 PARIS





CREDIT AGRICOLE

La Caisse Régionale de CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE LOT-ET-GARONNE recherche pour son Siège Social à **AGEN** le

RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION

Les missions
- Organiser et coordonner la politique de communication interne ;
- Promouvoir une image attractive de la Caisse Régionale auprès de publics diversifiés.

Profil souhaité
- Diplômé d'études supérieures (DUT Journalisme, Institut des Sciences de l'information et de la communication, etc...
- Tempérament dynamique.
- Aptitudes à l'écoute, au dialogue, à l'innovation et à la rédaction.
- Formation spécifique aux techniques audiovisuelles modernes appréciée.
- Quelques années d'expérience dans le journalisme, la publicité, les relations publiques ou la communication en entreprise, indispensables.

Rémunération à débattre en fonction des aptitudes du candidat.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions s/réf. 3231 à la C.R.C.A.M. de LOT-ET-GARONNE, Service du Personnel, B.P. 249, 47006 AGEN CEDEX.





devanlay
TROYES

• C.A. + DE 2 MILLIARDS • 25 USINES
• 6500 PERSONNES • 35% DU C.A. REALISE A L'EXPORT



LACOSTE
Exciting
ORLY
POLICHINELLE
Timwear

ORGANISATEUR INFORMATICIEN

rejoignez notre équipe informatique

pour la mise en place d'un projet évolutif et ambitieux disposant de moyens modernes : IBM 43XX avec MVS - CICS dans le cadre d'un plan à 3 ans important (investissements prévus 15 millions par an).

Dans une première période de 2 à 3 ans, vous aurez la responsabilité de la mise en place d'un progiciel de gestion de pointe, largement dimensionné, s'adressant à l'ensemble des structures du Groupe.

En relation avec l'ensemble des applications informatiques existantes et en développement, vous coordonnerez et animerez la mise en place de cet outil, pièce essentielle du développement du Groupe.

Vous avez environ 28 ans ; une formation type MIAGE ou ingénieur et bénéficiez d'une expérience de la réalisation d'applications de gestion en temps réel acquise dans un contexte de grand ou moyen système.

Vous aimez le contact, savez être à l'écoute des utilisateurs et les aider à définir leurs besoins.

Votre réussite dans ce poste vous ouvrira de larges perspectives d'évolution.

Poste basé à TROYES.

Les candidatures (lettre manuscrite, C.V., photo précisant la rémunération actuelle) sous référence 2455-M, seront traitées en toute discrétion par

a et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION 47, AVENUE ALSACE-LORRAINE 92160 ANTONY

Recherche
débutants
délibérément

1. Vous venez d'achever vos études d'ingénieur, vous êtes diplômé d'une grande école de commerce, ou universitaire 3e Cycle.
Trouver un emploi n'est pas, pour vous, un problème. Mais le plus souvent vous vous heurtez à l'exigence première d'une expérience.

SEMA-METRA n'a pas peur des débutants car nous sommes passés maîtres dans l'art d'articuler vos connaissances théoriques et nos compétences éprouvées.
En un mot, nous avons le savoir-faire et le comment savoir-faire.

2. Nous avons un plan pour vous.
D'abord un stage de formation. Puis une intégration dans des groupes opérationnels travaillant notamment sur :
- les systèmes d'information pour la gestion,
- les systèmes d'informatique industrielle,
- la télématique et les télécommunications.

3. Ensuite ?
Toutes les opportunités de carrière que peut offrir un des premiers groupes européens de conseil et d'ingénierie informatique travaillant avec tous les secteurs de l'économie.

Envoyer c.v. à Agnès CHAUVIN, responsable du recrutement sous référence MCB/2 - 16, rue Barbès - 92126 Montrouge cedex



dièse

JEUNES INGÉNIEURS A.M.

La rigueur des méthodes industrielles au service d'une grande régie publicitaire

Vous êtes ingénieur A.M. ou équivalent et vous avez une première expérience industrielle d'au moins 2/3 ans dans des fonctions opérationnelles en production.

Homme de terrain, doté d'autorité naturelle, d'autonomie et de souplesse relationnelle, vous vous êtes affirmé en menant à bien des tâches difficiles.

Vous serez pendant 2/3 ans au sein de notre service de production – 300 personnes – (gestion en masse, fortement informatisée, du traitement des commandes) responsable d'études d'organisation, de missions de conseil et d'assistance auprès des opérationnels, tendant à l'amélioration des systèmes et à une meilleure productivité, sans négliger l'évolution des équipes en place.

Vous rejoindrez une entreprise performante – 2 MM de CA, 1450 personnes –, en fort développement sur un marché porteur et évolutif, filiale d'un des tout premiers groupes français de communication.
A moyen terme, vous évoluerez vers des responsabilités importantes.

Si vous pensez avoir le profil des personnes que nous recherchons, merci d'envoyer votre dossier sous réf. 5975 M à Roland Gardeux - Sérifo - 47 bis, avenue Bosquet, 75007 PARIS.



Membre de Syntec

TAT EXPRESS
VOS COLIS DE DOMICILE A DOMICILE EN MOINS DE 24 H.

VOUS ETES INTERESSE PAR UNE SOCIETE DE SERVICES A TRES FORTE EXPANSION FILIALE DE LA COMPAGNIE AERIENNE T.A.T.

Nous recherchons notre :

CHEF DE CENTRE
PARIS - ORLY

**Le candidat, 30/35 ans, de formation supérieure apportera la preuve de sa réussite dans sa ou ses précédente(s) expérience(s) professionnelle(s).
Il prendra en charge la direction et l'organisation de notre centre de tri en Région Parisienne (effectif : 100 personnes) et en assurera la gestion.
Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un "homme de terrain" capable de s'imposer par son autorité, ses compétences et sa forte personnalité.**

Envoyer lettre manuscrite + CV + photo + prétentions sous référence CCP à TAT EXPRESS - Service du Personnel - BP 0237 - 37002 TOURS Cedex.

---

digital design

High Tech

Fondée en 1981, notre société connaît un développement extrêmement rapide : 90 millions de francs en 1986, 130 millions prévus pour 1987 et la cotation en Bourse à court terme. Notre jeune filiale US connaît une progression tout aussi remarquable. Nous créons le poste de

Directeur Administratif et Financier

Les Ulis (91) — Env. 350 000 F

Il supervisera les services comptables et de gestion, sera responsable de l'établissement du bilan, choisira les options fiscales les plus adaptées, assurera la gestion financière courante, préparera l'introduction en Bourse et mettra en place, à terme, le suivi de nos filiales.

Nous recherchons un candidat âgé de 35 à 40 ans environ, diplômé ESC + DECS, et justifiant d'une expérience d'au moins 10 ans lui conférant une excellente maîtrise de la fonction proposée. De réelles qualités de Manager, un fort potentiel et une bonne pratique de l'anglais sont indispensables pour occuper ce poste... très évolutif.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre man., CV), sous réf. CO711 à ERNST & WHINNEY Conseil, 150 Bd Haussmann, 75008 Paris, qui étudiera votre dossier avec soin et discrétion avant de vous répondre.

E&W Ernst & Whinney Conseil

Département TELECOMS d'une S.S.I.I. de premier rang, partenaire de groupes industriels de taille internationale, recherche pour la région ALSACE

ingénieurs informaticiens

- Vous êtes issu d'une grande école, titulaire d'un DEA ou d'une maîtrise en informatique.
- Vous avez de 2 à 4 ans d'expérience dans le développement de logiciels sur microprocesseurs.

Dans le cadre de notre expansion, nous vous proposons de rejoindre nos équipes pour participer au développement de :

systèmes de communication

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prét. sous réf. 9135 à EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney, 75002 PARIS

Lille/Paris — 300 000 F +

Votre passion : la négociation avec les centrales en produits frais

Vous connaissez parfaitement la grande distribution, vous aimez ce contexte très concurrentiel où il faut en permanence faire preuve d'imagination, de rapidité de décision, d'importantes qualités relationnelles.

Ce qui vous passionne avant tout c'est la négociation, le plaisir de gagner une bataille, la satisfaction de développer des actions durables avec vos partenaires.

Vous savez par expérience qu'une telle réussite ne s'obtient que par une détermination, une rigueur, une volonté inébranlable de remporter un marché.

Dans cette importante entreprise alimentaire nationale vous allez être immédiatement le responsable des grands comptes nationaux, en prise directe avec la Direction Commerciale et en relation permanente avec les régions.

Vous avez aujourd'hui au moins 5 ans d'expérience comme Directeur des Ventes Nationales d'une PME alimentaire en produits frais ou Directeur Régional dans un groupe plus important. *N'hésitez pas à écrire à Robert CHEVILLOTTE.* Il traite confidentiellement votre candidature sous la référence 1785 LM

argos DEPARTEMENT CONSEIL EN RECRUTEMENT
517, avenue de la République - BP 319
59701 MARCQ-EN-BARŒUL Cedex
Tél. : 20.31.24.80
PARIS - LILLE - LYON - MONTREAL

COMMUNICO

GROUPE BANCAIRE

dans le cadre de son expansion recherche pour son Agence de

ROUEN

1 CHARGE DE CLIENTELE HF

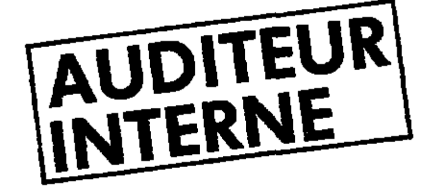
Il devra être diplômé d'Etudes Supérieures (ESC ou équivalent, ITB ou CESB), et avoir une expérience de l'action commerciale et des études de crédit de 3 à 5 ans.

Il sera spécialement chargé de promouvoir les produits du Groupe et de développer ses clientèles (Coopératives, Groupements d'Entreprises, Associations et Mutuelles).

La responsabilité de ce poste implique une excellente capacité d'analyse financière et le sens des contacts.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 5490 PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui tr.

Firestone



Pour faire face au développement que nous connaissons sur le marché français du pneumatique, nous désirons intégrer un jeune auditeur interne (Femme ou Homme). Jeune diplômé d'Ecole Supérieure de Commerce (ou équivalent) il sera amené, au sein d'une équipe d'auditeurs, à participer à des missions variées - contrôle et assistance des différentes unités en France et en Europe, révision comptable en collaboration avec un cabinet d'audit anglo-saxon. Le poste est basé au Siège Social.
Opportunités de carrière, à terme, pour candidat de valeur, maîtrise parfaite de l'anglais.
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée à Monsieur le Chef du Personnel Mensuel - Firestone France S.A. - B.P. 3 - 62401 BETHUNE Cedex.

CONTESSE

---

important groupe industriel
transformateur, papetier-façonnier
recherche

le directeur général
d'une société filiale

**CA : 120 MF - effectif : 250 personnes
Siège et Direction Commerciale à Paris.
Usine dans la proche province ouest.**

Le candidat ajoutera à son rôle d'animateur et de gestionnaire une importante mission permanente d'achats.

L'âge souhaité pour la fonction est d'environ 35 ans.

La situation propose une formule d'intéressements aux résultats.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence 229 M à



Bailly Conseil
128, bd Haussmann, 75008 PARIS

Emplois et Entreprises

Le Monde
CADRES

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE, PARIS 2e
recherche un

Juriste confirmé H/F

titulaire d'une maîtrise en droit privé (option droit des affaires) complétée par quelques années d'expérience dans un cabinet d'avocats ou chez un conseil juridique.

Ce cadre sera chargé de la constitution et du secrétariat juridique (conseils d'administration et assemblées générales) de diverses sociétés à vocation financière (SICAV, SCPI, sociétés d'assurances, etc.).

En outre, il participera à la mise en œuvre de nouveaux produits financiers en assurant une position de conseil juridique et fiscal auprès du responsable du service. Des qualités de rigueur et d'organisation sont des éléments essentiels de réussite dans ce poste.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous la référence 4323/LM, à

MEDIA PA 71, AV. VICTOR-HUGO - 75116 PARIS

MERREL DOW RESEARCH INSTITUTE
CENTRE DE STRASBOURG
Recrute un

Pharmacocinéticien confirmé

Nous recherchons pour notre département de recherche clinique un pharmacocinéticien confirmé.

Le candidat a pour mission de mener à bien des études pharmacocinétiques pré-cliniques et cliniques, ainsi que des études du métabolisme et de distribution tissulaire s'appliquant à de nouveaux médicaments ou à des techniques analytiques nouvelles.

Nous souhaitons rencontrer un Ph.D. (ou équivalent) en chimie analytique, biopharmacie, biochimie, pharmacologie ayant acquis une expérience post-doctorale d'1 à 3 ans du métabolisme et des dosages pharmacocinétiques.

Le candidat est familiarisé avec les techniques analytiques telles que HPLC, GC, mesure des radioisotopes et si possible GC/MS.

Le salaire sera fonction de l'expérience du candidat retenu.
Les avantages sociaux que nous proposons sont particulièrement compétitifs.

Merci d'adreser C.V. + 3 références au Service du Personnel, Centre de Recherche Merrell Dow, 16 rue d'Ankara, 67084 Strasbourg Cedex.



---

ingénieur commercial haut niveau

PARIS SUD

Nous sommes une SSII de 150 personnes orientée vers les activités **Presse, Edition, Marketing Direct, V.P.C.** Notre **chiffre d'affaires** a été multiplié par 5 en 8 ans.

Dans le cadre de la poursuite de notre développement nous recherchons un INGENIEUR COMMERCIAL.

A partir d'une gamme de produits et de services informatiques d'une forte technicité il devra, avec une large autonomie, **organiser ses actions pour élargir nos marchés.**

Cette fonction implique le goût des responsabilités, une bonne capacité d'analyse, l'esprit de conseil et l'art de convaincre et de conclure.

Ce poste nécessite une **formation supérieure**, une expérience d'au moins 3 ans de la **vente de services** et la maîtrise des contacts à haut niveau.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez en toute discrétion prendre contact avec nous en adressant votre dossier de candidature sous référence 4950-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

PMI dynamique, spécialisée dans les applications de l'informatique à l'ingénierie (IAO) crée le poste de

INGENIEUR DIRECTEUR/CIAL

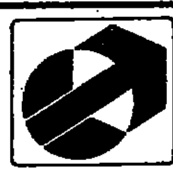
pour faire connaître ses réalisations, générer de nouveaux contrats et travailler avec le PDG au développement de la Société.

Deux critères :
la pratique de la négociation en milieu industriel ; le goût et un début d'expérience des technologies informatiques avancées.

Ecrire sous réf. 743 M à Alain SARTON.

Les candidats retenus rencontreront le PDG de la Société dès le premier entretien.

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.



Construire Aménager Rénover

PINAULT

(6.5 Milliards de C.A. - 9.500 personnes - 100 filiales)
recherche pour sa filiale industrielle du centre de la France

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Diplômé de l'enseignement supérieur (minimum D.E.C.S.) vous êtes un excellent technicien et êtes parfaitement à l'aise avec la comptabilité générale et analytique, la gestion de la trésorerie, la fiscalité, la production de situations mensuelles. L'utilisation de moyens informatiques.

Votre expérience d'au moins cinq ans vous permetra de PARTICIPER ACTIVEMENT A LA GESTION de l'entreprise et d'animer une équipe importante.

Adresser C.V. et prétentions à :
PINAULT S.A. - *6, Avenue Marceau - 75008 PARIS*

Bleu Publicité

IMPORTANT GROUPE DISTRIBUTION DE PRODUITS et de MATERIAUX pour le BATIMENT
750 personnes, 750 MF CA, offre

2 Postes de Directeurs

300 000 F

Ces "centres de profits" basés tant dans les pays de Loire que dans l'agenais réalisent chacun un CA de 60 MF avec chacun un effectif de 50 collaborateurs.
Ces postes représentent un excellent "challenge" pour de jeunes cadres commerciaux de 35 ans environ, de formation supérieure, déjà expérimentés et aguerris dans l'une de nos spécialités au moins.
Animateurs et hommes de terrain, ils exprimeront leurs capacités et leur expérience du marketing dans notre domaine comme dans la maîtrise de leurs budgets et les négociations avec leurs clients et fournisseurs.
Il est prévu un intéressement significatif au développement.
Adressez CV manuscrit, photo, sous réf. 13079 à :
CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

CONTESSE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE BIO-INDUSTRIES

Filiale d'un grand groupe français

OFFRE UN POSTE

D'INGÉNIEUR PROCÉDÉ DÉVELOPPEMENT

dans son laboratoire du SUD-EST.

Le titulaire de ce poste participera au niveau pilote à l'amélioration des procédés existants et aura en charge le développement de nouveaux produits en chimie-agro-alimentaire.

Vous êtes Ingénieur ou Docteur Ingénieur en génie chimique ou biochimique, possédez quelques années d'expérience dans ces domaines, maîtrisez l'anglais et cherchez un poste évolutif vers des responsabilités de haut niveau dans des activités technico-commerciales ou de production.

Alors envoyez votre C.V. et votre photo à nº 4033,
AMEP P.A.,
37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS,
qui transmettra.

Groupe industriel multinational
C.A. : 15 milliards de francs

recherche

AUDITEURS INTERNES CONFIRMÉS

Diplômés de l'enseignement supérieur à orientation financière et de gestion (HEC, ESC...) et ayant acquis une expérience de trois années minimum dans des services de gestion financière, comptable, informatique, ou dans un service d'audit d'une société multinationale industrielle, afin de participer, au sein d'une équipe nouvellement créée, à diverses missions d'audit opérationnel et financier.

Outre leur compétence technique, ces futurs collaborateurs devront faire preuve d'initiative et présenter une grande capacité d'adaptation et de mobilité.

L'anglais courant lu, parlé et écrit est indispensable ; une seconde langue serait appréciée.

Le poste, basé à Paris, implique de fréquents déplacements.

Adresser c.v. détaillé, photo et prétentions, sous nº 7 524 M
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

LABORATOIRE UNIVERSITAIRE SITUÉ EN ALSACE
recherche pour la renntrée 1986/87 des

ÉLÈVES DE THÈSE

dans les domaines de la chimie colloïdale, de la physico-chimie des surfaces (y compris polyméristes) et des hautes températures.

Ecrire sous le nº 8.024
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

URGENT

Importante Société

CHASSE

1 COMMERCIAL

(Angleterre)
Français ou Anglais
+

2 COMMERCIAUX

ou

TECHNICO

(Paris ou province)
CV + photo à V. INTER
47, rue Bucourt
92210 SAINT-CLOUD
Tél. : 16 (1) 47-71-65-59
même le samedi

LA VILLE DE CORBEIL-ESSONNES
RECRUTE
DEUX SOUS-BIBLIOTHÉCAIRES

Sur titre : Titul. du CAFB ou :
- Option discothèque et bibliothèque musicale
- Option jeunesse.

OU PAR MUTATION

Transmettre les candidat. à :
Monsieur le Député-maire
Hôtel de ville
2, place Galignani
91100 CORBEIL-ESSONNES.

SOCIÉTÉ DE COURTAGE A VOCATION INTERNATIONALE
spécialisée sur l'Asie
recherche
collaborateur (trice) débutant (e) ou 1 an exp.

POUR CONSEIL AUX INSTITUTIONNELS

HEC, ESSEC, SUP DE CO, ESCAE ou équival.

Env. CV + lettre manus. + photo à PROIM
16, rue Drouot, Paris-9e.

FRANCE TERRE D'ASILE

Association employant 50 salariés, engagée dans la promotion du droit d'asile et coordonnant le dispositif national des centres d'hébergement pour l'accueil des réfugiés (3000 lits agréés sur fonds publics)
recherche

DIRECTEUR (TRICE)

ayant formation supérieure et expérience.

Rémunération annuelle de départ : 198.000 francs

Adr. lettre manusc. et CV avec photo à :
FRANCE TERRE D'ASILE
4/6, pas. Louis-Philippe, Paris-7e

SERVICE DE FORMATION SÉCURITÉ SOCIALE

recrute

FORMATEURS A TEMPS PLEIN

en gestion, statistiques, Comptabilité, Informatique

LIEU DE TRAVAIL :
Paris et Région parisienne
NIVEAU REQUIS :
Maîtrise Sc. Eco ESCAE, IAE
SALAIRE ANNUEL BRUT :
112.700 Francs

Ecrire avec CV
et copie diplômesà :
SERVICE FORMATIONS RÉGIONALES
17-19, place de l'Argonne
75935 PARIS CEDEX 19.

LAB. UNIVERS. GRENOBLE
OFFRE

BOURSE DE THÈSE

DE 8.000 F/MOIS
A ingénieur ou maître ES Sciences avec DEA matériaux
Tél. : (16) 76-51-34-32.

Société d'Edition
recherche

TRADUCTEUR ANGLAIS-FRANÇAIS

Bonnes références dans la traduction des livres. Excellentes connaissances des USA et de l'américain moderne, ouvert sur la communic., le management...

Ecrire sous nº 8.019
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

IUT DE SCEAUX
DEPARTEMENT GESTION
RECHERCHE

CHARGÉ T.D.

Pour enseignement comptabilité/gestion.
Q.q. heures/semaine

Département G.E.A. 2
T. : 46-60-06-83 Mme DALBY.

ECCO TT recrute pour étranger

2 INGÉNIEURS 2 TECHNICIENS

Exp. entrepôts frigorifiques.
1, av. du Général-Leclerc, Boulogne. Téléph. : 46-21-66-88.

Lycée privé NEVERS (58)
rech. prof. de sc. physiques.
Tél. : 86-61-00-18.

LA VILLE DE MONTREUIL (93)

recrute pour son Service du Développement Economique

UN (E) ÉCONOMISTE

Il (elle) aura à traiter sous leurs différents aspects des dossiers d'entreprises ou sectoriels à partir des réalités locales.

Ce poste nécessite une aptitude à la communication et aux contacts.

Formation : maîtrise sciences-économiques de préférence.

Ad. CV et réf à :
Monsieur LE MAIRE DE MONTREUIL
MAIRIE DE MONTREUIL
93100 MONTREUIL CEDEX.

Etablissement financier
recherche

un responsable d'opérations de haut de bilan et de relations avec la clientèle

Il sera en charge :
- de l'analyse financière et du montage des dossiers
- des contacts commerciaux avec les entreprises.

Formation supérieure (HEC, Sciences Po, ESSEC ou similaire). Environ 35 ans. Expérience dans un poste de même nature. Très larges perspectives d'évolution à candidat de valeur. Lieu de travail: Normandie.

Adresser CV détaillé sous référence 62237 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris, qui fera suivre.

Société de services internationale
(chiffre d'affaires : 300 MF)

recherche

ADJOINT AU CHEF COMPTABLE

- DECS complet (ou équivalent). Anglais éventuel apprécié.
- Solide expérience professionnelle, acquise de préférence dans un poste similaire.
- Bonne familiarisation avec l'informatique (gros systèmes et micros).
- Large disponibilité et forte capacité de travail.

Adresser CV, photo et prétentions sous nº 8.025 M
Le MONDE Publicité, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Assistante de Recherche

recrutement de cadres dirigeants

Spécialisé en recrutement de cadres dirigeants par approche directe, notre Cabinet, basé à Paris, en fort développement, souhaite intégrer une nouvelle assistante de recherche. Bras droit d'un de nos associés, elle aura en charge l'ensemble des opérations de documentation, identification, approche téléphonique et information des candidats potentiels, ainsi que la gestion matérielle des recrutements. De formation supérieure (ESC ou Bac + 4), plutôt jeune (23 ans environ), elle saura mettre la main à la pâte et faire preuve d'un bon sens de l'organisation et d'excellentes qualités de contact.

Envoyez votre CV sous réf. 2662 à Lévi Tournay/Asscom
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02,
qui nous transmettra confidentiellement votre candidature.

Lévi-Tournay/Asscom

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
BANLIEUE SUD

recherche

SON CHEF DES SERVICES COMPTABLES

DECS ou équivalent.

Expérience indispensable.
Salaire annuel 300 000 F +.

Ecrire sous le nº 8 026
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Radio France Internationale

recrute pour ses émissions vers l'Espagne

UN JOURNALISTE FRANÇAIS OU D'ORIGINE ESPAGNOLE PARFAITEMENT BILINGUE

Outre une excellente connaissance de la vie politique et culturelle de la France et de l'Espagne, l'activité implique des horaires de nuit et la pratique de la dactylographie. Expérience radio appréciée.

Candidats français
ou en règle vis-à-vis de la législation en vigueur.
Disponibilité immédiate.

Adresser c.v. et prétentions au Service du personnel de R.F.I., B.P. 9 516, 75762 PARIS CEDEX 16.

JEUNE CADRE H/F

Entreprise du secteur énergie recherche pour Paris

160 000 F

Diplômé d'une école de commerce (HEC, ESSEC, sup. de Co, IEP) ou universitaire (Maîtrise de science ECO + DESS).
Agé de 23 à 25 ans, vous prendrez en charge au sein de notre direction commerciale les études économiques, statistiques, les études de marché, avec possibilités d'evolution vers la gestion de la clientèle.
Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et photo à :
CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01

CONTESSE

Cie Assurances Vie distribuant compléments retraites cadres et non cadres dans entreprises
recherche

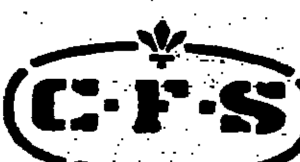
INSPECTEURS-NEGOCIATEURS

Début: 180.000 Frs par an
Candidats(es) 25 ans mini, avec expérience comptable ou gestion de patrimoine peuvent écrire avec CV
s/ref. 1464 M à PUBLICITE GAUTRON
29, rue Rodier - 75009 PARIS.



UNIVERS DE LA GESTION

Contrôleur de gestion



Pour son siège parisien, la COMPAGNIE FRANÇAISE DE SUCRERIE (850 salariés, chiffre d'affaires de 1,3 milliard de francs, 4 établissements industriels et 2 filiales) recherche un contrôleur de gestion. Rattaché au directeur financier, il sera chargé de mettre en place dans les usines et dans les filiales une comptabilité analytique mensuelle et un contrôle budgétaire. Responsable de la liaison siège-usine, il assurera la consolidation et le contrôle interne. Il participera également à l'implantation de nouveaux progiciels comptables et optimisera l'utilisation de l'informatique. Ce poste riche et évolutif au sein de la société, s'adresse à un candidat diplômé d'une école de commerce ou titulaire d'un DECS et possédant une expérience d'au moins quatre ans en audit ou en contrôle de gestion dans un grand groupe ou en cabinet. La pratique de la comptabilité et du contrôle budgétaire en milieu industriel à établissements multiples est indispensable. La rémunération sera à la hauteur des compétences requises. Ecrire à A. DAVID en précisant la *référence A/D2775M.* (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris -Strasbourg - Toulouse

Responsable clientèle particuliers

Banque - 200/260.000 F

Marseille - Une banque à taille humaine, réputée dans son secteur, et filiale d'un groupe bancaire international, recherche son responsable clientèle particuliers, pour son agence de *Marseille*. Placé sous l'autorité directe du chef d'agence, et disposant d'une équipe de 6 personnes, il aura pour mission de développer de manière très active un portefeuille de clientèle "haut de gamme" (comptes personnels commerçants, professions libérales...), en proposant des produits à caractère d'investissement (SICAV, FCP...). Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre bancaire confirmé, fortement motivé par le commercial, âgé de 33 ans minimum, de préférence diplômé de l'enseignement supérieur et ayant une expérience minimum de 4 ans du processus de vente de produits bancaires à une clientèle privée de haut niveau. La pratique de l'animation d'équipes constituerait un plus. La rémunération de l'ordre de 200/260.000 francs sera fonction de l'expérience acquise. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence *A/R9180M.* (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris -Strasbourg - Toulouse

Responsable administratif titres français

Banque internationale

Une banque internationale située à Paris, réputée dans son secteur, recherche son responsable administratif titres français. Placé sous l'autorité directe du responsable du service titres et disposant d'une équipe, il aura pour mission d'effectuer le traitement des transactions réalisées sur les bourses françaises pour le compte de la banque ou des filiales du groupe et des clients. Il assurera le suivi des SICAV de la banque ainsi que les relations avec les charges d'agents de change et l'administration. Ce poste de cadre ne peut convenir qu'à un candidat âgé de 30 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur ou équivalent. Il possède une expérience bancaire de 4 à 5 ans comme responsable ou adjoint du responsable d'une section titres français et a acquis une connaissance approfondie des techniques des marchés monétaires et financiers : bourse, MATIF, réméré... La pratique de l'anglais est indispensable. La rémunération sera fonction de l'expérience acquise. Ecrire à H. CELERIER *en précisant la référence A/R9181M.* (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris -Strasbourg - Toulouse

Le Monde CADRES

Banque spécialisée dans le crédit immobilier

recrute pour Lyon

SON FUTUR DIRECTEUR D'AGENCE

Agé d'environ 35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, ce collaborateur devra disposer d'une expérience confirmée du secteur concerné. Il aura pour mission le développement du fonds de commerce et l'animation du personnel.

Adresser c.v. photo et prétentions sous n° 8 021
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES (Paris), recherche

• Réviseurs Confirmés HF
• Chefs de Mission

Les candidats retenus :

- *devront être diplômés de l'enseignement supérieur et avoir acquis en cabinet la pratique de l'Audit*
- *interviendront auprès de sociétés appartenant à des secteurs d'activités variées*
- *bénéficieront d'une formation diversifiée préparant au diplôme d'expertise comptable.*

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à
COGERCO - FLIPO
72, rue de Bellechasse - 75007 PARIS

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT PUBLIC RECHERCHE JEUNES CADRES

Pour son bureau de Lyon

1 cadre commercialchargé de la prospection auprès de transitaires, consignataires, armateurs. Formation supérieure, Allemand indispensable

Pour ses bureaux de Marseille

1 cadre comptable. Formation supérieure, juridique et comptable.

Ecrire HAVAS-MARSEILLE sous n° 90400.

OFUP LE SERVICE PRESSE ÉTUDIANT
recherche
500 ÉTUDIANT(E)S

- Bons vendeurs
- Horaires libres
- Rémunération élevée
- Travail en Fac, École, Lycée
- France entière

Téléphoner rapidement
n° vert OFUP 05.25.50.75
entre 14 h et 20 h appel gratuit

Importante société NÉGOCE MATIÈRES PREMIÈRES Pont-de-Neuilly, recherche le

RESPONSABLE D'UN DÉPARTEMENT

en cours de création à Paris. Expérience 5 à 10 ans indispensable dans négoce café-cacao. Env. CV, photo et prét. s/réf. 13.382 à Comesse 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, q. tr.

BANQUE PRIVÉE QUARTIER VENDÔME *recherche*

CAISSIER (E) GUICHETIER (E)

BAC ou BTS, notions d'anglais pour poste permanent. Adr. CV + photo + prétentions à FRANCACIP, réf. 2387 17, rue de la Banque, 75002 PARIS.

BANLIEUE N.O. (Val-d'Oise) 24 000 habit. recrute son (sa)

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITÉ

expérience communale souhaitée ou formation *DUT*. Aptitudes à l'informatique. Ecrire sous le n° 8.020 M Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

STÉ TEXTILE recherche

COLLABORATRICE BILINGUE ANGLAIS

pouvant se déplacer Europe et Extrême-Orient

Ecrire sous n° 8.018
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

UNITÉ DE RECHERCHE STATISTIQUE MÉDICALE

propose emploi de

STATICIEN (NE) DIPLOMÉ (E)

IUT de statistique.

Envoyer CV à M. D. HEMON INSERM — U 170 16, av. Paul-Vaillant-Couturier 94807 VILLEJUIF CEDEX.

LA VILLE DE MONTREUIL (93)

recrute pour son Service Développement Economique

UN RÉDACTEUR (H.F.)

Il (elle) sera chargé (e) de la tenue *des données fiscales* concernant les entreprises.

Poste à pourvoir dès SEPTEMBRE 1986

Diplôme exigé : Baccalauréat. Connaissances en micro-informatiques et en fiscalité locale appréciées.

Salaire de début : 5.825 F mensuel brut

Ad. cand. CV et réf. à Monsieur le MAIRE DE MONTREUIL MAIRIE DE MONTREUIL 93100 MONTREUIL CEDEX.

ORGANISME DE FORMATION LINGUISTIQUE recherche

RESPONSABLE DE CENTRE

Pour son unité basée en banlieue Sud-Ouest. Mission : développement prospection ; contacts et pénétration commerciale (entreprises), mise en place des cours, gestion du centre et encadrement personnel.

Adr. lettre man. c.v. et prét. ss réf. 6 847 PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, Paris-8e, q. t.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES

recherche pour poste

CONSEILLER MARKETING TOURISME

Ministère du tourisme Capitale Ouest Africaine

Ecrire sous le n° 8.028
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Laboratoire région lyonnaise recherche

TECHNICIEN(NE)

Niveau BT ou BTS. Ayant de bonnes connaissances dans le textile, principalement teinture et impression. *Débutant s'abstenir.* Ecrire sous n° 10 258 MPA, 69298 Lyon Cedex 02.

LE CONTROLE DE GESTION A L'ECHELLE INTERNATIONALE...



Avec un C.A. de 21 milliards de Francs, dont 60 % à l'étranger, **THOMSON GRAND PUBLIC** occupe une place de choix sur le marché des produits électroniques ; nos marques de qualité ont pour noms : THOMSON, TELEFUNKEN, SABA, BRANDT, etc.

Nos ambitions de développement, notre exigence de l'excellence au niveau des produits et des hommes nous conduisent à renforcer nos équipes de contrôleurs de gestion et à intégrer des cadres "top niveau", à fort potentiel.

Diplômés HEC, ESSEC, ESCP, ... vous avez une expérience confirmée du contrôle de gestion et souhaitez exprimer votre compétence dans un environnement international, en intervenant auprès de nos différents centres de profit, qu'ils soient de production ou de commercialisation, en France ou à l'étranger.

Selon votre spécialisation et vos objectifs de carrière, vous pourrez choisir entre les différents postes suivants que nous créons :

CONTROLEURS DE GESTION CENTRALE

Rattachés à la Direction du contrôle de gestion et sous son impulsion, vous assurerez différents types de missions :
- faire vivre les procédures de gestion en liaison avec les unités opérationnelles,
- effectuer des interventions ponctuelles,
- réaliser des études économiques et financières.

Notre impératif : généralistes de haut niveau, vous maîtrisez parfaitement les techniques comptables, financières et de contrôle de gestion.
Postes basés à Paris. Réf. GC/LM1

CONTROLEURS DE GESTION COMMERCIALE

En position d'adjoints auprès des Directions internationales, vous devrez effectuer le contrôle budgétaire et le reporting financier des filiales et agences étrangères, ainsi qu'optimiser les outils de contrôle de gestion.

Notre impératif : vous avez une expérience **d'au moins 3 ans** du contrôle de **gestion commerciale** et pratiquez couramment l'allemand et l'anglais.
Deux postes basés à Paris, un en R.F.A. Réf. GL/LM1

CONTROLEURS DE GESTION INDUSTRIELLE

En position d'adjoints à la Direction financière d'une importante filiale industrielle ou d'un département industriel (ligne de produits), vous serez en charge de la coordination de l'activité budgétaire (plans, budgets, *investissements, résultats, analyses) et du reporting. Vous contrôlerez le respect* des procédures de gestion.

Notre imperatif : vous avez acquis **en milieu industriel** une expérience **d'au moins 3 ans** de la fonction.
Postes basés à Paris. Réf. GI/LM1

Ces postes impliquent de fréquents déplacements en France et à l'étranger : naturellement, vous maîtrisez **parfaitement l'anglais** et si possible **l'allemand.** Votre compétence, votre rigueur alliées à votre sens prononcé des contacts humains vous motivent à vous investir au sein de notre Groupe.

Votre réussite orientera votre évolution de carrière vers des fonctions à haute responsabilité en France ou à l'étranger.

Merci d'écrire avec C.V. + prétentions + enveloppe à votre adresse, en précisant la référence choisie à MICHEL JOUHANNAUD CONSEILS, 40 bis, avenue de Saxe, 75007 PARIS.



HAVAS CONTACT

BANQUE DE DEPOTS PRIVEE (500 pers.) FILIALE D'UN GROUPE FINANCIER PUISSANT recherche

GESTIONNAIRE OBLIGATAIRE

Si vous avez déjà au moins 3 ans d'expérience des marchés financiers acquise dans une banque ou chez un agent de change ou dans une compagnie d'assurance,

Si vous êtes diplômé d'une Grande Ecole (ESSEC, HEC, ESCP ...),
Si vous souhaitez faire respirer vos ambitions au sein d'une structure légère,

REJOIGNEZ NOTRE DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES

• Vous interviendrez sur le marché à l'émission des obligations (trading + placements) • Vous serez responsable de la gestion de certains actifs obligataires (FCP, SICAV, comptes gérés) • Vous assurerez la dimension commerciale de la fonction • Vous aurez la possibilité d'élargir votre fonction vers les opérations de trésorerie interbancaires, en francs et en devises.

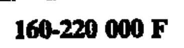
Merci d'adresser votre dossier de candidature complet s/réf. 4315/LM, à

MEDIA PA 71, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS, qui transmettra en toute confidentialité.

MEDIA PA

مكرر من الاصل





160-220 000 F



...une direction d'agence ?

...es ?

... le patron d'une véritable entreprise, à évoluer dans une structure régionale qui favorise

... privilégier la qualité du service et maintenir avec notre clientèle des relations conviviales et ...hui d'une excellente notoriété auprès du marché des particuliers avec une ouverture récente sur

...olitique commerciale volontariste et une logistique de haut niveau (nos SICAV, en 1986, ont obtenu ...arché français), il était naturel de passer, en 4 ans, du 8ème au 5ème rang et d'avoir, depuis 2 ans, le ...tit de la profession...

...é développement, vous bénéficierez d'une évolution de carrière dans des structures souples et motivantes où ... de progressions rapides.

...ment, dans la profession. Nous vous garantissons une absolue confidentialité et vous remercions d'écrire à notre ...HAUTEKIET sous la réf. 1781, en indiquant les banques auxquelles vous ne souhaitez pas transmettre votre

...es sont à pourvoir à Paris et en Ile de France.

...gos DEPARTEMENT CONSEIL EN RECRUTEMENT
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS - Tél. : (1) 42.27.96.49

PARIS - LILLE - LYON - MONTREAL

COMMUNICO

Audit international : à Lyon, une carrière de premier plan

A Lyon, première place financière régionale, PEAT MARWICK, au travers de ses différents métiers, compte une cinquantaine de professionnels. Ses clients, qui en apprécient l'éthique et les compétences, sont tout autant des filiales de groupes étrangers que des groupes français d'envergure nationale ou internationale nés dans la Région Rhône-Alpes.
● Diriger des missions d'audit (normes internationales et commissariat aux comptes) et des missions de conseil à caractère comptable et financier. ● Encadrer des équipes. ● Etre un des moteurs du développement global de la Firme,

TELS SERONT LES OBJECTIFS DU DIRECTEUR QUE NOUS RECRUTONS POUR SON DEPARTEMENT D'AUDIT, AU SEIN DE LA SOCIETE AUDIT CONTINENTAL S.A.

De formation supérieure, vous avez 5 à 10 ans d'expérience professionnelle réussie en Cabinet complétée éventuellement en Entreprise dans un environnement international. Vous êtes aujourd'hui mûr pour une carrière de haut niveau, dont vous maîtrisez pleinement l'évolution.

Merci d'adresser votre candidature, avec rémunération actuelle, à notre Conseil Catherine MILLET qui vous assure de sa totale discrétion. COFROR - référence AUD/1 - 13, rue Grolée 69289 LYON CEDEX.



Organisation et Publicité

JURISTES HF

Banque privée Paris-8e, ayant notamment une activité de création et de gestion de produits immobiliers et financiers, cherche pour son DEPARTEMENT JURIDIQUE ET FISCAL 2 jeunes cadres :

ADJOINT DU RESPONSABLE DU DEPARTEMENT

Ce collaborateur secondera le Responsable dans l'ensemble de ses missions et tout particulièrement dans les domaines fiscaux.
Les candidats, titulaires d'une maîtrise de droit privé, auront acquis une spécialisation en droit des affaires et en fiscalité.
Des stages en cabinet de conseil fiscaux seront très appréciés.
Anglais indispensable.

ASSISTANT CHARGE DU SECRETARIAT DES SOCIETES

Ce collaborateur assurera le secrétariat des conseils et des assemblées de la banque et de ses filiales.

Il participera, en outre, à la création des nouveaux outils financiers.

Une expérience de la fonction est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous la réf. 4321/LM, à

MEDIA PA 71, av. Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra



FIDAL, Fiduciaire Juridique et Fiscale de France met, depuis 60 ans, son expérience professionnelle au service de sa clientèle. Pour développer ses services, elle offre sur toute la France des postes de Conseils juridiques ou fiscaux.

Votre mission : assister et conseiller les responsables d'entreprise sur le plan juridique et fiscal.

Outre une maîtrise de droit des affaires, vous justifiez d'une expérience confirmée en entreprise ou en cabinet (ou pour les Fiscalistes, dans l'administration).

Votre dynamisme et votre sens de l'initiative vous permettront un développement rapide et avec lui une rémunération fondée sur un système d'intéressement.

Pour amorcer avec FIDAL votre plan de carrière en accord avec votre potentiel, contactez nous rapidement au numéro suivant : 16 (1) 45.02.15.74, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, en précisant la référence 403, ou envoyez votre dossier de candidature sous réf. 403/LM, à ALLO-CARRIERES - 71, av. Victor-Hugo 75116 PARIS, qui transmettra.

(1) 45.02.15.74

FIDAL
fiduciaire juridique et fiscale de france

MEDIA PA

ETABLISSEMENT FINANCIER DE PREMIER PLAN recherche pour renforcer son

DEPARTEMENT OBLIGATAIRE



Opérateur en obligations

A la table de négociations il effectuera pour le compte de l'ensemble des gérants de portefeuilles de l'établissement, les différentes transactions en bourse.

Pour ce poste nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé (3e cycle en *économie* ou en mathématiques) d'un dynamisme *incontestable*, possédant un jugement rapide, sûr et motivé.

Réf. T-M



Commerciaux produits financiers

Ils auront pour mission de développer une clientèle nationale et internationale constituée de banques et d'investisseurs institutionnels.
Pour ces postes nous recherchons deux diplômés d'une grande école de commerce, ayant un haut potentiel en négociation commerciale, trilingues (dont anglais courant), et ayant si possible une connaissance des marchés financiers.

Réf. D/M

Merci d'envoyer C.V., photo et lettre manuscrite, en précisant la référence choisie sous le numéro 13226 à : CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

CONTESSE

Analyste financier

HACHETTE est le premier Groupe français de communication et l'un des tous premiers mondiaux. Ses activités couvrent des domaines très variés : La création avec *le livre, la presse, la télévision, le cinéma et la radio* ; La fabrication et la logistique avec l'imprimerie, la distribution du livre et celle de la presse à *l'étranger* ; *Le commerce de détail.*

Cette diversité est particulièrement intéressante lorsqu'il s'agit d'exercer des responsabilités dans un service central comme celui de la trésorerie et des financements. C'est l'environnement proposé au CADRE FINANCIER que nous attendons.

Une fonction d'étude et de contrôle financiers de Sociétés du Groupe lui sera confiée par le Chef du service financement, avec notamment l'élaboration des plans de trésorerie annuels et des demandes de crédit, l'analyse et le contrôle des flux de trésorerie et la réalisation d'études financières.

Après une formation gestion/finances (E.S.C. ou *Université*), vous avez *pratiqué* pendant au moins 3 ans la fonction financière, en Entreprise ou dans une Banque.

Ecrivez-nous, sous réf. MI6091, à HACHETTE - Gestion des Cadres - 12 rue François 1er - 75008 PARIS.



HACHETTE

Jeune analyste financier

POUR PARTICIPER au développement de notre clientèle PME-PMI.

Lieu de travail : ORLEANS.

CE POSTE à caractère évolutif PROPOSÉ par la Caisse Régionale du Crédit Agricole du Loiret, S'ADRESSE à un jeune diplômé Eco-Fi ou similaire, SOUCIEUX de mettre au profit d'une activité terrain ses compétences en Finance et Comptabilité ainsi que son sens de la négociation.

Homme de contact, doté d'un solide esprit d'analyse, apte à établir des synthèses rapides, il GÈRE avec autonomie un portefeuille de clientèle PME-PMI avec pour objectif d'en assurer le développement.

Une première expérience acquise en milieu industriel constituerait un atout.

Si ce type de fonctions répond à vos motivations, alors merci d'adresser votre C.V. + rémunération actuelle, sous la réf. 348, à



DICA SELECTION
69, rue Lecourbe
75015 PARIS

MEDIA PA

message à un(e)

CONTROLEUR de GESTION

FILIALES FRANCAISES et ETRANGERES

Nous sommes un grand groupe industriel français et notre implantation est *internationale.*

Intégré(e) à notre équipe de **CORPORATE FINANCE**, sous l'autorité du chef de service Contrôle de Gestion, vous serez en charge d'un groupe de filiales (6 à 10) diverses par leur taille et leur situation géographique : véritable interlocuteur des Directions générale, financière et opérationnelle, vous serez leur Conseil et leur contact à la Direction Financière du Groupe.

C'est l'occasion de faire acte de candidature si vous avez une bonne formation de type Sup de Co, option finance (DECS souhaité), au *minimum* 12 ans d'expérience de Contrôle de Gestion Industrielle, si vous parlez au moins une langue étrangère et si vous êtes suffisamment mobile.

Merci d'adresser sous référence M/103/BA2, votre CV et vos motivations à notre Conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

chp CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

CADRE COMPTABLE

CONSOLIDATION DES COMPTES

Nous *recherchons un cadre* pour seconder le responsable de la consolidation des comptes du **Groupe Suez**.

Ce cadre devra : 1/ posséder une bonne connaissance de la **comptabilité bancaire**, fruit de plusieurs années d'expérience ; 2/ à défaut de pratique notable en *matière de consolidation*, porter un intérêt certain à ce domaine ; 3/ être familier des principes comptables anglo-saxons.

Le poste à pourvoir ne peut convenir qu'à un candidat d'excellent niveau professionnel, doté d'un fort potentiel.
Une **formation** *supérieure économique* et *juridique* complétée par le DECS, ainsi que des qualités relationnelles sont attendues de lui.
Pour notre part, nous le formerons avec soin aux *techniques* de consolidation des comptes d'un grand Groupe international.

Si vous souhaitez saisir cette **opportunité**, adressez votre candidature, sous réf. CC, à la

COMPAGNIE FINANCIERE DE SUEZ
Direction du Personnel - 1, rue d'Astorg - 75008 PARIS.

MEDIA PA

Nous sommes l'un des premiers groupes français en négoce international (matières premières agricoles) implanté mondialement et groupant 5 000 personnes.
Le directeur de l'audit, service rattaché à la direction générale de la holding, souhaite accueillir à Paris

un auditeur junior

La nature des missions n'est pas limitée et couvre, entre autres, l'évaluation d'activités, le contrôle de gestion, la consolidation, la mise en place de systèmes.

La réussite à ce poste ouvre de réelles possibilités de développement dans le groupe (la maîtrise de l'anglais est bien sûr indispensable pour les missions à l'étranger).

Notre consultante, Mlle A. DANIEL, vous remercie de lui écrire (réf. 4823 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10. RUE ROYALE 75008 PARIS
LYON GRENOBLE LILLE NANTES
MEMBRE DE SYNTEC

Banque parisienne de financement et de services aux entreprises recherche un

EXPLOITANT BANCAIRE
GRANDES ENTREPRISES H/F

Diplômé de l'enseignement supérieur, votre expérience vous a permis d'affirmer vos compétences techniques (opérations bancaires classiques et nouveaux produits), votre aptitude à la négociation à haut niveau et votre esprit d'entreprise.

Vous aurez la responsabilité, avec une grande autonomie, de l'exploitation et du développement d'un portefeuille de grandes entreprises.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en précisant la réf. 4328/LM à MEDIA P.A. - 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

MÉDIA P.A.

Jeune cadre comptable

evian

La société Evian (1,4 Md de francs de CA, 1250 personnes) poursuit son expansion sur le marché français avec ses marques Evian, Badoit, Fruité, Athlon et consolide son rang de leader mondial de l'exportation d'eaux minérales.

Pour accompagner notre croissance, nous avons mis en place des moyens de gestion et d'organisation efficaces. Dans le domaine de la comptabilité cette politique se poursuit par la mise en place d'un progiciel très performant.
Jeune diplômé ESC, option comptabilité-finances, vous bénéficiez d'une première expérience de 1 à 2 ans en cabinet et pratiquez professionnellement l'anglais.
Vous souhaitez désormais approfondir vos connaissances de l'entreprise et vous engager plus personnellement dans son développement.
Vous pouvez rejoindre notre Direction Administrative et Financière et prendre la responsabilité de sa section *Consolidation-Filiales.*

Rattaché au chef des services comptables, vous réalisez l'ensemble des opérations de consolidation et assurez le contrôle et l'assistance des filiales françaises et étrangères (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Belgique).
Vous participez aux actions d'organisation menées par le service et animez une petite équipe.
Cette mission vous permettra de valoriser vos compétences, votre goût des contacts et votre ouverture sur l'international.
Les perspectives d'évolution sont à la dimension du groupe, leader de l'alimentaire en France.
La localisation à Evian vous garantit un cadre de vie de qualité.

Merci d'adresser votre candidature sous ref. P 13 M en précisant votre rémunération actuelle, a BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cédex 08.

BSN GROUPE
LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

Chef des services comptables chez un grand constructeur automobile

Nous sommes la filiale d'un Groupe réputé pour la qualité et la fiabilité de ses produits. En France, à travers un réseau de 180 concessionnaires, nous commercialisons les automobiles, les motos et les moteurs marins de notre Groupe.
Notre Directeur Général recherche son collaborateur, responsable des services comptables.
Il supervise une équipe de 15 personnes avec un chef de service : comptabilité générale et fournisseurs d'une part, *comptabilité clients d'autre part.*
Il est responsable de l'établissement et de la régularité des comptes ; il en assure la certification. Il veille au respect de la réglementation et des procédures du Groupe. A ces responsabilités opérationnelles, s'ajoutent celles d'informer la Direction Générale sur les résultats comptables et financiers de la société, de proposer, définir et mettre en place les systèmes et l'organisation propres à améliorer l'efficacité de ses services.
A 32 ans au moins, diplômé de l'enseignement supérieur et titulaire du DECS complet, vous avez une expérience de l'animation d'un service comptable et une bonne pratique de l'utilisation de progiciels. Vous souhaitez intégrer un Groupe dont la taille et la réputation vous permettront d'élargir vos responsabilités.

Merci d'adresser votre candidature, avec rémunération actuelle, à notre Conseil Marc SIBOLD qui vous assure de sa totale discrétion - COFROR - référence 863/31, Tour Fiat, cedex 16, 92084 PARIS LA DEFENSE.

COFROR

Organisation et Publicité

LE RECTORAT DE ROUEN
25, RUE DE FONTENELLE
recherche

UN CHARGÉ D'ÉTUDES

Pour développement des outils de contrôle de gestion. Niveau exigé : 3e Cycle de gestion (DEA, DESS)
Rémunération brute proposée : 10 500 francs.

Exploitant confirmé H/F

VALORISEZ VOTRE EXPERIENCE AU SUD-OUEST DE LA FRANCE

Banque régionale couvrant le Sud-Ouest de la France, recherche pour deux de ses agences, des DIRECTEURS. Notre conception de la gestion des carrières leur permettra, au sein d'une équipe jeune et volontaire, et en alternant les postes opérationnels et fonctionnels, de réelles perspectives d'évolution.

A BORDEAUX, la clientèle diversifiée (particuliers, artisans, PME) intéressera un généraliste de bon niveau. Réf. M 33/1933 A

A **MONTPELLIER**, nous recherchons surtout un spécialiste du developpement de clientèle privée (particuliers haut de gamme, gestion de patrimoines...). Réf. M 33/1933 B

A 35 ans environ, de formation supérieure (Ecole de Commerce. DESS Banque et Finance...), votre première expérience opérationnelle a permis de vérifier une capacité à entreprendre et à obtenir des résultats que vous voulez valoriser dans une entreprise à taille humaine.
Mobilité géographique exigée.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et rémunération actuelle sous la référence choisie à :

EGOR Banques et Services
8, rue de Berri - 75008 PARIS

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

Jeune ingénieur pour contrôle de gestion

Cette Société industrielle (Chimie : 14 usines), liée à un groupe international, a toujours considéré le contrôle de gestion comme un moyen important de performance. Au siège une structure dynamique, en relation avec les usines et avec l'aide de l'informatique assure la définition et la gestion des budgets...
Pour faire face à son développement elle recherche un jeune cadre pour son équipe de contrôleurs de gestion.
Il participe à l'établissement et au suivi des budgets, à l'analyse des résultats (écarts, préconisations, ...), il procède à des études économiques (rentabilité d'investissements, ...).
Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur possédant une formation complémentaire (IAE, ICG) et si possible une première expérience en milieu industriel. La fonction suppose méthode et rigueur et une bonne aptitude relationnelle.
La structure internationale nécessite la maîtrise de l'anglais.
SEFOP vous remercie de lui adresser votre dossier sous référence CG 994 M.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

Nous sommes une SOCIÉTÉ D'INTERVENTION ET DE FINANCEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES AGRO-ALIMENTAIRES.
Vous avez 28 ans minimum, une formation supérieure et une expérience en entreprise au contact de l'agriculture. Nous vous proposons de

CRÉER, à PARIS-CENTRE :

DÉVELOPPEMENT DANS LES FILIÈRES AGRO-ALIMENTAIRES

Ingénieur agronome, école ou maîtrise de gestion

Vous aurez pour rôle de conseiller et sensibiliser des groupements de producteurs afin d'améliorer la compétitivité économique de filières. Vous serez plus particulièrement chargé de :
- étudier toutes données concernant ces groupements (implantation, zones d'influence, activité, coûts, relations commerciales, etc.),
- définir, mettre en place et suivre des interventions techniques, économiques et financières à tous les stades de la production et de sa mise en marché.

Déplacements en province de courte durée.

Nous vous remercions d'écrire sous réf. DFU 31 M, en indiquant votre salaire actuel à notre conseil Richard BÉNATOUIL - **GROUPE BBC** - 1 bis, place de Valois, 75001 Paris. Vous êtes assuré d'une discrétion absolue et d'une réponse rapide. Vous pouvez indiquer les entreprises auxquelles vous ne souhaitez pas communiquer votre candidature.

HAVAS CONTACT

Tremplin pour un jeune HEC, ESSEC, ESCP (option Finance) + DECS,...

Que vous soyez débutant ou doté d'une première expérience en comptabilité, vous nous intéressez si, au delà de votre formation (HEC, ESSEC, ESCP option Finance + DECS,...) vous avez le potentiel vous permettant rapidement d'évoluer vers un poste de responsabilités au sein de notre Direction Financière.

Filiale de la Compagnie Bancaire, spécialisée dans le financement de l'équipement des PME, PMI, si notre développement vous mobilise, si vous êtes un organisateur tout en ayant le goût du travail en équipe, adressez-nous vite votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. 408 à Madame JANIN, Compagnie Bancaire, Service Orientation Recrutement, 5 avenue Kléber 75116 Paris.

UFB LOCABAIL

SOURCES

groupe de la compagnie bancaire

Bendix Electronics
"la course en tête"

Bendix Electronics, l'un des premiers constructeurs mondiaux d'équipements électroniques pour l'automobile dont la division européenne de 900 personnes est à Toulouse, recrute dans le cadre de son développement :

Contrôleur de gestion

de formation supérieure technique ou de gestion de type Sup. de Co., D.E.C.S., école d'ingénieur.
5 ans minimum d'expérience en études de prix et de rentabilité, contrôle budgétaire, mise en place de systèmes de gestion.
Connaissance de la comptabilité anglo-saxonne appréciée.
Bonne pratique de l'informatique sur micro ordinateur.
Anglais indispensable.

Adresser C.V. avec photo récente et prétentions à Bendix Electronics, service 0411 - BP 1149 - 31036 Toulouse Cedex.

ALLIED Automotive

VALENS CONSEIL

CONTROLEUR DE GESTION

2 années pour implanter une gestion moderne dans notre filiale espagnole

C'est le challenge que notre groupe d'entreprises (7.000 personnes) en fort développement, leader dans ses spécialités sur les marchés d'équipement des secteurs industriels et tertiaires, propose à un candidat de formation supérieure de gestion.
C'est votre expérience acquise dans les secteurs de l'ingénierie, des biens d'équipement, des travaux ou des services, qui vous permettra de conformer cette gestion à nos standards rigoureux en matière de comptabilité analytique et générale, budget et contrôle budgétaire, tableau de bord et suivi de trésorerie.
Vous intégrerez ensuite une équipe chargée, au siège parisien du groupe, du suivi de l'ensemble de nos filiales françaises et étrangères.

Envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions s/réf. 2681 à Lévi-Tournay/Asscom
31, Bd. Bonne Nouvelle 75083 PARIS CEDEX 02, qui transmettra. Discrétion absolue assurée.

هكذا من الاصل



Assister le controller d'un groupe industriel

N°2 européen sur un marché de biens de consommation durables, filiale d'un des premiers Groupes industriels français, nous réalisons un C.A. consolidé de 950 millions de F avec trois sociétés principales en France, en Allemagne et en Grande-Bretagne.
Le collaborateur que nous recherchons assistera le controller Groupe dans l'ensemble de ses fonctions et en particulier l'analyse des résultats mensuels. Des missions spécifiques lui seront également confiées : transactions intersociétés, études et suivi des investissements, mise en place des coûts standards dans nos unités de production.
Agé d'au moins 28 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (H E C, E.S S E C, Maîtrise de gestion), vous avez acquis une expérience de 4 à 5 ans en milieu industriel, en tant que Contrôleur de Gestion, auditeur interne ou externe. Vous parlez l'anglais et l'allemand.
En contact étroit avec nos différentes sociétés, ce poste est conçu pour vous préparer à un développement de carrière opérationnel au sein du Groupe.

Merci d'adresser votre candidature, avec rémunération *actuelle, à notre Conseil Marc SIBOLD qui vous assure* de sa totale discrétion - COFROR - référence 303/30, Tour Fiat, cedex 16, 92084 PARIS LA DEFENSE.



Organisation et Publicité



SOREFI
POITOU-CHARENTES

JEUNE SOCIETE FINANCIERE REGIONALE EN PLEINE EXPANSION

Responsable gestion des prêts

Après avoir obtenu votre diplôme d'enseignement supérieur (ESC, Bac + 4...) vous avez choisi la banque et suivi une formation appropriée de type ITB, votre itinéraire vous a conduit à connaître la gestion des prêts. A 25/30 ans, vous voulez accroître vos responsabilités et rejoindre une équipe d'entrepreneurs.

Pour notre siège situé à Poitiers, nous créons ce poste et confierons à son responsable : l'élaboration et la mise en œuvre de la nouvelle gestion informatisée des crédits, l'optimisation pour la gamme des prêts des conditions de production (qualité, respect des règlements...), le suivi de l'activité crédit des Etablissements de la région.

Ces fonctions exigent, outre la compétence technique, le sens de l'organisation et des qualités relationnelles (animation, pédagogie).

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) à notre Conseil, Edith Giacchetti, CPA, 3, rue de Liège 75009 Paris, sous réf. 26M261.



MEMBRE DE SYNTEC



Assurances - Produits Financiers - Loisirs - Formation - Conseils aux Collectivités et Entreprises

recherche (H/F)

Pour accompagner le développement rapide de ses produits et services financiers destinés aux entreprises

COMMERCIAL FINANCIER

De formation supérieure, il aura acquis une bonne connaissance des problèmes de gestion de trésorerie des entreprises et des marchés financiers. Au sein du département grandes affaires et en collaboration avec les services financiers, il sera chargé de développer les relations avec la clientèle et à même d'étudier le montage d'opérations nouvelles.
Réf.385/1/M

Pour son établissement financier en fort développement

GESTIONNAIRE FINANCIER

(Obligataire - Monétaire)

De formation supérieure, il aura acquis une expérience de la gestion de trésorerie des entreprises et des marchés financiers. Il sera à même d'intervenir en négociateur sur les nouveaux marchés en intégrant l'équipe existante.
Réf.385/2/M

Ces deux postes, à larges définitions, et basés à PARIS, laisseront aux compétences et au dynamisme, une pleine *liberté d'expression.*

Merci d'adresser votre dossier complet, CV, photo, lettre manuscrite, en indiquant la référence du poste choisi à **GROUPE CRI - Roselyne GUILLEMIN** - 5 avenue du Général de Gaulle - 92800 PUTEAUX

PARFRANCE ANNONCES

Société de Service en pleine expansion filiale d'un grand groupe du B.T.P. recherche un

ADJOINT AU DIRECTEUR D'EXPLOITATION ILE-DE-FRANCE

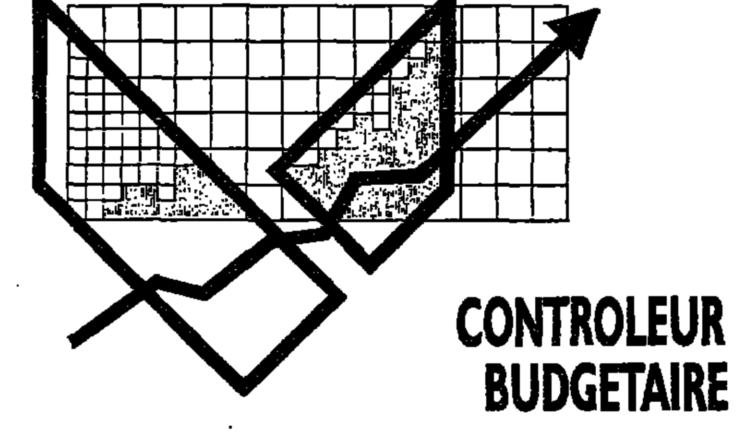
VOTRE MISSION

- Assister le Directeur Régional dans la gestion de douze sociétés anonymes de garage... Vous aurez de plus de nombreux contacts à *assurer auprès d'une clientèle privée et publique et des administrations.*
- Participer à l'animation de la politique commerciale de la Société pour l'Ile-de-France.

VOTRE PROFIL

- *Fort d'une expérience similaire de gestion (5 à 10 ans), diplômé* d'une école de Commerce ou de Gestion (ESCAE, ISG...), vous avez 35 ans environ.
- Vous êtes un homme de terrain, de contact et d'autorité naturelle.

Vous pourrez *évoluer* à terme vers des responsabilités plus larges selon les opportunités d'une Société en fort développement.
Basé sur PARIS, vous aurez de fréquents déplacements à effectuer sur la Région Parisienne.
Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la *réf.* 6932, à *Média-System*, 2 rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris, qui transmettra.



CONTROLEUR BUDGETAIRE

363 MF en 1985, une progression de 38% prévue cette année : GOUPIL, plus que jamais, s'impose sur le marché de la micro-informatique. Pour assurer et maîtriser notre expansion nous renforçons nos structures et recherchons un Contrôleur budgétaire.

Rattaché au Chef du Service Plan et Contrôle, il aura pour mission : • d'implanter le système de contrôle de gestion sous TOLAS (système de gestion intégré GSI) ; • d'animer une équipe fortement motivée chargée du suivi budgétaire et des coûts de production.

ESC ou équivalent, vous possédez une solide expérience en comptabilité analytique (3 ans min.) acquise dans une entreprise dotée d'un système informatisé de gestion...

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, rémunération souhaitée) à l'attention de Pascale Desvallées, SMT Goupil, 3 rue des Archives, 94000 CRETEIL.



GOUPIL

DESSEIN



La BTP est une banque de moyenne importance proposant des produits performants aux entreprises du BTP ainsi qu'aux organismes institutionnels financiers.
Elle recherche un

CONTROLEUR DE GESTION HF

Adjoint du Responsable du Service

Sa mission

Sous l'autorité de celui-ci, il prendra en charge :
- l'établissement des prévisions budgétaires annuelles,
- le contrôle budgétaire trimestriel (résultats globaux de l'établissement et résultats des sections qui le composent, analyse des écarts par rapport au budget),
- la situation bilantielle mensuelle (présentation économique et de gestion des états réglementaires),
- l'élaboration des états financiers résultant de ces travaux.

Profil

Ce poste convient à un candidat de formation supérieure (ECS, Maîtrise de Gestion, ...) ayant une expérience de deux ou trois ans du Contrôle de Gestion Bancaire.
Le candidat doit posséder un sens analytique très aiguisé et savoir allier la rigueur à de bonnes qualités de contact.
La pratique de la micro-informatique constitue un atout supplémentaire.
Très rapidement, il sera responsable de l'établissement de tous les documents périodiques émis par le Service.
Ce poste est évolutif.

Les candidatures avec CV, photo et prétentions sont à envoyer, sous la référence CG 02 à Annie NOE, BANQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS - 253 Boulevard Péreire - 75852 Paris Cedex 17.

COMPAGNIE GENERALE DE BANQUE
CITIBANK

La filiale d'un important groupe bancaire US implanté en France et dans 92 pays souhaite renforcer son département FINANCIAL CONTROL en intégrant :

UN ASSISTANT M.I.S.

(Management Information System)

Ce poste constitue un challenge de premier plan pour un jeune diplômé Grande Ecole de commerce (ou équivalent) option finance, comptabilité, contrôle de gestion, parlant anglais couramment et disposant, si possible, d'une première expérience de l'entreprise. En effet, dans une structure bancaire US, cette fonction constitue un tremplin idéal pour une évolution vers le poste de FINANCIAL CONTROLLER et, à terme, pour une ouverture vers l'international.

Placé sous l'autorité du responsable M.I.S., vous assurerez dans un premier temps le reporting de l'activité auprès de la division européenne et de la maison mère (New-York) puis, rapidement, vous prendrez en charge la totalité des activités du service (budgets, analyses de rentabilité interne, études, simulations, analyses comparatives...).

La rémunération, attractive, saura motiver des candidats disponibles pour une carrière évolutive.

Merci d'adresser votre dossier complet (CV, photo, lettre) à la Direction des Relations Humaines - COMPAGNIE GENERALE DE BANQUE CITIBANK - B.P. 704 - 75821 PARIS cedex 17.

PA Advertising

---

dynamisez notre comptabilité centrale

SFENA, grand équipementier aéronautique, 1,4 milliard de CA, 4 établissements et 5 filiales dont 2 à l'étranger (U.S.A. et Italie), recrute son : **Responsable de la Comptabilité Centrale.**
Avec votre équipe de 5 personnes, vous prendrez en charge l'élaboration des bilans, comptes de résultats et consolidations ainsi que les déclarations fiscales.
Au-delà de cette mission, le challenge que nous proposons est la réactualisation de notre système comptable passant par l'amélioration de l'outil informatique et la participation à la mise en place d'un progiciel performant.
Bac + 4 ou Ecole de Commerce, titulaire d'un DECS et d'une expérience de 5 ans en milieu industriel, vous serez à même d'appréhender la gestion de l'entreprise dans sa globalité et de communiquer avec les différents services.
Votre évolution dépendra de la qualité de vos résultats.

Merci d'adresser votre candidature à SFENA, Gestion des Cadres, Aérodrome de Villacoublay, BP 59, 78141 Vélizy-Villacoublay.

SFENA

média system

SICAV, FCP



HAUT NIVEAU

Importante banque Paris-2[e] recherche un collaborateur maîtrisant parfaitement les produits **SICAV** et **FCP**.

Ce collaborateur *assurera, sous la responsabilité* directe du Chef de Service, l'encadrement, l'animation et l'organisation d'une équipe de 40 personnes chargée de la gestion administrative et comptable de nombreux *fonds communs de placement* et SICAV.

Ce poste à caractère évolutif conviendrait à un cadre de haut niveau âgé d'au moins 35 ans, titulaire du **DECS** ou d'un **diplôme équivalent**.

De solides qualités d'organisation, assorties du goût des contacts humains, sont nécessaires.

La préférence sera donnée à un candidat *ayant plusieurs* années d'expérience dans ce type d'activité.

Merci d'adresser C.V., **photo** et prétentions, sous la réf. 4326/LM, à **MEDIA P.A.** - 71, avenue Victor-Hugo *75116 PARIS, qui transmettra.*

MEDIA PA



UNIVERS DE LA GESTION

DANEL

IMPRIMERIE ... DANS L'YONNE (100 Kms de Paris)

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET CONTROLE DE GESTION

POUR L'UN DES LEADERS DU FORMULAIRE INFORMATIQUE

Notre établissement, imprimerie en continu (120 personnes, CA 100 MF) mène son expansion de façon régulière, en toute autonomie mais avec le soutien non négligeable de sa maison-mère, le groupe DANEL (1000 pers., CA 710 MF).

Vous répondez au Directeur de l'Usine du bon fonctionnement de la comptabilité générale et analytique, de la gestion budgétaire, administrative et du personnel. Vous établissez les résultats mensuels, semestriels et annuels, mettez en forme les résultats analytiques pour en dégager les éléments essentiels, détectez les points névralgiques et proposez les solutions...

Contrôleur de gestion avisé, vous élaborez le budget, assurez le suivi, analysez les écarts, rédigez les rapports. Votre équipe se compose de 7 personnes.

Nous destinons cette fonction très complète à un diplômé en gestion (ESC, Dauphine) et/ou DECS, confirmé par une expérience de 3/5 ans de préférence en milieu industriel.

Merci d'adresser votre dossier sous référence 490 LM à notre Conseil

SODERHU
22, rue Saint Augustin
75002 PARIS

Soderhu
MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

Chef de mission : la référence d'un cabinet d'audit international

Nous sommes parmi les 8 grands Cabinets d'Audit internationaux l'un des plus importants.
Nous souhaitons intégrer à notre équipe UN(E) CHEF DE MISSION, à qui nous confierons des responsabilités d'encadrement.
Vous êtes diplômé(e) de l'enseignement supérieur (Ecole de Commerce - Maîtrise de Gestion - avec une spécification comptable). Vous avez acquis une première expérience de 2 à 3 ans dans un Cabinet d'expertise et vous parlez l'anglais. Vous souhaitez aujourd'hui intégrer une firme dont la réputation, la rigueur et les méthodes vous ouvriront de réelles perspectives d'évolution.

Merci d'adresser votre candidature, avec rémunération actuelle, à notre Conseil Marc SIBOLD qui vous assure de sa totale discrétion - COFROR - référence 930/52, Tour Fiat, cedex 16, 92084 PARIS LA DEFENSE.



Organisation et Publicité

Nous sommes un groupe français de 6 000 personnes et recherchons un

juriste d'entreprise

Au service de vos «clients» de l'Entreprise, vous interviendrez surtout en Droit des Sociétés mais aussi en Droit Social, Droit du Marketing, *problèmes de contentieux. Vous serez tout autant conseiller et également* garant des actions juridiques.
Vous avez une formation juridique de haut niveau, notamment en Droit Privé, valorisée par une expérience juridique de 5 ans dans une grande entreprise.
Vos qualités de sérieux, de méthode, votre ouverture d'esprit et vos facilités de contact seront des atouts pour une évolution future au sein du Groupe.
L'Anglais est indispensable et l'Espagnol souhaité.
Poste situé en Région Parisienne.

Merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite + CV + photo sous réf. 6848 M, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

média-system

SCOR
Société Commerciale de Réassurance

Pour un DIPLOMÉ DE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ (3ème cycle)

nous créons la fonction

CONSEIL JURIDIQUE

Ce cadre confirmé sera chargé de préparer les dossiers juridiques, d'en assurer le suivi et de représenter la société lors des négociations préliminaires aux règlements des sinistres.

Ce poste nécessite un minimum d'expérience professionnelle de 5 ans, en particulier dans le domaine des contrats internationaux et une pratique *de l'anglais juridique, un parfait bilinguisme* Français/Anglais étant par ailleurs impératif.

Votre lettre manuscrite avec C.V., *photo* et **prétentions** est à adresser sous référence **311** à M. ROY - **SCOR** Cedex 39 92074 PARIS LA DEFENSE.

CONTESSE

Exploitant immobilier

Paris 8ème

Banque privée, nous développons une clientèle d'entreprises *importantes et performantes.*

Pour renforcer nos positions, nous souhaitons intégrer à notre équipe un spécialiste du financement immobilier capable de créer et animer un nouveau département.

De formation supérieure et possédant une solide expérience de la banque, vous trouverez chez nous un élargissement de vos fonctions en *terme de participation aux décisions, prise de responsabilités et niveau* relationnel.

Merci d'adresser votre dossier, sous réf. 222 G, à Gérard Pont, 15 rue du Louvre 75001 Paris, chargé de cette recherche en toute confidentialité.

nervet pont
conseil



Méthodes et procédures comptables

Grande Banque Paris.

recherche un Adjoint au Responsable du service Méthodes et procédures Comptables, de formation supérieure *Grande Ecole de Commerce, Expertise* ou équivalent, ayant une expérience de quelques années dans un poste similaire ou dans un cabinet d'audit, et possédant de bonnes capacités d'organisation et de rédaction.

Merci d'envoyer CV, photo et prétentions *sous réf. : 2196 à :*

SOURCES 144 rue de Rivoli - 75001 Paris qui transmettra en toute confidentialité

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE
Filiale d'un Groupe International
recherche pour son Siège de LYON

GESTIONNAIRE DE PATRIMOINE H/F

Mission : Recherche et développement d'une clientèle de particuliers de haut niveau.

Profil : Tempérament commercial - Homme de terrain - Capacité au travail en équipe.

Qualification :
- Formation supérieure et/ou bancaire,
- plusieurs années d'expérience réussie dans la fonction,
- très bonne connaissance de tous les services aux particuliers (collecte, prêts, valeurs mobilières),
- connaissance langue anglaise.

Evolution de carrière dans le cadre du réseau national.

Merci d'adresser curriculum vitae, photo et prét. sous réf. 12519 à *CONTESSE PUBLICITE* 20, *avenue de* l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE

Important Etablissement Financier

Quartier Opéra

Nous sommes un établissement financier jouissant d'une très forte notoriété au plan national. Dans le cadre de notre développement, nous renforçons les structures de notre service « Titres » et, directement rattaché au Directeur Opérationnel de ce service, nous recherchons un

Responsable Bourse

qui aura pour mission de diriger le secteur (15 pers.) assurant le traitement des ordres de Bourse de la clientèle. Il veillera à l'adéquation permanente entre les moyens techniques ou humains de son service et les impératifs à respecter (évolution de la législation, des objectifs...).

Le candidat, âgé d'environ 35 ans, aura une bonne connaissance des valeurs mobilières, une parfaite maîtrise des règles applicables aux opérations de Bourse, une grande disponibilité et l'expérience de l'encadrement et de l'animation d'un tel service dans un environnement très informatisé.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre man., CV) en précisant votre souhait de rémunération sous référence C072 à Ernst & Whinney Conseil, 150 boulevard Haussmann, 75008 Paris, qui étudiera votre dossier avec *soin et discrétion avant de vous répondre.*



Ernst & Whinney Conseil

CENTRE MEDICO-CHIRURGICAL (700 personnes)

PARIS recherche son

DIRECTEUR DES SERVICES COMPTABLES HF

Ce centre de 180 lits, établissement privé à but non lucratif, est réputé pour sa chirurgie de spécialités. La qualité de ses équipes médicales, la politique d'investissements et de recherche mis en œuvre, concourent à sa renommée tant en France qu'à l'étranger.

La responsabilité du poste proposé recouvre l'ensemble de la fonction financière de l'établissement :
- comptabilité générale et analytique,
- préparation du budget, suivi de son exécution,
- gestion administrative des patients (admissions, caisse, facturations, relations avec la caisse pivot de Sécurité Sociale et les Mutuelles).

Les candidats retenus devront justifier d'une formation supérieure et d'une expérience professionnelle de 5 à 10 ans. Une expérience acquise dans ces fonctions en milieu hospitalier constituerait un atout supplémentaire. Une parfaite maîtrise de l'utilisation de l'informatique moderne est indispensable.

Nous souhaitons rencontrer des candidats rigoureux, capables de diriger et d'organiser, désireux de s'intégrer à une équipe de Direction jeune et dynamique.

Adresser lettre de candidature, C.V. détaillé, photo et niveau de rémunération actuelle sous réf. nº **2027** à **PIERRE LICHAU S.A.** 10, rue de Louvois - 75002 PARIS qui transmettra.

Puissante Société Pétrolière, filiale d'un groupe international, nous réalisons en France un chiffre d'affaires de plus de 25 milliards de francs et employons près de 3000 personnes. Nous recherchons notre

Chef de la comptabilité centrale

La Défense **Env. 340 000 F**

à la tête d'une équipe bien structurée d'une douzaine de personnes, le candidat aura pour mission principale de maintenir la qualité des informations comptables produites par son service, d'optimiser l'utilisation de l'outil informatique et de veiller au sein du groupe à la bonne application de la législation comptable. Le bilan, le reporting et la consolidation seront sous sa responsabilité.

Le candidat, âgé d'environ 35 ans, aura une formation ESC + Expertise Comptable, et justifiera d'une expérience d'une dizaine d'années acquise pour partie au sein d'un groupe important, à un poste d'encadrement comptable de haut niveau. Disponibilité, potentiel et maîtrise de l'anglais sont indispensables pour réussir à ce poste, évolutif d'ici 3 à 4 ans.

La connaissance des principes comptables anglo-saxons serait un atout supplémentaire.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre man., CV) sous réf. CO751 à Ernst & Whinney Conseil, 150 Bd Haussmann, 75008 Paris, qui étudiera votre dossier avec soin et discrétion avant de vous répondre.

E&W Ernst & Whinney Conseil

DANS UNE SOCIETE D'INFORMATIQUE LA GESTION ÇA COMPTE !

PRENEZ-LA EN CHARGE AU SEIN DE NOTRE EQUIPE en tant que :

CONTRÔLEUR DE GESTION

Vous êtes diplômé d'une grande école type **HEC** ou **ESSEC**.
Vous possédez une solide expérience (4 ans minimum) de la gestion, en entreprise, en cabinet de conseil ou d'audit.
Nous sommes une société d'ingénierie informatique dynamique, filiale d'un important groupe d'envergure nationale.

Vos missions :
- préparation des budgets,
- prévisions, analyse des résultats,
- audit interne...

Merci d'adresser votre candidature avec C.V., photo et prétentions sous réf. K.70630 à HAVAS-CONTACT – 1, *place du Palais-Royal,* 75001 PARIS.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE INSTITUTION FINANCIERE
(Portefeuille valeurs mobilières et trésorerie 2 000 000 000 F)
Siège à PARIS
recherche

ANALYSTE FINANCIER

formation supérieure
Expérience gestion de portefeuilles de valeurs mobilières au sein d'organismes financiers.
Adressez CV, *photo* et prétentions sous réf. 13064 à : CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01 qui trans.

CONTESSE

Organisme financier Paris

recherche

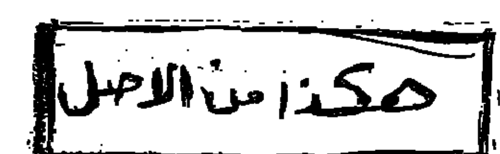
futur DIRECTEUR DES SERVICES COMPTABLES

Environ 35 ans.
Formation supérieure. D.E.C.S. complet.

Expérience confirmée au sein d'un organisme ou d'une banque avec responsabilité de personnel.

Maîtrise de l'informatique.

Adresser C.V. détaillé sous référence 62122 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris, qui fera suivre.



UNIVERS DE LA GESTION



propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (D 16) B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09.

travail à domicile

VOULEZ-VOUS ÊTRE PUBLIÉ(E) ? Ecrivain vous prête sa plume (manuscrits divers, romans, rewriting, trad. fr., angl., ital.), secrétariat intellectuel, contre chambre aménagée indépendante ou salaire correspondant.
Ecrire sous nº 8 012
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

capitaux propositions commerciales

Fabricants et exportateurs de produits coton, sacs, tabliers, et essuie-tout, cherchent acheteurs et agents. Ecrire ou envoyer télex à : HAI & SONS — WSA — 10, block 14, KARACHI-38, PAKISTAN. TÉLEX : 24786 FIELD PK. Tél. 880741.

automobiles

ventes

de 12 à 16 C.V.

A VENDRE CX 25 Turbo D 83 000 km, Argus 84, bte 5 inter. Tweed toutes options, vert aspedon, fermeture élect., 67 000 F. T. (1) 39-89-01-47.

boxes - parking

ILE SAINT-LOUIS
EMPLACEMENTS DE PARKINGS NEUFS
400 000 F L'UNITÉ.
TÉL. : 45-83-52-35.

DEMANDES D'EMPLOIS

HOMME 42 ANS D.A.F.
ESC droit, niveau expert comptable
fort potentiel
recherche
NOUVEAU CHALLENGE MOTIVANT
Etudierait toute proposition France.
Ecrire sous le nº 8 016
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

ORGANISATEUR-INFORMATICIEN
40 ans
CNAM + IESTO
Très grande expérience.
Recherche nouvelles responsabilités de
HAUT NIVEAU
Disponible rapidement.
Tél. : 69-34-31-02 de 17 h à 20 h.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

ASSISTANTE DIRECTION ET RELATION PUBLIQUE. — Formation en gestion GADE Paris-Dauphine, 10 ans d'expérience prof. en administration gestion, formation, animation.
CHERCHE poste dans PME/PMI ou presse publicité, édition, afin de diriger ou de collaborer dans service de communication de relation publique interne externe ou formation, information, recrutement. Région Paris. BCO/MS 890.

PROFESSIONNEL DE LA FONCTION PERSONNEL. — *47 ans, licence droit, 20 ans expér.* Industrie et tertiaire, maîtrise l'ensemble de la fonction, spécialiste des relations sociales et de la communication. Pilotage de plans de restructuration très importante. Création d'un journal d'entreprise. Pratique des relations extérieures à *tout niveau.*
CHERCHE direction du personnel ou adjoint à un DRH France entière. BCO/BD 891.

FORMATEUR ANIMATEUR NÉGOCIATEUR. — 54 ans, études supérieures, psychologie, sciences humaines, marketing, exp. formation tous niveaux secteur privé et public. Recrutement, animation équipe vente. Négociation haut niveau.
PROPOSE ses services aux chefs d'entreprise tous secteurs activité, sur toutes régions France. BCO/MS 893.

INGÉNIEUR COMMERCIAL EXPORT. — 32 ans, grande école, anglais courant juridique et commercial, espagnol, 7 ans exp. implantation commerciale à l'étranger, gestion risques clients, analyse de coûts, recouvrement créances, rompu à la négociation tous terrains. MET ses compétences au service de toute entreprise cherchant à faire fructifier ses activités à l'exportation, Paris/RP, sérieuses références. BCO/MS 882.

DÉCORATEUR ARCHITECTE D'EXPOSITIONS. — Organisation salons importants.
RECHERCHE aménagement expositions stands *bureaux magasins. BCO/JV 883.*

ANPE
ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

INGÉNIEUR MÉCANIQUE (électromécanique), 37 ans. Exp. : montage, fabrication, maintenance, commerce. Langues : arabe, franç., angl., russe. Et. ttes propositions FRANCE-ÉTRANGER. Libre immédiat. Georges GHOSSOUB, appt 2222, 8, av. de Choisy, 75013 Paris. T. 48-73-91-44.

J.F. 24 ans, DESS fiscalité, maîtrise droit des affaires, stages, expérience banque 1 an. Etudie toutes propositions. Juriste-fiscaliste.
Ecrire sous le nº 8 022
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

H. 30 a. MAQUETTISTE presse, CONSEIL en TÉLÉMATIQUE (étude, conception, réalisation). Rech. poste dans une entreprise de communication (presse, télématique).
42-00-72-60 ou 43-31-31-72.

F., 3 ans d'exp., responsable de fabr. édition, très bonne connaiss. maquette, rech. poste équiv. Libre immédiat.
Tél. : 43-74-77-58.

DIRIGEANT PME 15 personnes pendant 21 ans, rompu tâches polyvalentes, inhérentes à la fonction, 56 ans, activités extra-professionnelles de haut niveau, offre ses services PME région Paris recherchant collaborateur *sérieux, très motivé,* efficace, haute moralité et très disponible. Libre le 15 octobre. 39-82-57-33/42-67-41-53.

INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL
DIPLOMÉ STRASBOURG
20 ans d'expérience avant réalisation, rénovation en France et à l'étranger :
Bâtiments industriels, administratifs, habitations ouvrages particuliers, centrales atomiques et thermiques.
Offre services à : entreprise ou société d'engénierie et expertises
Ecrire AYCHET 38, rue Jean-Nicolle, 78500 SARTROUVILLE.

2 ans exp. en cabinet d'expertise comptable. Notions traitement de textes. J.F. 24 ans ch. poste SECRÉTAIRE AIDE COMPTABLE. Disp. rapid. Faire offre s/réf. 13 M à AFFLUENTS 49, avenue Trudaine, 75009 Paris, qui transmettra.

GRATUITEMENT
Dessinateur industriel exécution accepte rémunération *seulement* si compétence reconnue. Téléphonez-moi 48-60-31-78.

INGÉNIEUR CHIMISTE, 27 a., ENSC Toulouse, DEA matériaux. Et. ttes propos. Paris-province. J.-P. Chevillotte, *126, r. de Chevilly, 94240* L'Hay-les-Roses, 46-86-49-19.

Enseignant Français de marketing à l'université de Brazzaville étudierait ttes propos. d'études pour organisme intéressé par le marché congolais. Ecrire à P.H. *48, bd Victor-Hugo, 92200* Neuilly. Tél. 47-57-55-06.

J.F. Sc. Po 6 ans expér., mark. internat., prospection stés, org. séminaires journées, éco., anglais, italien, espagnol. Etudie ttes propositions sérieuses.
Ecrire sous le nº 514
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

J.H. 28 ans, parf. bil. angl., franç. dip. Sc. Po, exp. 2 ans, gest. com., ch. poste resp. banque, *bourse ou ts sect.* internat. Ecr. DAVID BYRNE 79, bd Grenelle, 75015 Paris.

Ing. AM (option béton-struct.) 37 a. rech. poste respons. techn. et gestion PARIS banl. Est, S.-E. Exp. variée : BE-bât. *industriels, activité T-C outil* presse, élabor. projets inform. gestion. Allemand courant, bases saines angl. espagnol. Dispon. déplac. A disposition immédiate.
Ecrire sous le nº 7.474
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

J.F. 3 a. exp. journalisme, anglais, allemand, MST. Information et DESS, IAE, ch. emploi de INFORMATION, COMMUNICATION, ÉDITION
Étudie ttes propos. RAYNAL 80, rue d'Hauteville, 75010 Paris.
T. à p. 20 h 48-24-27-82.

J.F. 23 a., maîtrise sc. éco., rech. poste assistance, étudie ttes prop. T. : H.B. 43-48-00-22.

Cadre supérieur 8 a. exp. direction générale produits de luxe, souhaiterait changer d'entreprise.
Ecrire sous nº 8.017
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO confirmée 38 a., ouverture d'esprit, ch. emploi avec responsabilités. T. : 47-48-02-96.

Femme, expérience reconnue pour tout ce qui touche au domaine de l'édition
cherche
SECTEUR DYNAMIQUE
où trouver plaisir à exercer créativité constructive.
Ecrire sous le nº 8 023,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

JURISTE D'ENTREPRISE
HOMME 29 ANS
+ de 4 ans d'expérience. Assistant de Direction
Lauréat de l'Université Paris-XII. Dipl. d'Etudes approfondies en droit.
Etudie ttes propositions. Disponible rapidement.
T. : 47-71-91-71, p. 193.

JEUNE FILLE SÉRIEUSE
19 ans, étudiante
CHERCHE BABY-SITTING
(Région St-Germain-en-Laye)
Disponible tous les soirs
Pour tous renseignements :
tél. 39-71-80-53.

H. 34 ANS, RESPONSABLE ADMINISTR. ET FINANCIER
Exp. PME/Cabinet. Bonnes connaiss. Informatiques et en fiscalité ch. poste équivalent Paris, banlieue ouest
Libre de suite.
Ecrire sous le nº 7.528
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

J.F. 34 ans, énergique, méthodique, études sup., exp. enseignement et vie associative ch. poste à *responsabilité, domaine* artistique. Libre de suite
Tél. 43-40-42-48 (19/21 h).

J.F. 25 ans, licence maîtrise sciences naturelles ch. emploi professeur. Libre de suite
Téléphone : 42-08-00-22.

Dʳ en psychologie, Ergonome (H. 25 ans) cherche entreprise (F.ou étranger) payant études (2ᵉ et 3ᵉ année à l'ESSEC) contre un contrat de W futur conseil en organisation, sélection, communication
Ecrire sous le nº 7.522
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

Excellente présentation, très adroit de la conduite des affaires, connaissant angl., esp., permis de conduire auto-bateau recherche poste de confiance
Téléphone : 48-83-38-98.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

4ᵉ arrdt

DANS SUPERBE HOTEL XVIIᵉ rue QUINCAMPOIX Penthouse 180 m² en duplex avec 2 terrasses. Enorme réception. 4 chbres, 3 bns, grand charme. DORESSAY 48-24-93-33.

5ᵉ arrdt

MOUFFETARD Face Saint-Médard, calme, s/cour 2 p., cuisine, s. de bains, 43 m², 700 000 F. Téléphone : 42-61-28-12, à partir de 19 heures.

LUXEMBOURG 4 pièces, p. de taille ravalé + service, 1 600 000 F. Tél. : 43-25-97-16.

7ᵉ arrdt

MÉTRO DUROC
55, AV. DE BRETEUIL
Bel imm. p. de t., tt cft, liv. dble, 1 chbre, entrée, cuis., bns, 2 WC, balcon s/rue calme, soleil, 6ᵉ ét. Agréablement aménagé.
Mardi-mercredi 15-18 heures.

14ᵉ arrdt

PTE ORLÉANS PRÈS
Gd studio, tt cft, 30 m², 10ᵉ ét., imm. récent. VUE IMPRENABLE. RARE 270.000 F. 45-26-98-04.

BD EDGAR QUINET
Loft 80 m² refait neuf, séjour avec mezzanine + s/sol 40 m²
GARBI 45-67-22-88.

20ᵉ arrdt

EXCEPTIONNEL
VUE PANORAMIQUE S/PARIS
Apt 280 m² + terrasse 80 m². Récept. 60 m² + 5 chbres. 5 s.d.b. Bureau, cuis. équipée. Park. dble. 2.800.000 F.
SERVICE IMMO. PARISIEN
Tél. : 43-70-57-56.

appartements achats

Recherche 1 à 3 pièces PARIS, préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire, 48-73-20-67 même le soir.

GROUPE DORESSAY
Rech. PR DIPLOMATES et CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE MARAIS, RIVE GCHE, 16ᵉ, NEUILLY APPTS 4-8 p., et HOTEL PARTIC., ACHAT ou LOCATION 46-24-93-33.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft.
ADRESSEZ-VOUS A
IMMO MARCADET
42-52-01-82/42-23-73-73.

locations non meublées offres

Paris

R. du ROCHER, prox. St-Lazare, dans bel imm. avec asc. 1ᵉʳ ét., 3 p. cft, parfait état, 5 200 F + charges. Téléph. le matin SEGECO 45-22-69-92.

locations non meublées demandes

Paris

Pour personnel et dirigeants déplacés région parisienne IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE INFORMATIQUE rech. divers appts 2 à 6 pièces. Studios PARIS et BANLIEUE. *Tél. : 45-03-30-33 10/19 h.*

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS recherche en location ou à l'achat APPTS DE GRANDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de sociétés multinationales.
TÉL. : 45-62-78-99.

Région parisienne

Etude cherche pour cadres villas, ttes banl. Loyer garanti. (1) 48-89-89-66 ; 42-83-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus, 45-26-18-95.

hôtels particuliers

URGENT NEUILLY MAISON PARTICULIÈRE
Pierre de taille, liv. double, 4 chbres, bureau, service, parkings. Tél. 42-96-59-59 ou le soir seulement : 47-53-70-12.

fonds de commerce

Ventes

70 VESOUL, vds fonds station, rte Besançon, gros litrage, libre de contrat. T. : 84-76-23-19.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. — R.C. — R.M. Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
TÉL. : 43-55-17-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTIONS STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATIONS DEP. 90 F/m.
Rue St-Honoré 42-86-84-91
PARIS-12ᵉ 43-40-65-50
CONSTITUTION SARL 2 000 F/HT

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs. Démarches R.C. et R.M.
SODEC SERVICES
Champs-Elysées 47-23-55-47
Nation 43-41-81-81

ÉTOILE
très grand standing
BUREAUX MEUBLÉS
toutes durées, tous services.
TÉL. : (1) 47-27-15-59.

VOTRE SIÈGE SOCIAL 8ᵉ
Domicil. sociale. télex secrét.
Stationnement aisé.
AGECO 42-94-95-28.

INVALIDES
VOTRE SIÈGE SOCIAL DE PRESTIGE
Domiciliations, secrétariat, permanence téléphonique, constitution de sociétés, formalités administratives.
UERC
TÉL. : 45-42-97-58.

BUREAUX ÉQUIPÉS
DE 15 à 100 m² STANDING
OUVERT 24 H/24 H
Locat. courte ou longue durée. Tous services : tél., télécopie, télex, restaurant, parkings, secrétariat, tél. personnalisé.
ACTE 43-80-90-10.

DOMICILIATION
Forum des Halles, bureaux. Constitution de sociétés, Télex, Secrétariat. T. 40-26-15-12.

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
16ᵉ CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO
Burx. secrét. Tél., telex.
DOMICILIATION : 170 à 390 F/M.
CIDES 47-20-41-08.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER entre particuliers maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce, sur toute la France
INDICATEUR LAGRANGE
fondé en 1876
5, rue Greffulhe, 75008 Paris.
Tél. : (16-1) 42-66-48-40.

villas

ESPAGNE (COSTA-BLANCA)
VILLA LUXUEUSE
à vendre. Très bonne construction, et entièrement aménagée. 300 m² surface habitable totale, environ 4 000 m² superf. de jardin aménagé, avec piscine. Base de négociation : 1 800 000 F. Opération financière possible en France. Contact tél. en Espagne *65/87-35-16, M. Coljee,* ou écrire à M. Rudolf Winter, Hohe Warte 40 A, D-4300 Essen 1.

SCEAUX
(R.E.R. BOURG-LA-REINE)
Villa caractère 135 m², jardin arboré. 2.000.000 F.
Tél. : 46-61-67-63.

maisons individuelles

CAMPAGNE A PARIS
Unique très belle maison indép., entièrement restaurée, jardin. 2.600.000 F.
LERMS - 43-63-39-69

propriétés

VD CAUSE DÉCÈS
à 45 mn Paris direct aut. Sud NEMOURS s/parc clos 9 HA. centre ville ts comm., pisc., tennis, golf, séduis. ppté habit. de ste gd cft, récept., séj. cathédrale 110 m², chem., cuis., 6 ch., 6 s. bns, w.-c., dépend., caves. Px tot. : 1.590.000 F. créd. 100 %. (16) 38-92-72-32 et ap. 20 h : (16) 38-98-22-29, 24 h sur 24.

Dans le 61, très belle propriété en pierres de *style XIXᵉ siècle,* dans une localité en pleine expansion et à 5 km de Bagnoles-de-l'Orne « Ville thermale », dans un parc de 4.800 m² entouré de murs en pierre, l'ensemble de l'habitation sur sous-sol, au rez-de-chaussée : grand hall d'entrée, salon, salle à manger, bureau, cuis. aménagée, arrière cuis., douche et w.-c., cheminée dans toutes les pièces. Au 1ᵉʳ ét. : 4 chbres avec cabinet toilette individuel, bains et w.-c., le tout en parfait état avec 2 *communs en dépendances,* garage, etc.
Prix : 950.000 F.
Tél. bureau : 16 (33) 38-24-66 et domicile : 16 (33) 38-01-96

FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Monde

ECONOMIE

LE LANCEMENT DE LA PRIVATISATION

Une rupture risquée

L'opération représente 200 milliards de francs en cinq ans et vise à mettre fin au capitalisme mixte

AVEC une exception pour TF 1, l'opinion se désintéresse des privatisations. Le sentiment commun est que *« cela ne changera rien »*. Les nationalisations de 1982 ont-elles amélioré les téléviseurs Thomson ? Ont-elles vraiment modifié la situation des employés du CIC ? Non, répond une écrasante majorité. Ni la politique d'emploi ni la stratégie des entreprises n'ont été, à quelques exceptions près, modifiées par la nationalisation. Il n'y a donc pas *de raison* pour que l'opération inverse provoque une quelconque inflexion.

Un changement d'actionnaire n'est pourtant jamais anodin. Quand il s'agit, de surcroît, du passage de la propriété collective du capital à la propriété privée, le basculement est alors une rupture de nature. L'« Etat-patron » peut apparemment se comporter comme un patron ordinaire ; il est cependant bien différent de par ses autres fonctions politiques et économiques. L'enjeu des privatisations en cours, pour peu visible au quotidien, est donc en réalité considérable.

La première raison tient à l'ampleur du programme gouvernemental : soixante-cinq entreprises, qui sont les plus puissantes de leur secteur à privatiser en cinq ans. De la CGE à Bull, du Crédit lyonnais à Paribas, de l'UAP aux Mutuelles du Mans, *tous les grands noms de* l'industrie, de la banque et de l'assurance françaises sont sur la liste. La transaction devrait porter sur une quarantaine de milliards de francs par an, à comparer aux 68 milliards de francs d'actions françaises nouvelles *émises en* Bourse en 1985 (et environ 80 milliards attendus cette année). Mme Thatcher avait une liste trois fois moindre : c'est dire l'ambition, sans doute démesurée, de la majorité.

La seconde est plus profonde. Selon le gouvernement, l'opération est destinée à rompre avec cette société « mixte » qui conduit les affaires françaises depuis la guerre – voire avant – et à aligner le *capitalisme national sur les normes* internationales, disons « à l'américaine ». La reconstruction nécessitait une politique keynésienne d'intervention publique. De Gaulle lui-même a nationalisé Renault, l'énergie, une partie du crédit. Après avoir fait la preuve de son efficacité apportant trente années de croissance « glorieuses », cette politique se révèle aujourd'hui paralysante.

La dénationalisation, accompagnée de la baisse des impôts et de l'assouplissement des règles sur les prix, les changes, la concurrence, *etc. – le tout constituant le triptyque* de la politique libérale du gouvernement, – doit provoquer un recul de l'Etat dont proviendra le réveil des initiatives et de la croissance. Tel est l'objectif.

Privatiser s'inscrit dans un ensemble de mesures inspirées de la « révolution libérale ». La volonté est de modifier en profondeur toute une série de mécanismes de l'économie nationale jugés pernicieux et en fin de compte responsables de la crise.



PANCHO.

La privatisation en particulier doit être l'occasion de donner aux entreprises pleine liberté dans leur politique sociale, monétaire, industrielle. La désignation par le gouvernement des dirigeants, les consignes politiques visant à retarder telle suppression d'emplois, à interdire telle délocalisation de production, telle alliance – autant d'interventions qui faussent le jeu du marché, – devront, en théorie, disparaître avec la propriété de l'Etat.

Cette politique n'est pas propre *à la France. Elle* est mise en œuvre à des rythmes divers dans la plupart des pays développés et même dans certains pays en voie de développement, comme le Brésil. On peut y voir une victoire idéologique du libéralisme. C'est sans doute exact, mais on ne peut éviter de constater aussi que le moment est historiquement favorable. Timides et inquiets, attirés par la pierre ou les bons d'Etat, les détenteurs de capitaux ont fait preuve de pingre*rie, au début des années 70*,... tandis que les entreprises publiques investissaient. D'où les nationalisations.

Mais depuis les Etats sont tous engagés dans une politique d'austé*rité qui les empêche d'effectuer* correctement leur devoir d'actionnaire. En revanche, les places financières profitent toutes d'un mouvement haussier dont les origines sont diverses, mais qui souligne l'ampleur des capitaux privés en quête de placements. Les socialistes français en ont d'ailleurs pris eux-mêmes la mesure, en plaçant en Bourse des « titres » d'entreprises nationalisées dès 1983. Le capital privé venait soutenir à son tour un capital public souvent insuffisant, voire défaillant.

Un consensus

Devenue dès lors inévitable sinon nécessaire, la privatisation ne heurte plus que pour la forme les salariés, les syndicats et les socia*listes. Un consensus s'est établi*, n'excluant que les communistes.

Reste à en apprécier le rythme et mise en œuvre par le gouvernement. La difficulté est celle-ci : s'assurer que le retrait de la tutelle publique profitera effectivement aux entreprises et à l'économie nationale, en bref que le « moins d'Etat » donnera bien « plus de marché ». Or, contrairement à la vision théorique des libéraux, la relation est loin d'être automatique *dans la réalité des affaires, en par*ticulier en France et pour trois raisons.

La première tient au capitalisme national, dont les traits de caractère liés à un passé familial n'ont pas tous disparu. Un retour à ces structures d'autocontrôle des entreprises par des capitalistes sans capitaux des années 70 est une menace sérieuse.

La seconde trouve son origine dans le retard pris pour restructurer les entreprises. Les banques s'engagent seulement aujourd'hui dans le processus de modernisation. Les sociétés industrielles n'ont pas encore retrouvé en moyenne des niveaux de profit comparables à ceux de leurs concurrentes étrangères. Les risques sont dès lors nombreux. Ces sociétés vont-elles devenir la cible d'intérêts étrangers, comme M. Mitterrand l'a souligné, ainsi que M. Barre ? A l'inverse, celles qui sont inscrites sur la liste, mais encore détenues par l'Etat, pourront-elles compter sur son soutien pour mener une *opération de rachat* en deçà ou au-delà des frontières ?

La dernière raison provient de la « spécialisation » de l'économie nationale. A de rares exceptions près, ses points forts coïncident avec une puissante intervention publique : armement, télécommunications, nucléaire... Et ce sont précisément les grandes entreprises nationales qui tiennent ces marchés parapublics.

Rompre avec le capitalisme « mixte » *sans affaiblir* le tissu productif est dans ces conditions très difficile. Si le gouvernement n'accompagne pas son désengagement du capital d'une nouvelle politique à l'image des Etats-Unis : aides fiscales à l'investissement, définition de grands projets de recherche comme l'IDS, aide à la création d'entreprises nouvelles et soutien de leur croissance... c'est-à-dire s'il ne promeut aussi « plus de marché », « le moins d'Etat » ne suffit pas.

ÉRIC LE BOUCHER.

Banques : le mur d'argent

L'Etat contrôle actuellement 75 % de la distribution des crédits

LES banques françaises sont passées sous le contrôle quasi total de l'Etat en deux étapes. La première s'est effectuée en 1945 avec les ordonnances prises par le gouvernement du général de Gaulle après la Libération. Destinée à renverser le fameux *« mur d'argent »*, elle avait fait tomber *dans le giron de la puissance publi*que les quatre grandes banques de dépôt de l'époque, le Crédit lyonnais, la Société générale, la BNCI *et* le Comptoir national d'escompte de Paris, ces deux derniers établissements fusionnant ultérieurement, en 1966, pour former l'actuelle Banque nationale de Paris (BNP).

Cette mesure avait eu un grand retentissement à l'époque, car ces grandes banques recueillaient une bonne part des dépôts et accordaient l'essentiel des crédits à court terme. Toutefois, lors du deuxième train de nationalisations, en février 1982, la part des trois banques nationales s'était sensiblement réduite. Certes, elles collectaient, et collectent toujours 60 % des dépôts des banques inscrites, dites commerciales, et accordent 48 % des crédits. Mais, compte tenu de l'ensemble des réseaux, les mutualistes, notamment le Crédit agricole et le Crédit mutuel, les caisses d'épargne, les banques à statut spécial (Crédit national, CEPME, Crédit foncier, Comptoir des entrepreneurs), leur part est revenue à 20 % pour les dépôts et 18,5 % pour les crédits.

Après les nationalisations de 1982, qui touchaient trente-six banques supplémentaires, parmi lesquelles tout le groupe CIC – Crédit industriel et commercial (Lyonnaise de dépôts, CIAL, CIO, CIC Paris), le Crédit commercial de France, le Crédit du Nord, la Banque Hervet, la Banque Worms, et également les *deux grandes compagnies finan*cières de Suez et de Paribas, le secteur bancaire national recueille 74 % des dépôts collectés par les banques inscrites, y compris les mutualistes, et accorde 75 % des crédits. Autant dire que la puissance publique contrôle totalement le système bancaire français, y compris le Crédit agricole, par l'intermédiaire de sa Caisse nationale à statut spécial sous tutelle des ministères des finances et de l'agriculture.

Le contenu affectif

Le programme de privatisation porte, en priorité, sur les deux compagnies financières et une série de banques moyennes, le tour des grandes banques nationales devant *venir bien après, en raison de l'anté*riorité de leur nationalisation et du contenu affectif qui s'y attache (programme de la Résistance de 1945). En ce qui concerne les compagnies financières, le morceau est de taille.

FRANÇOIS RENARD.

(Suite page 36.)

Industrie : une force de frappe

Il faut mettre en œuvre les grandes options stratégiques

C'EST sans conteste dans l'industrie que les nationalisations de 1982 ont eu le plus fort impact. Avec le passage sous le contrôle de l'Etat de onze sociétés, le secteur public a quasiment triplé sa part dans l'emploi industriel, où il représente avec 800 000 salariés (hors énergie) 20 % des effectifs.

Jusque-là limitée à Renault et à *l'aéronautique* avec la SNIAS et la SNECMA, l'industrie nationalisée a pris, dans certains secteurs, après 1982, des positions dominantes quand ce n'était pas de quasi-monopole. C'est le cas dans la sidérurgie, où l'Etat contrôle avec Sacilor et Usinor 80 % du *marché français*, dans l'aéronautique où, avec les prises de participation dans Dassault et Matra, il en assure 84 %. Dans la chimie, l'arrivée de Rhône-Poulenc et de Pechiney aux côtés des filiales chimiques de Charbonnages de France, d'ELF et d'EMC a fait passer la part du secteur public de 18,2 % à 48 %.

L'Etat a hérité aussi de secteurs plus nouveaux comme le verre avec Saint-Gobain (35 % de l'industrie verrière), ou l'équipement électrique et électronique (informatique, électronique grand public et professionnel, télécommunications...) avec Bull, Thomson, la Compagnie générale d'électricité (CGE) et la Compagnie générale de *constructions téléphoniques* (CGCT), *ex-filiale* française d'ITT. Dans ce secteur, le poids de l'Etat est variable : 25 % dans le matériel électrique, *40 % dans l'électroménager ou le* professionnel, 100 % dans le téléphone...

Le secteur public industriel se démarquait assez nettement du reste de l'industrie, en positif comme en négatif. Alors que leur part dans la valeur ajoutée de l'industrie n'était que de 21,5 % en 1981, les entreprises publiques représentaient 33,9 % des investissements, 32,7 % du chiffre d'affaires à l'exportation et 60 % des dépenses totales de recherche.

Mais elles concentraient aussi 51,8 % des besoins de financement. Si une partie de ces besoins pouvait s'expliquer par un taux d'investissement plus élevé, cela etait surtout révélateur de la dégradation des capacités d'autofinancement de ces entreprises, avec pour résultat un endettement à long terme très lourd et des charges financières élevées.

Aussi la nationalisation a-t-elle joué un rôle déterminant dans la vie des groupes industriels publics tels que Pechiney, Rhône-Poulenc, Bull ou Thomson. Globalement déficitaires avant 1982, ces entreprises vont bénéficier d'un apport massif de capitaux de la part de leur actionnaire public, qui s'accompagnera d'une profonde redéfinition de frontières. Alors que les anciens actionnaires ne leur avaient fourni que 1,5 milliard de francs de fonds propres entre 1975 et 1981, l'Etat dotera entre 1982 et 1984 ses pupilles de l'industrie de près de 35 milliards de francs en capital, dont une trentaine pour les nationalisées de 1982 – avec, il est vrai, une part prédominante pour la sidérurgie (près de la moitié).

L'action des pouvoirs publics se fera sentir dès le début de la nationalisation. Considérant que *la diversification tous azimuts*, et souvent inconsidérée, de nombreux groupes était à l'origine d'une part importante de leurs *pertes, l'Etat va les pousser à se* renforcer sur quelques métiers. Le mouvement commence avec Pechiney, qui abandonne ses *aciers à Sacilor (la cession était* acquise avant la nationalisation) et surtout sa chimie, éclatée entre ELF, Rhône-Poulenc, Cdf-*Chimie et*, accessoirement EMC (Entreprise minière et chimique). La logique de cette restructuration ne sera pas poussée jusqu'au *bout puisque se repose* aujourd'hui le problème de Cdf-Chimie. Rhône-Poulenc se désengagera ensuite des engrais pour se *concentrer sur* la *chimie fine*, la santé et les bio-industries.

De son côté, Saint-Gobain se verra frustrée de sa diversification *engagée vers l'électronique* (participations dans Bull et Olivetti), se retirant de cette branche au profit d'un groupe unique, Bull. C'est d'ailleurs Saint-Gobain qui aura le plus à pâtir de la nationalisation, puisque sa seconde tentative de diversification, vers les services urbains, avec une volonté de prise de contrôle de la Générale des eaux, se verra contrer par son actionnaire public. Le champion du verre et du tuyau de fonte en sera quitte pour se développer dans des branches plus traditionnelles du bâtiment.

Un autre secteur subira une profonde transformation en 1983 : celui de l'électronique, avec une redistribution des cartes entre la Compagnie générale d'électricité et Thomson. A la première reviendront les télécommunications, au second l'électronique professionnelle (surtout militaire), le médical et le grand public (électroménager, TV).

CLAIRE BLANDIN.

(Suite page 36.)

Ce dossier sur la privatisation sera complété dans « le Monde de l'économie », qui paraîtra exceptionnellement le samedi 27 septembre (numéro daté dimanche 28-lundi 29 septembre.

Le principal secteur public de la CEE

AVEC les nationalisations de 1982, la France est devenue *le deuxième* pays européen – mais le premier dans la Communauté, – après l'Autriche, par le poids de son secteur public dans l'économie nationale.

D'après une étude du Centre européen des entreprises publiques (1), ce poids (mesuré par la moyenne arithmétique des effectifs, de la valeur ajoutée et des investissements) est de 25 % en Autriche, de 22,8 % en France (contre 18,2 % *avant* 1982), de 22,3 % en Grèce, de 20 % en Italie, de 16,7 % en Grande-Bretagne, de 15 % en Irlande et au Portugal, et de 14 % en Allemagne fédérale.

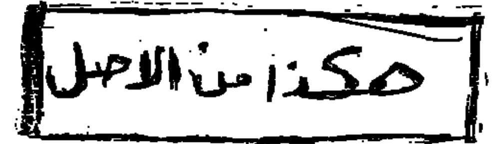
Cependant, si l'on considère le poids du secteur public de *chaque pays par rapport à l'en*semble du secteur public européen, c'est la RFA qui prend la tête (27,9 %), devant la France (27,1 %), la Grande-Bretagne (20,4 %) et l'Italie (14,3 %).

En France, le secteur public, élargi en 1982, se distingue du reste de l'économie par certaines performances. Ainsi son poids dans l'économie nationale, en termes d'emploi, n'est que de 18 %, alors qu'il atteint 19 % pour les ventes, 23 % pour les exportations, 28 % pour la valeur ajoutée et 36 % pour les investissements.

Les nationalisations de 1982 ont également renforcé la concentration du secteur public. Ainsi, les grandes entreprises (plus de mille salariés) emploient près de 90 % des effectifs totaux du secteur public (1,9 million de personnes) (2). A elles seules, deux entreprises – la SNCF (235 000 personnes) et la CGE (150 000 personnes) – re*présentent un cinquième des ef*fectifs du secteur public élargi.

(1) Rapport 1984 du Haut conseil du secteur public, La Documentation française, 1984.

(2) « Les contours du secteur public au début de l'année 1985 », INSEE, premiers résultats, n° 57, avril 1986.



Le lancement de la privatisation

Le discours et la méthode

Il reste à persuader l'épargne, française et étrangère, d'investir dans les « nouvelles » sociétés

RAPIDITÉ, transparence, mais surtout pragmatisme ; *tels sont les trois* mots-clés qui ont officiellement dicté l'action gouvernementale sur le chapitre des privatisations. Mais comme toujours en pareil cas, il a fallu tenir compte d'impondérables. Il en fut ainsi du refus du président de la République de signer en l'état une ordon*nance qui ne lui semblait pas réu*nir toutes les garanties nécessaires au regard de l'indépendance nationale, ce qui a eu pour effet de reculer de quelques semaines la promulgation de la loi. Ou encore l'état d'un marché boursier qui a contraint de reporter à la fin septembre une première « *privatisation banalisée* » — la mise dans le public de 15 % des actions d'Elf-Aquitaine, — initialement prévue pour le mois de juin dernier.

Il faut aussi reconnaître que la pensée de M. Édouard Balladur a bien souvent emprunté des chemins de traverse. Deux semaines à peine avant son premier « show » télévisé à « L'heure de vérité » d'Antenne 2, le 10 septembre, au cours duquel il devait révéler la composition du premier trio de « privatisables » (Saint-Gobain, Paribas, AGF, dont le nom était de notoriété publique depuis plusieurs jours...), le « super-ministre » confiait en aparté qu'il préconisait une privatisation « *frontale* » de plusieurs sociétés en même temps. Le *ministre de l'économie*, des finances et de la privatisation devait affirmer ensuite avec la même foi que, tout compte fait, la dénationalisation s'opérerait cas par cas, mais en totalité. A l'anglaise, donc, avec comme première date-butoir le 31 décembre 1986 pour Saint-Gobain.

Cette hâte à vouloir satisfaire l'une des exigences de la plateforme UDF-RPR, s'inspire sans doute d'une incontestable fidélité *à la parole donnée. Elle s'explique* aussi par un besoin d'argent, puisqu'il faut recueillir au plus vite les huit milliards de francs de recettes, provenant des premières opérations de privatisation, prévues au collectif budgétaire voté en juin dernier.

Pour les années ultérieures, l'apport financier des dénationalisations est loin d'être négligeable : outre les quelque 40 milliards de francs d'ores et déjà escomptés pour 1987, ce sont, au bas mot, 200 milliards supplémentaires qui seront mis sur le marché d'ici à la fin de la législature. A titre de comparaison, le vaste programme de privatisation engagé par Margaret Thatcher a porté jusqu'à présent sur une vingtaine de firmes britanniques en l'espace de cinq ans pour un montant équivalant à une soixantaine de milliards de francs.

Un saut d'obstacles

« *Contrairement à la nationalisation qui est, somme toute, un mécanisme simple à mettre en place, si l'on fait abstraction de ses implications politiques, la privatisation, une opération beaucoup plus compliquée, consiste en un saut d'obstacles. Cette fois-ci, il s'agit de prendre aux gens leur argent en échange de titres de sociétés dont il faudra déterminer le prix, les conditions de cession, savoir qui achète, qui garde...* », souligne un spécialiste des questions financières. Ce sont naturellement ces préoccupations, amendées dans le projet de loi par rapport à l'ordonnace initiale, que l'on retrouve, sous diverses formes, dans les textes définitifs :

● **L'évaluation des entreprises :** pour couper court à toute critique sur la transparence des opérations, le gouvernement a institué une commission de privatisation chargée de déterminer le prix de chacune des entreprises au vu des études fournies par des organismes financiers spécialisés, après communication des comptes revus et corrigés par un ou plusieurs cabinets d'audit. Ce comité des « sages » est présidé par M. Pierre Chatenet, conseiller d'Etat honoraire et premier président de la commission des opérations de Bourse.

La commission a pour objet de « *fixer la valeur de l'entreprise ou, s'il y a lieu, la valeur des actifs remis en échange par les acquéreurs éventuels* ». Ces évaluations s'appuient notamment sur « *la valeur boursière des titres, la valeur des actifs et des bénéfices réalisés, l'existence des filiales, et les perspectives d'avenir* ».

Enfin, il est précisé que les prix d'offre, les prix de cession ainsi que les parités d'échanges sont arrêtés par le ministre de l'économie « *sur avis de la commission de privatisation* », mais que ces prix et parités « *ne peuvent être inférieurs à l'évaluation faite par cet organisme* », cela pour répliquer aux éventuelles accusations de braderie.

● **La protection des intérêts nationaux** : il s'agit de limiter les appétits des investisseurs étrangers. Ainsi, au moment de la cession des titres par l'Etat, « *aucune personne physique ou morale ne pourra acquérir, à l'occasion de cette opération, plus de 5 % des titres cédés* ». De plus, le montant des titres cédés par l'Etat à des investisseurs étrangers « *ne pourra excéder 20 % du capital de l'entreprise* », cette limite pouvant être abaissée par arrêté « *lorsque la protection des intérêts nationaux l'exige* ».

Cette question de la « *mainmise de l'étranger* » a longtemps été au centre du débat politique sur les privatisations. Dans un *premier temps*, le gouvernement avait prévu un seuil de 15 %. Ce pourcentage équivaut, en fait, à la part des investisseurs étrangers dans le volume total des transactions boursières calculé sur l'ensemble de l'année 1985. Mais, afin d'harmoniser ce pourcentage avec la réglementation sur les *investissements étrangers* en France (limités à 20 % pour tous les pays autres que ceux de la CEE), ce seuil a été définitivement fixé au cinquième du capital.

Cette barrière de 20 % constitue-t-elle un obstacle infranchissable ? Il est permis d'en douter, et M. Balladur lui-même n'a pas caché qu'il s'agissait d'une condition imposée lors de la mise des titres sur le marché, celui-ci fonctionnant ensuite selon ses propres règles. Or l'internationalisation des places financières aidant, il est pratiquement *impossible* d'affirmer que des titres émis au porteur et souscrits par des intérêts français ne seront pas cédés par la suite à des investisseurs étrangers.

Au demeurant, il paraîtrait assez paradoxal de vouloir à tout prix *limiter* cette emprise, alors que de grands groupes français — Lafarge-Coppée ou L'Oréal pour ne citer que des exemples récents — ont à cœur de donner un ton très international à leurs dernières émissions de produits financiers. Personne ne songe non plus à s'offusquer lorsque l'un des fleu*rons de l'industrie nationale*, L'Air Liquide, se met en tête de partir à l'assaut d'un de ses principaux concurrents américains afin d'en prendre le contrôle.

L'action en or

Reste une autre parade, l'action spécifique établie selon le modèle britannique de la « Golden Share » (action en or). Il *s'agit tout simplement* d'une action de préférence sans valeur nominale ni droit financier, qui rend obligatoire l'agrément des pouvoirs publics pour la nomination des membres du conseil d'administration, voire pour certaines cessions d'actifs ou participations au capital. Ce mécanisme — dont la durée est *législativement* fixée à cinq ans — vient d'être appliqué pour la première fois à la société nationale Elf-Aquitaine, actuellement détenue à 68,8 % par l'Etat (*via* le holding ERAP), cette participation devant être prochainement ramenée à 51 %.

La Rue de Rivoli ne prévoyait d'instaurer cette « Golden Share » que dans des cas très précis de sociétés à l'activité hautement stratégique. *Mais, là aussi, le libé*ralisme officiel a ses limites, et la liste initiale, qui devait comprendre uniquement des firmes d'armement ou des compagnies pétrolières, a de fortes chances d'être étendue à d'autres sociétés, si l'on en croit les derniers propos officiels.

● **L'actionnariat populaire :** ce thème gaulliste — les pouvoirs publics préfèrent le terme d'« *actionnariat direct* » — vise à renforcer la participation des salariés au capital de leur entreprise. Il consiste à attribuer aux salariés des actions dans la limite de 10 % de chaque opération, avec au maximum « *cinq fois le plafond annuel des cotisations de la Sécurité sociale* » (soit 568 800 F). Cette nouvelle variété de capita*listes pourra bénéficier* de conditions préférentielles d'acquisition sous forme de rabais sur le prix de vente (jusqu'à un maximum de 20 %) et de délais de paiement (limités à trois ans).

En guise de reconnaissance de leur fidélité, une action gratuite sera attribuée pour chaque titre acheté, à condition toutefois de l'avoir conservé au moins un an, « *à compter du jour où il est devenu cessible* ». Le même sys*tème a été* appliqué aux autres catégories de souscripteurs : « *Les demandes présentées par des personnes physiques françaises ou résidentes n'excédant pas dix titres seront servies intégralement* », et elles pourront bénéficier d'une action gratuite pour chaque titre détenu sous réserve de l'avoir *conservé* au moins dix-huit mois (et dans la limite de cinquante titres acquis ne dépassant pas un total de 25 000 F). Ces précautions visent à éviter « *un retour de papier* » de la part de souscripteurs qui, mettant à profit la hausse des cours initiale, revendent leurs titres aussitôt après.

Pour louable qu'il soit, ce souhait d'associer les salariés aux profits de leur entreprise et de favoriser les « *petits porteurs* » se heurte tout de même à un obstacle de taille : le marché financier, de plus en plus institutionnalisé, repose essentiellement sur des véhicules de placement collectifs (SICAV et fonds communs de placement), alors que banquiers et agents de change s'efforcent — pour des raisons de rentabilité — de tout faire pour décourager l'actionnariat direct.

Le cadre *législatif* est à présent tracé. Le processus technique de mise sur le marché, plus laborieux, a été confié à quatre commissions distinctes, qui viennent de remettre leur rapport au Trésor. Les pouvoirs publics vont recevoir les premières propositions des candidats « *conseillers du gouvernement sur une opération de privatisation* » (une soixantaine de banques françaises et étrangères ont répondu le 17 septembre à l'appel d'offres). Il reste maintenant à persuader le monde de l'épargne au sens large (salariés, investisseurs français et étrangers) que telle ou telle *société constitue un excellent pla*cement et que le troc du soutien de l'Etat contre le statut de libre entreprise peut constituer une bonne affaire.

SERGE MARTI.

Les prétendants

DEPUIS plus d'un an, déjà, ou même bien davan*tage, les candidats aux* prises de participation dans les sociétés privatisables se préparent ou se déclarent. Au premier rang figurent ceux qui s'affichent ouvertement comme tels. *Ainsi*, deux sociétés d'investissement à capital fixe (SICAF) ont été créées au printemps 1984 avec un tour de table d'industriels comme administrateurs, et d'investisseurs institutionnels comme souscripteurs (compagnies d'assurances y compris les nationalisées, caisses de retraite, etc.).

Ce sont France développement (FRANDEV), animée par M. Pierre Moussa, ancien PDG de Paribas et *maintenant* PDG du groupe Pallas qu'il a créé à Londres fin 1981, et Saint Honoré Matignon, fondée sous le double patronage de la Compagnie *financière* d'Edmond de Rothschild, dirigée par M. Bernard Esambert, et de PO Banque (M. David de Rothschild). Les capitaux de départ sont de 700 à 800 *millions de francs, somme* qui va déjà être triplée pour FRANDEV.

Il est à noter que, pour les gérants de Saint Honoré Mati*gnon, il n'est pas question, pour* l'instant, de prendre des participations très significatives dans les privatisables, mais seulement d'effectuer des placements, avec un maximum de 10 % du capital sur un seul investissement. Ce n'est pas le cas pour les candidats aux trois grandes compagnies d'assurances du secteur public, l'UAP, les AGF et le GAN, prétendants aux dents longues et aux moyens puissants.

En tête, M. Bernard Pagezy, PDG de la Compagnie du Midi et du groupe des Assurances générales de Paris (AGP), a des vues précises sur les AGF à hauteur du tiers du capital si possible. Il peut y affecter des moyens financiers puissants : une trésorerie de 4 à 5 milliards de francs, et des lignes de crédit équivalentes, en France ou à l'étranger.

Ensuite, on trouve son rival dans la bataille pour la compagnie d'assurances La Providence, M. Claude *Bébéar*, animateur du groupe Axa (ex-Mutuelles unies et Drouot) qui aurait, lui, des vues sur l'UAP avec le concours de son allié Paribas ; mais c'est un gros morceau, et ses ressources sont moins importantes. Enfin, le groupe d'assurances Victoire (Abeille et Paix) de MM. Philippe Chareyre et Jack Francès a déjà accumulé des munitions avec pour objectif principal le GAN, avec lequel il pourrait constituer un ensemble important.

Quelques ambitions

M. Francès, avec ses amis MM. Jean-Marc Vernes et Serge Dassault, appuyé sur sa Compagnie industrielle, important holding, et la Banque du Marais, sensiblement gonflée depuis 1981, a, *dit-on*, quelques ambitions concernant la Compagnie financière de Suez. De son côté, M. Marc Fournier, « raider » bien connu des milieux financiers, attend son heure du haut de son bastion de la Compagnie de *navigation mixte, holding qui* recèle 4 à 5 milliards de valeurs mobilisables. Pour l'instant, il ferraille avec M. Didier Pineau-Valencienne, PDG du groupe Schneider, dans lequel il vient d'acquérir une participation de 10 %.

Un autre intervenant de taille est le groupe belge Bruxelles Lambert (GBL), dirigé par M. Gérard Eskenazi, ancien directeur général de Paribas. Lié désormais au groupe Schneider, *ce groupe a racheté deux petites* banques françaises, la Société internationale de banque et la Banque de gestion privée, auparavant contrôlée par MM. *Worms, pour constituer* sa propre banque d'affaires. Outre le soutien de GBL, cette banque disposera de celui du holding suisse Pargesa et de la banque *d'investissement américaine* Drexel Burnham, ce qui représente bien des milliards de francs de capacité de placement, à l'étranger notamment.

N'ayons garde d'oublier M. Francis Bouygues, dont l'entreprise dispose d'une trésorerie pléthorique, et qui a des vues sur TF 1. Ni, naturellement, la banque Lazard, intermédiaire obligé dans bien des opérations et qui se montre plus active que jamais dans les circonstances *actuelles, appuyée sur ses asso*ciés de Londres et surtout de New-York, où réside le plus souvent son chef, M. Michel David-Weill.

F. R.

Soigner son image

DÈS avant l'été, M. Balladur et ses services envisageaient de sensibiliser l'opinion aux nécessités et aux vertus de la privatisation en faisant appel à la publicité institutionnelle, celle qui véhicule des idées-forces et contribue à construire une image solide. Le refus de M. Mitterrand, le 14 *juillet*, de signer l'ordonnance, puis la discussion de la loi jusqu'à sa publication au *Journal officiel*, le 7 août, conduisirent les médias à exploiter et diffuser largement les thèmes chers au ministre d'Etat. Le *rédactionnel gratuit* — c'est le terme qu'emploient les *hommes de marketing* — s'était ainsi substitué au message publicitaire.

Pourtant, entamer la digue d'indifférence de trop nombreux Français à l'égard des grands groupes à dénationaliser demeure indispensable, lorsqu'on veut capter ces petits *ruisseaux de l'actionnariat privé* qui font les grandes rivières nationales. Dès lors, ce qui changeait, ce n'était pas l'objectif, mais la méthode : on assignerait à la communication gouvernementale une tâche globale d'information sur la nouvelle politique économique tout en laissant à chaque groupe le soin d'organiser sa propre communication sur sa privatisation.

Quatre grands thèmes ont jusqu'ici été retenus pour l'information officielle : privatisation et participation, liberté des prix et libre concurrence, baisse des impôts, liberté des changes. Seuls les trois derniers thèmes devraient faire l'objet de la campagne vers le grand public, les tout derniers arbitrages en la matière devant être rendus par *M. Balladur au début d'octobre*. On peut également imaginer que la liberté des changes ou la libre concurrence dans ce qu'elle a de plus professionnel (la *règle du jeu* entre industriels et commerçants) visent une « cible » trop spécifique pour justifier des spots télévisés ou des placards dans la presse.

Cependant, l'agence de publicité chargée de cette campagne est déjà choisie et a commencé de travailler. Il s'agit de *HCM (Havas-Conseil Marsteller)*. Qui, mieux que la filiale du groupe Eurocom, dépendant lui-même à 43 % de l'Agence Havas — où l'Etat est encore majoritaire, — pourrait parler de privatisation ? Des spots télévisés de trente secondes sont envisagés et certains, les plus sûrs, seraient déjà en cours de tournage. De plus, une campagne est prévue dans la presse nationale et régionale.

Un dernier arbitrage est là encore nécessaire. Le budget prévu, 7 à 8 millions de francs, est trop modeste pour assurer la diffusion de ces messages à la fois à la télévision et dans la presse. Il faut donc soit décider une « rallonge » budgétaire, soit réserver les messages dans la presse pour 1987, la campagne télévisée commençant dès fin octobre. M. Balladur tranchera *dans une quinzaine*.

Deux limites

Quant aux entreprises privatisables, elles seraient libres de leur stratégie de communication, avec deux limites précises : soumettre leurs choix Rue de Rivoli pour éviter toute discordance sur les thèmes généraux, attendre pour lancer leurs actions médiatiques que le feu vert ait été donné à leur privatisation. Pour le reste — choix de l'agence, construction de l'image, financement de la campagne —, *il revient aux équipes* de communication des groupes et à leurs directions d'œuvrer comme elles l'entendent.

Saint-Gobain a d'ores et déjà choisi Publicis et consacrera à cette tâche environ 40 millions. Chez Paribas, où le choix de l'agence interviendra vers la fin septembre, il s'agit de protéger la bonne image du groupe, obtenue au fil du temps sans effort publicitaire apparent, grâce à « *une démarche originale exclusivement éditoriale et rédactionnelle* », tout en se faisant connaître du grand public.

La politique de communication se mettrait donc en place en trois étapes : initiation et information sur les privatisations, promotion de l'opération, consolidation et stabilisation du titre en Bourse. Il faut à tout prix éviter le « *retour de papier* », qui marqua la privatisation de British Telecom. Le *montant des budgets envisagés* est pour Paribas et les AGF du même ordre que pour Saint-Gobain. Mais il est vraisemblable que c'est un minimum pour trois sociétés de cette importance.

Restent de tout aussi indispensables opérations de com*munication interne, pour les* 10 % du capital réservés aux salariés par la loi de privatisation, si l'on ne veut pas, comme ce fut parfois le cas, qe ces titres se retrouvent en Bourse dès la période légale écoulée. Dans les locaux feutrés de la rue d'Antin, les responsables de Paribas ne nourrissent guère d'inquiétude à cet égard : lors de l'émission de certificats d'investissement, les deux tiers du personnel avaient souscrit.

JOSÉE DOYÈRE.

Le lancement de la privatisation

Assurances : trois grands groupes

Il s'agit de faire bouger des structures figées depuis les nationalisations de 1945

LE secteur public de l'assurance en France est constitué par trois grands groupes : l'Union des assurances de Paris (UAP), les Assurances générales de France (AGF) et le Groupe des assurances nationales (GAN), auxquels *il faut ajouter* les Mutuelles du Mans, nationalisées « par erreur » en 1945 et dont le cas doit être disjoint en raison de sa spécificité. Ces trois grands groupes sont issus de la concentration, en 1967, de trente compagnies, déjà nationalisées par les ordonnances de 1945, et considérées comme trop petites pour rester compétitives dans les conditions de l'après-guerre.

Aussi les trois groupes s'inscrivent au premier rang de l'assurance française : en tête l'UAP, suivie des AGF, du GAN et des Mutuelles du Mans, certaines statistiques intercalant, néanmoins, le groupe des Mutuelles agricoles au deuxième rang. Leur poids n'est pas mince : l'UAP a réalisé, en 1985, un chiffre d'affaires consolidé de 32 milliards de francs et un bénéfice de 1,5 milliard de francs avec un effectif de 17 500 personnes. Pour les AGF, les résultats sont, respectivement, de 21,3 milliards de francs, 1,27 milliard de francs, avec 18 000 personnes. Pour le GAN, 17 milliards, 701 millions de francs et 8 500 personnes ; pour les Mutuelles du Mans, 8 milliards, 40 millions de francs et 5 700 personnes.

Pour importants qu'ils soient, ces chiffres ne donnent au secteur nationalisé qu'une part de 30 % environ du chiffre d'affaires total de l'assurance française, à raison de 27 % pour l'assurance-dommages (accidents, incendie et risques divers) et 43 % pour l'assurance-vie et la capitalisation, le pourcentage étant de 30 % pour les effectifs (50 000 sur 165 000). En revanche, les groupes nationalisés fournissent 40 % environ des placements de la profession au titre des provisions techniques qu'elles constituent en garantie des risques couverts.

Un rôle prééminent

Le pourcentage de 30 % peut apparaître moins important qu'on pourrait le penser au vu de la taille des groupes nationaux, mais il faut tenir compte de l'existence de nombreux concurrents. Au premier rang figurent les mutualistes, à commencer par les mutuelles agricoles, très puissantes, suivies par la Mutuelle du groupe de Niort (MAAF, MACIF, MAIF), la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF) et la Mutuelle des travailleurs mutualistes (MATMUT), qui, à elles toutes, couvrent déjà 50 % du marché de l'assurance automobile, grâce aux tarifs beaucoup plus réduits que leur permet l'absence de réseaux de commercialisation (agents généraux et courtiers), dont le poids est assez lourd. A ces concurrents, il faut ajouter la Caisse nationale de prévoyance (CNP), filiale de la Caisse des dépôts, qui se place presque au premier rang de l'assurance-vie.

Ajoutons un puissant secteur privé, qui s'est constitué et s'est fortement développé depuis 1945, avec, au premier rang, le groupe AXA (ex-Mutuelles unies et Drouot), qui, après son absorption de la compagnie La Providence, devrait prendre la troisième place dans l'assurance. Viennent ensuite le groupe Victoire (Abeille et Paix), le groupe des Assurances du groupe de Paris (AGP), filiale de la Compagnie du Midi, La France, filiale de Lazard frères, La Préservatrice-Foncière (groupe Worms), les groupes Via et Rhin-et-Moselle.

Il n'en demeure pas moins que, dans bien des domaines, les compagnies nationalisées jouent un rôle très important, et souvent prééminent, que ce soit dans l'assurance des risques industriels ou dans l'assurance-vie. Cependant, la privatisation des trois grands groupes (UAP, AGF et GAN) ne devrait pas, en principe, soulever beaucoup de difficultés.

Sur le plan idéologique, l'argument de la puissance financière – le « mur d'argent » – qui avait justifié la nationalisation de ces sociétés en 1945 (il fallait *« mettre la trésorerie de l'Etat à l'abri des pressions »*), a perdu l'essentiel de son poids. Les assurances ont cessé d'être les principaux gestionnaires de l'épargne collective, notamment au niveau de l'assurance-vie et des produits de capitalisation.

Ces groupes ont gardé un caractère commercial, sont assujettis aux mêmes règles et aux mêmes contrôles que les sociétés privées, et n'ont jamais bénéficié de la garantie de l'Etat. En outre, ils sont considérés comme relativement prospères, satisfont sans peine aux exigences concernant les marges réglementaires de solvabilité et ne connaissent pas les problèmes de fonds propres et d'endettement qui affectent un grand nombre de banques, dont le crédit pourrait, éventuellement, être ébranlé par la perte de la garantie de la puissance publique. Surtout, bien peu de chose sépare désormais les compagnies nationalisées des compagnies privées, que ce soit leurs tarifs ou leur comportement, nullement affectés par la privatisation.

En revanche, à moyen et long terme, une telle opération pourrait faire bouger un secteur dont les structures sont restées figées depuis 1945 et la concentration de 1967. Les sociétés nationalisées se sont vu interdire toute initiative susceptible de modifier les frontières entre le secteur public et les secteur privé, afin de ne pas encourir le reproche de nationalisation ou de dénationalisation « rampantes ».

Le choc de la concurrence

De plus, les sociétés françaises du secteur privé disposent, dans certains cas, d'une marge de manœuvre très supérieure à celle de leurs concurrents nationalisés. Ceux-ci, « barrés » en France, se sont heurtés et se heurtent toujours à de sérieux obstacles sur les marchés anglo-saxons, notamment celui de l'Amérique du Nord (la moitié de l'assurance mondiale).

En effet, les Etats-Unis et, dans une certaine mesure, le Canada sont opposés, par principe, aux prises de participation effectuées par des sociétés sous contrôle d'un Etat étranger. Toutefois, cela n'a pas empêché les sociétés nationales françaises de constituer un réseau très dense à l'étranger.

Il est cependant une donnée qui pèse de plus en plus lourd sur le marché français de l'assurance et qui, aux yeux de beaucoup, justifierait une refonte des structures de la profession : le choc de la concurrence internationale, inévitable, ne s'est pas fait encore vraiment sentir en France. Cette concurrence, dont l'importance est généralement sous-estimée, va se manifester plus vivement avec l'ouverture des frontières, notamment avec la liberté d'établissement au sein de la CEE. Elle s'avère en tout cas surpuissante sur le plan financier, notamment grâce à l'accumulation de capitaux en provenance de l'assurance-vie, peu développée en France en raison de l'existence d'un régime de retraites par répartition, au lieu et place de la capitalisation utilisée le plus souvent à l'étranger.

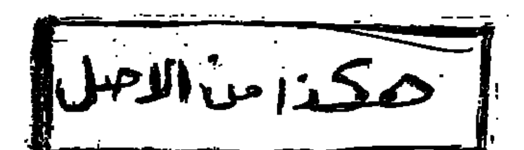
Ainsi, une seule compagnie américaine, la Metropolitan Life, a accumulé des placements représentant une fois et demie ceux de l'assurance française tout entière. La première société française, l'UAP, n'occupe que le neuvième rang européen, et les AGF le quatorzième. La privatisation pourrait donc permettre, en « dégelant » *les structures actuelles*, d'édifier, en France, des groupes plus puissants capables d'étaler de lourds frais généraux.

Sur le plan pratique, les évaluations effectuées sur la valeur, boursière ou non, des compagnies à privatiser tournent autour de 25 milliards ou même 30 milliards de francs pour l'UAP, d'une vingtaine de milliards pour les AGF et d'un peu plus de 10 milliards pour le GAN. Le cas des Mutuelles du Mans est réservé : on pourrait les « mutualiser » complètement, en les renvoyant à des sociétaires, ce qui ne rapporterait pas un sou à l'Etat, ou les rendre « capitalisables » en créant des actions qui n'existent pas actuellement.

Signalons, enfin, que le capital de l'UAP, des AGF et du GAN, sociétés cotées en Bourse, est déjà diffusé dans le public à hauteur, respectivement, de 13,50 %, 23,75 % et 13 %.

F. R.





Le lancement de la privatisation

La chronique de Paul Fabra

Nationalisation = protectionnisme

Si ce qu'on appelle le capitalisme a retrouvé, malgré la crise interminable qu'il traverse ou plutôt à cause d'elle, un prestige incontestable, ce n'est pas un hasard de la mode. S'il impose ses méthodes et ses façons de penser à ceux qui proclamaient le plus bruyamment leur désir de rompre avec lui, marginalisant les derniers récalcitrants, ce n'est pas un accident de l'histoire.

Formuler la raison fondamentale de ce retour de faveur, qui en explique l'ampleur et le caractère enveloppant (la quasi-impossibilité d'y échapper), c'est presque dire une lapalissade. Si le capitalisme, *naguère vilipendé, est désormais toléré* par les uns et porté aux nues par les autres, c'est, en fin de compte, parce que, dans la plupart des pays, industrialisés ou en voie de l'être, libéraux ou socialistes, un besoin urgent et énorme de capital se fait sentir. Le mouvement qui a conduit à cette prise de conscience, du reste encore très incomplète, se prépare depuis longtemps, et par des voies évidemment détournées. Ce n'est pas le « socialisme », évocateur de partage et de distribution, qui s'oppose à *la* « consommation ». Qui dira jamais que les contestataires des années pas forcément glorieuses de la prospérité, en protestant contre *la « société de consommation »*, ainsi qu'ils la qualifiaient avec mépris, s'en prenaient à leur insu à un « système » qui avait, à tort, cessé de donner la priorité à l'accumulation du capital ? On ne le répé*tera jamais assez : sans augmentation de* l'épargne, et surtout sans réorientation des ressources épargnées vers des emplois économiquement productifs, pas de résorption possible du chômage, pas d'amélioration du pouvoir d'achat envisageable pour les moins bien pourvus.

C'est dans des pays aussi différents que la Grande-Bretagne et le Pakistan, l'Allemagne et la Turquie, l'Argentine et le Bangladesh que des programmes de dénationalisation sont en cours, et considérés comme pièces maîtresses des politiques suivies. Le gouvernement socialiste de Felipe Gonzalez privatise ; les socialistes italiens poussent aussi dans cette voie.

On dira qu'en France la situation se présente sous un jour particulier. Que, au cours des deux dernières années, les *états-majors mis en place dans les* groupes nationalisés en 1982 ont pour la plupart montré leur aptitude, sur instructions précises de MM. Mauroy et Delors d'abord, Fabius et Bérégovoy ensuite, à *redresser la situation, et à le faire par* référence aux critères de la rentabilité la plus classique.

Cependant, que constate-t-on en France comme dans les autres pays ? Le budget est en déficit et la charge de l'impôt déjà trop lourde. Il n'est pas question, idéologie ou pas, de demander au contribuable un effort supplémentaire pour permettre à l'Etat de « remplir son devoir d'actionnaire ». Il se contente de parer au plus pressé. Cela signifie presque inévitablement porter secours aux secteurs sinistrés. On soutient à bout de bras la sidérurgie et Renault, en espérant que ce ne soit pas à fonds perdus. La logique de l'Etat actionnaire, c'est, en forçant à peine la réalité, une sélection antimarché. L'argent, au lieu de se diriger vers les emplois les plus rentables, va à ceux dont la rémunération est négative.

On dira encore que, à la faveur de leur prise de conscience progressive des nécessités de la gestion du capital, les socialistes, durant leur passage au pouvoir, ont créé les instruments propres à rétablir des circuits financiers plus normaux. Par émissions de titres participatifs et de certificats d'investissement — sorte d'actions dont le droit de vote a été détaché, — les entreprises du secteur public peuvent faire appel à l'épargne. Etait-il souhaitable d'en rester là ?

La réponse est non, et cela pour une raison qui touche également au fondement de la vie économique : la faculté de mobiliser — volontairement — les ressources de l'épargne est sous la dépendance étroite des conditions dans lesquelles les entreprises peuvent exercer leur activité. Les entreprises attireront d'autant plus de capitaux qu'elles seront capables d'obtenir de meilleurs résultats. Il serait difficile de démontrer que la natio*nalisation offre à cet égard le meilleur* cadre.

Elle le peut d'autant moins qu'aujourd'hui plus que jamais un groupe industriel, un établissement financier, une *compagnie d'assurances se développent* sur le marché international. Cela implique d'incessantes décisions concernant l'acquisition ou la cession d'actifs, des rapprochements, des ruptures d'alliances pour en conclure d'autres. C'est au prix d'un effort d'adaptation constant que la partie peut à la longue être gagnée. Peut-on nier que le jeu risque d'être sérieusement entravé par un régime de propriété publique ?

On objectera encore que l'obstacle pourrait être tourné si le gouvernement, laissant de côté son dogmatisme, renonçait à l'objectif d'une cession complète pour se contenter d'une réduction plus ou moins importante de ses participations. Mais aussi longtemps que l'Etat gardera le contrôle, il restera maître du choix des dirigeants. Un haut fonctionnaire, membre d'un actuel cabinet ministériel, dit : *« L'exercice auquel nous venons de nous livrer pour nommer les présidents des soixante-cinq sociétés dénationalisables (1), avec tout ce que cela comporte de compromis, de cotes mal taillées, de réveils d'ambitions plus ou moins injustifiées, d'appétits insolemment déguisés, porte à lui seul condamnation du régime des nationalisations. »* Si la morale publique ne s'y retrouve pas, on peut penser que l'efficacité y est encore plus malmenée. En reconnaissant lui-même la nécessité de l'autonomie de gestion des sociétés du secteur nationalisé, le gouvernement socialiste avait admis implicitement qu'il n'est pas sain de confondre responsabilités politiques et responsabilités économiques. Cette concession ne suffit pas à assurer la séparation souhaitée de leurs domaines d'action respectifs.

C'est un fait que le capitalisme privé français d'avant 1982 ne répondait que très imparfaitement à ce qu'on peut attendre d'un système destiné en principe à sécréter du capital. L'insuffisance *notoire des fonds propres était le signe* comptable d'un mal plus profond. Peut-on espérer, à la faveur de la privatisation, autre chose qu'une résurrection du système ancien ? Les directives données par M. Edouard Balladur, tant celles qui ont trouvé leur traduction dans la loi sur les privatisations que celles que le ministre d'Etat a exprimées verbalement, vont en tout cas dans le sens du renouveau. C'est la seule chose que l'on puisse dire, alors que l'expérience n'est pas encore commencée et que sa réussite dépend d'un grand nombre d'inconnues, dont l'état de la Bourse n'est pas la moins imprévisible.

Plus d'un grand groupe financier qui *aiguise ses dents risque d'être déçu.* M. Edouard Balladur n'a pas retenu l'idée intéressée selon laquelle il conviendrait de favoriser la constitution de « noyaux durs » homogènes disposant de 15 % à 25 % du capital de chaque société privatisée pour assurer le verrouillage contre l'intrusion des intérêts étrangers. Il souhaite que chaque groupe financier n'acquière pas plus de 5 % du total, quitte à voir se former des alliances pour réunir la minorité de blocage souhaitée.

LA vente des participations publiques donnera-t-elle l'occasion de créer *en France un vaste actionnariat* populaire, rêve caressé par les réformateurs modérés depuis plus d'un siècle ? Des dispositions ont été prises en ce sens. Certaines intéressent les salariés de l'entreprise, qui pourront par exemple bénéficier d'un rabais sur les prix et de la distribution d'actions gratuites (une pour une action achetée, dans la limite de 5 000 F, et après un délai d'un an). D'autres concernent les petits porteurs en général, dont les demandes seront entièrement servies et qui pourront aussi se voir attribuer des actions gratuites (une pour dix achetées, dans la limite de cinquante titres pour une valeur n'excédant pas 25 000 F).

Les précautions prises (y compris l'attribution à l'Etat, dans certaines entreprises comme *ELF*, d'« *actions spécifiques* » assurant un pouvoir de contrôle pendant cinq ans) suffiront-elles à empêcher que certaines de « nos » sociétés passent sous la domination de capitalistes étrangers ?

REMARQUONS d'abord l'ambiguïté de la question. Les Français ne peuvent que se réjouir du fait que d'ores et déjà les détenteurs de capitaux allemands, américains, suisses se disent plus intéressés par les sociétés qui seront privatisées en France que par celles qui le sont en Grande-Bretagne. L'un des motifs allégués pour cette préférence est que le Labour s'est engagé à « renationaliser » (sans employer la formule, mais cela ne trompe personne), ce que les socialistes français se sont, jusqu'à nouvel ordre, abstenus de faire.

Il faut savoir ce que l'on veut. La nationalisation est une forme de protectionnisme absolu contre l'entrée du capital étranger. C'est une arme de faible, qui, par ses effets, risque fort d'entretenir la faiblesse des entreprises dont on a ainsi entravé la liberté d'action sous prétexte de les mettre à l'abri. N'est-il pas plus constructif de se donner pour objectif de faire passer l'économie française à l'âge adulte ? Devenue majeure, elle substituerait à la tutelle une capacité autonome de se défendre. Que vaut l'indépendance si elle n'est pas conquise chaque jour ? Telle grande banque allemande dont le capital est à 30 % entre des mains étrangères surveille de près les transactions sur chacune des Bourses (dont Paris) où elle est cotée. Vient-elle à soupçonner qu'un groupe étranger est en passe d'acquérir plus de 5 % de son capital, elle organise la riposte en rachetant ses propres titres ou en les faisant racheter par des sociétés amies, et, bien sûr, allemandes.

(1) En réalité, il suffira d'en dénationaliser vingt-cinq (ce qui est déjà beaucoup) pour obtenir automatiquement la privatisation des quarante autres, qui sont leurs filiales. En privatisant Paribas par exemple, on dénationalise *ipso facto* le Crédit du Nord.

Banques : le mur d'argent

(Suite de la page 33.)

Paribas est constitué essentiellement par un ensemble de banques, la Banque Paribas, haut de gamme au service des entreprises, le Crédit du Nord, banque commerciale classique, et la Compagnie bancaire, premier groupe européen spécialisé dans le financement des équipements professionnels et domestiques et les crédits immobiliers, avec ses filiales UCB, UFB, COFICA, CETELEM ET LOCABAIL. Il détient de très nombreuses participations dans des groupes industriels et commerciaux représentant une vingtaine de milliards de francs à la fin de 1985.

Par ses implantations à l'étranger, le groupe est présent dans 54 pays. Son actif net estimé est de 14 milliards de francs, ses effectifs atteignent 29 000 personnes, et sa valeur *boursière frise les 20 milliards* de francs aux cours actuels.

La Compagnie financière de Suez englobe également un certain nombre de banques : Indosuez, spécialisée dans les relations avec l'étranger, la Banque Vernes et la Banque parisienne de crédit, récemment acquises, la Banque La Hénin (crédit immobilier), et la Banque Sofinco (crédit à la consommation). Il est à remarquer que Paribas et Suez couvrent ainsi une très grande part du marché du crédit à la consommation en France.

Comme Paribas, Suez détient un gros portefeuille de participations : assurance, services, immobilier, industrie, sociétés de commerce, etc. La valeur intrinsèque de la Compagnie financière de Suez oscille entre 17 et 20 milliards de francs suivant les estimations, difficiles en ce qui concerne celles portant sur les banques comme pour Paribas.

Quant aux banques de dépôt, il convient de distinguer entre les trois géants, BNP, Crédit lyonnais, Société générale, et les autres. Ces trois *grands* se situent *dans* le peloton de tête mondial, sixième rang pour la BNP, neuvième pour le Crédit lyonnais, onzième pour la Société générale. Elles sont puissamment *implantées à l'étranger, constituant* le deuxième réseau de la planète, après les banques américaines et un peu avant les banques britanniques.

Cette expansion déjà ancienne (le Crédit lyonnais était la plus grande banque du monde en 1914), s'est accélérée à partir des années 60 et surtout 70, avec l'instauration d'un encadrement du crédit qui avait alors bridé leur développement en France métropolitaine. A elles trois, elles emploient plus de 140 000 personnes sur les 250 000 des banques inscrites, et totalisent chacune des bilans frôlant les 1 000 milliards de francs, de véritables mastodontes.

Loin derrière, l'on trouve le groupe du CIC, avec ses 15 000 personnes et ses neuf filiales régionales, le *groupe du Crédit commercial de* France, avec l'Union de banques à Paris et l'Européenne de banque (7 500 personnes) et toute une série de banques moyennes, Banque Hervet, Banque de Bretagne, *etc.*

Une question brûlante

La privatisation de ces groupes et de ces banques pose, toutefois, quelques problèmes. Ces problèmes n'existent pas pour les deux compagnies financières, Paribas et Suez, dont les banques filiales ne constituent qu'une partie des actifs, bien répartis par ailleurs. En revanche, pour les autres, la grande question de la *couverture des engagements* par les fonds propres demeure brûlante.

Les trois grandes banques françaises sont, depuis la guerre, restées très sous-capitalisées par rapport à leurs concurrentes étrangères, allemandes, suisses, britanniques, américaines, etc. L'Etat, unique actionnaire, s'est toujours refusé à *augmenter leur capital,* leurs bénéfices restant relativement modestes. Jusqu'à ces dernières années, elles n'ont pu, en théorie, mettre en réserve les fonds propres *indispensables à leur taux de couver*ture des crédits atteignant les 5 % à 7 % généralement requis. En revanche, on pouvait considérer que l'Etat français, leur unique actionnaire, les *faisait bénéficier de sa garantie tuté*laire.

En réalité, outre le fait que ces banques viennent d'augmenter très fortement leur capital de près de 30 %, en émettant des certificats d'investissement dans le public, elles ont pu constituer en franchise d'impôt d'énormes provisions pour créances douteuses, dont une bonnne part peut être considérée comme de quasi-fonds propres. Ainsi leurs créances sur des zones exposées, comme le Mexique ou l'Amérique du Sud, sont maintenant provisionnées à 30 % ou plus, ce qui place ces trois banques en meilleure posture que les banques américaines par exemple, nettement moins bien loties de ce côté-là.

En définitive, leur *pourcentage* global de couverture de leurs engagements dépasserait 10 %, ce qui est tout à fait honorable. Ce n'est pas toujours le cas pour certaines ban*ques petites et moyennes,* qui, dans le futur, devront trouver des solutions si elles sont privées de la garantie de l'Etat.

On peut se demander, enfin, ce que la privatisation changera dans le comportement des banques, comme on peut d'ailleurs se demander ce que les nationalisations avaient vraiment modifié par rapport à leur situation antérieure. Si, au début de 1982, les socialistes avaient pensé influer en profondeur sur les modalités de distribution du crédit en privilégiant certains secteurs ou bien les PME, ils ont dû rapidement déchanter.

Une trop grande sélectivité pouvait conduire à une aggravation des *risques* bancaires, déjà *effective* du fait de la crise économique, dans le moment même où les pouvoirs publics demandaient aux dirigeants des établissements nationalisés de veiller à l'équilibre de leur compte d'exploitation, et même de réaliser des bénéfices. On a donc vu ces dirigeants faire de la gestion dans la meilleure tradition capitaliste.

Le seul changement a été, dans beaucoup de cas, une amélioration du dialogue social. Toutefois les syndicats se sont plaints de trouver leurs nouveaux patrons aussi durs en matière de salaires, et même davantage que les anciens.

La privatisation devrait toutefois permettre à nouveau aux banques françaises d'ouvrir leur capital aux banques étrangères, *sur* une base minoritaire évidemment, comme elles avaient commencé à le faire avant 1982 en vue de faciliter l'établissement de relations commerciales. *Pour le reste, le processus en* cours revient simplement à aligner le système bancaire français sur les systèmes étrangers où le régime privé est la règle. Même en Italie où *ce système est étatisé depuis* la crise des années 30, les banques commencent à ouvrir leur capital au public, ce qui constitue une privatisation larvée.

FRANÇOIS RENARD.

65 + 1

La loi de privatisation indique que *« sera transférée du secteur public au secteur privé, au plus tard le 1er mars 1991, la propriété des participations majoritaires détenues directement ou indirectement par l'Etat »* dans les entreprises suivantes :

● *Industrie (9 sociétés) :*

Compagnie de Saint-Gobain ; Compagnie des machines Bull ; Compagnie générale d'électricité (CGE); Compagnie générale de constructions téléphoniques (CGCT) ; Pechiney ; Rhône-Poulenc SA ; Société Matra ; Société nationale ELF-Aquitaine ; Thomson SA.

● *Assurances (13) :*

Les Assurances générales de France-IARD ; Les Assurances générales de France-vie ; Les Assurances nationales, Compagnie française d'assurances et de réassurances, incendie, accidents et risques divers ; Les Assurances nationales, Compagnie française d'assurances sur la vie ; Les Assurances nationales, Société française de capitalisation ; L'Union des assurances de Paris-capitalisation ; *L'Union des assurances de Paris*-IARD ; L'Union des assurances de Paris-vie ; Mutuelle générale française-accidents ; Mutuelle générale française-vie ; Société centrale du Groupe des Assurances générales en France ; Société centrale du Groupe des Assurances nationales ; Société centrale du Groupe Union des Assurances de Paris.

● *Banques (38) :*

Banque Chaix ; Banque de Bretagne ; Banque de la Hénin ; Banque de l'union européenne ; Banque du bâtiment et des travaux publics ; Banque Hervet ; Banque Indosuez ; Banque industrielle et mobilière privée ; *Banque Laydernier ; Banque* Monod ; Banque nationale de Paris ; Banque Odier Bungener Courvoisier ; Banque Paribas ; Banque parisienne de crédit ; *Banque régionale de l'Ain ;* Banque régionale de l'Ouest ; Banque Scalbert-Dupont ; Banque Sofinco ; Banque Tarneaud ; Banque Vernes et commerciale de Paris ; *Banque Worms ;* Crédit chimique ; Crédit commercial de France ; Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine ; Crédit industriel de Normandie ; Crédit *industriel de l'Ouest ;* Crédit industriel et commercial de Paris ; Crédit lyonnais ; Crédit du Nord ; Européenne de banque ; Société bordelaise de crédit *industriel et commercial ;* Société centrale de banque ; Société générale ; Société générale alsacienne de banque ; Société lyonnaise de banque ; Société marseillaise de crédit ; Société *nancéienne* de crédit industriel et Varin-Bernier ; Union de banques à Paris.

● *Compagnies financières (4) :*

Compagnie financière de crédit commercial de France ; Compagnie financière de crédit industriel et commercial ; Compagnie *financière de Paribas ; Compa*gnie financière de Suez.

● *Entreprise de communication (1) :*

Agence Havas.

En dehors de cette liste annexée à la loi, le gouvernement a décidé de privatiser la société Télévision française 1 (TF 1).

En outre, une privatisation partielle ou totale d'autres sociétés ou même d'institutions publiques — une fois leur statut modifié — est en cours ou prévue à la discrétion du gouvernement (Dassault, Sofirad, etc.).

Industrie : une force de frappe

(Suite de la page 33.)

Ces restructurations s'accompagneront partout d'un gros effort d'investissement et d'une réduction des effectifs. Elles auront aussi pour résultat une « sortie du rouge » pour la plupart des groupes. En 1985, Pechiney affiche 700 millions de francs de bénéfices. Thomson 1 milliard et Rhône-Poulenc 2,3 milliards. En 1982, leurs déficits étaient respectivement de 3 milliards (hors chimie), 2,2 milliards et 787 millions...

Un retour à la Bourse

Ce retour aux bénéfices va coïncider avec un affaiblissement du soutien de l'actionnaire public. Dès 1983, certains groupes se retourneront vers la Bourse pour y collecter, *via* de nouveaux instruments mis à leur disposition par la loi Delors sur l'épargne de janvier 1983 (titres participatifs et certificats d'investissement), les ressources dont ils ont besoin pour assurer leur développement, notamment international. Ces apports en capitaux privés représenteront plusieurs milliards de francs. Accessoirement, et dans la plus grande illégalité (étant donné le vide juridique sur la « respiration du secteur public »), ces groupes vendront également certains actifs pour récupérer de l'argent frais.

Le retour au « capitalisme » de ces entreprises est déjà acquis dans les esprits, les méthodes et la politique de l'emploi, si ce n'est encore dans l'application de la loi. Les grandes options stratégiques sont pour la plupart prises. Reste qu'il faudra maintenant les mettre en œuvre.

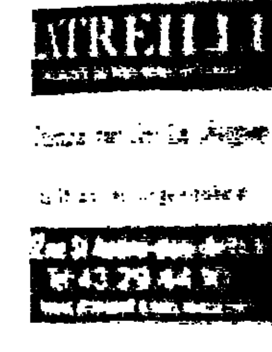
La Compagnie générale d'électricité doit parachever et gérer les grandes manœuvres qu'elle a *engagées dans les télé*communications avec les américains ATT et ITT. Saint-Gobain et Pechiney misent tous les deux sur les matériaux nouveaux — au risque de se concurrencer, — entraînant des acquisitions, notamment aux Etats-Unis. Bull cherche à consolider sa croissance...

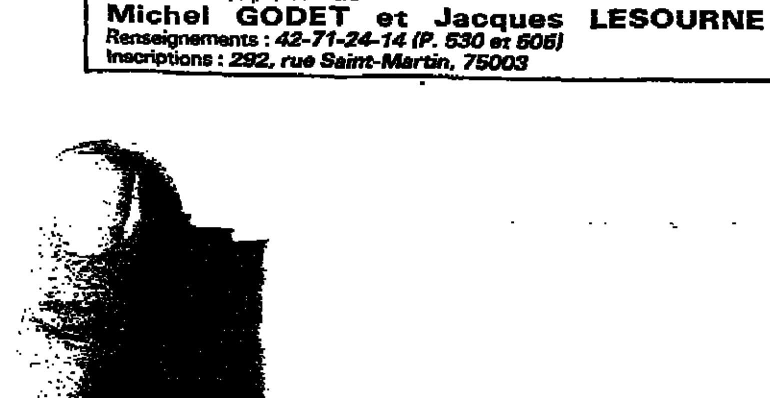
Pour tous, l'expansion passe par le renforcement de leurs ressources financières. La privatisation leur en donnera-t-elle les moyens ? Oui, si elle s'accompagne d'augmentations de capital car le seul transfert de la propriété de l'Etat à des actionnaires ne rapporterait pas un sou aux entreprises. Mais les risques sont grands de se retrouver, une fois passé l'acte de vente, avec des actionnaires impécunieux.

En attendant, la perspective de la privatisation pousse les groupes nationalisés à se rendre plus attractifs aux yeux de futurs investisseurs. Pechiney négocie la vente de la moitié de sa part (50,1 %) dans l'aluminerie de Bécancour au Québec, tout juste inaugurée, pour se faire du « cash » et se désendetter. Saint-Gobain passe un accord avec la Générale des eaux pour céder les trois quarts de sa participation (20 %) dans cette dernière. Là aussi, l'opération se soldera par un apport d'argent frais complété par une entrée du distributeur d'eau dans le capital des filiales bâtiment de Saint-Gobain.

L'enjeu de la privatisation dépasse largement ces préparatifs financiers. Le changement de *propriétaire* permettra-t-il aux groupes d'acquérir la dimension internationale critique comparable à celle de leurs concurrents étrangers ? Telle est la première question posée. La seconde concerne la France. Les futures privatisées ont entre leurs mains l'avenir d'une bonne partie de l'industrie nationale. Qu'*on* le regrette ou non, et malgré les discours enflammés sur les PME, les grands groupes restent la force de frappe, en termes de technologie, d'*exportation* et de création de richesses du pays.

CLAIRE BLANDIN.





Le Carnet du Monde

Mariages

— **Jeanne A. BERNARD**
et Henry CHEYNEL

ont la joie d'annoncer leur mariage célébré le 20 septembre 1986, à Ponchatoula (Louisiane).

155, Oakwood Estates,
Ponchatoula (La). USA. 70454.
11, place Adolphe-Chérioux,
75015 Paris.

— Deux fidèles lecteurs du *Monde*,

M. Alain LACOUR
Mlle Françoise MILLET

sont heureux de faire part de leur mariage, à Troyes, le 13 septembre 1986.

— Dieppe (Seine-Maritime),
6, rue P.-J. Féret.

Jean-Christophe et Ninon Lanoix

ont la joie d'annoncer le mariage de

Louis LANOIX
et
Axel DELOISON,

à Dieppe, le 13 septembre 1986.

Décès

— Henri et Denise Barre,
ses parents,
Catherine et Michel Levy,
ses sœur et beau-frère,
Marc et Véronique Barre,
ses frère et belle-sœur,
David et Audrey Levy,
Thomas et Mathieu Barre,
ses neveux et nièce,
Sylvie Choquet,
sa fiancée,
Paul Damas,
son ami d'enfance,
Tous ses amis,

ont la douleur de faire part du décès accidentel, survenu à Paris, le 6 septembre 1986, dans sa vingt-sixième année, de

Pierre BARRE,
aspirant du génie,
affecté au centre opérationnel
de la direction de la sécurité civile
(CODISC),
médaille de la défense nationale.

Après que les honneurs militaires eurent été rendus au siège du CODISC, à Levallois, l'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le 13 septembre 1986, au cimetière de Castelnau-Montratier (Lot).

Le présent avis tient lieu de faire-part.
6, rue Hudri,
92400 Courbevoie.
Place Gambetta,
46170 Castelnau-Montratier.

— Claude Esteban
et sa mère,
M. et Mme Philippe Simon,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Simon,
leur fille et petite-fille,
M. et Mme Bernard Simon,
leurs enfants et petit-fils,

ont la tristesse de faire part du décès de

Denise ESTEBAN,
née Simon,

survenu accidentellement le 19 septembre 1986, à Nantes.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 24 septembre, à 14 h 45, en l'église de Jonchery-sur-Vesle.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons éventuels au Centre hospitalier régional de Nantes (Hôtel-Dieu), ou à Amnesty International.

11, rue Daguerre,
75014 Paris.

— Jean et Barbara Marguin,
Robert et Luce Abouaf,
Bernard et Marie-Claude Lortic
et leurs enfants,
Catherine Marguin,
Olivier Marguin,
Les familles parentes et alliées,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Louis MARGUIN,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de l'Université,

survenu à Lyon le 17 septembre 1986.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le lundi 22 septembre 1986.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Max Serruys,
son épouse,
M. Yves Serruys,
son fils,
Mlle Lucie Drouet,
sa belle-sœur,
Ses parents et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Max SERRUYS,
commandeur de la Légion d'honneur,
professeur honoraire
au Conservatoire national
des arts et métiers
et à l'Ecole centrale
des arts et manufactures,
officier des Palmes académiques,

survenu à Paris le 19 septembre 1986.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 24 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris-7e.

— Mme Françoise Thenard,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Mlle Simonne Thenard,
sa sœur,
Les familles d'Hailly, Thenard et Vauthier,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Robert THENARD,
conseiller honoraire
à la cour d'appel de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre (1939-1945),

survenu le 16 septembre 1986, dans sa soixante-quinzième année.
Les obsèques auront lieu le mercredi 24 septembre, à Paris.

23, rue Varet,
75015 Paris.

— Mme Natacha Vaillant,
née Odorenko,
son épouse,
Yann et François Vaillant,
ses fils,
Mme Albin Masson,
sa belle-mère,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert VAILLANT,
administrateur en chef
de première classe
des affaires maritimes (ER),
chargé de mission
auprès de l'IFREMER Brest.

Les obsèques ont eu lieu le 20 septembre 1986, à Névez (Sud-Finistère).

32, rue du Château,
29200 Brest.
« Gwenoden », Port Manech,
29139 Névez.
6, rue des Mauvais-Garçons,
75004 Paris.

— Mme Paul Zeisser,
son épouse,
Sa fille, Nicole,
Leur famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Paul ZEISSER,
trésorier principal
des finances honoraire,

survenu le 17 septembre 1986, dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques ont eu lieu à Mulhouse, le 20 septembre 1986.

29, boulevard de l'Europe,
68100 Mulhouse.
23, rue Visconti,
75006 Paris.

Anniversaires

— Il y a un an

Serge AUBERT
chevalier de l'ordre national du Mérite,
vice-président directeur général
de Mondial-Assistance,

disparaissait brutalement à l'âge de cinquante-neuf ans.

M. le comte Henri de Fraguier,
président de la société,
Le conseil d'administration,
Et tous ceux qui lui ont porté estime et amitié,

rappellent son souvenir et rendent hommage à sa mémoire.

— **Félix C. COBO.**

Pour le troisième anniversaire de son départ, son souvenir s'unit à ceux de ses frères bien aimés,

Jorge Alberto
et Carlos Eduardo

décédés à Buenos-Aires en novembre 1985.

« Canta, aunque cantar sea condena morir de amor y porque asi reza ser el incendio y ser alejandria. »

— La famille et les très proches amis de

Geneviève TABOUIS,
officier de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre du Mérite national,
vice-présidente d'honneur
de la presse diplomatique française,
journaliste et femme de lettres,

souhaitent que tous ceux qui l'ont aimée, connue ou même seulement lue ou écoutée avec intérêt pendant les longues années de sa brillante carrière, lui consacrent une pensée recueillie en ce premier anniversaire de sa mort.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Messes anniversaires

— A la mémoire de

Rémy GOUSSAULT

décédé le 4 juillet 1986,

un service religieux sera célébré le samedi 27 septembre 1986, à 9 heures, en l'église Saint-Séverin, à Paris-6e.

11, rue Suger,
75006 Paris.

Erratum

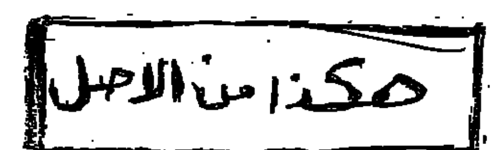
— Une erreur s'est glissée dans l'annonce du décès de

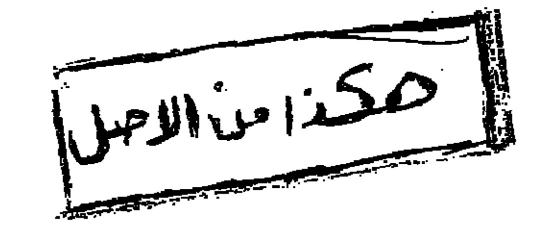
M. SCHER

parue dans *le Monde* du 17 daté 18 septembre.
Il fallait lire :
ancien déporté
et non
ancien député.

Légion d'honneur

— Est nommé *chevalier* le capitaine de corvette de l'Aéronavale Alain Rondenay, blessé aux commandes d'un Alizée, le 22 mai, lors d'une mission d'entraînement au tir sur l'océan Atlantique. Après un grave incident, le capitaine Rondenay avait réussi à sauver l'appareil et l'équipage.





Economie

Le nouveau « round » des négociations commerciales internationales s'ouvre dans l'ambiguïté

PUNTA-DEL-ESTE
de notre envoyé spécial

C'est avec un sentiment de mission accomplie que les délégués des quatre-vingt-douze « parties contractantes » venant de participer pendant une semaine à Punta-del-Este à la session ministérielle du GATT (l'accord qui réglemente le commerce international) sont allés s'offrir quelques jours de détente à Rio ou à Buenos-Aires. La conférence s'est terminée dans l'euphorie. Chacun s'est félicité que l'esprit de compromis ait permis d'atteindre ce qui était l'objectif de la réunion, à savoir le lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales (NCM) et à proclamer comme il se doit que les concessions ayant permis de surmonter les dernières divergences avaient été faites par le voisin. Les pays signataires du GATT ont décidé d'organiser pendant les quatre années à venir un vaste dialogue qui, même s'il n'a aucune chance de leur épargner des conflits, devrait au moins empêcher l'irréparable de se produire. Cependant, ce dialogue, s'il témoigne d'une foi commune dans un commerce ouvert, va s'engager dans l'ambiguïté.

Les Etats-Unis apparaissent comme les principaux gagnants de l'opération puisque ce sont eux qui plaident depuis plusieurs années en faveur d'un nouveau cycle et qu'ils ont obtenu de surcroît qu'il porte principalement, comme ils le voulaient, d'une part sur l'agriculture, d'autre part sur les « nouveaux thèmes », c'est-à-dire la libéralisation des services ainsi que des investissements, et sur le renforcement de la protection de la propriété intellectuelle. Mais leur victoire n'a rien d'un triomphe. Face à leurs ambitions, tant la Communauté que le Brésil et l'Inde, qui étaient, sur des terrains différents, leurs principaux challengers, ont marqué des points. Il est vrai que M. Clayton Yeutter, le représentant spécial de la Maison Blanche pour les négociations commerciales, ne pouvait pas se permettre à deux mois des élections pour le renouvellement du congrès, de rentrer à Washington avec un échec. Il a donc dû faire des concessions par rapport à ce qu'était la position des Etats-Unis en juillet à Genève.

Le passage de la déclaration concernant l'agriculture reconnaît, comme le demandait la CEE, que le désordre actuel qui caractérise les marchés est provoqué tout autant par les aides directes qu'accordent les autorités américaines à leurs agriculteurs que par les subventions à l'exportation de la Communauté. Mais surtout, M. Yeutter, revenant sur un refus jusque-là catégorique, a accepté, comme l'exigeaient le Brésil et l'Inde, que les services tout en étant partie intégrante des NCM, soient traités de manière spécifique hors du cadre du GATT. La déclaration ministérielle comporte ainsi deux parties ; la première, qui traite des « *négociations sur le commerce des marchandises* », est lancée par « *les parties contractantes* » ; la seconde, qui porte sur le commerce des services, est lancée par « *les ministres* ». Cet exercice « *distinct mais non séparé* », comme le suggérait la CEE qui a beaucoup fait pour empêcher que le Brésil et l'Inde ainsi que la petite dizaine de pays en voie de développement qui les suivent, soient minorisés, n'est-il rien d'autre qu'une de ces byzantineries qu'affectionnent les hommes du GATT ? M. Paolo Batista, l'ambassadeur du Brésil auprès du GATT, qui a joué un rôle majeur tout au long des pourparlers et en particulier vendredi soir lors des ultimes joutes sur ce thème, s'est montré assez convaincant lorsque, après avoir constaté que « *maintenir le débat sur les services hors du cadre du GATT avait constitué le principal objectif de son pays* », il a exposé les avantages de la solution retenue.

Endiguer les ambitions des banques

Grâce à la distinction qui est faite, on peut très bien imaginer, a-t-il fait observer, que des règles de conduite qui seraient décidées au cours de la négociation pour les échanges de services ne soient pas appliquées à certains pays. Une différenciation que le GATT, en principe, n'autorise pas. Autre subtilité, la négociation sur les services sera menée hors du cadre du GATT mais, toutefois, selon ses procédures. M. Batista ne voit là encore que des avantages. C'est, fait-il valoir, la garantie que les décisions ne seront prises que par consensus. Il faudra voir si ces garde-fous suffiront pour endiguer les ambitions des banques et des entreprises de services des pays industrialisés.

Il n'est pas étonnant que les quatorze pays exportateurs libéraux de produits agricoles (qui se qualifient, pour être tout à fait exact, de *fair traders*, c'est-à-dire d'exportateurs « loyaux ») du groupe de Cairns récemment créé à l'instigation de l'Australie, et qui réclament avec véhémence la suppression des subventions à l'exportation, se soient félicités de la session. Leur cohésion n'est sans doute pas encore parfaite, mais la conférence leur a donné une consécration officielle. Il y ont joué un rôle actif et s'en sont trouvés confortés dans leur volonté d'unir leurs efforts.

Les Japonais, satisfaits pour l'essentiel, se sont néanmoins montrés outrés de la démarche de la Communauté visant à ce qu'il soit clairement indiqué que les futures NCM devraient se traduire, pour les différents participants, par des avantages réellement équilibrés. La CEE entendait que les partenaires du Japon lui fassent savoir qu'à leurs yeux il ne sert à rien de prendre des engagements s'ils ne sont pas suivis d'effets. Les Japonais ont obtenu qu'une telle clause, parce qu'elle s'apparente à une obligation de résultat – ce qui n'est pas conforme à la pratique du GATT, – ne soit pas insérée dans la résolution ministérielle. Mais les Européens ont eu partiellement gain de cause car elle a fait l'objet d'une « *déclaration de la présidence* », et ils n'oublieront pas le moment venu d'en rappeler les termes à leurs interlocuteurs de Tokyo.

PHILIPPE LEMAITRE.

M. de Larosière va quitter le FMI

M. Jacques de Larosière, directeur général du Fonds monétaire international, âgé de cinquante-six ans, a annoncé, le vendredi 19 septembre, lors d'une réunion du conseil exécutif du FMI, son intention de démissionner à la fin de l'année, dix-huit mois avant l'échéance de son second mandat. L'ancien directeur du Trésor français, dont les qualités de grand négociateur international se sont affirmées au cours des huit années passées à la tête du FMI, a mis en avant des raisons familiales. Mais on lui prête aussi l'intention de mettre au service de la France l'expérience accumulée depuis 1978 dans un poste exposé du fait de la crise de l'endettement. Le gouvernorat d'une Banque de France au statut révisé – et de ce fait plus autonome – pourrait, dit-on, par exemple, l'intéresser.

Au FMI, dont la direction générale revient traditionnellement à un Européen, on parle, pour succéder à M. de Larosière, du ministre néerlandais des finances, M. Onno Ruding, actuel président du comité intérimaire du Fonds, ou du vice-gouverneur de la Banque d'Italie, M. Lamberto Dini.

Un an après l'accord du Plaza

Contre-offensive européenne pour limiter la baisse du dollar

Le bras de fer entre Washington et Bonn sur une baisse des taux d'intérêt jugée indispensable par les Etats-Unis pour relancer une croissance internationale estimée trop molle a pris une nouvelle dimension avec la décision des ministres européens des finances d'intervenir pour freiner la baisse du dollar. Réunis à Gleneagles, en Ecosse, pour la traditionnelle préparation des assemblées annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, les Douze ont décidé, le samedi 20 septembre, de s'employer à mettre fin au chantage américain. La priorité sera accordée à la stabilité du système monétaire européen, chahuté par un mark dopé par les « *petites phrases* » de responsables américains, prêts à laisser filer le billet vert et à gêner les exportateurs allemands jusqu'à ce que la Bundesbank accepte d'offrir un ballon d'oxygène en baissant ses taux directeurs.

Une décision qui pourrait être lourde de conséquences. Pour les Européens, qui s'engagent à partager le fardeau de la RFA dans l'espoir d'atténuer les pressions à la hausse sur le mark, à la baisse sur le franc français (*le Monde* du 20 septembre), le franc belge ou la couronne danoise. Pour la concertation internationale, mise en place, à New-York, lors de l'accord dit du Plaza, il y a juste un an, et qui avait permis au « groupe des Cinq » pays les plus puissants de s'entendre sur une action coordonnée de baisse du dollar. Une décision couronnée de succès puisque, depuis le 22 septembre 1985, la devise américaine a fléchi de 30 % par rapport au mark, de 36 % par rapport au yen. Ses limites ont vite été trouvées. Les hasards du calendrier n'ont pas facilité la tâche des principaux protagonistes. Pour la Maison Blanche, confrontée aux élections législatives du 4 novembre, les retombées commerciales de l'affaiblissement du dollar tardent à se faire sentir pour des raisons mécaniques – le renchérissement des importations et la chute en valeur des exportations, cette fameuse « courbe en J » chère aux experts – mais aussi parce que le déclin du billet vert a été très modeste vis-à-vis de pays qui, comme le Canada ou la Corée du Sud, comptent pour près de la moitié dans le commerce extérieur américain. Le déficit de ce dernier pourrait cette année tourner autour de 180 milliards de dollars. La RFA était, elle aussi, confrontée à ce qu'un observateur appelle un « *conflit de devoirs* » : utiliser dès maintenant l'arme du crédit, alors que la conjoncture allemande est dynamique, et se voir privé de cet atout au cas où, dans quelques mois, elle s'essoufflerait, ou subir le contre-coup d'une baisse du dollar délibérément organisée par les Etats-Unis.

Le président de la réunion de Gleneagles, le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson a espéré, à l'issue des débats, que l'« *esprit du Plaza* » serait sauvegardé. Les rencontres, qui vont se multiplier au cours des prochains jours et notamment celle du groupe des Cinq prévue à Washington le 26 septembre, apporteront une réponse. Une réalité pourtant demeure. « *Le plus facile a été fait il a un an, lorsqu'il s'agissait de contrer une situation extravagante* » entre les principales monnaies. La marge de manœuvre de chacun est aujourd'hui singulièrement limitée par des préoccupations internes contradictoires. La France en constitue un exemple particulier dans la mesure où Paris s'est engagé à lever les derniers contrôles de change à un moment où elle aurait besoin de pouvoir, elle aussi, abaisser les taux d'intérêt.

L'essentiel, dans un premier temps, est de connaître la réaction des marchés. Après être tombé au-dessous du seuil psychologique de 2 marks, le dollar est remonté ce lundi à plus de 2,02 DM. Les Etats-Unis accepteront-ils de se joindre aux Européens ? Sans l'élargissement à Washington d'une action concertée, écartée vendredi dernier encore par le responsable des conseillers économiques de la Maison Blanche, M. Beryl Sprinkel, les pays membres du SME pourraient s'épuiser en interventions, l'apport des Etats-Unis étant considéré comme essentiel à la crédibilité d'opérations sur les changes. Mais si les esprits évoluent, on ne peut exclure la mise au point d'une sorte d'« accord du Plaza à l'envers » sur l'atterrissage en douceur du dollar. L'économie et le commerce international en ont le plus urgent besoin. A moins que les considérations strictement politiques...

F. C.

Le rapport de la Banque mondiale

Des signes positifs dans l'action internationale envers le tiers-monde

En dépit d'un conjoncture internationale peu favorable à une amélioration de la situation des pays en développement, la Banque mondiale se veut très prudemment optimiste. « *Les discussions théoriques ont cédé le pas à l'action sur certains points critiques* », soulignent les auteurs du rapport annuel de l'institution. Le constat s'applique beaucoup plus aux activités d'organismes multilatéraux comme la BIRD (1) ou à l'attitude de certains gouvernements qu'aux banques privées, toujours réticentes à l'idée de continuer d'aider le tiers-monde.

Certes, la nécessité d'une action concertée pour mettre fin à des « *décennies de déclin économique dans les pays d'Afrique subsaharienne* » a été concrètement reconnue. Lancé sur la base d'un financement de plus de 1,2 milliard de dollars le 1er juillet 1985, le Fonds spécial d'aide à l'Afrique a permis d'engager 782 millions de dollars dans quinze pays durant l'exercice 1985-1986 qui s'est achevé en juin dernier.

De même, la Banque mondiale a fait sa part du chemin pour stimuler la croissance dans les pays lourdement endettés. L'institution a profité de la fin de l'hostilité américaine à l'égard des prêts fournis en appui à des réformes de structures ou de secteurs pour multiplier de telles opérations, qui ont représenté le tiers des engagements dans quatorze pays à revenu intermédiaire surendettés.

Cette évolution pourrait se confirmer pour l'ensemble de la politique de la BIRD, apparemment prête à jouer le rôle accru qu'attendent d'elle les Etats membres pour faciliter le retour à l'expansion dans le tiers-monde en dépit du poids de la dette. Les prêts d'ajustement sectoriels, qui représentaient, il y a cinq ans, 1,1 % du total des opérations de la Banque et de sa filiale spécialisée dans l'aide aux plus démunis, l'Association internationale de développement (AID), atteignent cette année 14 %. Avec les prêts d'ajustement structurels, c'est un total de plus de 3 milliards de dollars, soit 18 % des crédits globaux, qui ont été consacrés à des programmes aussi divers que l'amélioration de la politique commerciale en Colombie, la fiscalité agricole en Argentine ou un meilleur équilibre des finances publiques au Maroc.

Une équation toujours difficile

Ces nouvelles priorités sont observées avec la plus grande attention par tout un chacun, bien que leurs retombées soient pratiquement impossible à quantifier. Quant à leur rôle d'entraînement auprès de créanciers, il reste à démontrer. Les auteurs du rapport reconnaissent eux-mêmes que, en dépit des efforts de la BIRD pour rassurer les banques privées, les prêts aux pays surendettés ont augmenté de moins de 1 % en 1985. Vis-à-vis de l'ensemble du tiers-monde, les crédits à long terme se sont réduits de plus de moitié en cinq ans, pour retomber à 35,5 milliards de dollars l'an dernier.

Outre cet assèchement des flux financiers, les pays en développement ont été confrontés à une équation toujours aussi difficile : croissance décevante du monde industrialisé, limitant à 2,3 % les exportations, en volume, du tiers-monde en 1985 ; baisse de 1,1 point des termes de l'échange ; taux d'intérêt réels lourds en dépit d'une nette détente en ce domaine. La croissance du produit intérieur brut du tiers-monde est retombée de 5,4 % en 1984 à 4,3 % l'an dernier. En outre, le service de la dette à long terme absorbait, en 1985, 22 % des recettes à l'exportation de ces pays contre 20 % un an auparavant.

La Banque mondiale a ressenti elle-même les effets de cette double contrainte, austérité et endettement. Si le total des engagements a atteint 13,17 milliards de dollars, en hausse de 16 % sur l'exercice précédent, les pays bénéficiaires n'ont tiré que 8,26 milliards, une baisse de 382 millions sur 1985 reflétant un ralentissement du lancement des projets. Parallèlement, la prudence extrême des prêteurs se retrouve dans le montant des opérations cofinancées avec le « *parapluie* » de la BIRD : 3,5 milliards durant l'exercice 1986 contre 5 milliards un an auparavant. La raréfaction des flux de crédits à l'exportation est en ce domaine ce qui inquiète le plus la Banque, ce type de crédits liés aux importations de biens d'équipements étant essentiel au redressement des pays endettés.

Là encore, la BIRD peut multiplier les instruments financiers attractifs, créer comme elle vient de le faire une Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) couvrant les risques non commerciaux par l'un des textes les plus subtils que la Banque ait jamais rédigés, dans l'espoir de rassurer les investisseurs et de faciliter le retour des capitaux en fuite, la tâche à accomplir dépasse ses seules possibilités.

Les Etats-Unis ont fait un pas en avant en envisageant d'accepter que les ressources de l'AID soient portées à 11,5 milliards de dollars pour la période 1988-1990. La hausse du capital de la BIRD, qui lui permettrait cette montée en puissance préconisée aujourd'hui et l'autoriserait à porter ses prêts à une moyenne de quelque 16 milliards durant la période 1986-1988, est pourtant loin d'être aussi assurée. Alors même que le monde bancaire international continue à traîner les pieds et que les forces protectionnistes montent.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) Banque internationale pour la reconstruction et le développement.

CONJONCTURE

A Europe 1

M. Bérégovoy dénonce un « budget de revanche »

Invité du Club de la presse d'Europe 1, le dimanche 21 septembre, M. Pierre Bérégovoy, ancien ministre de l'économie, a exprimé le souhait que le Parti socialiste engage une réflexion nouvelle sur la durée du temps de travail. Il préconise, pour sa part, une plus grande souplesse et n'exclut pas dans certains cas un allongement.

Interrogé sur le projet de loi de finances pour 1987, le dirigeant socialiste a réitéré les critiques de son parti : « *Il s'agit d'un budget en trompe l'œil – injuste – et de revanche.* » « *Un gouvernement qui a supprimé l'impôt sur les grandes fortunes se prive du droit moral d'imposer des sacrifices à ceux qui sont en bas de l'échelle des revenus* », a ajouté M. Bérégovoy.

Estimant qu'une « *remise en ordre* » du système monétaire international était une condition à une nouvelle baisse des taux d'intérêt, l'ancien ministre socialiste « *approuve M. Balladur lorsqu'il dit aux Américains de remettre de l'ordre dans leurs affaires et qu'il dit aux Allemands de baisser leurs taux d'intérêt* ».

ÉNERGIE

L'achat de gaz à la Norvège

Le contrat de Troll pourrait être remis en cause

Contrat du siècle, contrat stratégique, la vente du gaz de Troll, le gisement norvégien géant qui devait assurer un quart des besoins européens à la fin du siècle, va-t-elle être *remise en cause* ?

Depuis quelques semaines les discussions se sont envenimées entre la France et la Norvège, et Paris pourrait bien, finalement, refuser d'approuver le contrat.

L'accord commercial, conclu le 30 mai entre la compagnie norvégienne d'Etat Statoil et un consortium européen de six compagnies distributrices (dont Gaz de France), prévoyait la livraison pendant vingt-sept ans à compter de 1993 de quelque 450 milliards de mètres cubes de gaz pour un total de 500 milliards de francs environ (*le Monde* des 3 et 4 juin). Vital pour la Norvège, puisqu'il garantit à terme sa part du marché gazier et ses revenus extérieurs, ce contrat, le plus gros jamais conclu dans ce secteur, est aussi stratégique pour l'Europe, assurée ainsi de pouvoir éviter à la fin du siècle une dépendance excessive envers le gaz soviétique.

Il a d'ailleurs été vivement encouragé par le gouvernement américain. Enfin, ce contrat prévoit des conditions de ventes extrêmement avantageuses pour les acheteurs, plaçant ceux-ci en bonne position pour la renégociation en cours d'autres contrats, notamment avec l'Algérie.

Un seul ennui : ce contrat aggravera lourdement le déséquilibre des relations commerciales entre la France et la Norvège. Pour Paris la note est lourde : 200 milliards de francs (valeur 1985) sur vingt-sept ans, soit environ 8 milliards de francs par an.

Le gouvernement français, qui doit, d'ici le 15 octobre, approuver officiellement l'accord, s'en est inquiété. « *Un accord d'une telle importance et d'une telle durée aura un impact profond sur les relations économiques et commerciales franco-norvégiennes* », dit-on au ministère du commerce extérieur. Les échanges sont déjà fortement déséquilibrés d'environ 7 à 8 milliards de francs par an en faveur de la Norvège. Ce contrat, s'il n'est pas accompagné de nouveaux courants commerciaux favorables à la France, doublerait donc le déficit, et pour très longtemps...

Depuis quelques mois, le gouvernement français a donc demandé un réexamen global des relations commerciales entre les deux pays. « *Nous voulons une revue globale de nos échanges* », assure le ministère du commerce extérieur. Mais, jusqu'ici, Oslo fait la sourde oreille. « *La France veut un meilleur équilibre. Cela nous pose problème* », nous a déclaré, le vendredi 19 septembre, le président du comité financier du Parlement norvégien, M. Anders Talleraas, en visite à Paris. « *Nous n'avons jamais conclu d'accord d'Etat à Etat de cette sorte. C'est un nouveau principe. Les entreprises françaises doivent pouvoir participer à la fourniture d'équipements à la Norvège, mais dans un cadre strict de concurrence commerciale* », précise-t-il.

Dans une interview donnée au quotidien travailliste *Arbeiderbladet*, le ministre du pétrole norvégien a été plus loin : « *La France*, a-t-il dit, *a exprimé le désir que ses entreprises aient un droit préférentiel dans les contrats concernant la construction du gazoduc (acheminant le gaz) des champs de Troll et de Sleipner jusqu'au terminal de Zeebrugge, en Belgique.* » La mise en exploitation et le transport du gaz de Kroll entraîneront en effet des investissements gigantesques (plus de 10 millions de dollars), supérieurs à la construction du tunnel *sous la Manche*.

A Paris, on dément cette interprétation des demandes françaises. « *Nous ne demandons pas du troc. Nous avons simplement resitué l'accord gazier dans l'ensemble de nos relations commerciales. (...) et nous examinons quelles formes de coopération peuvent être envisagées* », assure le ministère du commerce extérieur. Troc ou pas, le résultat est le même. « *Les Norvégiens sont très protectionnistes* », assure un haut fonctionnaire, soulignant le « *dialogue viril* » qui s'est engagé entre les deux pays. Oslo, par exemple, refuse de laisser ELF prendre le contrôle de la société Saga, pourtant sept fois moins grosse que la filiale norvégienne du groupe français, alors que la France a laissé Norsk Hydro prendre le contrôle de la Cofaz et d'une autre société française.

Le gouvernement ira-t-il jusqu'à refuser d'approuver le contrat de Troll ? Pour le moment, rien n'est décidé, mais on assure au ministère du commerce extérieur que « *si le gouvernement juge un accord peu satisfaisant pour le pays, il peut ne pas l'autoriser...* » A Oslo, on prend la chose très au sérieux. La défection de la France obligerait en effet les négociateurs à reprendre tout à zéro. Compte tenu des sommes en jeu, on ne peut amorcer le développement sans s'assurer d'un débouché pour le gaz. « *C'est un problème très difficile* », reconnaît M. Talleraas, « *mais après tout les ressources sont là, nous avons le temps...* ».

VÉRONIQUE MAURUS.



هكذا من الأصل

Economie

Le gouvernement pourrait autoriser Bull à négocier le rachat de Honeywell

En 1976, le groupe américain Honeywell prenait une participation dans la CII française (Compagnie internationale pour l'*informatique*). En 1986, le groupe français, qui a retrouvé son nom d'origine, Bull, pourrait épaulé éventuellement par le japonais Nippon Electric, reprendre les activités informatiques de Honeywell.

Formidable retournement de l'histoire informatique ! Pour l'heure, rien n'est fait. Les négociations ne sont pas entamées. Seules ont été menées des discussions préliminaires depuis quelques mois. Le groupe français doit d'abord obtenir de son actionnaire public l'autorisation pour la poursuite et les conditions des pourparlers. Une réunion interministérielle prévue pour ce lundi 22 septembre devrait en décider.

Honeywell est classé quinzième constructeur mondial en informatique, avec un chiffre d'affaires de 1,95 milliard de dollars dans ce secteur. *Il n'y réalise plus que* 29 % de ses ventes ; ses autres activités électriques et militaires étant devenues prépondérantes. Honeywell qui souhaite s'y concentrer est d'ailleurs en négociations pour racheter les activités de défense de l'autre constructeur informatique américain Sperry. Le groupe, qui fait partie de ceux qu'on appelle les « cinq nains » (Burroughs, Univac-Sperry, NCR, Central Data et Honeywell) face à IBM, rencontre des difficultés avec ses ordinateurs à cause d'un ralentissement de la croissance du marché, observé depuis deux ans, et surtout du renforcement de la compétition provoquée par le numéro un mondial. Honeywell Information System (HIS) souffre d'une taille devenue modeste. D'autres constructeurs sont *touchés par cette « crise »*. Ainsi Sperry a été acquis par Burroughs en mai dernier pour 35 milliards de francs. L'opération marquait le début d'une vaste restructuration de l'industrie informatique américaine.

Bull, de son côté, s'est redressé avec brio. En 1976, la CII était contrainte de se marier avec Honeywell-Bull, la filiale française de HIS. Devenue CII-HB (CII-Honeywell Bull), elle tissait des liens commerciaux (un partage des marchés mondiaux) et technologiques avec son pertenaire américain. Ses grands ordinateurs DPS 8 ET LES mini DPS 6 étaient d'origine Honeywell, et la CII-HB se spécialisait sur les ordinateurs moyens DPS 7. *Ce mariage – très critiqué* – devait conduire à de lourde pertes.

En 1981, CII-HB était inscrite *sur la liste des nationalisations. En* fait, le groupe ne fut que *« francisé »* avec un retrait de Honeywell du capital de CII-HB. Sa part revenait de 47 % à 20 %, puis à 3 % aujourd'hui au profit de l'Etat français. Bull, soutenu par son nouvel actionnaire public, se redressait et redevenait bénéficiaire en 1985.

Si Honeywell lâche aujourd'hui l'informatique, que peut faire Bull ? Les liens technologiques et commerciaux demeurent, même s'ils ont été mieux *« équilibrés »*. HIS peut-il passer en d'autres mains (ATT par exemple) sans que l'indépendance et l'avenir du groupe français soient mis en péril ? La réponse est à coup sûr négative. Des accords inverses de ceux de 1976 semblent aujourd'hui la solution inévitable, même *si le groupe français est sans* doute contraint de se lancer un peu tôt dans une telle aventure, alors que son redressement n'est pas achevé.

Reste à trouver comment. Il faut en particulier, financer une opération chiffrée à environ 1 milliard de dollars.

Bull pourrait à cet égard être en partie aidé par Nippon Electric (NEC), partenaire à la fois de Honeywell et du groupe français (les grands ordinateurs des deux groupes proviennent désormais de NEC). Le groupe japonais ne semble toutefois pas désirer plus qu'une petite participation : c'est donc à Bull de jouer. En conséquence, on voit mal l'Etat français ne pas faire *« son devoir d'actionnaire »* indispensable. Sauvé en 1982, Bull est au pied du mur. La crise de l'informatique américaine et le dollar aujourd'hui fragilisé offrent une occasion historique pour l'industrie française.

E. L. B.

Accord en vue sur le financement des régimes de retraites complémentaires

Les syndicats vont-ils accepter d'augmenter les rentrées de cotisation de retraite complémentaire dans les trois années à venir et de freiner la progression des pensions, en *rendant en revanche cette progression* plus égale dans les différentes caisses, comme l'a proposé le CNPF lors de la dernière réunion de *négociation sur le financement* et le fonctionnement de l'Association des régimes de retraite complémentaire (ARRCO) ? Celle-ci, qui réunit les *caisses de retraite complémentaire* des salariés non cadres (1), doit trouver des ressources nouvelles pour faire face à l'accroissement de ses charges ou réduire celles-ci.

Le CNPF a proposé, pour partager les efforts entre les salariés actifs, les entreprises et les retraités, *d'augmenter le « taux d'appel »* (2) de la cotisation de base – actuellement de 115 % – de façon à le porter à 117,5 % en 1987 et 120 % en 1989 *(ce qui correspondrait alors à* un versement égal à 4,8 % du salaire). Le rendement (c'est-à-dire la somme obtenue par franc de cotisation) *serait ramené progressivement* de 14,7 % aujourd'hui à 14,1 % ou 14,2 % en 1989, selon que l'on accepte ou non de prendre un *peu sur les réserves* de l'ARRCO, qui atteignent 86 % des dépenses annuelles.

A partir de 1990, on transférerait à l'ARRCO une partie (un dixième) de la cotisation de 2 % attribuée par l'UNEDIC (l'assurance-chômage) à l'organisme (l'*Association pour la structure* financière) chargé de payer les garanties de ressources et le surcoût de la retraite à soixante ans pour les régimes complémentaires. A cette date, en effet, le nombre de personnes bénéficiant de la garantie de ressources aura considérablement diminué.

Au-delà de ce qu'on peut appeler le régime de base de l'ARRCO, certaines entreprises prévoient un taux de cotisation supérieur (pouvant aller jusqu'à 8 % au lieu du minimum de 4 %) permettant d'assurer *de meilleures retraites à leurs salariés*. Pour financer les charges de ces *« opérations facultatives »*, qui croissent aussi, quoique dans une *moindre proportion que la retraite* de base, le CNPF a proposé, répondant aux demandes des syndicats, d'en augmenter le *« taux d'appel » pour le porter de 100 % aujourd'hui* à 105 % en 1987, 108 % en 1988 et 112 % en 1989. Cette augmentation permettra de renforcer les réserves *de l'ARRCO*.

Les syndicats demandent une *« harmonisation »* entre les quarante-cinq régimes de retraite *affiliés à l'ARRCO*, qu'il avait jusqu'à présent refusée. Actuellement, les régimes fixent l'évolution de leur pension à partir d'un *« salaire de référence »* propre, lui-même fonction de l'évolution des salaires dans la ou les branches qu'ils couvrent. Cela créée des inégalités entre les retraités et pèse sur le fonctionnement de l'ARRCO : par le jeu de la compensation, établie uniquement sur des bases démographiques, un régime peut faire supporter aux autres un accroissement des pensions supérieur à la moyenne.

Sans aller jusqu'au « salaire de référence » unique réclamé par les syndicats, le CNPF a consenti à ce que l'on ne calcule la compensation que dans une « fourchette » de 7,5 % de part et d'autre de la moyenne des salaires des entreprises adhérant à l'ARRCO (avec la possibilité de dérogations exceptionnelles) : une « fourchette » relativement large, mais appliquée à des augmentations de salaire aujourd'hui très limitées.

Aussi les propositions patronales sur ce point comme sur les *« opérations facultatives »* ont-elles rencontré un écho favorable : la CGT elle-même y a vu *« une étape », « une avancée »* quoique trop timide à son gré. Mais celles touchant au problème crucial du financement de l'ARRCO ont été accueillies avec *prudence*, voire avec réticence, par les syndicats. Seule la CGC y a reconnu un pas dans le sens qu'elle souhaitait, malgré des inquiétudes *sur les possibilités de récupérer une* partie de la cotisation de la « structure financière » en 1990. La CFDT et la CFTC entendent vérifier que *les propositions patronales* permettent bien d'assurer l'équilibre de l'ARRCO d'ici à 1990 et examiner leurs conséquences sur le pouvoir *d'achat des actifs et des retraités*.

Quant à la délégation FO, elle a regretté que n'ait pas été reprise sa proposition d'une *« opération-vérité »*, consistant à augmenter le taux de la cotisation de base et à diminuer le rendement – ce qui garantissait plus durablement le financement et plus sûrement le niveau des retraites : *« Nous avons le tort d'avoir raison trop tôt »*, a déclaré M. Antoine Faesch, secrétaire confédéral de FO. La CGT, pour sa part, a condamné *« la prolongation de la tendance constatée depuis 1982 : faire payer plus cher une retraite diminuée »*.

Mais tous les syndicats ont conscience de la nécessité d'assurer l'équilibre de l'ARRCO – on ne peut se contenter, comme en 1986, de prélever 900 millions de francs sur les réserves pour faire l'appoint – et pour cela de répartir les efforts entre les entreprises, les actifs et les retraités : le 14 octobre, lors de la prochaine réunion – en principe la dernière – sans doute se battront-ils, tous comptes faits, pour obtenir une répartition à leurs yeux plus équitable.

GUY HERZLICH.

(1) Les caisses de l'ARRCO prennent aussi en charge la retraite complémentaire des cadres pour la partie de leur rémunération au-dessous du salaire-plafond de la Sécurité sociale.

(2) Ce qui revient à majorer la cotisatior sans ouvrir de droits correspondant à cette majoration.

Les licenciements à Renault-Billancourt

Un addendum au plan social

Les 425 salariés du Centre industriel Renault de Billancourt (CIB) et les 114 du siège social de la firme dont *le licenciement avec congé* de conversion a été accepté par les pouvoirs publics (sur les 617 et 120 demandés) vont être convoqués cette semaine *par la direction du personnel*. Ils auront ensuite quinze jours pour faire connaître leur choix entre les différentes formules prévues (départ volontaire avec indemnités, congé de conversion et, pour les immigrés, retour au pays d'origine). A ces dispositions du plan social, la direction vient d'en ajouter deux autres : pour les salariés âgés de cinquante-quatre ans, la possibilité d'obtenir un « congé d'attente » d'un an, avec 65 % du salaire brut (75 % du net) et ensuite une préretraite ; pour ceux de cinquante-trois ans, une année à mi-temps, avec cette même rémunération, puis un an de « congé d'attente » et la préretraite à cinquante-cinq ans.

Un millier de personnes ont participé, le vendredi 19 septembre, à un meeting de la CGT contre les licenciements et ont ensuite porté une motion à la direction. Cependant, selon celle-ci, 13,5 % seulement des salariés en service ont cessé le travail et la production a été normale.

La direction du CIB avait convoqué un comité d'établissement (CE) pour l'informer de son intention *de licencier pour « faute lourde »* six salariés « protégés » (élus du personnel, dont deux membres du CE) impliqués dans le saccage de *bureaux du service du personnel* le 1er août (*le Monde* du 19 septembre). Comme précédemment les élus ne se sont pas présentés *et la direction a fait établir* un procès verbal de carence.

M. Yvon Chotard briguera la présidence du CNPF

Comme cela était prévisible, M. Yvon Chotard, ancien vice-président du CNPF, a annoncé, le dimanche 21 septembre, qu'il serait candidat à la succession de M. Yvon Gattaz à la tête de l'organisation patronale.

Spécialiste des négociations avec les syndicats, M. Chotard, né en 1921, avait démissionné de son poste de vice-président du CNPF le 17 mars dernier en ne cachant pas ses désaccords avec M. Gattaz sur la façon de diriger l'organisation patronale.

Les candidats à la succession doivent déposer leur nom avant le 16 octobre. A la mi-novembre, le conseil exécutif émettra un *« avis à l'assemblée générale, relatif à la désignation du président »*. C'est cette assemblée générale (565 membres) qui, le 16 décembre, élira le président. M. Gattaz a annoncé qu'il ne solliciterait pas un renouvellement de son mandat.

Une génération d'analystes financiers

Les vingt-cinq ans de la SFAF

Créée en 1961 avec une poignée de spécialistes qui, déjà, prévoyaient l'évolution de la profession, la Société française d'analystes financiers (SFAF), constituée sous forme d'une association loi de 1901, regroupe aujourd'hui plus de sept cent trente adhérents. Ces spécialistes de l'investissement en valeurs mobilières interviennent soit en tant que conseil, soit directement à travers leurs fonctions exercées dans une banque, une compagnie d'assurances, une caisse de retraite, une charge d'agents de change, voire un établissement financier et assimilé.

La principale activité de la SFAF, qui compte 30 % de femmes dans ses rangs, est naturellement la tenue de réunions d'informations avec des entreprises cotées en Bourse selon un cérémonial immuable qui s'achève sur une adresse dirigée à l'attention des dirigeants de la société pour les remercier de la qualité de leur prestation.

Ces réunions d'information sont déterminantes pour la communauté financière, qui puise là les éléments de son analyse et de ses décisions d'investissements (ou de désinvestissements...).

Mais cet organisme qui cherche aussi à favoriser la recherche méthodologique au travers de commissions *ad hoc* (*sur le second marché, l'outil* informatique au service de l'analyse financière...) s'attache également à « entretenir le fonds de commerce » en animant des groupes sectoriels (ils sont au nombre de treize) qui réunissent les analystes spécialistes de ces différents secteurs d'activité, et en assurant la formation de leurs futurs confrères au sein d'un Centre de formation à l'analyse financière qui aura fait plancher plus de cent soixante-dix impétrants au cours de cette année scolaire. Autre moyen de renforcer les liens des analystes financiers avec les chefs d'entreprise et les responsables d'un marché financier en constante explosion depuis quelques années, la revue trimestrielle *Analyse financière*, qui existe depuis dix-sept ans, s'est *donné un nouveau look. Délaissant* la politique précédente consistant à publier une série d'articles divers, vulgarisateurs ou, au contraire, excessivement techniques, l'équipe rédactionnelle dirigée par M. Alain Gajan préfère axer chaque numéro sur un thème central.

Celui du numéro 66 portera sur l'information des sociétés cotées, un sujet qui sera abondamment traité lors de la journée d'études organisée le 23 septembre 1986 à Paris, clôturée par une allocution de M. Edouard Balladur, ministre d'État. Cette manifestation permettra de faire le point sur les expériences française et étrangères et sur les priorités que devraient avoir en tête les entreprises, y compris les soixante-cinq firmes promises à privatisation au cours de la législature (1), qui devront découvrir pour certaines d'entre elles cet animal bizarre qu'est l'information du public et des actionnaires.

« Rouage essentiel de la place financière, les analystes sont naturellement très impliqués dans le processus de privatisation dans le cadre de leur activité normale au sein de leurs établissements », tient à préciser d'emblée M. Jean-Guy de Wael, président de la SFAF. Quant à intervenir dans le dossier lui-même, *« la SFAF interviendra effectivement, mais je ne peux pas encore dire sous quelle forme »*, ajoute-t-il.

Cette question de l'information sur les sociétés cotées est pour M. Bertrand d'Illiers, responsable des questions comptables à la Commission des opérations de Bourse, l'occasion de relancer la création *d'une banque de données spécifique*, une idée intégrée dans les travaux de la « Commission Badinter », dont tout semble indiquer qu'ils ont été enterrés depuis mars 1986. Au-delà de ces anicroches politico-financières, l'actualité suit son cours *et l'information financière devrait* connaître son petit événement transcontinents d'ici à la fin de l'année, avec, pour la première fois, la retransmission par satellite d'une réunion d'analystes, en l'occurrence celle du géant chimique américain Dow Chemical, organisée en duplex entre les Etats-Unis et la France par la SFAF et par ses correspondants américains, indique M. Jean-Paul Pierret, vice-président de cette association.

SERGE MARTI.

(1) Voir *« Le Monde Economie »*, pages 33 à 36.

★ « Information des sociétés cotées et analyse financière », Journée organisée par la SFAF à l'hôtel Intercontinental, 3, rue de Castiglione, 75002 Paris. Renseignements : Tél. 42-61-78-06.

En achetant du robusta à Londres

Le Brésil tente de renchérir les cours du café

Le Brésil, premier producteur mondial de café, achète depuis une quinzaine de jours du robusta à Londres. La marchandise devrait rejoindre Rio de Janeiro, fin septembre, sur un cargo spécialement affrété. Motif officiel de l'opération : permettre au pays d'honorer ses contrats d'exportation, malgré la sécheresse qui a détruit l'hiver dernier plus de la moitié de la récolte d'arabica. Celle-ci ne devrait pas dépasser 11,2 millions de sacs de 60 kg, contre 29 millions de sacs lors de la campagne 1984-1985.

Derrière la volonté affichée des Brésiliens d'honorer leurs engagements vis-à-vis de leurs clients et de conserver leur part de marché face à la concurrence, se dissimule sans doute l'une des manœuvres les plus t
du robusta à Londres
andacieuses engagées ces dernières
nchérir
années par un producteur pour redresser les cours du café. Début septembre, le directeur de l'IBC (Instiucteur tut brésilien du café), M. Paolo *Graciano*, a *donné* à quelques négociants nationaux, parmi lesquels la firme Interbras, l'autorisation d'importer e, jusqu'à 90 000 tonnes de *grain* non *torréfié*, soit 1,5 million de sacs. Les *traders* brésiliens sont aussitôt intervenus sur la place britannique, concentrant leurs interventions sur er la dernière demi-heure de chaque 'ara- séance. Une tactique destinée à emsballer le marché juste avant la clô ture. Nombre d'opérateurs s'inspie la rent en effet de programmes informatiques qui les renseignent des sur le PEPS *(ou Perfect Entry Point System)*, c'est-à-dire le moment de idéal pour entrer sur un marché (ou la concurrence, se dissimule sans pour en sortir). Une forte variation des cours en fin de séance met généralement l'ordinateur en émoi.

Faire monter la pression

Par cette action répétée, les Brésiliens cherchent, semble-t-il, à faire remonter les prix autour de 2 800 livres la tonne. Dès que ce niveau sera atteint, on leur prête l'intention d'écouler discrètement l'arabica dont ils disposent (on parle de quatre millions de sacs), de manière à profiter de la flambée qu'ils auront provoquée... La manœuvre est bien amorcée puisque, depuis le début du mois, les cours à Londres ont gagné 242 livres pour s'établir à 2 452 livres la tonne le 19 septembre.

Le même jour l'IBC a *fait monter* la pression en décidant de suspendre les enregistrements pour les exportations de café robusta – Conillon en octobre. Tandis *que des interventions* brésiliennes se dessinaient sur le marché de New-York (en hausse de 12,8 cents à 212,94 cents la livre la semaine passée). Pour l'heure, Sao Paulo aurait acheté 30 000 tonnes environ. Depuis le coup manqué des producteurs de café sud-américains du groupe de Bogota (Brésil, Colombie, Costa-Rica, Guatemala, Honduras, Mexique, Salvador, Venezuela) en 1979, nul ne s'était plus risqué à doper les cours tant l'addition avait été lourde. Pour maintenir les prix, élevés, les producteurs avaient, à l'époque, pris livraison d'importantes quantités de robusta, une variété qu'ils ne sont pas habitués à commercialiser. Les pertes subies lors d'une revente ultérieure de la marchandise à des torréfacteurs européens sur un marché devenu excédentaire les dissuada de continuer.

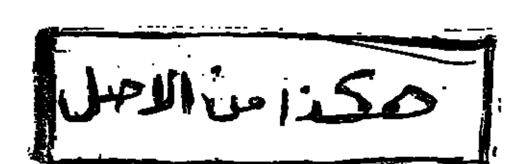
Mais le cas brésilien est aujourd'hui différent. Le robusta acheté par les négociants servira à satisfaire la *consommation du pays*. Celle-ci a été fortement réduite car, outre les effets de la sécheresse, beaucoup de planteurs refusent d'alimenter le circuit *brésilien*, tablant sur une augmentation rapide des prix nationaux. L'arrivage de robusta à Rio devrait donc permettre aux amateurs de café de *s'approvisionner* à meilleur compte (et à l'inflation de reculer) en forçant les planteurs à abandonner leur rétention spéculative.

Quant à l'arabica destiné à l'exportation, il pourrait bénéficier des prix très fermes de Londres et de New-York encore sous le *coup des* achats brésiliens. Acheter un peu pour mieux vendre beaucoup. Le scénario imaginé par l'IBC est *séduisant*. Mais trouvera-t-il *jusqu*'au bout des acteurs consentants ? Dans le milieu du négoce, on est enclin à répondre par l'affirmative en soulignant qu'un *manque* de café, susceptible de servir les desseins brésiliens, apparaîtra l'hiver prochain.

Il ne faut cependant pas sous-estimer les capacités de déstockage des concurrents de Sao Paulo, soucieux avant tout d'accroître leur part de marché au détriment des prix.

ERIC FOTTORINO.




هكذا من الأصل

Economie

Conséquence de la baisse du prix des carburants

Les Français délaissent le train pour la voiture

Sous l'effet conjugué de la baisse des carburants et de l'amélioration de leur pouvoir d'achat, les Français se servent, de moins en moiss, un peu plus de leur voiture individuelle.

On prévoyait ce regain de faveur pour l'auto. Une enquête du Crédoc sur les *« conditions de vie et aspirations des Français »* réalisée à l'automne 1985 auprès de deux mille personnes faisait apparaître un net mouvement d'opinion (1). A l'automne 1984, 36 % des ménages déclaraient avoir diminué leurs dépenses d'essence pour la voiture ; ils étaient 32 % en mai 1985 et 28 % seulement à l'automne 1985.

Dès les premiers mois de l'année 1986, les services de la circulation routière notaient, malgré une météo rébarbative, une poussée du trafic qui allait se confirmer pendant l'été. Trois « pics » de trafic ont été relevés : les vacances de février, où les « bouchons » prirent une ampleur considérable (*le Monde* du 6 mars), le week-end de la Pentecôte et surtout la vague des départs en vacances d'août. Sur trois jours (1er, 2 et 3 août), le trafic a fait un bond de 13 % par rapport à celui des jours correspondants de l'année précédente. La symétrie de cette poussée (+ 11 % dans le sens des départs et + 15 % dans le sens des retours) exclut une influence prépondérante des dates dans le phénomène.

Les chiffres que publie l'Observatoire économique et statistique des transports (2) précisent l'ampleur du mouvement. Jusqu'au mois d'avril, les prévisions de l'Observatoire se réalisent, et on enregistre une reprise lente du trafic routier. A partir du mois de mai, celle-ci s'accélère et atteint un niveau supérieur de 4,8 % à ce qui avait été prévu. Les projections de cette tendance font apparaître une croissance vraisemblable de 4,4 % pour l'ensemble de l'année 1986.

Il convient de recouper ces évolutions avec celles qui ont affecté pendant la même période le trafic voyageurs de la SNCF. L'Observatoire note un écart de – 3,7 % avec ses prévisions en juin et en juillet et fait le commentaire suivant : *« L'écart s'explique par une perte de trafic au profit de la route et du transport aérien, qui ont fortement progresé au cours de cette période. »* Les projections annoncent un trafic de voyageurs en croissance de 1,5 % en 1986 par rapport à 1985. Explication : *« En l'absence de mise en service de nouvelles relations, les effets du TGV s'estompent. »*

Si ces prévisions se confirmaient, les constructeurs automobiles pourraient se frotter les mains et croire à la pérennité des beaux résultats de vente réalisés cet été. En revanche, ce retour en grâce de la voiture posera des problèmes aux responsables de la circulation et de la sécurité routière confrontés à un accroissement des « bouchons » et de la délinquance routière. Quant à la SNCF, elle se trouvera dans l'incapacité d'honorer le contrat qu'elle a passé avec l'Etat en 1985, et qui prévoit une croissance de 2 % de son trafic voyageurs, pour parvenir à la disparition du déficit en 1989. Le budget 1987 de la SNCF risque donc de se solder par un nouveau plan d'économies.

ALAIN FAUJAS.

(1) « Baisse du prix de l'essence. La médaille et son revers », Par Jean-Loup Madre. Consommation et modes de vie. *Chroniques du Crédoc* n° 11.

(2) « Projections semestrielles de transport » (septembre 1986). Observatoire économique et statistique des transports (ministère de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports).

LOGEMENT

L'immobilier de loisirs se diversifie

Club Hôtel, filiale à 100 % du Club Méditerranée, va prendre une nouvelle orientation, qui devrait permettre à l'entreprise de trouver son équilibre financier. Créé en 1967, Club Hôtel a été l'un des pionniers de la multipropriété mais a accumulé les difficultés financières, compte tenu des problèmes rencontrés sur le marché français dans la commercialisation d'un tel produit. L'entreprise regroupe aujourd'hui 35 000 multipropriétaires, son stock atteint 9 500 périodes et 2 500 sont effectivement achetées (1). Dès le départ, les mauvais résultats financiers se sont succédé : 17 millions de pertes en 1984, 24 millions en 1985, *12 millions prévus pour cette année.* Le chiffre d'affaires de Club Hôtel était de 85 millions en 1984 et devrait atteindre 100 millions en 1986. Club Hôtel a été racheté par le Club Méditerranée depuis 1977 et une restructuration financière devrait intervenir en 1987, sans doute par la voie d'une augmentation des fonds propres.

La nouvelle formule d'immobilier de loisirs actuellement mise en place réduit l'importance de la multipropriété (aucun nouveau projet n'est prévu) qui n'a pas fait ses preuves. La formule manque de souplesse. Elle ne peut suivre les évolutions démographiques. Une semaine de vacances scolaires achetée par exemple par une famille avec des jeunes enfants ne convient plus quelque années après, lorsque les enfants devenus adolescents n'accompagnent plus leurs parents. Les modifications des dates des vacances scolaires remettent également en cause le fonctionnement, du système. Enfin, les appartements petits (30 mètres carrés pour quatre personnes) ont souvent mal vieilli et les *périodes se revendent mal.*

La formule a commencé par s'assouplir : l'association avec Ressort Condominium international (RCI) permet des échanges internationaux (7 000 personnes cette année). Par ailleurs, en cas d'événement familial grave (décès, perte d'emploi, etc.), la période est rachetée immédiatement par le promoteur. Enfin, la multipropriété s'intègre désormais dans l'immobilier de loisirs. Il n'est plus question de construire deux cents studios sur un même site, mais d'y proposer plusieurs sortes d'appartements : propriété classique, location, multipropriété. La formule plaît et permet de réduire les charges d'exploitation. Le Club lui-même va proposer ces produits dans ses villages français.

La multipropriété, après avoir intéressé huit investisseurs, il y a vingt ans, lors du lancement de la formule, n'en regroupe plus que trois : Pierre et Vacances (numéro un du secteur), Club Hôtel et Marina-Baie des Anges, et représente 10 % de l'immobilier de loisirs.

M.-C. ROBERT.

(1) La vente en multipropriété permet aux acquéreurs d'acheter un appartement qu'ils peuvent occuper pendant une période donnée de l'année.

AGRICULTURE

● **Aide aux producteurs de lait.** – Clôturant le championnat de France des labours à Domloup (Ille-et-Vilaine), le dimanche 21 septembre, M. François Guillaume, ministre de l'agriculture, a annoncé des mesures en faveur des producteurs de lait. Une enveloppe de 75 millions de francs va être dégagée pour les petits producteurs en difficulté. Un effort va être demandé à la Caisse nationale de crédit agricole pour permettre un allégement du coût des emprunts souscrits par les agriculteurs. Enfin, la date du paiement des provisions – pour dépassement des quotas laitiers, – initialement fixées au 15 novembre, sera repoussée au 31 janvier 1987.

Marchés financiers

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 11 sept.
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	432 452
dont :	
Or	200 046
Disponibilités à vue à l'étranger	143 474
ECU	70 710
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 221
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	33 448
dont :	
Concours au Trésor public	25 280
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	92 110
dont :	
Effets escomptés	74 219
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	67 435
5) DIVERS	10 022
Total	635 468

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	214 044
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	13 007
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	6 749
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	91 555
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	43 615
5) ECU A LIVRER AU FECOM	66 719
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	230 215
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 129
8) DIVERS	10 046
Total	635 468

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 28 décembre 1984

	12 sept.	19 sept.
Valeurs franç. à rev. variable	142,6	141,6
Valeurs industrielles	138,8	136,5
Valeurs étrangères	112,7	109,9
Pétroles-Energie	148,5	149,9
Chimie	134,3	133,7
Métallurgie, mécanique	141,7	140,8
Electricité, électronique	133,1	131
Bâtiment et matériaux	154,4	155,5
Ind. de consommat. non alim.	136	135,5
Agro-alimentaire	132,4	132,4
Distribution	150,6	147,6
Transports, loisirs, services	141,6	142,3
Assurances	167	157,8
Crédit banque	169,2	164,6
Sicomi	123,1	123,4
Immobilier et foncier	132,6	130,3
Investissement et portefeuille	154,1	152,7
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs franç. à revenu fixe	111,1	110,5
Emprunts d'Etat	107,1	106,8
Emprunts garantis et assimilés	112,6	111,6
Sociétés	111,2	110,3
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	3 229,8	3 207,2
Valeurs étrangères	3 622,1	3 532,1
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	486	482,7
Valeurs étrangères	490	477,8
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	127,7	126,8
Emprunt d'Etat	122,4	122
Emprunts garantis et assimilés	129,6	128,4
Sociétés	129,2	128,1
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	383,8	380,2
Produits de base	261,9	263,6
Construction	353,1	354,1
Biens d'équipement	337,2	329,4
Biens de consom. durables	488	488
Biens de consom. non durables	429,8	430,8
Biens de consom. alimentaires	380,6	381,5
Services	345	341,2
Sociétés financières	614,8	601
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	340,8	329,1
Valeurs industrielles	346,7	345,8
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	276	271,1

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,5320 F ↑

Le dollar est vivement remonté, le 22 septembre, sur les places européennes, après l'accord des Douze sur une intervention concertée destinée à faire baisser le mark *(lire page 38)*. Du coup, la monnaie américaine remontait à 2,04 DM, contre 1,9880 DM précédemment, et à 6,6685 F en fin de matinée, contre 6,5360 F en clôture, vendredi après-midi. A Paris, le mark cotait 3,26 F.

FRANCFORT	22 sept.	19 sept.
Dollar (en DM)	2,04	1,9880
TOKYO	**22 sept.**	**19 sept.**
Dollar (en yens)	154,10	153,60

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (22 sept.)	7 1/8 %
New-York (19 sept.)	5 11/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	18 sept.	19 sept.
Valeurs françaises	142,45	145
Valeurs étrangères	109,40	110,3
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	372,7	386,2

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	17 sept.	18 sept.
Industrielles	1 774,18	1 762,78

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	18 sept.	19 sept.
Industrielles	1 279,6	1 269,1
Mines d'or	317,2	331,2
Fonds d'Etat	84,12	84,28

TOKYO

	19 sept.	22 sept.
Nikkeï	17 523,45	17 618,29
Indice général	1 447,24	1 450,64

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 19 septembre

Nombre de contrats : 5 885

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Sept. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernier	–	110,70	111,85	111,80	111,45
Précédent	–	111	112,40	112,35	111,95

AUTOUR DE LA CORBEILLE

SUSPENSION DE COTATION SUR USINOR ET SACILOR. – A la suite de l'opération d'accordéon intervenue sur le capital des sociétés Usinor et Sacilor (*le Monde* daté 21-22 septembre), avec pour effet de reconstituer le capital de ces deux entreprises, leur cotation a été suspendue à la Bourse de Paris. Inscrites au marché au comptant, les actions Sacilor et Usinor cotaient un dernier cours de 21,50 F et 6,10 F respectivement. Les actionnaires de ces titres, qui ont fait l'objet par le passé d'une spéculation hors de proportion avec la valeur réelle de leur action (compte tenu de la situation nette déficitaire de Sacilor et d'Usinor), perdent la totalité de la valeur de leurs titres dans cette opération. *« L'actionnaire ne possède plus rien, sauf le droit, sans aucune valeur marchande, de souscrire l'augmentation d'un capital qui sera de nouveau réduit d'environ 94 % de sa valeur »*, ont indiqué les deux directeurs financiers, M. Robert Chatin, pour Usinor, et M. Denis Georges-Picot, pour Sacilor.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	6,6725	6,6300	+ 50	+ 62	+ 100	+ 125	+ 290	+ 370
$ can.	4,7713	4,7784	– 57	– 41	– 127	– 99	– 462	– 389
Yen (100)	4,3065	4,3142	+ 61	+ 77	+ 135	+ 160	+ 438	+ 505
DM	3,2639	3,2708	+ 58	+ 73	+ 127	+ 148	+ 374	+ 431
Florin	2,8900	2,8952	+ 40	+ 47	+ 80	+ 94	+ 236	+ 279
F.B. (100)	15,7491	15,7857	– 83	– 21	– 164	– 41	– 463	– 96
F.S.	4,0489	4,0550	+ 83	+ 103	+ 178	+ 206	+ 521	+ 595
L (1 000)	4,7304	4,7391	– 208	– 175	– 381	– 331	– 984	– 882
£	9,7265	9,7441	– 231	– 208	– 503	– 454	– 1550	– 1403

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	5 3/4	6	6 1/16	6 3/16	6 1/16	6 3/16	6 1/16	6 3/16
DM	4 1/2	4 3/4	4 5/8	4 3/4	4 5/8	4 3/4	4 9/16	4 11/16
Florin	5 1/4	5 1/2	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8
F.B. (100)	7	7 1/2	7 7/16	7 13/16	7 7/16	7 13/16	7 3/8	7 11/16
F.S.	0 3/4	1 1/4	4 3/8	4 1/2	4 5/16	4 7/16	4 5/16	4 7/16
L (1 000)	12	14	11 3/8	12 1/8	10 1/4	11 7/8	11 1/16	11 7/16
£	9 7/8	10 1/8	9 7/8	10	10 1/8	10 1/4	10 5/16	10 7/16
F. franç.	7	7 1/4	7 3/4	8 1/8	7 3/4	8 1/8	7 3/4	8 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 19 SEPTEMBRE

Cours relevés à 17 h 36

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1560	4,5 % 1973	1760	1785	1787	+ 1 53
4600	C.N.E. 3 %	4583	4570	4570	– 0 28
1120	B.N.P. T.P.	1210	1210	1210	....
1228	C.C.F. T.P.	1255	1260	1265	+ 0 79
1094	Créd. Lyon. T.P.	1200	1211	1211	+ 0 91
2885	Elf-Aquit. T.P.	2862	2882	2880	+ 0 62
1970	Renault T.P.	2096	2098	2099	+ 0 14
2348	Rhône-Poul. T.P.	2335	2340	2340	+ 0 21
1298	St-Gobain T.P.	1420	1425	1437	+ 1 19
1280	Thomson T.P.	1370	1375	1378	+ 0 58
475	Accor	435	440	440	+ 1 14
1830	Agence Havas	1815	1800	1810	– 0 27
1580	Ag. Havas C. I.	1505	1500	1500	– 0 33
770	Air Liquide	725	731	731	+ 0 82
1980	Alcatel	1970	1980	1980	+ 0 50
1580	Als. Superm.	1612	1610	1610	– 0 12
430	A.L.S.P.I.	411	417	425	+ 3 40
375	Alsthom	345	343	340 10	– 1 42
1980	Arjom. Prioux	1799	1850	1890	+ 5 06
265	Aussedat-Rey	230	239	239 50	+ 4 13
1580	Aux. Entrepr.	1530	1630	1630	+ 6 53
1380	Avions Dassault	1251	1312	1301	+ 3 99
610	Bail-Equipem.	504	514	513	+ 1 78
1160	Bail-Investiss.	1100	1070	1070	– 2 72
1380	Cie Bancaire	1155	1182	1182	+ 2 34
670	Bazar H.-V.	570	575	574	+ 0 70
465	Béghin-Say	489	495	494	+ 1 02
345	Berger (Mé)	470	451	451	– 4 04
835	Bic	806	805	814	+ 1 32
1480	B.I.S.	1406	1490	1450	+ 3 12
2270	Biscuit (Géné.)	2320	2345	2345	+ 1 07
2070	Bongrain S.A.	1940	1970	1951	+ 0 56
1450	Bouygues	1269	1275	1260	– 0 70
4140	B.S.N.	4095	4155	4160	+ 1 58
1240	Carnaud	1125	1155	1157	+ 2 84
3360	Carrefour	3285	3310	3330	+ 1 36
1990	Casino	1931	1989	1989	+ 3
1490	Casino A.D.P.	1490	1500	1500	+ 0 67
910	C.C.M.C.	850	830	830	– 2 35
1680	Cetelem	1358	1380	1365	+ 0 51
1780	C.F.A.O.	1640	1681	1685	+ 2 74
520	C.F.D.E.	501	507	510	+ 1 79
1340	C.G.I.P.	1104	1120	1125	+ 1 90
1460	Chargeurs S.A.	1280	1305	1309	+ 2 26
55	Chiers-Châtil.	57 10	57	58 10	+ 1 75
720	Ciments franç.	673	670	680	+ 1 04
635	Club Méditer.	570	581	585	+ 2 63
240	Codetel	239 90	241	241	+ 0 45
410	Cofimeg	401	406	402 20	+ 0 29
975	Coles	825	855	861	+ 4 36
275	Compt. Entrepr.	288	285	285	– 1 11
620	Compt. Mod.	572	570	575	+ 0 52
1770	Créd. Foncier	1280	1305	1309	+ 2 26
505	Crédit F. Imm.	515	520	520	+ 0 97
2190	Crédit Nat.	1734	1777	1777	+ 2 47
285	Crouzet ★	259 30	268 50	265	+ 2 19
2200	Damart S.A.	2095	2085	2085	– 0 47
3820	Darty	3721	3725	3725	+ 0 10
270	Dév. R.d.C. (Li)	267	266	266	– 0 37
535	D.M.C.	507	519	517	+ 1 97
2450	Docks France ★	2100	2091	2188	+ 4 19
1470	Dumez	1606	1630	1640	+ 2 11
1380	Eaux (Gén.)	1345	1366	1375	+ 2 23
3420	Ecco ★	3030	3151	3185	+ 5 11
1000	Electro-Finan.	937	951	955	+ 1 92
315	Elf-Aquitaine	324	333 90	340	+ 4 93
295	— (certific.)	305	313	312	+ 2 29
2300	Epeda-B-Faure	2108	2130	2135	+ 1 28
3180	Essilor	3071	3110	3130	+ 1 92
530	Esso S.A.F.	514	529	533	+ 3 69
3470	Eurafrance	2920	3000	3000	+ 2 73
1410	Eurocom ★	1315	1327	1311	– 0 30
2490	Euromarché	2320	2380	2380	+ 2 58
1090	Europe n° 1 ★	905	915	925	+ 2 20
1520	Facom	1420	1430	1480	+ 4 22
990	Fichet-Bauche	934	935	935	+ 0 10
320	Finextel	301 10	314	314	+ 4 28
315	Fives-Lille	282	287 10	294	+ 4 25
18	Fonderie (Gén.)	18 50	19 20	19 20	+ 3 78
200	Fraissinet (Ma)	218 50	225	225	+ 2 97
355	Francarep	313	315	315	+ 0 63
1110	Fromageries Bel	1025	1095	1090	+ 6 34
1180	Gal. Lafayette	1065	1055	1055	– 0 93
420	Gascogne	380	380	380	....
295	Géophysique	310	310	310	....
1140	Gerland	1115	1130	1130	+ 1 34
400	GTM-Entrepose	410	420	420	+ 2 43
740	Guyenne-Gas. ★	711	710	715	+ 0 56
2910	Hachette ★	2500	2550	2558	+ 2 32
735	Hénin (La)	726	753	750	+ 3 30
58	Imétal	66 20	65 30	68	+ 2 71
855	Imm. Plaine-M.	795	820	820	+ 3 14
4280	Inst. Mérieux	4085	4200	4200	+ 2 81
895	Interbail	715	706	706	– 1 25
2160	Intertechnique	1820	1811	1811	– 0 55
1050	J. Lefebvre	876	894	894	+ 2 05
1980	Lab. Bellon	1772	1820	1838	+ 3 72
1450	Lafarge-Coppée	1300	1350	1350	+ 3 84
1390	Lebon	1380	1360	1360	– 1 44
4680	Legrand	4023	4050	4115	+ 2 28
1130	Lesieur	1145	1180	1170	+ 2 18
900	Locabail Immob.	972	973	973	+ 0 10
690	Locafrance	658	651	658	....
1120	Locindus	1155	1170	1170	+ 1 29
1020	L. Vuitton S.A ★	1000	990	1009	+ 0 90
765	Luchaire	780	785	790	+ 1 28
1440	Lyonn. Eaux	1336	1320	1330	– 0 44
196	Mais. Phénix	191	188	203	+ 6 28
535	Majorette (Ly)	531	521	521	– 1 88
109	Manurhin	102 40	102 40	102 40	....
445	Mar. Wendel	397	403	403	+ 1 51
1460	Martell	1380	1370	1370	– 0 72
2580	Matra	2279	2315	2315	+ 1 57
3280	Merlin-Gerin	3015	3020	3026	+ 0 36
3500	Michelin	3028	3090	3090	+ 2 04
1740	Midi (Cie)	1540	1580	1580	+ 2 59
530	Midland Bk S.A.	541	545	552	+ 2 03
515	Min. Salaig. (Ma)	601	609	619	+ 2 99
41	M.M. Penarroya	48 50	48 50	48	– 1 03
2320	Moët-Hennessy	2118	2185	2199	+ 3 82
1030	Mot. Leroy-S ★	881	895	910	+ 3 29
76	Moulinex	70 10	74 10	74 50	+ 6 27
1220	Navig. Mixtes	1025	1050	1050	+ 2 43
210	Nord-Est	202	203	204 90	+ 1 43
440	Nordon (Ny)	460	452	452	– 1 73
510	Nouvelles Gal.	496 20	493	493	– 0 64
1040	Occident. (Gén.)	988	986	989	+ 0 10
1430	Omn.F.Paris	1445	1461	1461	+ 1 10
225	Olida-Caby	199	197	197 10	– 0 95
495	Opfi-Paribas	535	543	543	+ 1 49
3630	Oréal (L')	3495	3625	3605	+ 3 14
840	Paris-Réescomp	825	842	840	+ 1 81
1190	Pechelbronn	1020	1038	1038	+ 1 76
1400	Penhoet	1362	1370	1370	+ 0 58
1080	Pernod-Ricard	965	990	994	+ 3
146	Pétroles B.P.	141 70	147 80	148	+ 4 44
1160	Peugeot S.A.	1082	1110	1113	+ 2 86
54	Poclain	54 60	54 95	55	+ 0 73
1700	Poliet	1437	1470	1478	+ 2 85
765	P.M. Labinal	686	695	695	+ 1 31
2130	Presses Cité	2250	2300	2330	+ 3 55
1630	Préfabail Sic.	1710	1690	1688	– 1 28
450	Primagaz	507	514	512	+ 0 98
655	Printemps	524	541	540	+ 3 05
1950	Promodès	1905	1920	1920	+ 0 78
275	Prouvost S.A ★	264 40	262 10	261 10	– 1 24
910	Radiotechn.	908	921	921	+ 1 43
165	Raff. Dist. Total	177 50	185	183	+ 3 09
2040	Redoute (La) ★	2006	2050	2070	+ 3 19
1690	Roussel-Uclaf	1410	1450	1460	+ 3 54
1310	Roussel-C.N.I.	1170	1160	1160	– 0 85
4650	R. Impériale (Ly)	4506	4520	4520	+ 0 31
265	Sade	280	282	282	+ 0 71
3150	Sagem	2805	2940	2940	+ 4 81
630	St-Louis B.	617	630	630	+ 2 10
1700	Salomon	1680	1650	1650	– 2 36
1210	Salvepar	1151	1150	1150	– 0 08
710	Sanofi	720	735	740	+ 2 77
455	S.A.T.	443	447	465	+ 4 96
865	Saupiquet (Na)	800	765	765	– 4 37
730	Schneider ★	682	675	681	– 0 14
117	S.C.O.A.	113 10	114 20	114 70	+ 1 41
....	S.C.R.E.G.	429 90	422	422	– 1 83
560	Seb ★	535	540	535	....
455	Sefimeg	456	455	457	+ 0 21
1880	S.F.I.M.	1690	1660	1658	+ 4 27
81	S.G.E.	78	77 30	78 30	+ 0 38
825	Signaux Ent. El.	546	545	545	– 0 18
945	Silic	960	963	963	+ 0 31
625	Simco-U.P.H.	621	628	640	+ 3 05
360	Simnor (Li)	357	359	359	+ 0 56
1340	Skis Rossignol	1240	1200	1200	– 3 22
930	Siminco	884	888	888	+ 0 45
245	Sodero (Na)	240	235	235	– 2 08
2090	Sodexho	2035	2035	2035	....
420	Sogerap	445	445	446	+ 0 22
1400	Sommer-Allib.	1100	1177	1177	+ 7
785	Source Perrier	763	770	772	+ 1 17
1540	Sovac	1350	1345	1355	+ 0 37
780	Spie-Batignol.	800	792	792	– 1
540	Strafor	505	525	525	+ 3 96
390	Synthelabo ★	385 50	390	387 30	+ 0 46
570	Talcs Luzenac	530	518	530	....
3170	Tél. Elect.	2850	2910	2915	+ 2 28
1780	Thomson-C.S.F.	1480	1511	1505	+ 1 68
430	Total (CFP)	442	440	444	+ 0 45
97	— (certific.)	97 90	98 50	98 50	+ 0 61
3090	T.R.T.	2845	2920	2918	+ 2 56
1070	U.F.B.	840	900	890	+ 5 95
1630	U.I.C.	1405	1412	1450	+ 3 20
595	U.I.F.	603	610	610	+ 1 16
1060	U.I.S.	1040	1029	1029	– 1 05
725	U.C.B. ★	640	642	651	+ 1 71
930	Unibail	896	928	915	+ 2 12
485	Valéo	550	580	580	+ 5 45
75	Vallourec	91 50	101	101	+ 10 38
4980	V. Clicquot-P.	4955	5090	5090	+ 2 72
875	Via Banque	785	786	795	+ 1 27
760	Elf-Gabon	780	790	795	+ 1 92
86	Amax Inc.	96	97	99	+ 3 12
435	Amer. Express	385	385	385	....
160	Amer. Teleph.	154	157	159 90	+ 3 83
76	Anglo Amer. C.	101 60	106	107	+ 5 31
385	Amgold	522	548	549	+ 5 17
890	BASF (Akt)	898	903	901	+ 0 55
995	Bayer	956	980	958	+ 0 31
129	Buffelsfont.	152 50	161 10	163 50	+ 7 21
285	Chase Manh.	245	243	243	– 0 81
206	Cie Pétr. Imp.	213 50	213 50	213 50	....
42	De Beers	50 25	51 05	51 20	+ 1 89
2790	Deutsche Bank	2502	2545	2549	+ 1 87
43	Dome Mines	51 10	53 50	53	+ 3 71
1490	Dresdner Bank	1364	1365	1365	– 0 65
84	Driefontein Ctd	109 70	117	116	+ 5 74
540	Du Pont-Nem.	528	533	535	+ 1 32
385	Eastman Kodak	355	367	357	+ 0 56
31	East Rand	43 46	46 05	47 50	+ 9 32
295	Electrolux	288	281 40	283	– 1 73
220	Ericsson	226	222 80	222 80	– 1 41
445	Exxon Corp.	441	436	436	– 1 13
430	Ford Motors	353 50	350	350	– 0 99
58	Freegold	81 80	87	89	+ 8 66
71	Gencor	95 80	99 40	99 40	+ 3 75
515	Gén. Electr.	479	477 70	482	+ 0 62
500	Gén. Belgique	455	443	445	– 2 19
505	Gen. Motors	455	461	461	+ 1 31
49	Goldfields	52	53	54	+ 3 84
39	Gd Metropolitain	40 50	40 40	40 40	– 0 24
58	Harmony	78 50	83 10	84 50	+ 7 64
41	Hitachi	41 60	41 80	41 95	+ 0 84
915	Hoechst Akt.	842	841	841	– 0 11
101	Imp. Chemical	105 50	104 50	104 90	– 0 58
79	Inco. Limited	86 50	86	86	– 0 57
950	IBM	906	910	912	+ 0 66
360	ITT	326 80	329 70	329 70	+ 0 88
167	Ito-Yokado	159	156 50	157	– 1 26
62	Matsushita	71 10	69 50	69 50	– 2 25
760	Merck	652	648	647	– 0 76
765	Minnesota M.	687	674	674	– 1 89
240	Mobil Corp.	233 50	239 50	232	– 0 64
640	Morgan J.P.	554	551	551	– 0 54
33300	Nestlé	33200	33120	33120	– 0 24
137	Norsk Hydro	138 50	136	135 50	– 2 16
147	Ofsit	212	224	227 50	+ 7 31
1390	Petrofina	1420	1405	1405	– 1 05
510	Philip Morris	433	428 20	430	– 0 69
158	Philips	145	147	147	+ 1 37
606	Quilmès	455	455	455	....
480	Randfontein	810	850	868	+ 7 86
585	Royal Dutch	576	578	578	+ 0 34
61	Rio Tinto Zinc	60 50	61 40	61 20	+ 1 15
87	St Helena Co	89	93 95	96	+ 7 86
210	Schlumberger	204	212 50	215	+ 5 39
87	Shell transp.	86 80	86 60	86 60	– 0 23
2280	Siemens A.G.	2160	2175	2170	+ 0 46
130	Sony	142 10	138 10	138 10	– 2 81
132	T.D.K.	151	149	149	– 1 32
29	Toshiba Corp.	30 70	30 05	30	– 2 28
1500	Unilever	1385	1399	1396	+ 0 79
305	Unit. Techn.	278 90	277	283	+ 1 47
415	Vaal Reefs	546	569	575	+ 5 31
400	Volvo	362	363	362 50	+ 0 13
192	West Deep	257 50	276	278	+ 7 96
385	Xerox Corp.	354	343 10	343 10	– 3 07
1 12	Zambia Corp.	1 35	1 37	1 39	+ 2 96

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8285	..
Emp. 8,80 % 77	123	2 893
9,80 % 78/93	108 75	1 879
8,80 % 78/86	100 40	6 799
10,80 % 79/94	110 80	0 473
13,25 % 80/90	111 53	3 957
13,80 % 80/87	108 90	12 817
13,80 % 81/89	114	9 378
16,75 % 81/87	108 15	0 458
16,20 % 82/90	124 70	11 096
16 % juin 82	126 85	4 515
14,60 % déc. 83	125 17	8 440
13,40 % déc. 83	129 25	10 022
12,20 % oct. 84	120 60	11 586
11 % fév. 85	123 45	6 369
10,25 % mars 86	117 75	5 387
ORT 12,75 % 83	1705	..
OAT 10 % 2000	118 45	3 178
OAT 9,80 % 1997	113 95	7 622
OAT 9,80 % 1996	111 80	6 256
Ch. France 3 %	166	..
CNB Bques janv. 82	104 13	1 878
CNB Paribas	108	1 878
CNB Suez	106	1 878
CNI janv. 82	104 10	1 878
PTT 11,20 % 85	117 50	8 257
CFF 10,30 % 86	....	..
CNE 11,50 % 85	114 80	3 691
CNT 9 % 85	104 80	3 584
CRH 10,90 % déc. 85	117 58	7 095

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	540	518 c
Agache (Sté Fin.)	816	824
A.G.F. (St Cent.)	8350	8420
André-Roudière	235	236
Applic. Hydraul.	582	586
Arbel	144	149
Artong	280	270 40
Avenir Publicité	1721	1718
Bain C. Monaco	481	479
Banque Hypoth. Eur.	460	455
Béghin-Say (C.I.)	320	326
B.G.L.	381	380
Blanzy-Ouest	472	480
B.N.P. CI	584	586
B.N.P. Intercontin.	431 60	414 40
Bénédictine	4014	3950
Bon-Marché	520	530
CAIP	909	906
Cambodge	431	425
C.A.M.E.	250	261
Campenon Bern.	294	290
Carbone-Lorraine	585	590
C.E.G.Frig.	580	....
Cenan. Blanzy	2250	2250
Centrest (Ny)	240	240
Cerabati	87	89 55
CERUS	710	690
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	162	162
C.I.C. (Fianc. de)	270	280
C.I. Maritime	440	467 60
[illegible]	1310	....
Citram (B)	235	246 d
Clause	940	942
Cofradel (Ly)	1150	....
Cogif	515	525
Comiphos	461	462
Cie Industrielle	3782	3833
Comp. Lyon-Alem.	590	580
Concorde (La)	1297	1345
C.M.P.	23 10	22 20 o
Crédit (C.F.B.)	740	735
Créd. Gén. Ind.	1180	1141
Crédit Lyonnais C.I.	740	740
Cr. Universel (Cie)	800	791
Créditel	205 10	205 50
Darblay S.A.	470	470
Dauty Act. d. p.	2610	2621
De Dietrich	1505	1530
Delalande S.A.	1080	1100
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1270	1270
Didot-Bottin	525	523
Drag. Trav. Pub.	35	33 60
Eaux Bass. Vichy	1482	1475
Eaux Vittel	1660	1700
Economats Centre	565	569
Electro-Banque	460	461
Elf-Antargaz	360	....
E.L.M. Leblanc	570	570
Enelf-Bretagne	273	274
Entrepôts Paris	601	601
Epargne (B)	2520	....
Europ. Accumul.	65 70	64
Eternit	2400	2405
Exor	3180	3360
Finalens	245	248
FIPP	322 40	335 30
Finac	835	880
Foncière (Cie)	530	535
Fonc. Lyonnaise	3920	3920
Foncina	536	540
Forinter	1120	1120
Fougerolle	136	135
France I.A.R.D.	410	400
France (La)	8000	8010
From. Paul Renard	499	499 90
GAN	1366	1351
Gaumont	501	501
Gaz et Eaux	2190	2190
Générat	286	274 80
Gr. Fin. Constr.	553	553
Gds Moul. Paris	358 20	359
Groupe Victoire	3950	3950
G. Transp. Ind.	485	487
Hutchinson	810	810
Immindo S.A.	495	495
Imminvest	321	321
Immobail	550	560
Immobanque	800	805
Immob. Marseille	8000	7690
Immofice	559	545
Invest. (Sté Cent.)	3405	3541
Jaeger	238 50	240 10
Lafitte-Bail	570	575
Lambert Frères	107	106
Lille-Bonnières	991	1031
Loca-Expansion	375	380
Locafinancière	495	498
Locatel	334	331
Louvre (Sté)	1710	1730
Machines Bull	48	48 30
Magasins Uniprix	200 30	200
Magnant S.A.	134	....
Maritime Part.	300	260
M. H.	....	....
Métal Déployé	413	413
Mors	170	173
Naval Worms	109	108
Navig. (Nat. de)	185	....
OPB Paribas	410	405
Optorg	194 50	194
Origny-Desvroise	353	348 o
Palais Nouveauté	821	901
Paribas-CIP	986	995
Paris France	242	251
Paris-Orléans	310	310
Part. Fin. Gest. Im.	1700	1700
Pathé-Cinéma	519	498
Pechiney (cert. inv.)	205	208
Piles Wonder	830	838 d
Piper-Heidsieck	1092	1135
P.L.M.	170	181 50
Porcher	269	265
Providence S.A.	1706	1750
Publicis	1800	1800
Raff. Souf. R.	190	188
Rhône-Poul. (c. inv.)	444	448
Ricqlès-Zan	170	176 80
Rochefortaise S.A.	217	202 o
Rochette-Cenpa	69 90	72
Rosario (Fin.)	200	200
Rougier et Fils	70	....
Sacer	173	170
Sacilor	21 50	21 50
SAFAA	770	....
Safic-Alcan	585	585
SAFT	1390	1440
Saga	280	268 80
St-Gobain C.I.	340	336
Salins du Midi	553	561
Santa-Fé	171	171
Satam	120	120
Saulnes	69 50	71 20
Saunier-Duval	52 10	54 20
[illegible]	141	146 d
SCAC	609	627
Senelle Maubeuge	500	508
S.E.P. (M)	232	241 d
Serv. Equip. Véh.	85	85
Sial	150	157 50
Sicotel	403	403
Sinim	292	290
Siph (Plant. Hévéas)	345	345
SMAC Acieroid	61 50	64 20
Sté Générale-CIP	1219	1202
Sofal financière	1950	1931
Sofio	330	307 30
Soficomi	920	....
S.O.F.I.P. (M)	136	136
Sofragi	1158	1130
Soudure Autog.	405	410
Sovabail	840	840
Speichim	83 10	83 10
S.P.I.	578	570
Suez (Fin. de)-CIP	1180	1250
Stemi	591	586
Taittinger	1937	2000
Testut-Aquitaine	415	....
Tour Eiffel	540	540
Ufiner S.M.D.	505	505
U.A.P.	2790	2790
Unibor	6 05	6 10
U.T.A.	1837	1860
Vicat	630	620
Virax	188	184
Waterman S.A.	580	590
Brass. du Maroc	140	150 d

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1120	....
Akzo	433	422
Alcan Alum.	217 50	218 50
Algemeine Bank	1580	....
American Brands	580	570
Am. Petrofina	316	....
Arbed	430	....
Asturienne Mines	140	....
Bco Pop Espanol	308	....
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1010	1010
B. Régl. Internat.	33500	34000
Br. Lambert	530	559
Canadian-Pacific	72 50	73 40
Commerzbank	1065	1070
Dart. and Kraft	387 60	390
De Beers (port.)	39 50	....
Dow Chemical	370	380
Gén. Belgique	455	445
Gevaert	895	910
Glaxo	96 60	98 50
Goodyear	216 70	215
Grace and Co	307	....
Gulf Canada Corp.	68 40	....
Honeywell Inc.	530	505
I.C. Industries	166	167
Int. Min. Chem.	190	....
Johannesburg	701	769
Kubota	18	17 50
Latonia	285	279
Mannesmann	588	605
Midland Bank Plc	60	59 80
Mineral-Ressourc.	52 05	50
Noranda	95 80	96
Olivetti	43	43
Pakhoed Holding	172	172
Pfizer Inc.	387	385 c
Procter Gamble	475	475
Ricoh Cy Ltd	32 50	32 50
Rolinco	233 80	233 80
Robeco	280 20	280 20
Rodamco	387	386 50
Saipem	21 50	21
Shell fr. (port.)	90	....
S.K.F. Aktiebolag	301	....
Sperry Rand	516	....
Steel Cy of Can.	102	....
Stilfontein	45	....
Swedish Match	342	....
Tenneco	282	280 o
Thorn EMI	46 50	....
Thyssen c. 1 000	490	....
Toray Indust. inc	28 40	....
Vieille Montagne	800	....
Wagons-Lits	940	921
West Rand	23	22

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	13	....
C.E.M.	....	....
Cochery	80 10	80 10
Coparex	361	360 50
Dubois Inv. (Casto.)	841	820
Hydro-Energie	300	....
Hoogovens	250	....
Nicolas	600	620
Révillon	239	....
Rorento N.V.	142 10	142 30
Sopelem	85 70	....
S.P.R.	195	200
Ufinex	360	360
Union Brasseries	137 20	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1470	1300
Alain Manoukian	785	780
Asystel	385	395
BAFP	750	755
B.I.P.	1360	1360
Belloré Technologies	1050	1049
Boiron	490	490
Cables de Lyon	900	900
Calberson	599	600
Cardif	2700	2810
Cap Gemini Sogeti	2200	2240
C.D.M.E.	750	750
C. Equip. Elect.	204	205 50
C.E.G.I.D.	1235	1284
C.G.I. Informatique	540	539
C. Occid. Forestière	122	122
Dafsa	181 50	178
Dauphin O.T.A.	1700	1690
Devanlay	1700	1700
Deville	941	941
Drouot-Assurances	539	535
Editions Belfond	306	300
Elect. S. Dassault	900	895
Expand	386	386
Filipacchi	761	755
Guintoli	387	400
Guy Degrenne	850	850
I.C.C.	301	300
IN Informatique	380	380
Le gd livre du mois	....	....
Loca-Investissement	380	370
Marsalen	453	435
Merlin Immobilier	469	476
Métallurg. Minière	155	150
M.M.B.	610	625
Molex	300	300
Navale-Delmas	740	770
Occ. Gest. Fin.	415	410 50
Patemelle-R.D.	3350	3120
Petit Bateau	228 40	....
Petrofigaz	457 80	441
Rural	857	880
St-Gobain Emballage	1211	1260 d
St-Honoré Matignon	260	260
S.C.G.P.M.	205	205
Sesa-Matra	934	936
S.E.P.	1232	1230
S.E.P.R.	1560	1580
S.M.T. Goupil	283	....
Sofibus	313	307
Supra	900	910
Valeurs de France	345	344 50

SICAV (sélection) 19/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	702 08	684 96
Actions France	453 39	432 83
Actions sélectives	593 56	566 64
Fructidor	285 88	281 96
Fructifrance	774 30	755 41
Fructivar	80443 71	80243 10
Patrimoine-Retraite	1671 21	1638 44
Planix Placements	279 37	277 98
Plane Investiss.	733 15	699 90
[illegible]	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché
o : offert
– : droit détaché
d : demandé
♦ : prix précédent
★ : marché continu

Droits et bons

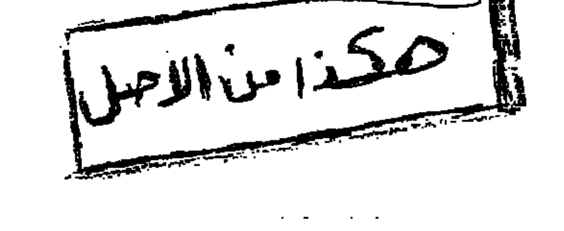
VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	70 05	76
Casino	187	191
Créd. Foncier France	250	267
Pernod Ricard	235	237
Total	11 10	10 80
Souscription		
Oréal (L')	2 50	1 20

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/9	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 584	6 532	6 250	6 800
ECU	6 858	6 853	....	....
Allemagne (100 DM)	327 520	327 600	317	337
Belgique (100 F)	15 808	15 796	15 150	16
Pays-Bas (100 fl.)	289 960	289 900	280	298
Danemark (100 krd)	86 490	86 480	82 500	90
Norvège (100 k)	90 800	90 250	86	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 702	9 635	9 300	10
Grèce (100 drachmes)	4 932	4 923	4 600	5 400
Italie (1 000 lires)	4 738	4 736	4 500	5
Suisse (100 fr.)	404 550	404 580	388	412
Suède (100 krs)	95 280	95 780	92	98
Autriche (100 sch)	46 590	46 610	46 100	47 450
Espagne (100 pes.)	4 974	4 980	4 780	5 250
Portugal (100 esc.)	4 530	4 507	4	4 900
Canada ($ can 1)	4 737	4 708	4 600	5
Japon (100 yens)	4 284	4 280	4 100	4 280

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/9
Or fin (kilo en barre)	88250	88550
Or fin (en lingot)	88350	88900
Pièce française (20 fr)	545	549
Pièce française (10 fr)	401	.....
Pièce suisse (20 fr)	579	579
Pièce latine (20 fr)	516	520
Souverain	651	651
Pièce de 20 dollars	3270	3270
Pièce de 10 dollars	1652 50	1682 50
Pièce de 5 dollars	1085	.....
Pièce de 50 pesos	3305	3380
Pièce de 10 florins	531	540
Or Londres	416	423
Or Zurich	419	432 50
Or Hongkong	413 95	416 15
Argent Londres	5 76	5 89



Le Monde

RFA

Un citoyen ouest-allemand tué par des gardes frontières tchécoslovaques

Le gouvernement de Bonn a émis, samedi 20 septembre, une vive protestation après la mort d'un citoyen ouest-allemand tué par une patrouille de gardes frontières tchécoslovaques, sur le territoire de la RFA. Poursuivant deux Polonais qui tentaient de franchir la frontière, *jeudi 18 septembre,* les gardes frontières avaient tiré sur un promeneur ouest-allemand, le lieutenant en retraite Johann Dick, près de Tischenreuth, en Bavière. La famille de la victime avait signalé sa disparition, sa voiture ayant été retrouvée près de la frontière.

Ce n'est que vendredi soir que Prague a signalé l'incident aux autorités de Bonn. La patrouille aurait voulu transporter le blessé vers un hôpital tchécoslovaque, et il serait mort en cours de route. Pour Bonn, l'incident constitue « *une grave entorse aux relations de bon voisinage* » entre les deux pays. Le ministre-président bavarois, M. Franz Josef Strauss, a qualifié l'affaire de « *scandale sans précédent* ».

Selon l'agence officielle tchécoslovaque CTK, les autorités de Prague ont présenté leurs regrets. L'un des deux Polonais avait réussi à franchir la frontière, le second a été pris par les gardes frontières. – *(AFP, AP, Reuter.).*

○ **Une bombe explose dans une poubelle au Natal.** – Une bombe a explosé, samedi 20 septembre, dans une poubelle devant la gare de Glencoe, localité de la province de Natal, en Afrique du Sud. Un immeuble a été endommagé, mais il n'y a pas eu de victime. Il s'agit du dix-huitième attentat de cette nature officiellement rapporté depuis l'instauration de l'état d'urgence, le 12 juin. Le nombre total des victimes s'élève à 8 morts et 166 blessés. –

SOUDAN

La Croix-Rouge évoque l'« insoutenable détresse » des populations du Sud

Pour la première fois depuis que les rebelles du sud du Soudan ont abattu un avion civil au-dessus de la région – à la mi-août, – un appareil transportant des vivres devrait décoller mardi 23 septembre de Khartoum et reprendre ainsi le pont aérien permettant de venir en aide aux populations affectées par la famine. Les Etats-Unis ont annoncé, de leur côté, qu'ils allaient apporter une contribution de quelque 200 000 dollars pour assurer la reprise de ce pont aérien.

GENÈVE
de notre correspondante

Depuis l'interruption de son pont aérien en faveur des populations affamées du Soudan du sud (*le Monde* du 30 août), le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a poursuivi ses négociations avec toutes les parties au conflit pour obtenir des garanties afin que soit acheminée l'aide alimentaire et sanitaire indispensable à la survie de quelque cent soixante-dix mille personnes. Ces pourparlers n'ont toujours pas abouti. La situation est de plus en plus dramatique.

L'ordre de tirer sur tous les avions qui survolent la région est maintenu par les rebelles de l'Armée populaire de libération du Soudan (l'APLS, de M. John Garang), tandis que les routes demeurent impraticables. Le CICR continue néanmoins à rechercher par tous les moyens à parvenir à un accord général et durable, notamment avec l'APLS, dont les forces contrôlent une bonne partie de la région.

Dans un communiqué en date du 19 septembre, le CICR fait part de « *son extrême préoccupation* » quant au sort des populations civiles. Il rappelle que les règles du droit international imposent aux belligérants d'épargner les non-combattants. Neuf délégués du CICR sont restés depuis le 15 août dans la ville de Wau, où sévit la disette, et qui est surpeuplée. Ils sont les témoins quotidiens de la tragédie vécue par la population.

Dans son dernier rapport venu de cette ville, Mme Yolande Jon, déléguée du CICR, relate que si de modiques distributions en faveur d'un millier de personnes, surtout des enfants, ont été effectuées dans le bâtiment désaffecté de l'école de la mission catholique elles n'ont pu se faire que secrètement et de nuit, afin que d'autres affamés, qui se comptent par milliers, ne provoquent pas des émeutes pour s'emparer de quelques morceaux de pain.

Le rapport précise que « *le cercle de la misère se resserre : parti des camps de personnes déplacées, il a touché les quartiers périphériques de Wau et menace désormais le centre. Feutrée dans certains quartiers, la détresse s'étale de manière insoutenable dans d'autres. La faim tue souvent en silence, de manière peu spectaculaire et surtout lentement* ». M. Stéphane Jacquemet, responsable de l'action du CICR au sud du Soudan, relève que « *ce qui est horrible, c'est que les gens ont littéralement le temps de se regarder mourir* ». On estime, au CICR, que si l'action de secours ne reprend pas dans les plus brefs délais, « *toute la ville et la campagne environnante auront le temps de se regarder mourir* ».

ISABELLE VICHNIAC.

EGYPTE

Supplément d'aide économique américaine

Des délégués de l'Agence américaine pour le développement (AID) ont conclu, dimanche au Caire, un accord aux termes duquel l'Egypte va recevoir 649 millions de dollars d'aide des Etats-Unis sous forme de *subventions à différents projets.* Cette assistance va s'ajouter à l'aide civile et militaire que reçoit déjà l'Egypte de la part des Etats-Unis et qui s'est élevée l'an passé à quelque 2 milliards de dollars.

Le président égyptien, M. Hosni Moubarak, n'avait accepté de rencontrer le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, le 11 septembre dernier, à Alexandrie, que sous la pression insistante des Etats-Unis qui tenaient particulièrement à ce sommet ; Le Caire a très vraisemblablement sollicité, en contrepartie, un supplément d'aide de la part de Washington au moment où l'Egypte connaît des difficultés économiques accrues.

D'autre part, le quotidien égyptien *Al Ahram* a annoncé, dimanche, que le président Moubarak se rendrait prochainement en visite officielle à Washington. – *(AFP, Reuter.)*

450 lycéens exclus puis réinscrits

Quatre cent cinquante des mille quatre cents élèves de la cité scolaire Carnot de Roanne (Loire) ont été exclus de l'établissement pour avoir observé une grève des cours et manifesté en ville, jeudi 18 septembre, en signe de solidarité avec le personnel de service en grève. Leurs parents (ou eux-mêmes s'ils sont majeurs) ont dû procéder lundi 22 septembre à une nouvelle inscription administrative, après avoir reçu une lettre du proviseur les informant de la sanction prise parce qu'ils avaient « *manifesté pendant les heures de cours* ».

Depuis la rentrée, le personnel de service de la cité scolaire Carnot recule d'une heure le service de cantine pour protester contre la suppression d'un poste de chef magasinier et de six emplois depuis 1979. Ce mouvement entraîne, pour les élèves, la suppression de la première heure de cours de l'après-midi. Solidaires des personnels de service, les enseignants ont décidé à leur tour de cesser le travail, mardi 23 septembre, de quatorze à quinze heures ; les parents d'élèves de la FCPE de leur côté, n'enverront pas leurs enfants en classe à cette heure-là.

L'INSERM s'oriente vers la recherche appliquée

L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) devrait à l'avenir orienter davantage ses efforts vers la recherche appliquée. Il s'agit, précisent dans un communiqué conjoint les ministres de tutelle, M. Alain Devaquet (recherche et enseignement supérieur) et Mme Michèle Barzach (santé et famille), de répondre ainsi « *aux principales interrogations de la médecine et de la santé publique, dans le prolongement de la recherche fondamentale* ».

A cet effet, des commissions spécialisées sont créées, affichant des thèmes de recherche dans des domaines d'actualité prioritaire : microbiologie, immunopathologie, maladies transmissibles, psychiatrie, toxicomanie. En outre, une intercommission dans le domaine du vieillissement, au sein de laquelle les recherches actuellement menées sur ce thème seront « *harmonisées et intensifiées* », va être prochainement mise en place. On envisage également la création de quatre comités de coordination des recherches sur le cancer, les maladies cardio-vasculaires, l'épidémiologie clinique et les maladies sexuellement transmissibles. A l'INSERM, on se déclarait ces derniers jours « satisfait » de l'ensemble de ces mesures.

Sur le vif

Métro, boulot... dodo

On aura tout vu, y compris – ça moi j'en reviens pas – l'apologie de l'amour au bureau. Si, si, je vous assure, aux États-Unis, c'est le nouveau dada. Oubliez, serine-t-on aux nanas, les conseils de vos mères : surtout pas d'histoire au boulot, ça fait des histoires. Allez-y carrément. N'ayez pas honte, n'ayez pas peur. Ne cachez plus vos tendres penchants dans les toilettes et les ascenseurs. Affichez votre liaison avec le garçon d'étage ou avec le patron. C'est bon pour le moral, donc c'est bon pour le rendement.

1) Au lieu d'être tentée d'arriver tard le matin et de partir tôt le soir pour retrouver un monsieur totalement étranger à l'esprit maison, vous vous empresserez de renverser la tendance.

2) Plus besoin de traîner dans les bars et les dîners en ville dans l'espoir de rencontrer l'homme de votre vie. Il suffit de sortir dans le couloir ou de pousser jusqu'à la photocopieuse et la machine à café.

3) Ça encourage les employés à faire des heures supplémentaires, ne serait-ce que pour s'ébattre bien peinards sur le lit de l'infirmerie de la boîte, entre deux rondes du veilleur de nuit.

4) A une époque où le « safe love » est à la mode, rapport aux vilains microbes baladés par les maladies sexuellement transmissibles, ça réduit le nombre de congés maladie. Dans la plupart des entreprises, un contrôle médical régulier diminue les risques liés à ce genre d'activités.

5) « Last but not least ». Enfin et surtout. Si vous êtes assez futée pour coucher plus haut que votre carrière, avec un chef, un sous-chef ou un assistant-chef, vous serez assurée d'une garantie de l'emploi calculée en fonction de la durée de votre liaison. S'il s'agit d'un jeune cadre dynamique, plein d'invention et d'ambition, il saura inscrire ces rapports approfondis et complets dans la marge bénéficiaire de la société.

CLAUDE SARRAUTE.

Le Théâtre de l'Europe reste à l'Odéon

Le Théâtre de l'Europe, dirigé par Georgio Strehler, restera à l'Odéon, bien que ce théâtre à compter de cette saison soit rattaché à la Comédie-Française. Son statut a été modifié afin de rétablir la situation qui prévalait jusqu'en 1983. Jean Le Poulain assumera donc la responsabilité des deux établissements.

La subvention de la Comédie-Française sera progressivement augmentée afin qu'elle puisse faire face à ses nouvelles charges. Celle du Théâtre de l'Europe (12,5 millions) sera révisée en baisse pour 1987, puisque ses activités s'arrêtent en février. Ensuite, la subvention sera renégociée car les activités reprendront normalement.

En accord avec Georgio Strehler et Jean Le Poulain, il a été décidé que, pour la saison 1988-1989, la Comédie-Française assurerait le programme de l'Odéon de septembre à mars, et le Théâtre de l'Europe le reste de la saison. Durant cette période seront examinées des possibilités de coproduction, c'était d'ailleurs un souhait de Georgio Strehler en fondant le Théâtre de l'Europe.

D'autres solutions avaient été envisagées, notamment six semaines par an au Théâtre des Champs-Elysées, plus des accords avec d'autres salles, en fonction des spectacles programmés, dans une sorte d'alliance avec le Festival d'automne. Georgio Strehler a préféré la solution de l'Odéon.

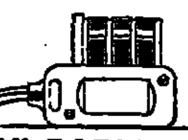
Reste à régler la question du Vieux-Colombier, salle mythique mais délabrée, que le précédent ministre de la culture, Jack Lang, avait confiée à Georgio Strehler afin qu'il y installe une Ecole européenne de comédiens et un théâtre d'essai.

Au terme d'une mission de six mois, Georgio Strehler devra remettre au ministère de la culture et de la communication un rapport sur ses propositions.

C. G.









Le numéro du « Monde » daté 21-22 septembre 1986 a été tiré à 462 981 exemplaires

A B C D E F G